

**CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2017-2018**

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2017-2018

FICHES EXPLICATIVES

1	En bref
2	Crédits 2017-2018
3	Définition des programmes
4	Objectifs généraux et modes d'intervention par secteur

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1	Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2016-2017 :	RG1

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) La description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 :	RG2

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :	RG3

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;

- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.): **RG4**

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement

Par un professionnel ou par une firme externe:

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement

5 La liste des dépenses en formation de communication : **RG5**

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6 La liste des dépenses en formation de communication : **RG6**
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant: **RG7**

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
-

- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

-
- 8** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : **RG8**
- Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats

-
- 9** Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG9**

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation

-
- 10** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat : **RG10**

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

-
- 11** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017: **RG11**

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;

- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : **RG12**

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initial prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : **RG13**

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

14 Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et **RG14**

associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) le nom des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées.
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de réalisation, s'il y a lieu.

15 a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et RG15

ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions

pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés

permanents et temporaires.

p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;

r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

-
- 16** a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées. **RG16**
b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées.
d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

- 17** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux : **RG17**

- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
-

- 18** Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : **RG18**

- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

- 19** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu : **RG19**

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse

	- salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années 2015-2016 et 2016-2017; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</i> et <i>Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>.	
20	Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :	RG20
	a) le nom de l'organisme ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	
21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :	RG21
	a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	
22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :	RG22
	a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2017-2018.	
23	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant:	RG23
	a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévision pour 2017-2018; c) par catégorie d'âge.	
24	Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.	RG24
25	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.	RG25
26	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :	RG26

	a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	
27	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.	RG27
28	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	RG28
29	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.	RG29
30	Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	RG30
31	Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.	RG31
32	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);	RG32

- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.

33 La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017: **RG33**

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
- e) l'objet
- f) les dates.

34 Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. **RG34**

35 La liste des ententes et leur nature, signées depuis 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **RG35**

36 Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018. **RG36**

37 L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018. **RG37**

38 Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018. **RG38**

39 Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. **RG39**

40 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. **RG40**

41 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. **RG41**

42 Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. **RG42**

43	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.	RG43
44	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels ? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés;	RG44
45	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.	RG45
46	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	RG46
47	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	RG47
48	Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.	RG48
49	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	RG49
50	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.	RG50
51	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord en 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.	RG51
52	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	RG52
53	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	RG53
54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	RG54
55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.	RG55
56	Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.	RG56
57	Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.	RG57
58	Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui font l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats publics</i> . Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels	RG58

autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisation;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

59 Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 : **RG59**

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

60 a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. **RG60**
b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

61 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. **RG61**

62 Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : **RG62**

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;

- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2017-2018.

- 63** Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable. **RG63**

- 64** Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc. produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

- 65** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

1	Indiquez la somme dépensée en 2016-2017 (et prévisions pour 2016-2017) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	RP1
2	Nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec - CSQ ou certificats d'acceptation du Québec - CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2016 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2017.	RP2
3	Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.	RP3
4	Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2016 et pour les trois années précédentes.	RP4
5	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.	RP5
6	Ventilation détaillée des dépenses pour 2015-2016 et 2016-2017, et prévisions pour 2017-2018 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	RP6
7	Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2015-2016 et en 2016-2017, en indiquant pour chacune : a. le nom de la personne; b. la date de l'entrée en fonction; c. les fonctions antérieures; d. la durée de contrat ou de l'engagement s'il y a lieu; e. le titre de la fonction.	RP7
8	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions ou la décision de refus a été maintenu pour les cinq dernières années civiles.	RP8
9	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI au titre de son règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2015-2016 et en 2016-2017, et le nombre présentant l'attention de leur connaissance du français.	RP9
10	Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2015-2016 et en 2016-2017 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2015-2016 et en 2016-2017, et prévisions pour 2017-2018, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, des analyses et de tout le matériel relatif produit par ou pour le MIDI en 2016-2017 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	RP10
11	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1 ^{er} avril 2017.	RP11
12	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits	RP12

	existant en 2016-2017 qui n'ont pas été reconduits en 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis.	
13	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2017-2018.	RP13
14	Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des d'accueil et d'intégration offerts par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	RP14
15	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2015-2016 et en 2016-2017. Fournir les prévisions pour 2017-2018.	RP15
16	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	RP16
17	Liste des programmes en vigueur en 2016-2017 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : Réussir l'intégration, Mobilisation-Diversité, Soutien à la mission, Accès aux ordres professionnels et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI), indiquer : a. Crédits accordés en 2015-2016 et en 2016-2017; b. Prévisions pour 2017-2018; c. Nombre de personnes rejointes; d. Frais d'administration pour chaque programme e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	RP17
18	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années, fournir les prévisions pour 2017-2018. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	RP18
19	Copie des ententes signées entre 2010-2011 et 2016-2017 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	RP19
20	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrantes, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, avec les ministères sectoriels suivantes: Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	RP20
21	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2010-2011. Fournir les prévisions pour 2017-2018.	RP21
22	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2016-2017 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	RP22
23	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2010-2011. Fournir les prévisions pour 2017-2018.	RP23
24	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2015-2016 et en 2016-2017 : a. Par centre régional; b. Pour tout le Québec	RP24
25	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2012-2013, en 2013-2014, en 2014-2015 et en 2015-2016 et en 2016-2017.	RP25
26	Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	RP26
27	Liste de l'offre de service du MIDI pour des cours de français de	RP27

	niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	
28	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	RP28
29	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	RP29
30	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesures pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	RP30
31	État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	RP31
32	État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2016-2017 et prévisions pour l'année 2017-2018. Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2016-2017.	RP32
33	État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	RP33
34	Rapport détaillé des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaires pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2017-2018.	RP34
35	État d'avancement de l'établissement d'un régime d'inspection et d'amendes sanctionnant la discrimination à l'embauche.	RP35
36	État de la situation et suivi détaillée des différents programmes d'embouche des minorités par l'État québécois.	RP36
37	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	RP37
38	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et la profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	RP38
39	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2017.	RP39
40	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2017.	RP40
41	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2015-2016 et 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.	RP41
42	Suivi détaillé des travaux du MIDI en 2015-2016 et en 2016-2017 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2017-2018.	RP42
43	Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2016-2017, ainsi que le délai de traitement.	RP43
44	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.	RP44
45	Copie des ententes signées en 2016-2017 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations.	RP45
46	Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.	RP46
47	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec :	RP47

	nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018, ventilation des crédits alloués en 2015-2016 et prévisions pour 2017-2018.	
48	Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2016-2017 et le nombre de personnes qui ont obtenu en 2016-2017 un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet.	RP48
49	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Ventilation des crédits alloués en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	RP49
50	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.	RP50
51	Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.	RP51
52	Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : a. les organismes et experts rencontrés; b. les dates; c. les ordres du jour; d. les documents utilisés; e. les procès-verbaux; f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; g. les coûts engagés par ces rencontres.	RP52
53	Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	RP53
54	État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels courant les universités et les ordres professionnels.	RP54
55	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c. le nom des employés participants; d. le nombre de candidats rencontrés; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g. les organismes accompagnateurs; h. les pays visités.	RP55
56	Depuis 2010, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région et selon la durée de résidence.	RP56
57	Depuis 2010, le taux de chômage des immigrantes, par pays ou par région d'origine.	RP57
58	Liste détaillé et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois. Prévisions pour 2017-2018.	RP58
59	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIDI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2016-2017 et les montants prévus en 2017-2018.	RP59
60	Nombre de réfugiés syriens accueillis en 2016-2017 et le nombre prévus en 2017-2018.	RP60

61	Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis en 2015-2016 et en 2016-2017. Prévisions pour 2017-2018.	RP61
62	Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis en 2016-2017, par pays d'origine et par ville de destination.	RP62
63	Nombre de demandeurs d'asile en 2015-2016 et en 2016-2017, par pays d'origine.	RP63
64	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés Syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2016-2017. Prévisions pour 2017-2018.	RP64
65	Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 Ensemble, nous sommes le Québec, toute ventilation, même si préliminaire, des 300 000\$ prévus dans les crédits 2017-2018.	RP65
66	Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique Mon projet Québec depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.	RP66
67	État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.	RP67
68	État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.	RP68
69	État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable; b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre; c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.	RP69
70	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2016-2017 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	RP70
71	Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrantes reçues ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	RP71
72	Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.	RP72
73	Ventilation de sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIDI réalisée par l'agence BRAD.	RP73

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE
D'OPPOSITION**

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

1	Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	RP74
2	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.	RP75
3	Sommes dépensées en 2016-2017 par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	RP76
4	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2016-2017, en indiquant pour chacun : a) son mandat; b) la liste des membres; c) le budget dépensé; d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres; e) les résultats atteints.	RP77
5	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2016-2017 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.	RP78
6	Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2016-2017.	RP79
7	Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2016-2017.	RP80
8	Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2016 -2017, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.	RP81
9	Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.	RP82
10	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.	RP83

11	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2016-2017.	RP84
12	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ; d) la liste des concours qui ont pris fin.	RP85
13	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 : a) le nom de toutes les campagnes; b) les coûts de ces campagnes; c) le nom de la (des) firme (s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser; d) le plan médias, soit les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.	RP86
14	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2016-2017 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ; c) le montant qui leur a été accordé. d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	RP87
15	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées. d) le total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	RP88
16	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).	RP89
17	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2016-2017, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer.	RP90
18	Nombre d'employés de la direction des Relations avec la clientèle en 2016-2017, ventilé par corps d'emploi.	RP91
19	Évolution du nombre d'employés total de la direction des Relations avec la clientèle entre 2006-2007 et 2016-2017.	RP92
20	Bilan de la fermeture des 7 bureaux régionaux: coûts, économies, relocalisation d'employés (nombre de mises à pied des employés temporaires, lieu et fonction de réaffectations des employés), transactions immobilières, ventes ou entreposage de fourniture de bureau (coûts), etc.	RP93
21	Nombre d'employés de chacun des Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger EN 2016-2017.	RP94
22	Liste des locaux loués par les différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger incluant le coût de chaque local et l'emplacement	RP95

en 2016-2017.

23	La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2016-2017 pour chacune:	RP96
	a) La ou les villes visitées dans le cadre la mission; b) Les dates; c) Les fonctionnaires 1 personnel politique présents; d) Le coût total, ventilé par la poste de dépense.	
24	Listes de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2016-2017. Ventilation des couts rattachés à ces événements.	RP97
25	Nombre d'employés de la Direction de l'Immigration économique – International en 2016-2017, ventilé par poste de dépenses.	RP98
26	Pour 2016-2017, veuillez fournir les informations suivantes :	RP99
	a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence); b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, la quatrième ou la cinquième. d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	
27	Nombre d'employés de la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation en 2016-2017.	RP100
28	Nombre de dossiers d'immigrants traités en 2016-2017 par des avocats comparativement à consultants en immigration et le taux de succès de chacun des dossiers (obtention du certificat) pour chacun d'eux, selon la catégorie d'immigrant.	RP101
29	Taux de rétention des immigrants admis au Québec, par catégories (données les plus récentes). Ventilation par région.	RP102
30	Taux de rétention pour les immigrants économiques, ventilés selon les sous-catégories suivantes :	RP103
	a) investisseurs b) entrepreneurs c) travailleurs autonome d) travailleurs qualifiés	
31	Pourcentage d'immigrants qui étaient sans emploi au 31 mars 2017. Ventilation selon le nombre d'années passée au Québec: moins de 2 ans, 5-10 ans, 10 ans et plus.	RP104
32	Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2016-2017 :	RP105
	a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine ; b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; c) le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; d) le nombre d'immigrants admis qui déclare connaître le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.	
33	Liste détaillée des subventions et autres sommes versées aux organismes communautaires d'accueil et d'intégration des immigrantes en 2016-2017. Pour chacun préciser :	RP106
	a) Le nom de l'organisme; b) La région administrative; c) Le programme concerné; d) Le montant obtenu.	
34	Liste des actions entreprises au Québec qui offrent des cours de	RP107

	francisation en milieu de travail et qui sont soutenus financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2016-2017.	
35	Liste des actions entreprises en 2016-2017 afin de promouvoir l'intégration des immigrantes en région.	RP108
36	Liste des actions entreprises en 2016-2017 afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrantes en région.	RP109
37	Délais d'attente moyens pour des cours de francisation en 2016-2017: a) Par centre de formation; b) pour tout le Québec.	RP110
38	Nombre d'enseignants en francisation, du ministère ou embauchés par le ministère, en 2016-2017.	RP111
39	Nombre et pourcentage par catégorie d'immigration, des immigrantes qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée, en 2011-2012.	RP112
40	Nombre et pourcentage, par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français 5 ans après leur arrivée au Québec, en 2016-2017.	RP113
41	Nombre et pourcentage, par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée, en 2016-2017.	RP114
42	Taux de décrochage des cours de francisation en 2016-2017: a) par centre de formation ; b) pour tout le Québec.	RP115
43	Détail de l'avancement des travaux entre le MIDI et les établissements d'enseignement postsecondaire des régions pour la promotion et le recrutement des étudiants étrangers en 2016-2017.	RP116
44	Total des investissements au programme "immigrants investisseurs" pour 2016-2017. a) Indiquer également le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement.	RP117
45	Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2016-2017.	RP118
46	Nombre d'immigrant de la catégorie "immigrants investisseurs" admis en 2016-2017. Ventilation par pays d'origine.	RP119
47	Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants investisseurs, en 2016-2017.	RP120
48	Pour 2016-2017, les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.	RP121
49	Ventilation des dépenses et description des projets du Fonds d'initiatives régionales en immigration en 2016-2017. a) Nombre de demandes acceptées et refusées. b) Plan d'action et prévisions pour 2017-2018.	RP122
50	Taux de chômage et d'emploi des immigrants lors des 5 dernières années.	RP123
51	Délais moyens et par région/pays entre la date de dépôt de la demande et la date de l'entrevue de sélection à l'étranger pour les travailleurs qualifiés.	RP124
52	Sommes versées en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2016-2017.	RP125
53	Bilan de l'utilisation des sommes au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2016-2017. Ventilation des dépenses.	RP126
54	Ventilation des transferts des sommes obtenues dans le cadre de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral, à chacun des ministères et organismes du Québec.	RP127
55	La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaires d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2016-2017.	RP128
56	Délai moyen en nombre de jours ouvrables au Québec, en 2016-2017,	RP129

	pour l'accès à un cours de francisation.	
57	Concernant le cours Objectif intégration en 2016-2017: a) Coût total. b) Nombre de participants total. c) Organismes qui ont donné le cours, nombre de séance et nombre de participants pour chacun.	RP130
58	Nombre de nouveaux immigrants qui lors des 5 dernières années ont; a) participé à une rencontre individuelle du programme « Premières démarches d'installation » b) participé à une séance de groupe du programme « Premières démarches d'installation » c) participé à la session « Objectif Intégration » d) participé au « Service d'intégration en ligne »	RP131
59	Bilan de l'année 2016-2017 pour la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018: la radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble; a) Actions déployées; b) Sommes engagées (\$), ventilées par projets/actions/opérations.	RP132
60	Tout rapport, analyse ou note établissant l'opportunité de réformer le programme des immigrants investisseurs et contenant des pistes de solutions visant notamment à accroître leur rétention au Québec.	RP133
61	Nombre de demandeur d'asile qui ont franchi les frontières du Québec en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Ventilation par mois.	RP134
62	Nombre de réfugiés "reconnus sur place" admis au Québec en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Ventilation par mois.	RP135
63	Nombre d'immigrantes admis au Québec en 2016-2017, ventilé: a) Par catégorie d'immigration b) Par pays d'origine c) Selon le sexe d) Par tranche d'âge e) Par niveau de scolarité	RP136
64	Liste et copie de tous les avis juridiques produits par ou pour le ministère en 2016-2017.	RP137
65	Liste de tous les déplacements de la ministre à l'extérieur du Québec. Pour chacun: a) Lieu; b) Dates; c) Objectifs; d) Coût total, ventilé par poste de dépense; e) Agenda détaillé; liste des rencontres: activités, etc.	RP138
66	Liste de tous les déplacements du ou de la sous-ministre à l'extérieur du Québec. Pour chacun: a) Lieu; b) Dates; c) Objectifs; d) Coût total, ventilé par poste de dépense; e) Agenda détaillé; liste des rencontres: activités, etc.	RP139
67	Liste de tous les déplacements des employés du cabinet de la ministre à l'extérieur du Québec. Pour chacun: a) Lieu; b) Dates; c) Objectifs; d) Coût total, ventilé par poste de dépense; e) Agenda détaillé; liste des rencontres: activités, etc.	RP140

Fiche explicative

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2017-2018 du portefeuille « Immigration, Diversité et Inclusion » totalise 305,5 M\$. Ce montant comprend une provision de 165,7 M\$ pour les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services d'accueil, de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le budget attribué au Ministère vise à poursuivre les priorités ministérielles et gouvernementales définies par les orientations du plan stratégique. Ces priorités visent:

- Une immigration qui contribue à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français ainsi qu'au dynamisme des régions;
- Le développement d'une nouvelle stratégie de services favorisant la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la société québécoise;
- Une organisation efficiente capable de se renouveler pour mieux servir la clientèle.

Promouvoir l'immigration, favoriser la diversité et renforcer l'inclusion des personnes immigrantes constituent des priorités gouvernementales.

2. CRÉDITS 2017-2018

PORTEFEUILLE « IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION »

Programme	2017-2018			2016-2017	%
	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
1. Immigration, Diversité et Inclusion	305 522,2	4 045,9	10 590,7	312 067,0	299 700,9 4,1
	305 522,2	4 045,9	10 590,7	312 067,0	299 700,9 4,1
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				312 057,4	299 691,3 4,1

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	2017-2018 (000 \$)	2016-2017 (000 \$)	%
Rémunération	50 047,8	49 347,8	
Fonctionnement	200 300,2	199 844,6	
Transfert	55 174,2	42 674,2	
Total	305 522,2	291 866,6	4,7

Budget d'investissements	2017-2018 (000 \$)	2016-2017 (000 \$)	%
Immobilisations tangibles	300,0	300,0	
Immobilisations en ressources informationnelles	10 204,7	10 000,0	
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0	
TOTAL	10 590,7	10 386,0	2,0

Fiche explicative

PROGRAMME 1 : IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

		2017-2018			2016-2017	%	
Éléments	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits		
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)		
1	Direction et administration	13 175,1	4 045,9	10 590,7	19 719,9	20 283,8	-2,8
2	Services d'immigration, de francisation et de pleine participation	111 510,4	-	-	111 510,4	99 710,4	11,8
3	Orientations, planification et reddition de comptes	15 087,2	-	-	15 087,2	13 957,2	8,1
Sous-total		139 772,7	4 045,9	10 590,7	146 317,5	133 951,4	9,2
4	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5	
Total Programme 1		305 522,2	4 045,9	10 590,7	312 067,0	299 700,9	4,1
Moins :							
Crédits permanents				9,6	9,6		
Crédits à voter				312 057,4	299 691,3	4,1	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2017-2018	2016-2017	%
	1	2	3	4	(000 \$)	(000 \$)	
Rémunération	7 866,7	34 259,8	7 921,3	-	50 047,8	49 347,8	
Fonctionnement	5 060,9	25 173,9	4 315,9	165 749,5	200 300,2	199 844,6	
Transfert	247,5	52 076,7	2 850,0	-	55 174,2	42 674,2	
Total	13 175,1	111 510,4	15 087,2	165 749,5	305 522,2	291 866,6	4,7

Budget d'investissements					2017-2018	2016-2017	%
					(000 \$)	(000 \$)	
Immobilisations tangibles	300,0	-	-	-	300,0	300,0	
Immobilisations en ressources informationnelles	10 204,7		-		10 204,0	10 000,0	
Prêts, placements et avances	86,0	-	-	-	86,0	86,0	
TOTAL	10 590,7		-	-	10 590,7	10 386,0	2,0

Fiche explicative

CRÉDIT AU NET

	2017-2018 (000 \$)	2016-2017 (000 \$)
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion		
Dépenses du programme (excluant amortissement et provision)	135 726,8	123 565,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	<u>4 500,0</u>	<u>4 500,0</u>
Crédit au net	131 226,8	119 065,4

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l’analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants. Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d’un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d’un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2017-2018 (000 \$)	2016-2017 (000 \$)	%
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion			
Programme Accès aux ordres professionnels	2 850,0	1 850,0	
Programme d’aide financière pour l’intégration linguistique des immigrants	28 250,0	17 250,0	
Programme Mobilisation-Diversité	6 595,1	6 595,1	
Programme Réussir l’intégration	15 420,0	15 420,0	
Programme Soutien à la mission	1 311,6	1 311,6	
Autres crédits de transfert	<u>747,5</u>	<u>247,5</u>	
Total du portefeuille	<u>55 174,2</u>	<u>42 674,2</u>	<u>29,3</u>

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2016-2017 (000 \$)	2015-2016 (000 \$)	%
Municipalités	1 195,1	1 195,1	
Organismes à but non lucratif	23 429,1	21 929,1	
Personnes	<u>30 550,0</u>	<u>19 550,0</u>	
Total du portefeuille	<u>55 174,2</u>	<u>42 674,2</u>	<u>29,3</u>

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES

	2017-2018 (000 \$)	2016-2017 (000 \$)	%
Support	<u>55 174,2</u>	<u>42 674,2</u>	
Total du portefeuille	<u>55 174,2</u>	<u>42 674,2</u>	<u>29,3</u>

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1

Immigration, Diversité et Inclusion

Ce programme vise à assurer une sélection de l’immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Ce programme inclut également les montants qui seront transférés aux trois autres ministères qui offrent des services d’intégration et de francisation aux personnes immigrantes. Les éléments 1 à 3 de ce programme constituent l’ensemble des activités assumées par le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion. L’élément 4 représente une provision pour la réalisation d’activités soutenant l’accueil, la francisation et l’intégration des immigrants effectuées par d’autres ministères.

(Ce programme représente 100 % du budget de dépenses du portefeuille « Immigration, Diversité et Inclusion ».)

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODE D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Secrétariat général et coordination ministérielle

- Appuyer stratégiquement le Cabinet, le BSM et assurer une coordination ministérielle auprès des unités administratives dans leurs activités en agissant comme leur interface;
- Contribuer à l'établissement de la vision, du positionnement et du processus décisionnel du Ministère, principalement en matière de relations interministérielles, intergouvernementales et internationales, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, d'éthique et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programme

- Appuyer le sous-ministre dans l'exercice de ses responsabilités en lien avec la haute direction, les gestionnaires et le comité d'audit, lui procurer une assurance sur le degré de maîtrise des opérations au Ministère de façon à apporter une valeur ajoutée à l'organisation;
- Soutenir les autorités et éclairer la prise de décision ministérielle en réalisant des évaluations qui permettent de formuler des recommandations à l'égard de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des programmes et services du Ministère.
- Soutenir la haute direction dans sa prise de décision et les gestionnaires dans l'exercice d'analyse et d'évaluation des risques dans tous les secteurs.

Direction des communications

- Assister et conseiller les autorités ministérielles ainsi que l'ensemble des unités administratives en matière d'affaires publiques, de stratégies de communication interne et externe, de production et de services Web, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication, par la collaboration aux activités de promotion et d'information relevant des secteurs du Ministère, par l'organisation d'événements médiatiques, par la conception et la diffusion de publications et de placements publicitaires, par la coordination des réseaux intranet et Internet et des médias sociaux, par la coordination des commandites et par l'application de la politique linguistique du Ministère.
- Veiller à la cohérence des messages et de l'image ministériels et gouvernementaux en soutenant et en conseillant les unités administratives dans l'atteinte de cet objectif.
- Collaborer avec la Direction des ressources humaines et la soutenir pour la conception et la réalisation de stratégies de gestion du changement et des communications.

Direction des affaires juridiques

- Rédiger des lois et règlements sous la responsabilité du Ministère, ainsi que réviser ou rédiger certains autres actes juridiques tels que les contrats, les ententes, les décrets ou les arrêtés ministériels;
- Conseiller le Ministère, verbalement ou par écrit, sur toute question de droit qui le concerne, que ce soit en droit de l'immigration, en droit administratif ou autres;
- Travailler de concert avec les juristes de la Direction du contentieux de Montréal ou de Québec lorsque ces derniers représentent le Ministère dans les litiges portés devant les tribunaux autres que le Tribunal administratif du Québec;
- Représenter le Ministère devant le Tribunal administratif du Québec.

Direction du programme de la transformation

- Concevoir et réaliser les programmes de transformation et les processus cibles;
- Implanter et déployer les projets et les solutions TI;
- Assurer la gestion des risques dans les projets;

Fiche explicative

- Former les utilisateurs et assurer la gestion du changement.

Direction du portefeuille et du soutien en gestion de projets et des programmes

- Gérer les projets et le portefeuille de projets;
- Mettre en place et faire évoluer la démarche ministérielle et les assises méthodologiques en gestion de projet.

SECTEUR SÉLECTION ET PARTICIPATION

- Informer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise et de sa capacité d'accueil;
- Élaborer, réviser et soutenir la mise en œuvre des politiques et programmes d'immigration qui répondent aux besoins économique, démographique et linguistique du Québec;
- Faciliter et accélérer la sélection, à titre permanent, d'étudiants étrangers diplômés du Québec et de travailleurs temporaires spécialisés en emploi au Québec;
- Assurer la contribution de l'immigration au développement économique du Québec en encourageant et favorisant l'établissement au Québec des gens d'affaires;
- Faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard;
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et autres personnes en situation particulière de détresse.
- Assurer un leadership auprès des instances municipales et territoriales, afin que soient édifiées des collectivités accueillantes pour une pleine participation en français des personnes immigrantes.
- Coordonner la programmation des services de francisation, de participation et d'inclusion.
- Assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux impliqués dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes.
- Mettre en œuvre les politiques, les stratégies d'action et les programmes du Ministère en matière de francisation et de participation et d'inclusion, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.
- Concourir à l'essor des collectivités accueillantes pour une pleine participation en français des personnes immigrantes.
- Soutenir un réseau de partenaires performants chargés d'assurer une prestation de services aux personnes immigrantes par le biais des programmes du Ministère.
- Fournir à la clientèle les services directs de renseignements généraux et d'accueil à l'aéroport.
- Les modes d'intervention du secteur sont :
 - La mise en place d'un système d'assurance qualité et le développement de bases de connaissances permettant le traitement des demandes d'immigration permanentes, de travail temporaire, d'études, d'engagement, de validation d'emplois temporaires et d'offres d'emplois assurées
 - La délivrance des certificats de sélection, d'acceptation et d'évaluations comparatives des études effectuées à l'étranger.
 - Le soutien et l'encadrement d'un réseau de partenaires offrant des cours de français, langue d'intégration et de cohésion sociale, dans l'ensemble du Québec.
 - La gestion de l'accès des personnes immigrantes aux services ministériels de la participation et des partenariats, en ligne ou en présentiel, en fonction de leurs profils.

SECTEUR ORIENTATIONS

- Rassembler toutes les fonctions de planification, de politiques et de programmes.
- Permettre la complémentarité des interventions depuis la sélection jusqu'à la pleine participation.
- Affirmer le leadership ministériel en faveur d'une gouvernance responsable, cohérente et efficace des efforts de tous les ministères, organismes et partenaires à contribuer à

Fiche explicative

l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion Ensemble nous sommes le Québec.

- Assurer la cohérence et la concordance des orientations et activités du Ministère avec les priorités gouvernementales et le cadre de gestion gouvernemental qui affirme la priorité accordée par l'Administration à la qualité des services aux citoyens et qui instaure un cadre de gestion axé sur les résultats et le principe de la transparence.
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes qui visent à favoriser l'édification d'une société inclusive et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles au développement du Québec;
 - Les modes d'intervention du secteur sont :
 - Des programmes d'immigration qui permettent
 - D'informer, de recruter et de sélectionner des candidats à l'immigration permanente et temporaire en fonction des besoins de la société québécoise et de sa capacité d'accueil;
 - De faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille et s'assure du respect des engagements pris à cet égard;
 - De participe à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et autres personnes en situation semblable.
 - Les programmes suivants : le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants, le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, le Programme Mobilisation-Diversité, le Programme Réussir l'intégration, le Programme Soutien à la mission, le Programme Accès aux ordres professionnels.
 - Le développement d'une offre de services de francisation et d'intégration, en ligne et en présentiel, offerts dès l'étranger et au Québec.
 - Les éléments découlant de la Loi sur l'administration publique (plan stratégique, plan annuel de gestion des dépenses, rapport annuel de gestion, déclaration de services à la clientèle).
 - Le développement d'un système de déclaration d'intérêt
 - Une stratégie de prospection et d'attraction de candidats et de rétention de leurs talents
 - Des dispositifs d'évaluation professionnelle et de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes contribuant à répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec

SECTEUR SOUTIEN À L'ORGANISATION

- Proposer des orientations, recommander des stratégies et élaborer des politiques, des cadres et des directives de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère;
- Définir les stratégies, les mesures et les moyens qui seront utilisés pour renforcer la gestion axée sur les résultats, notamment mettre en œuvre les éléments découlant de la Loi sur l'administration publique, plan annuel de gestion des dépenses;
- Concevoir l'architecture d'entreprise ministérielle;
- Soutenir la réalisation de la transformation ministérielle des services, moderniser et exploiter les systèmes d'information et, assurer la récupération des bénéfices;
- Soutenir la planification, la prise de décision et la reddition de comptes avec les données, les études et la recherche fiables, pertinentes et actuelles;
- S'assurer du bon fonctionnement du processus mis en place au Ministère en matière de gestion des plaintes;
- Fournir à l'organisation l'expertise et les conseils en vue de prévenir, détecter et réprimer les infractions à l'application de la LIQ et de ses règlements, et en matière d'authentification des documents et de validation des renseignements reçus;
- Soutenir l'organisation en matière de gestion contractuelle, de gestion immobilière, de gestion des ressources humaines et en développement organisationnel ainsi qu'en technologie de l'information;
- Planifier les dépenses en ressources informationnelles (Planification annuelle en ressources informationnelles, le Plan triennal des projets et activités en ressources informationnelles, le Plan québécois des infrastructures, etc.)

QUESTION - RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} avril 2016 au 29 février 2017

Lieu et date	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM
Hong Kong, du 1 ^{er} au 10 février 2017	Annnonce du rapatriement de la totalité des activités de sélection des gens d'affaires à Montréal et de la fermeture du Bureau d'Immigration du Québec (BIQ) à Hong Kong. Rencontre des employés recrutés localement qui ont été mis à pied afin de leur expliquer la décision de fermeture. Mise en œuvre du plan de gestion de changement qui tient compte de l'accompagnement du personnel par l'organisation dans ce changement (rencontres de groupe et individuelles, évaluation des besoins et support).	Employés recrutés localement.	5 775,00 \$	Owen-John Peate, directeur général
Ottawa, du 13 au 15 décembre 2016	Conférence "A Joint Initiative to Strengthen Resettlement Through Private Sponsorship of Refugees" organisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Mettre en valeur les meilleures pratiques du Québec en matière de parrainage de réfugiés.	Acteurs gouvernementaux, communautaires et gens d'affaires. Participants provenant de partout dans le monde.	696,00 \$	Tihana Majeen et Amélie Vaillancourt-Chartrand, conseillères
Toronto, du 5 au 7 décembre 2016	Assister au colloque du Conference Board of Canada sur l'immigration d'affaires. Le colloque a pour objectif principal d'échanger sur les programmes d'immigration pour les entrepreneurs et les investisseurs. Les tendances, les opportunités et contraintes, ainsi que la vision d'avenir seront les principaux sujets abordés. Il s'agit du premier colloque de ce type organisé au Canada. Plusieurs sujets abordés lors du forum sont liés aux enjeux et pistes de solutions analysées dans le cadre des travaux de révision du Programme des immigrants investisseurs du Québec qui sont actuellement réalisés au Ministère.	Les personnes présentes à l'événement comprenaient notamment: des professeurs effectuant des recherches universitaires, des avocats ou consultants en immigration, des fonctionnaires provinciaux, fédéraux et d'autres pays œuvrant dans le domaine de l'immigration d'affaires.	984,80 \$	Owen-John Peate, directeur

QUESTION - RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} avril 2016 au 29 février 2017

Ottawa, du 30 novembre au 3 décembre 2016	Participer à la Conférence nationale "Voies vers la prospérité" en tant que représentant du Québec. Ce congrès permet d'avoir une compréhension des meilleures pratiques pour soutenir le déploiement de la stratégie et le suivi de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion.	L'Honorable J. McCallum, IRCC; Victoria Esses, directrice; Corinne Prince-St-Amand, DG IRCC; Cloe Nicholls, DG; Jeffrey Reitz, directeur.	715,60 \$	Anne-Marie Fadel, directrice Elke Laur, coordonnatrice
Ottawa, 29 et 30 novembre 2016	Rencontre du Conseil national sur l'établissement qui est une plateforme de consultation des provinces et territoires, ainsi que des organismes communautaires sur les questions d'établissement.	Stephan Reichhold, DG, TCRI; Yann Hairaud, DG, CITIM; Anait Aleksanian, DG, CACI. Également invités, les organismes communautaires partenaires du MIDI et des personnes oeuvrant à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).	539,80 \$	Danièle Boudreau, coordonnatrice du travail de l'équipe "Participation à la vie collective"
Toronto, du 23 au 25 novembre 2016	Participer à un atelier pratique sur l'évaluation des diplômes des personnes réfugiées. Atelier impliquant des évaluateurs de diplômes et des spécialistes de la reconnaissance provenant d'organismes de réglementation.	Acteurs canadiens en évaluation de diplômes sur les enjeux spécifiques à l'évaluation de diplômes de personnes réfugiées. (authenticité de documents)	180,00 \$	Philippe Legendre
Ottawa, le 23 novembre 2016	Participer à la réunion bi-annuelle du Comité d'application dans le cadre de l'Accord Canada-Québec dont le mandat est de coordonner la mise en œuvre de l'Accord et de développer les modalités opérationnelles qui s'y rattachent.	Glen Linder, DG; Maia Welbourne, DG; Matt de Vliegger, directeur; Robert Judge, directeur; Joël Denis, directeur; Chris Durham-Valentino, directrice adjointe; David Lamontagne, analyste principal	372,00 \$	Owen-John Peate, directeur; Marie-Josée Lemay, directrice, p.i.; Fanny Marcoux, directrice; Anne-Marie Fadel, directrice; Annie Bernard, coordonnatrice
Toronto, 3 et 4 novembre 2016	Rencontre avec des représentants des ministères et organismes de l'Ontario pour obtenir des informations sur l'offre de services du Gouv. de l'Ontario en matière d'intégration des personnes immigrantes, de reconnaissance des compétences, d'arrimage avec les ordres professionnels, de racisme systémique et de représentation de la diversité au sein de la fonction publique de l'Ontario.	Représentants du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario, la Direction générale de l'action contre le racisme, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) et un organisme à but non lucratif oeuvrant avec les personnes immigrantes.	2 436,80 \$	Martine Faille, DG Danièle Boudreau, coordonnatrice du travail de l'équipe "Participation à la vie collective"
Winnipeg, 11 et 12 octobre 2016	Participation à la Conférence FPT des ministres de l'immigration.	Les ministres FPT responsables de l'immigration	4 960,00 \$	Kathleen Weil, ministre; Marie-Hélène Paradis, directrice du cabinet; Lucie Latulippe, SMA; Annie Bernard, coordonnatrice
Ottawa, le 17 juin 2016	Réunion annuelle du Comité mixte dans le cadre de l'Accord Canada-Québec dont le mandat est de favoriser	Catrina Tapley, SMA Maia Welbourne, DG	700,00 \$	Lucie Latulippe, SMA Martine Faille, DG

QUESTION - RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} avril 2016 au 29 février 2017

	L'harmonisation des objectifs économiques, démographiques et socioculturels en matière d'immigration et d'intégration.	Joël Denis, DG p.i. Chris Durham-Valentino, directrice adjointe David Lamontagne, analyse principal		Marie-Josée Lemay, directrice Annie Bernard, coordonnatrice
Ottawa, le 1 ^{er} juin 2016	Invitation par IRCC pour faire une présentation sur le rôle du Québec en matière de sélection des réfugiés, dans le cadre d'un programme de formation des agents canadiens d'immigration.	Katherine Muckle, agente de formation, IRCC Ottawa, et plus de 20 agents canadiens de IRCC en formation avant leur affectation à l'étranger.	200,00 \$	Michel Guibert, coordonnateur Tihana Majcen, professionnelle
Ottawa, le 20 mai 2016 Rencontre annulée; frais déjà engagés.	Rencontre avec la ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'œuvre et du Travail, Mme MaryAnn Mihychuk – La réforme fédérale du programme des travailleurs étrangers temporaires, présentation du positionnement du Québec.	La ministre MaryAnn Mihychuk	851,10 \$	Kathleen Weil, ministre au MIDI Marie-Hélène Paradis, directrice du cabinet Lucie Latulippe, SMA
Ottawa, 18 et 19 avril 2016	Rencontre organisée par IRCC sur le bilan de l'opération d'accueil des personnes réfugiées syriennes.	Stephan Reichhold, DG, TCRI et autres représentants d'organismes communautaires partenaires du MIDI	445,00 \$	Amélie Vaillancourt-Chartrand, conseillère

QUESTION - RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} avril 2016 au 29 février 2017

Missions de sélection réalisées hors du Québec ¹				
Total pour Juillet, août, septembre 2016	Planification plurimensuelle – Missions sur les territoires des Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger		339 103,51 \$ \$	Service de Sélection des Gens d'affaires SSGA – CR1530
Hong Kong 4 août au 18 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	16 438,51 \$	Mokni, Sadri
Hong Kong 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 360,05 \$	Ledoux, Gregory
Hong Kong 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Gaba, Didier
Hong Kong 4 août au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	28 742,02 \$	Hamel, Louise
Hong Kong 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	El Haili, Aicha
Hong Kong 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 360,05 \$	Najhi, Abdessamad
Hong Kong 4 août au 17 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Côté, Anthony
Hong Kong 4 août au 2 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	11 147,34 \$	Savard-Lajeunesse, Myriam
Hong Kong 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Fortin, Monique
Kuala Lumpur 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	12 293, 28 \$	Beauchesne, Raymond
Kuala Lumpur 4 août au 16 septembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	12 293, 28 \$	Lamonde, Marie-Claude
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Alcide, Eddy
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 360,05 \$	Leblanc, Daniel C.
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Cardinal Jean, Valérie

¹ Note : le coût réel par mission de sélection n'est pas une information disponible. Le montant indiqué ici est une estimation du plurimensuel. Un coût réel total pour 2016-2017 pourra être transmis seulement après la fermeture officielle de l'année financière.

QUESTION - RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} avril 2016 au 29 février 2017

Hong Kong 1 ^{er} septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	19 944,68 \$	Togola, Tenimba
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Bernard, Luc
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 360,05 \$	Stoianov, Leslie-Stéfanie
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Poulin, Philippe
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	15 546,01 \$	Lachapelle, François
Kuala Lumpur 16 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	12 293,28 \$	Côté, Anthony
Kuala Lumpur 16 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	12 293,28 \$	Najhi, Abdessamad
Hong Kong 15 septembre au 28 octobre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	14 896,56 \$	Couchouron, Magalie
Missions de sélection réalisées hors du Québec ²				
Total pour Octobre, Novembre, Déc 2016	Planification plurimensuelle – Missions sur les territoires des Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger		13 789,35 \$ \$ 280105212	Service de Sélection des Gens d'affaires SSGA – CR1530
Rabat TQ 4 novembre au 17 décembre 2016	Mission de sélection des ressortissants étrangers à destination du Québec.	Candidats à l'immigration	13 789,35 \$	Chauoqi, Réda

² Note : le coût réel par mission de sélection n'est pas une information disponible. Le montant indiqué ici est une estimation du plurimensuel. Un coût réel total pour 2016-2017 pourra être transmis seulement après la fermeture officielle de l'année financière.

QUESTION – RG2

**POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE
DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET
DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2016-2017**

Selon les données disponibles en date du 28 février 2017, une somme de 2 226,33 \$ a été dépensée en frais de voyage en avion pour l'année 2016-2017.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 17).

Q U E S T I O N – R G 3

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 24).

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi contrat	Objet	Coût
Publicité	CSPQ (BRAD)	Gré à gré (Appel d'offres)	Services de publicité et de conception stratégique pour l'intégration du visuel du microsite Un bel avenir se dessine pour vous au Québec	11 000 \$
Publicité	CSPQ (BRAD)	Gré à gré (Appel d'offres)	Services de publicité et de conception stratégique pour les Journées Québec	10 851,50 \$
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Publicité Web du BIQ Mexico pour les travailleurs qualifiés et temporaires	33,23 \$

Q U E S T I O N – R G 4

LISTE DES DÉPENSES POUR L’ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D’ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Salon	Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec, les 25 et 26 mai 2016	Immigrant Québec (location d'espace) Centre des services partagés du Québec (logistique)	13 340,92 \$
Conférence de presse	Conférence de presse pour la mise à jour du plan d'action gouvernemental de lutte contre la radicalisation menant à la violence, le 27 mai 2016	Cloutier, Denis (photographe) Diplomate Audiovisuel (logistique)	1 746,49 \$
Conférence de presse	Conférence de presse pour la mise en œuvre de cinq projets dans le cadre du plan d'action gouvernemental de lutte contre la radicalisation menant à la violence, le 27 juin 2016	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (location de salle) Cloutier, Denis (photographe) Productions Lynda Thalie (animatrice)	1 825,00 \$
Conférence de presse	Conférence de presse pour le lancement de la campagne de promotion de la francisation, le 11 juillet 2016	Cloutier, Denis (photographe) Centre de services partagés du Québec (logistique)	1 336,69 \$
Journées de consultation	Journées de consultation sur l'accueil des personnes réfugiées syriennes, les 15 et 16 août 2016	Cloutier, Denis (photographe)	250,00 \$
Conférence de presse	Lancement de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et remise des prix Maurice-Pollack et Charles-Biddle, le 7 novembre 2016	Diplomate Audiovisuel (logistique) Racine Imagine (photographe)	718,92 \$
Conférence de presse	Premier anniversaire de l'opération d'accueil des réfugiés syriens, le 11 décembre 2016	L. S. M. son & lumières inc. (logistique) Cloutier, Denis (photographe)	4 940,90 \$

		Centre Phi (location de salle) Yared, Lamia (prestation musicale)	
Conférence de presse	Commémoration de l'arrivée du premier avion de réfugiés syriens, le 12 décembre 2016	L. S. M. son & lumières inc. (logistique) Cloutier, Denis (photographe)	917,00 \$
Conférence de presse	Lancement du 2 ^e volet de la campagne de promotion de la francisation, le 18 janvier 2017	L. S. M. son & lumières inc. (logistique) Cloutier, Denis (photographe)	1062,50 \$
Conférence de presse	Rencontre avec les médias de la diversité, le 23 janvier 2017	L. S. M. son & lumières inc. (logistique)	257,50 \$

QUESTION – RG 5

LA LISTE DES DEPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION : • ORGANISEES PAR LE MINISTERE OU L’ORGANISME : SOMMES DEPENSEES EN 2016-2017 ET LES PREVISIONS POUR 2017-2018; BUT RECHERCHE PAR CHAQUE DEPENSE; • ORGANISEES PAR UNE FIRME EXTERNE : SOMMES DEPENSEES EN 2016-2017 ET LES PREVISIONS POUR 2017-2018; NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITE OU DE COMMUNICATIONS; LE MODE D’OCTROI DU CONTRAT; LISTE ET NOM DES FOURNISSEURS OU DES CONSULTANTS; BUT VISE PAR CHAQUE DEPENSE

Les informations au sujet des dépenses en formation pour l'ensemble des ressources des directions des communications seront transmises par le ministère du Conseil exécutif.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

QUESTION – RG6

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :
ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES
MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS

Aucune dépense n'a été effectuée pour de la formation de communication pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés pour l'année financière 2016-2017.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 22, 23).

Q U E S T I O N – R G 7

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2016-2017

Liste des contrats de services
Contrats de 1 000 \$ à 24 999 \$
1^{er} avril 2016 au 28 février 2017

Contrat conclu par le Ministère

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
2963-4490 Québec inc.	Services de sonorisation, de captation vidéo, d'éclairage et de location de matériel lors d'événements publics	1 859 \$	Contrat conclu de gré à gré
9171-5136 Québec inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'espagnol	3 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
9171-5136 Québec inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'espagnol	4 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	11 416 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	7 070 \$	Contrat conclu de gré à gré
Accueil parrainage Outaouais	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 208 \$	Contrat conclu de gré à gré
Accueil-Parrainage Outaouais	Services d'accueil des personnes immigrantes lors des entrevues d'évaluation de connaissance du français	1 900 \$	Contrat conclu de gré à gré
Acti-Com	Formation pour le personnel portant sur l'écriture stratégique	4 100 \$	Contrat conclu de gré à gré
Adoxio Business Solutions	Contrat de soutien et d'entretien du logiciel ADX Studio (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	5 706 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 808 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	3 832 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 022 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 864 \$	Contrat conclu de gré à gré
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	5 742 \$	Contrat conclu de gré à gré
Anglocom inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	4 175 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 268 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 268 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I.]	Formation professionnelle en AIPRP (accès et protection de l'information)	1 070 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I.]	Formation professionnelle en AIPRP (Accès et protection de l'information)	2 020 \$	Contrat conclu de gré à gré
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 283 \$	Contrat conclu de gré à gré
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 283 \$	Contrat conclu de gré à gré
Asystel inc.	Impression de paraposts pour la promotion du Programme de travailleurs qualifiés à l'étranger	1 088 \$	Contrat conclu de gré à gré
Berlitz	Cours de perfectionnement en anglais	2 560 \$	Contrat conclu de gré à gré
Bernard & fils traiteur inc.	Service de traiteur dans le cadre du bilan de l'opération d'accueil des personnes réfugiées syriennes	2 218 \$	Contrat conclu de gré à gré
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 534 \$	Contrat conclu de gré à gré
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	24 635 \$	Contrat conclu de gré à gré
Brodeur, Nicole	Agir à titre de présidente au Comité d'audit interne du Ministère	5 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 082 \$	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 723 \$	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour d'interculture de Laval	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 772 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 066 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	10 920 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	6 996 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	5 376 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 775 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 033 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 394 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 394 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de loisirs de Sainte-Françoise-Romaine inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	4 158 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 885 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information (environ 102) aux nouveaux arrivants « Prévention et sensibilisation - Violence conjugale et familiale » et « Prévention et sensibilisation - Agressions sexuelles »	17 850 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 066 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 540 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Centre multiethnique de Québec	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	12 151 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre multiethnique de Québec inc.	Accompagnement des personnes immigrantes lors des entrevues d'évaluation de connaissance du français	5 200 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Phi inc.	Location de salle dans le cadre de la rencontre avec les réfugiés syriens	3 416 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 452 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	2 395 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 516 \$	Contrat conclu de gré à gré
Clermont, Pierre-Paul	Organiser la journée rencontre en concertation avec les différents acteurs qui ont été impliqués dans l'accueil et l'intégration des réfugiés syriens du Québec	17 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Cloutier, Denis (photographe)	Service de photographe lors des évènements de presse	1 837 \$	Contrat conclu de gré à gré
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	19 860 \$	Contrat conclu de gré à gré
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 144 \$	Contrat conclu de gré à gré
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 200 \$	Contrat conclu de gré à gré
Compro communications inc.	Contrat ouvert pour des modifications de l'arborescence de la réponse vocale interactive	3 320 \$	Contrat conclu de gré à gré
Compugen inc.	Service de soutien et d'entretien des licences Adobe Creative Cloud	6 921 \$	Contrat conclu de gré à gré
Compugen inc.	Demande de solution d'hébergement pour réaliser une preuve de concept en infonuagique, dans le cadre du système de déclaration d'intérêt	2 464 \$	Contrat conclu de gré à gré
Comquat inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 066 \$	Contrat conclu de gré à gré
Concepts Logiques 4DI inc.	Service de soutien et d'entretien de la licence Biblionet	2 640 \$	Contrat conclu de gré à gré
Connections Pur-Tel	Installation ou relocalisation de fils de télécommunication, de câbles informatiques ou de colonnettes	8 000 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Dalcourt, Danielle	Contrat ouvert de révision de documents en français	3 107 \$	Contrat conclu de gré à gré
De Cruz, Natasha	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	2 040 \$	Contrat conclu de gré à gré
Déménagement Performance [PMI]	Service de manutention des bagages entre l'aéroport de Dorval et l'hôtel Quality Inn dans le cadre de l'accueil des réfugiés syriens en transit	1 567 \$	Contrat conclu de gré à gré
Demers, Gilles	Agir à titre de membre externe du Comité d'audit interne du Ministère	5 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Deschamps impression inc.	Impression du formulaire d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	5 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Direct Coaching	Service d'accompagnement (coaching) pour un gestionnaire	4 375 \$	Contrat conclu de gré à gré
Électronique Microtech Canada inc.	Entretien, mise à jour et réparation du système de gestion de l'aire d'attente pour le local situé à l'aéroport (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 315 \$	Contrat conclu de gré à gré
Espace Courbe inc.	Services d'accès à l'outil de gestion Site minutes et services d'entretien techniques	12 000 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Fu, Isabelle	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le mandarin	1 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Fu, Isabelle	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le mandarin	5 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Fujitsu Conseil [Canada] inc.	Entretien de la licence Macroscope Solution et Projet	2 244 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gestion Georges Coulombe inc.	Effectuer divers travaux dans nos bureaux du 285, Notre-Dame ouest et 360, St-Jacques ouest à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	2 979 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gestion Georges Coulombe inc.	Effectuer des travaux d'entretien ménager dans nos bureaux du 285, Notre-Dame ouest et 360, St-Jacques ouest à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Girard, Joanne	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Girard, Joanne	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 837 \$	Contrat conclu de gré à gré
Girard, Joanne	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	1 575 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 953 \$	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	4 032 \$	Contrat conclu de gré à gré
Groupe Quadriscan, Le	Impression du Rapport annuel 2015-2016	2 395 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Guay, Mélissa (002)	Contrat ouvert de révision de documents en français	2 487 \$	Contrat conclu de gré à gré
IBM Canada limitée	Contrat de soutien et d'entretien des licences SPSS (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	5 808 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 837 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	6 837 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 012 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	2 660 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	2 816 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immigrant Québec	Location d'un kiosque lors du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec	1 130 \$	Contrat conclu de gré à gré
Impression Rive-Sud inc.	Impression de dépliants pour le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), 11 000 exemplaires en français et 6 000 exemplaires en anglais	1 919 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Imprimerie Héon & Nadeau Itée	Impression du Guide des services offerts aux demandeurs d'asile, en 2 000 exemplaires	1 786 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Imprimerie sociale [1994] inc.	Impression de dépliants et d'affiches dans le cadre de la campagne Apprendre le français	7 031 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Imprimerie VDL	Impression du cahier de la planification de l'immigration et du recueil de statistiques sur l'immigration en 100 exemplaires	1 695 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Incapsula Inc.	Service de filtrage des accès, de protection et de surveillance des données pour le site Mon Projet Québec	11 483 \$	Contrat conclu de gré à gré
Kayjon Graphiques inc.	Impression de documents promotionnels destinés aux travailleurs qualifiés « Un bel avenir se dessine pour vous au Québec »	6 854 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
KingswaySoft	Contrat d'entretien et de soutien pour les licences SSIS Integration Toolkit (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	7 974 \$	Contrat conclu de gré à gré
Lao, Gao Fang	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le mandarin	2 000 \$	Contrat conclu de gré à gré
Leney, Peter	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais	3 980 \$	Contrat conclu de gré à gré
Litho Chic inc.	Impression en 1900 exemplaires du document «Objectif Intégration : Cahier de participation»	10 250 \$	Contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation
Lord, François	Soutien à la préparation des interventions du Ministère au Rendez-vous national de la main d'œuvre 2016	21 400 \$	Contrat conclu de gré à gré
Lorenzato, Maria Cristina	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers le portugais	1 817 \$	Contrat conclu de gré à gré
M2D Leadership	Utilisation d'examens relatifs à la tenue d'un processus de qualification	1 691 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	6 784 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 452 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 728 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 505 \$	Contrat conclu de gré à gré
Mieux-être des immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	21 898 \$	Contrat conclu de gré à gré
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	3 011 \$	Contrat conclu de gré à gré
PG solutions inc.	Contrat d'entretien et de soutien pour les applications du progiciel SyGED de gestion des documents et de suivi de la correspondance	5 420 \$	Contrat conclu de gré à gré
Place Dupuis Commercial Trust	Contrat ouvert pour la réalisation de divers travaux dans les bureaux occupés par le Ministère au 800, boulevard de Maisonneuve Est à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 558 \$	Contrat conclu de gré à gré
Poirier-Turcotte, Éliane	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 046 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Production J.G. inc.	Impression numérique de divers documents	2 400 \$	Contrat conclu de gré à gré
Productions Anthropographia	Droits d'auteur pour l'utilisation des photos dans le cadre de l'exposition « Je ne viens pas de l'espace »	2 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Provençal, Fanny (002)	Contrat ouvert de révision de documents en français	1 251 \$	Contrat conclu de gré à gré
Quality Inn & Suites ® P.E. Trudeau-Montréal	Service d'hébergement pour les réfugiés syriens parrainés en transit	3 340 \$	Contrat conclu de gré à gré
Regroupement interculturel de Drummond	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	5 236 \$	Contrat conclu de gré à gré
Réseau Internet Québec inc.	Services d'hébergement des sites Internet	17 083 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ronald C. Lister Canada inc.	Service d'entretien et de réparation des équipements de bureau du Ministère	1 835 \$	Contrat conclu de gré à gré
Schulman, Gwendolyn	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers multiples langues	3 214 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 359 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Accompagnement des personnes immigrantes lors des entrevues d'évaluation de connaissance du français	1 300 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	6 427 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 818 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	2 432 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal-Métropolitain	Service d'interprète auprès d'une personne malentendante	6 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	14 520 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 055 \$	Contrat conclu de gré à gré
Services linguistiques Bruno Maillet	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers multiples langues	10 102 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Société de Gestion du réseau informatique des Comm. scolaires	Abonnement annuel à la base de données « Collection de vidéos éducatives »	3 127 \$	Contrat conclu de gré à gré
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 310 \$	Contrat conclu de gré à gré
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 775 \$	Contrat conclu de gré à gré
Technologia Formation	Formation en technologie de l'information en vue de la mise en place du nouveau système MFSD basé sur les concepts ITIL	1 200 \$	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 032 \$	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants.	4 032 \$	Contrat conclu de gré à gré
Traductions Multilingua	Contrat ouvert de traduction et révision de documents du français vers l'anglais ou vers l'italien	2 630 \$	Contrat conclu de gré à gré
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Réaliser divers travaux d'entretien, de réparations et de modifications du système de sécurité (carte clé) installé dans les bureaux du ministère (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 322 \$	Contrat conclu de gré à gré
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Réaliser divers travaux sur le serveur central du système de sécurité (réactivation de la licence d'exploitation, mise à jour du logiciel, accès au soutien technique auprès du système Isecure (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	7 200 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron S.E.N.C.	Service internet pour le forfait télétravailleur	1 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron S.E.N.C.	Service internet et de câblodistribution à l'intérieur des locaux du Ministère	6 500 \$	Contrat conclu de gré à gré
Yared, Lamia	Prestation musicale pour souligner le premier anniversaire de l'accueil des réfugiés syriens	1 200 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contrat conclu par le cabinet

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)	Droit de stationnement pour le véhicule de la ministre à Québec et Montréal	3 000 \$	Contrat conclu de gré à gré

QUESTION – RG 8

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2016-2017 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA *LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS*

Il n'y a pas de contrats octroyés par le Ministère en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre comme il est prévu à l'article 17 de *la Loi sur les contrats des organismes publics*

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

QUESTION – RG 9

LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D’OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME

Description du contrat	Soumissionnaires	Montant des soumissions	Justification du choix du soumissionnaire
Services-conseils en transformation organisationnelle et en architecture de solutions d'affaires Volet A : Conseils stratégiques en transformation organisationnelle et en gouvernance des technologies de l'information	Les Services conseils ABna inc.	246 125 \$	Prix ajusté le plus bas à la suite de l'évaluation de la qualité
	Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc.	Non diffusé	
	Everest, conseils stratégiques inc.	Non diffusé	
	Gestion Deloitte s.e.c.	Non diffusé	
	Groupe Nexio Québec, division de Groupe Nexio inc. et division de Groupe Nexio Sélect inc.	Non diffusé	
	Larochelle Groupe Conseil	Non diffusé	
	Cofomo inc.	Non diffusé	
	Levio Conseils inc.	Non diffusé	
Services-conseils en transformation organisationnelle et en architecture de solutions d'affaires Volet B : Conseils en architecture de solutions d'affaires et technologiques et en exploitation de progiciels de gestion intégrés	Cofomo inc.	310 500 \$	Prix ajusté le plus bas à la suite de l'évaluation de la qualité
	Gestion Deloitte s.e.c.	Non diffusé	
Service d'expédition de courrier à l'extérieur du Québec et provenant de l'extérieur du Québec	Globex Courrier Express Intl. Inc.	8 345,50 \$	Plus bas soumissionnaire conforme selon les prix unitaires soumis au bordereau de prix
	Planète Courrier Inc.	11 164,68 \$	
Services de sonorisation, de captation vidéo, d'éclairage et de location de matériel lors d'événements publics	LSM son et lumière	25 000 \$	Prix ajusté le plus bas à la suite de l'évaluation de la qualité
	FMAV	Non diffusé	
	Le Diplomate	Non diffusé	
	Solotech Inc.	Non diffusé	
Services d'hébergement des sites internet	Réseau Internet Québec inc.	200 192 \$	Prix ajusté le plus bas à la suite de l'évaluation de la qualité
	Nurun Services conseils	Non diffusé	
	Libéo	Non diffusé	

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Q U E S T I O N – R G 1 0

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D’OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2016-2017

Voir la réponse à la question 7 de la demande des renseignements généraux.

QUESTION – RG 11

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2016-2017 LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME, D’UNE SOCIÉTÉ ET/OU D’UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE ET LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CEUX-CI

Les informations relatives aux contrats du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION – RG 12

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L’ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME, D’UNE SOCIÉTÉ OU D’UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE

PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016-2017 du Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (MIDI) est de 15 313 147 \$.

Le budget réservé aux activités en ressources informationnelles (ACT) [1. Architecture d’entreprise, 2. Pilotage, 3. Entretien et exploitation, 4. Améliorations, 5. Support au développement, 6. Infrastructures bureautiques, 7. Gestion des bases de données, 8. Infrastructures technologiques, 9. Sécurité, 10. Télécommunications et téléphonie] et d’encadrement est de 7 834 958 \$.

Le budget réservé aux projets en technologies de l’information (TI) est de 7 478 189 \$. Ce budget est nécessaire pour terminer les projets en ressources informationnelles (RI) en cours de réalisation déjà autorisés par le Conseil du trésor dont notamment, le Levier sélection des travailleurs qualifiés et pour poursuivre la mise en ligne du nouveau système de gestion des demandes d’immigration basé sur la déclaration d’intérêt.

TRANSFORMATION DES SERVICES DU MINISTÈRE

Dans son *Plan stratégique 2012-2016*, le MIDI s’est engagé à devenir une organisation efficiente, reconnue pour son leadership et sa capacité à se renouveler pour mieux servir sa clientèle au Québec et à l’étranger. Pour y arriver, le MIDI s’est engagé à une importante transformation de ses services et ses processus d’affaires, concurrentement à la modernisation de ses systèmes d’information en opération depuis vingt ans et désuets. Cette transformation revoit en profondeur les processus du Ministère pour améliorer la prestation de services à la clientèle en plus d’améliorer la performance et de générer des bénéfices pour l’organisation.

Selon les orientations gouvernementales, le MIDI compte offrir à sa clientèle un maximum de services en ligne qui sont accessibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La prestation électronique de services s’avère résolument le meilleur moyen pour favoriser l’autonomie de la clientèle, fournir des services personnalisés de qualité et réduire les délais de traitement et de réponse aux différentes demandes.

Les informations présentées aux pages suivantes proviennent principalement de la PARI 2016-2017 du Ministère. Les résultats présentés sont pour la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017. Les montants versés à des firmes de consultants externes sont en date du 28 février 2017.

PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI) DE PLUS 100 000 \$ GÉRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2016-2017

DEV108 Levier de sélection des travailleurs qualifiés (LSTQ)
Description sommaire Le LSTQ est le projet majeur de la transformation de la stratégie d'offre de services du MIDI. Il transforme le processus de sélection des travailleurs qualifiés afin d'en améliorer la performance et l'intégrité. La solution retenue s'appuie sur le déploiement d'un service en ligne et l'implantation de phase 2 du système d'information. Les principaux livrables du projet rassemblent la complexité technique de composantes associées : 1. Au déploiement du nouveau système d'information; 2. À la mise en place d'un portail client sécurisé; 3. À l'implantation des services en ligne associés au processus de sélection des travailleurs qualifiés; 4. À l'automatisation des tâches et des validations effectuées actuellement par le personnel.
Pourcentage de réalisation : 100 %
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 6 844 796 \$ (révisé)
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 609 722 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : Cofomo, CGI et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 609 566 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet

Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV519 Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)
Description sommaire Ce projet est inscrit dans la feuille de route de la transformation des services au MIDI. Il est associé à une obligation gouvernementale en lien avec la nouvelle Politique sur l'Immigration, la Diversité et l'Inclusion. Il couvre les travaux d'élaboration et la mise en production d'un système de gestion et de contrôle des flux des demandes d'immigration économique permanente dans le but de sélectionner, dans les délais requis et sans inventaire de demandes, les candidats travailleurs qualifiés répondant aux besoins de la société d'accueil. L'objectif visé est de concevoir et de mettre en œuvre les fonctionnalités d'un SDI pour la ligne d'affaires du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Le système devra être conçu afin d'évoluer pour accueillir, au besoin, les autres lignes d'affaires de l'immigration économique permanente. La solution permettra de recevoir une déclaration d'intérêt (DI), de gérer la banque de DI et d'inviter un candidat à déposer une Demande de certificat de sélection du Québec.
Pourcentage de réalisation : 78 % (volet A - faisabilité)
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 13 375 521 \$ (selon le Dossier de présentation stratégique et dossier d'affaires initial) CT approuvé 2017-02-14 : 1 758 886 \$ (volet A - faisabilité)
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 1 234 248 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 12 141 252 \$
Firmes externes associées au projet : Sirius, Cofomo et CGI
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 994 958 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : sans objet
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV603 Outil de test de charge des logiciels SharePoint et CRM
Description sommaire Ce projet vise l'acquisition d'un outil ou d'un service pour simuler une charge d'utilisation pour évaluer la capacité des nouveaux systèmes du Ministère en se basant sur les travaux du projet DEV108 Levier sélection des travailleurs qualifiés (pilote) comme étant une référence sur les besoins du MIDI. Ce projet vise également la diminution d'outils et/ou d'efforts de mesures et de tests fait « maison » en utilisant une méthode et un processus uniforme.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 709
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 150 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 150 000 \$
Firme externe associée au projet : à déterminer
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: sans objet
Étude d’opportunité - logiciels libres : sans objet
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV605 Transformation des services d'immigration (volet gens d'affaires)
Description sommaire Ce projet vise à redéfinir les services d'immigration et leurs prestations de services du programme immigrants investisseurs et du programme entrepreneurs. Il doit permettre le soutien de ces services dans la nouvelle plateforme du Ministère. La redéfinition s'effectuera en lien avec les modifications au niveau fédéral des programmes d'immigration concernant les gens d'affaires et inclura également une redéfinition du rôle du Ministère et de ses partenaires dans sa prestation de services.
Pourcentage de réalisation : 52 % (faisabilité)
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 4 578 100 \$ (montant estimé en attente d'un dossier d'affaires)
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 244 721 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 4 333 379 \$
Firmes externes associées au projet : Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 200 005 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV615 Accès représentants clients
Description sommaire Ce projet vise à mettre en place un comptoir virtuel de services ciblant les représentants des clients des services d'affaires du Ministère et appliquer les règles de reconnaissance de statut des représentants.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 519
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 400 000 \$

Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : sans objet
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV617 Répartition de charge
Description sommaire Ce projet vise à renforcer la robustesse et l'accessibilité du système d'information IMAGINE. Il vise également une amélioration de la performance et du temps de réponse afin de pouvoir répondre aux critères de qualité que s'est fixés le MIDI. La notion de répartition de charge rassemble un ensemble de techniques permettant de distribuer une charge de travail entre différents ordinateurs d'un groupe. Ces techniques permettent à la fois de répondre à une charge trop importante d'un service en la répartissant sur plusieurs serveurs afin de réduire l'indisponibilité potentielle de ce service que pourrait provoquer la panne logicielle ou matérielle d'un unique serveur.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 709
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 125 000\$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : non applicable
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV700 Acquisition d'équipements pour la redondance des infrastructures de <i>Mon Projet Québec</i>
Description sommaire En lien avec les recommandations des firmes Deloitte et Microsoft, ce projet est une obligation d'assurer la continuité des services et une capacité de supporter le nombre de visiteurs en ligne sur le site <i>Mon projet Québec</i> tout en offrant un support à la charge.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 709
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 650 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : sans objet
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV701 Système d'accès en ligne à la base de données sur l'évaluation comparative des études
Description sommaire Ce projet vise à permettre à un candidat à l'immigration dans son processus de déclaration d'intérêt d'avoir accès à une banque de connaissances de diplômes pour l'aider dans sa démarche.
Pourcentage de réalisation : Projet reporté
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 110 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : sans objet
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV702 Transformation du formulaire Demande de certificat de sélection du Québec en formulaire Déclaration d'intérêt
Description sommaire Ce projet vise à faire l'analyse et l'identification d'une solution technologique pour migrer et convertir les données d'immigration collectées sous la présente loi vers le nouveau système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt supporté par la nouvelle Loi sur l'immigration.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 519
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 500 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : sans objet

Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV703 Refonte de l'architecture du système IMAGINE et stratégies de transformation
Description sommaire À la suite des audits et des recommandations des firmes Deloitte et Microsoft, ce projet vise à revoir les concepts du système de mission IMAGINE et l'approche du MIDI tant au niveau stratégique, financier et logiciels.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 519
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 3 500 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : sans objet
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV708 Moteur de règles d'affaires
Description sommaire Ce projet vise à mettre en œuvre une solution spécialisée de gestion de règles d'affaires en support à plusieurs projets de la transformation du MIDI et plus spécifiquement pour le projet DEV519 Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt.
Pourcentage de réalisation : Projet intégré au DEV 519
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 900 000 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 0 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 900 000 \$
Firmes externes associées au projet : à déterminer
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 0 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV709 Transformation des services en technologies de l'information
Description sommaire Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, ce projet vise à établir la feuille de route des futurs projets en technologies de l'information du Ministère La portée comprend notamment le remplacement des équipements, l'introduction de nouvelles technologies et de services d'hébergement infonuagique autant pour les systèmes de mission que pour les services de soutien à la mission.
Pourcentage de réalisation : 48 % (faisabilité)
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 15 803 442 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 311 039 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 15 492 403 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo, ABna services conseils et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 295 810 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : 1 pénalité de 4 529,70 \$ (Cofomo)

DEV710 Gestion électronique des documents
Description sommaire Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, le Ministère procèdera à d'importants travaux pour réduire substantiellement la masse documentaire et l'utilisation du papier. Ces travaux sont préalables au déménagement du siège social du Ministère et pour maximiser l'utilisation de l'espace au nouveau siège social du Ministère. - Une architecture documentaire, des mécanismes d'encadrement et un cadre de gouvernance en gestion documentaire et de l'information seront élaborés pour supporter la gestion documentaire du volet mission et du volet administratif; - Un assainissement des documents sur supports papier et numérique sera fait; - Une dématérialisation des documents sur support papier sera réalisée avec un prestataire de services. - De nouveaux espaces numériques de production documentaire et de conservation institutionnelle seront mis en place pour permettre le travail collaboratif et garantir l'intégrité des documents institutionnels.
Pourcentage de réalisation : 90% (faisabilité)

Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 2 502 143 \$
Coûts du 1er avril 2016 au 28 février 2017 : 251 244 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 2 250 899 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2016 au 28 février 2017: 213 348 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

QUESTION - RG13

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L’AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L’ANNÉE 2016-2017, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES

Selon les données disponibles en date du 28 février 2017

A) PHOTOCOPIE	
Photocopieurs et papier	11 154 \$
B) MOBILIER DE BUREAU	0 \$
C) AMEUBLEMENT	0 \$
D) DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0 \$
E) DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE	467 \$
F) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT	35 286 \$
N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l’extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels autobus, taxis, locations de véhicules, avion, etc.	
G) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT	21 647 \$
N.B. : les frais d’hébergement comprennent les frais au Québec et à l’extérieur du Québec.	
H) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS	8 993 \$
N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l’extérieur du Québec.	
I) REMBOURSEMENT DES FRAIS D’ALCOOL ET DE FÊTES	0 \$
J) ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT	
a. Au Québec	715 \$
b. À l’extérieur du Québec	0 \$
N.B. Les dépenses comprennent les frais de transport, d’hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.	

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l’Assemblée nationale.

QUESTION - RG14

SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL,
POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE
(BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS)
ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE,
LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2016-2017 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS),
DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE

Téléphones cellulaires			Lignes cellulaires				
Fournis- seurs	Nombre	Acquisi- tions	Contrats	Utilisation		Minutes	Total
				Local	Itinérance		
Rogers	12	0 \$	7 361,15 \$	2 107,21 \$	39,11 \$	121 076	9 507,47 \$

			Nombre d'acquisitions	Coût
Ordinateurs portables et tablettes électroniques			2	2 570,00 \$

			Nombre	Coût
Téléavertisseurs			0	0 \$

Le Ministère a encouru les frais de résiliation de 200,00\$.

Les données sont en date du 28 février 2017.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 25).

QUESTION - RG15a

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER AU MIDI PAR TRANCHES D'ÂGE, SEXE, GROUPES CIBLES ET CATÉGORIE D'EMPLOI - 2016-2017

35 ANS ET PLUS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	1	3	4	25,0	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	15	10	25	60,0	-	-	-	-	1	4,0	5	20,0
Professionnel(le)	117	120	237	49,4	2	0,8	1	0,4	2	0,8	79	33,3
Enseignant(e)	76	38	114	66,7	1	0,9	1	0,9	-	-	20	17,5
Fonctionnaire	197	48	245	80,4	13	5,3	-	-	-	-	129	52,7
Total	406	219	625	65,0	16	2,6	2	0,3	3	0,5	233	37,3

Source : Données SAGIR au 28 février 2017

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

QUESTION - RG15b

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER AU MIDI PAR TRANCHES D'ÂGE, SEXE, GROUPES CIBLES ET CATÉGORIE D'EMPLOI - 2016-2017

MOINS DE 35 ANS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnel(le)	34	10	44	77,3	-	-	1	2,3	-	-	16	36,4
Enseignant(e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaire	9	2	11	81,8	1	9,1	-	-	-	-	4	36,4
Total	43	12	55	78,2	1	1,8	1	1,8	-	-	20	36,4

Source : Données SAGIR au 28 février 2017

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

QUESTION - RG 15 c

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE¹ PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER ET OCCASIONNEL
POUR L’EXERCICE FINANCIER 2016-2017²

MIDI	2016-2017
Cadres	94,0
Professionnels	2 518,0
Enseignants	831,0
PBTA ³	2 685,0
TOTAL	6 128,0

¹ Les jours de maladie correspondent au code d’absence 120 (Maladie)

² Données du SAGIP enregistrées au 17 mars 2017, soit la période de paie numéro 26 de 2016-2017, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.

³ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 d

LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE CONGE DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMEE, PAR CATEGORIE D’EMPLOI

Nombre de personnes selon le nombre de jours dans leur réserve de congé de maladie

Catégorie d’emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d’État et cadres	10	8	7	4
Professionnels	107	114	50	28
Enseignants	547	64	8	8
Fonctionnaire	206	93	24	13
Total	870	279	89	53

Source : Données SAGIR au 28 février 2017.

Q U E S T I O N - R G 1 5 e

NOMBRE TOTAL D’HEURES DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL
REGULIER ET OCCASIONNEL ET REPARTITION DE LA REMUNERATION DE CES HEURES
SUPPLEMENTAIRES POUR L’EXERCICE FINANCIER 2016-2017*

TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL POUR L’EXERCICE
FINANCIER 2016-2017

MIDI	2016-2017
Cadres	0
Professionnels	6 418
Enseignants	0
PBTA ⁽¹⁾	1 736
TOTAL	8 154

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES EN DOLLARS POUR L’EXERCICE
FINANCIER 2016-2017

MIDI	2016-2017
Cadres	0 \$
Professionnels	278 231 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	62 655 \$
TOTAL	340 886 \$

COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSEES EN CONGE POUR L’EXERCICE FINANCIER 2016-2017

MIDI	2016-2017
Cadres	0 \$
Professionnels	99 119 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	17 934 \$
TOTAL	117 053 \$

COÛT TOTAL DES HEURES PAYEES OU A PAYER POUR L’EXERCICE FINANCIER 2016-2017

MIDI	2016-2017
Cadres	0 \$
Professionnels	179 111 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	44 721 \$
TOTAL	223 832 \$

* Données de SAGIR couvrant la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.
⁽¹⁾ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 f

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER
ET OCCASIONNEL POUR L’EXERCICE 2016-2017*

MIDI	2015-2016
Cadres	723,0
Professionnels	5 851,5
Enseignants	3 924,0
PBTA ¹	6 039,0
TOTAL	16 537,5

* ² Données du SAGIP enregistrées au 17 mars 2017, soit la période de paie numéro 26 de 2016-2017, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.

¹ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 g

LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS ET LEUR VALEUR ESTIMEE, PAR CATEGORIE D’EMPLOI

Nombre de personnes selon le nombre de jours dans leur réserve de vacances

Catégorie d’emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d’État et cadres	16	13	0	0
Professionnels	224	74	1	0
Enseignants	627	0	0	0
Fonctionnaire	242	91	3	0
Total	1109	178	4	0

Source : Données SAGIR au 28 février 2017.

Q U E S T I O N - R G 1 5 h

NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG15i

NOMBRE DE PERSONNES ET RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME EN RELEVANT, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D’UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC, OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ OU DE L’ÉDUCATION

En ce qui a trait à l’information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d’emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d’un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l’article 54 de la Loi sur l’accès.

Le paragraphe 1° de l’article 53 ainsi que le premier alinéa de l’article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l’amalgame des renseignements recherchés n’a pas un caractère public conformément à l’article 57 de la Loi sur l’accès.

QUESTION - RG15j

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires). Nombre de personnes en place.

Portrait au 28 février 2017

Région	Centre principal de direction	Personnel d’encadrement ¹	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Total Régions
Montréal (06)	Montréal	29	281	114	140	115	679
Québec (03)	Québec					1	1
Total MIDI		29	281	114	140	116	680

¹ Dans ce tableau, le personnel d’encadrement inclut les administrateurs d’État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Q U E S T I O N - R G 1 5 k

ÉVOLUTION DU NOMBRE D’EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D’UN TRAITEMENT ADDITIONNEL*
EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

MIDI	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Professionnels	59 ¹	58 ²	50 ³	51 ⁴

* Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d’un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieure expert ou émérite.

¹ Source : SAGIR au 31 mars 2014
² Source : SAGIR au 28 février 2015
³ Source : SAGIR au 29 février 2016
⁴ Source : SAGIR au 28 février 2017

QUESTION - RG 151

NOMBRE D’EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D’UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR* À CELUI PRÉVU POUR LA TÂCHE QU’ILS ONT ACCOMPLIE

MIDI	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d’employés	37 ¹	33 ²	31 ³	28 ⁴

* Les employés réguliers bénéficiant d’un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu’ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l’horaire de travail est majoré.

¹ Source : SAGIR au 31 mars 2014
² Source : SAGIR au 28 février 2015
³ Source : SAGIR au 29 février 2016
⁴ Source : SAGIR au 28 février 2017

Q U E S T I O N - R G 1 5 m

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D’EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend l'effectif régulier (postes occupés)¹.

Portrait au 28 février 2017

Région	Centre principal de direction	Personnel ² d’encadrement	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Total Régions
Montréal (06)	Montréal	29	281	114	140	115	679
Québec (03)	Québec					1	1
Total MIDI		29	281	114	140	116	680

¹ Le volume de main-d’œuvre est mesuré en heures rémunérées à compter de l'exercice financier 2016-2017; la notion d'effectif régulier autorisé n'est plus utilisée d'où l'absence de données concernant les postes vacants. Pour 2015-2016, l'effectif régulier (postes occupés) était de 713 au 29 février 2016.

² Dans ce tableau, le personnel d’encadrement inclut les administrateurs d’État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Q U E S T I O N - R G 1 5 n

NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D’EMPLOI POUR CHACUN
DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 1 5 0

NOMBRE D’EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 15p

NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N - R G 1 5 q

POSTES ABOLIS PAR MINISTÈRE : POUR CHAQUE DIRECTION DU MINISTÈRE ET DIRECTION D'ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉS PAR CORPS D'EMPLOI POUR 2016-2017 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

Aucun poste n'a été aboli au net en 2016-2017, et ce, pour l'ensemble du Ministère.

Q U E S T I O N - R G 1 5 r

**EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES
EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L'INSTAURATION DE LA LOI**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION - RG 16

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, ET CE, PAR DIRECTION :

- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2014-2015, 2015-2016, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES;
 - B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;
 - C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2016-2017 ET 2017-2018 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;
 - D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS
-

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du Plan de gestion des ressources humaines : ce plan n'est plus en vigueur.
- c) Veuillez référer à la réponse de la question 16a).
- d) **Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :** En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste des retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats, nous vous informons que ces **renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels** au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION - RG17

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN INDIQUANT POUR CHACUN D’EUX

ILE DE MONTRÉAL ET AÉROPORT

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M2	COÛT TOTAL DE LA LOCATION (\$)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2016-2017 (\$) CONTRACTEUR	DURÉE DU BAIL
NOM DU PROPRIÉTAIRE				
276, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 843,07	791 164	1 500 SQI	2003-10-01 2019-06-30
360, rue McGill, Montréal SQI	10 704,30	2 387 774	0	Propriété SQI
360, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 728,72	857 030	0	2007-12-18 2018-06-30
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal Place Dupuis Commercial Trust	2 139.05	536 137	0	2009-06-01 2019-05-31
975, boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval Aéroports de Montréal	295,60	97 588	0	2016-01-01 2020-12-31
1000, rue St-Antoine Ouest, Montréal Point Zéro	291,83	43 803	0	2014-05-01 2019-04-30
2050, rue de Bleury, Montréal Gestion Château d’Or	1 329,27	286 169	0	2008-10-10 2018-10-31
5252, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal Centre universitaire de santé McGill	147,13	2 871	0	Bail transféré à l'Assemblée nationale en avril 2016.

QUÉBEC

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M2	COÛT TOTAL DE LA LOCATION (\$)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2016-2017 (\$) CONTRACTEUR	DURÉE DU BAIL
NOM DU PROPRIÉTAIRE				
675, boul. René-Lévesque, Québec SQI	767,49	147 324	0	Propriété SQI

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art.4 paragraphe 27)

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Selon les données disponibles en date du 28 février 2017
Le MIDI occupe la totalité des espaces loués et n’offre aucune sous-location, avec ou sans revenus

QUESTION - RG18

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2016-2017, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS

Selon les données disponibles en date du 28 février 2017

Bureau de circonscription de Mme Weil (Députée de Notre-Dame-de-Grâce)

5252, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal (QC) H4A 3S5

0 \$

Cabinet de la ministre (Mme Weil)

360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (QC) H2Y 2E9

0 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION - RG19

LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DURANT L’ANNÉE 2016-2017 EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU
CABINET DE M^{ME} KATHLEEN WEIL

Liste du personnel du cabinet de la ministre durant l’année 2016-2017
Cabinet de M^{me} Kathleen Weil

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
BENNETT, Amanda	Montréal	Attachée politique
BERRY, Marie-Astrid	Notre-Dame-de-Grâce	Attachée politique
DEBEAUVAIS, Maxime	Notre-Dame-de-Grâce	Attaché politique
DUBÉ, Mélissa	Montréal	Employée de soutien
GAUMONT RENAUD, Thérèse	Montréal	Employée de soutien
GUERCHE, Hugo	Montréal	Attaché politique
IDRISSI, Salim	Montréal	Attaché politique
MORENO, Vivian	Montréal	Attachée politique
McMAHON, Dave	Montréal	Attaché politique
NAVARRO ORTEGA, Monica	Montréal	Attachée politique
PARADIS, Marie-Hélène	Montréal	Directrice de cabinet
SANSREGRET, Louise	Notre-Dame-de-Grâce	Attachée politique
STRIL, Stéphane	Montréal	Attaché politique
TELLIER, Gabrielle	Québec	Attachée politique

Il y a eu 14 employés au cabinet au cours de l’exercice 2016-2017, en date du 28 février 2017.

- La masse salariale annuelle du cabinet ministériel approuvée par le Conseil du trésor pour l’exercice financier de 2016-2017 est de 727 764 \$. Ce montant est au prorata de jours de calendrier de deux CT pour la masse salariale, soit le CT 215980 effectif du 1^{er} avril au 21 juin et le CT 216647 effectif du 22 juin au 31 mars.

Description de tâches du personnel du cabinet de la ministre Kathleen Weil

Les attributions respectives des membres du personnel d’un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s’acquittent en outre des autres devoirs et tâches que la ministre peut leur assigner.
- L’attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d’attaché de presse, de recherchiste, d’attaché politique régional ou d’attaché politique de comté.
- L’employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

.

QUESTION – RG 20

LISTE DES SOMMES D’ARGENT VERSÉES EN 2016-2017 À MÊME LE BUDGET
DISCRÉTIONNAIRE DE LA MINISTRE

Subventions versées entre le 1^{er} avril 2016 et le 28 février 2017
Cabinet Weil

Nom du fournisseur	Montant payé
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	5 000,00
Ali et les Princes de la Rue	500,00
Amis de Samuel, Les	200,00
AQEFT international	250,00
Arc en ciel d'Afrique	1 000,00
Ass. des Femmes Actives de Val-Morin	500,00
Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.	250,00
Ass. Haïtienne de Québec	750,00
Association culturelle haïtienne "La Perle Retrouvée"	500,00
Association des amis du G12	500,00
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.	1 000,00
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.	2 000,00
Association des Tunisiens aux Amériques	1 500,00
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)	250,00
Association IGHIL N ZMAN Montréal	500,00
Association pour le développement jeunesse de Loyola	2 000,00
Association Québec-Pérou	1 000,00
Ass. québécoise des organismes de coopération internationale [AQOCI]	750,00
Atelier 850	750,00
Atelier musical Panarmonia	250,00
Ateliers spécialisés Festifilm, Les	300,00
Auberge communautaire du sud-ouest, L'	250,00
Banques alimentaires du Québec, Les	500,00
Blacbiblio.com	1 000,00
C.A.D.O. Centre Artisanal pour la Déficience-Intellectuelle de l'Outaouais	250,00
Campagnol des jardins de Napierville Centre de Jour, Le	1 000,00
Carrefour d'Entraide Drummond inc.	500,00
Carrefour de Ressources en Interculturel	500,00
Carrefour Jeunesse-Emploi Centre-Nord	700,00
Carrefour jeunesse-emploi Notre-Dame-de-Grâce	3 000,00
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	500,00
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	1 500,00
Centre africain de développement et d'entraide inc.	1 000,00
Centre alimentaire Aylmer	500,00
Centre amitié de solidarité intern. région des Appalaches [CASIRA]	500,00
Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal	500,00
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	1 000,00
Centre communautaire des femmes actives	500,00
Centre communautaire Hochelaga	500,00
Centre Cyber-aide	500,00

Centre d'Aide 24/7, Le	500,00
Centre d'aide aux familles latino-américaines	1 000,00
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	500,00
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or inc.	250,00
Centre d'art Tirelou	500,00
Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe inc., Le	500,00
Centre de bénévolat de Ville Mont-Royal	350,00
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	1 000,00
Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco	1 000,00
Centre des Femmes Rivière-des-Prairies	250,00
Centre d'intég. à la vie active pour les pers. vivant un hand phy.	200,00
Centre d'intégration et de culture Lusophone	1 000,00
Centre d'Orientation des Nouveaux Arrivants et immigrants de Mtl	2 000,00
Centre d'Orientation des Nouveaux Arrivants et immigrants de Mtl	250,00
Centre famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies	750,00
Centre justice et foi	2 500,00
Centre Lavallois pour l'intégration et la cohésion sociale (CLICS)	500,00
Centre l'Entre-Toit	300,00
Centre Scalabrini pour Réfugiés et Immigrants	750,00
Centre Scalabrini pour Réfugiés et Immigrants	500,00
Challenger de Gatineau (inactif)	250,00
Chic resto-pop inc., Le	300,00
Clinique Communautaire de Pointe St-Charles	1 000,00
Clinique juridique itinérante	500,00
Club de soccer Rivière-des-Prairies [C.S.R.D.P.]	1 500,00
Club de tennis intérieur Saguenay inc.	500,00
Club Micro Ordinateur de Montréal-Nord	250,00
Club Optimiste Sainte-Foy inc.	500,00
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en Santé	1 000,00
Collectif culturel Mondo	1 000,00
Collectif vers un FSM au Québec	1 000,00
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord	500,00
Comité organisateur du Festival des Harmonies du Québec inc.	300,00
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	1 500,00
Comité vie de quartier de Loretteville	150,00
Commission de ringuette de Pierrefonds	150,00
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CS Marguerite-Bourgeoys)	750,00
Communauté Contact S.E.N.C.	4 000,00
Communauté Sépharade unifiée du Québec	4 000,00
Communauté Togolaise au Canada	500,00
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec [COPHAN]	500,00
Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	500,00
Conseil Canadien pour les Réfugiés	4 000,00
Conseil québécois LGBT	1 000,00
Corbeille-Bordeaux-Cartierville, La	200,00
Corporation de développement communautaire solidarités Villeray	1 000,00
Corporation des fêtes 2017 de Boucherville	250,00
Corporation du Noël des enfants 2002	250,00
Corporation La Maison des Trois Colombes 2014	500,00
Coupe internationale les enfants jouent pour les enfants, La	2 000,00

Ctre d'orientation paralégale et soc. pour immigr. [C.O.P.S.I.] inc.	1 000,00
Culture pour Tous	1 000,00
DeGama, Coopérative de solidarité	500,00
École Alfred-Pellan (CS Laval)	1 000,00
Écrit Tôt de Saint-Hubert, L'	750,00
Éditions du Quartz - Coopérative de solidarité, Les	1 000,00
Entente pour la solidarité, l'entre-aide et l'amitié - Rive-Sud	750,00
Équipe RDP	3 500,00
Équipe RDP	350,00
Espace Projet	1 000,00
Espace-vie TSA	500,00
Fablier, une Histoire de Familles, Le	250,00
Fabrique de la paroisse de Saint-Louis-et-Saint-Yves, La	500,00
Fabrique de la paroisse de St-Germain, La	1 000,00
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	1 000,00
Fédération des Québécois d'origine chinoise	750,00
Féd. familles amis person. atteinte maladie ment. [F.F.A.P.A.M.M.]	250,00
Femmes d'exceptions inc.	5 000,00
Festiblues international de Montréal	750,00
Festival de films cinémania	500,00
Festival de la galette de sarrasin inc.	500,00
Festival de la truite mouchetée de St-Alexis des Monts inc.	500,00
Festival de Musique de Chambre de Montréal, Le	1 000,00
Festival des cultures du monde	250,00
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	5 000,00
Festival Quartiers Danses	750,00
Fête des vendanges Magog-Orford	300,00
Fond-Action Santé Communautaire Bénise Normil [FASCBN]	750,00
Fondation de la Commission scolaire de Montréal	500,00
Fondation de la famille Brian Bronfman	3 500,00
Fondation de l'Association jamaïcaine de Montréal, La	500,00
Fondation de la Visite	4 000,00
Fondation de l'Hôpital Chinois de Montréal [1972]	3 000,00
Fondation des Loups de Laval	500,00
Fondation du Collège Vanier, La	500,00
Fondation Evens Guercy	300,00
Fondation Fabienne Colas	1 000,00
Fondation Indo canadien seniors du Québec	250,00
Fondation Jasmin Roy	1 000,00
Fondation Jonction pour Elle	500,00
Fondation le Phare inc.	750,00
Fondation Marie-Ève Saulnier	250,00
Fondation Mélio	300,00
Fondation musique de l'école secondaire Saint-Luc	2 000,00
Fondation pour l'Alphabétisation	250,00
Fondation Rock Guertin inc.	500,00
Fondation Sourdine	500,00
Fondation soutenir les victimes, La	200,00
Fondation Y des femmes	250,00
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	500,00
Foyer de Jeunes Travailleurs et Travailleuses de Montréal	1 000,00

FrancoKaraïbes	500,00
Gai Écoute inc.	1 000,00
Go le grand défi inc.	500,00
Grande Table, La	1 000,00
Grands-frères et grandes-soeurs de l'Outaouais inc., Les	500,00
Helem Montréal	700,00
Himalaya séniors du Québec	500,00
Intégration jeunesse du Québec inc.	1 500,00
Jeunesse au soleil	1 000,00
Leucan inc.	1 000,00
Ligue des Noirs du Québec	3 500,00
Mains utiles	500,00
Maison de jeunes RAdoActif	500,00
Maison de la Famille Mosaik	2 000,00
Maison de l'amitié de Montréal	750,00
Maison de la Syrie, La	1 000,00
Maison de Mélanie, La	200,00
Maison de production artistique et culturelle africaine	1 500,00
Maison des familles de la Baie	500,00
Maison des familles de la Matapédia	350,00
Maison des Jeunes Châtelois inc.	1 000,00
Maison Oxygène Estrie (002)	250,00
Maison Pauline Bonin	200,00
Maison pour Femmes Immigrantes	250,00
Maison secours aux femmes de Montréal inc.	500,00
Matsuri Japon	500,00
Médecins du Monde	500,00
Mères avec Pouvoir [Map] Montréal	250,00
Milieu éducatif la Source	750,00
Moisson Beauce inc.	500,00
Moisson Montréal inc.	750,00
Montons pour la cause	1 000,00
Motivaction Jeunesse	2 000,00
Noël du Pauvre Coeur du Québec inc., Le	500,00
Nouveaux Sentiers : Fondation pour l'avenir des Premières Nations	750,00
Oasis des enfants de Rosemont, L'	250,00
Oeuvres Humanitaires du Salut [O.H.S.]	500,00
Office municipal d'habitation de Québec	350,00
Omep-Canada (Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire)	750,00
Opération Enfant Soleil	1 000,00
Org. de Comm. pour l'ouverture et le rapp. interculturel C.O.R.	2 000,00
Osentreprendre	3 000,00
Ouverture avec les arts	250,00
Partage-action de l'Ouest-de-l'Île	1 000,00
Phare des Affranchies, Le	500,00
Place aux jeunes en région	1 000,00
Place commune, coopérative de solidarité, La	750,00
Productions Anthropographia	1 200,00
Projet communautaire de Pierrefonds	1 000,00
Racine croisée solidarité Sawa	2 000,00
Radio Centre-Ville Saint-Louis	150,00

Refuge des Jeunes de Montréal	750,00
Régates de Valleyfield inc., Les	250,00
Regroupement des cuisines collectives du Québec	1 000,00
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	5 000,00
Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal	500,00
Regroupement des marocains au Canada	1 000,00
Regroupement: "Entre Mamans" inc.	500,00
Regroupement général des sénégalais du Canada [RGSC]	500,00
Regroupement Interculturel Saint-Léonard	700,00
Regroupement pour la Trisomie 21, Le	250,00
Relais Côte-des-Neiges	500,00
Rendez-vous avec les entrep. multiculturels de l'Outaouais [RAEM]	1 000,00
REPAF - Réseau des entrepreneurs et professionnels africains	3 000,00
Réseau de communication pour la prévention des actes criminels (RÉCOPAC)	2 500,00
Réseau de l'Action Bénévole du Québec	750,00
Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec	1 000,00
Résidence le Monarque	250,00
Ressource espace familles	500,00
Resto Plateau	750,00
Retrouvailles des Vaniérois [100 ans d'histoire] inc.	700,00
Ruche Vanier inc., La	400,00
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	3 000,00
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	750,00
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	5 000,00
Service de Formation en Alphabétisation de Charlevoix [LA FAC]	500,00
Service de Nutrition et d'Action Communautaire [SNAC]	500,00
Services communautaires et des services d'aide à la famille	1 000,00
Sexplique	250,00
Soc. des mélo. d'Abitibi-Témis. / Orch. Symp. Rég. d'Abitibi-Témis.	2 000,00
Société canadienne de la Croix-Rouge, La	500,00
Société canadienne de la Croix-Rouge, La	500,00
Société canadienne de la sclérose en plaque [Outaouais]	300,00
Société canadienne du cancer	250,00
Société montréalaise des jeux des Highlands	500,00
Solidarité Canada-Bangladesh	500,00
Spectacles aériens Val-D'Or inc.	250,00
Station familles	500,00
Théâtre Lyrichoregra 20	2 000,00
Tohu (Cité des arts du cirque)	1 500,00
Université Concordia	750,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	3 500,00
Vues d'Afrique	2 500,00
	Total : 224 100,00

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26).

QUESTION - RG 21

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N’OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE

Le Ministère n’a pas de personnel hors structure et qui n’occupe aucun poste dans le Ministère.

Q U E S T I O N - R G 2 2

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D’EMPLOI
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION - RG23

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2016-2017, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUELÉ

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 2 4

NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Aucun poste n'a été aboli en 2016-2017, et ce, pour l'ensemble du Ministère.

Q U E S T I O N – R G 2 5

LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX

Veillez vous référer à la réponse de la question 15j.

Q U E S T I O N – R G 2 6

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D’AUTRES
ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

Il n'y a pas de personnel rémunéré par le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion et affecté à d’autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres au 28 février 2017.

Q U E S T I O N – R G 2 7

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2016-2017

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Sodexo	Abonnement aux journaux suivants à Québec : Journal de Québec, le Devoir et le Soleil	348,22 \$
Le Devoir	Abonnement annuel à Montréal	519,94 \$
Journal de Montréal	Abonnement annuel à Montréal	364,00 \$
The Gazette	Abonnement annuel à Montréal	732,00 \$
CEDRom-SNI	Abonnement annuel au service Eureka.ca	26999,68 \$
Club de presse Blitz	Abonnement annuel au répertoire des médias	615,00 \$
The Globe And Mail	Abonnement annuel	254,05
ECCTIS Ltd	UK NARIC (inclus une base de données)	850£ (1557,68 \$)
Association internationale des universités	Portail WHED (base de données gratuite dont les options de recherches avancées sont accessibles à l’achat de l’édition courante de l’ <i>International Handbook of Universities</i>)	Gratuit
American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO)	EDGE (base de données)	60 \$ USD
South China Morning Post	Revue, abonnement annuel	430 \$
Center for International Higher Education (Boston College)	International Higher Education (Revue électronique par courriel 4 fois/année, version imprimée arrive environ 1 mois plus tard)	Gratuit
University World News	University World News (publication électronique par courriel 1 fois/semaine)	Gratuit
Association des universités et collèges du Canada (AUCC)	Affaires universitaires (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
The Chronicle of Higher Education	The Chronicle of Higher Education (publication électronique par courriel. <i>Academe Today</i> 1 fois/jour, <i>Weekly Briefing</i> 1 fois/semaine)	Gratuit
Educational Credential Evaluators (ECE)	The Connection for International Credential Evaluation Professionals (Publication électronique par courriel publiée plusieurs fois par mois)	Gratuit
Association internationale des universités (AIU)	E-Bulletin (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
Netherlands Organisation for International Cooperation in Higher Education (NUFFIC)	Nuffic News (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
The PIE	The PIE Weekly (publication électronique par courriel 1 fois/semaine)	Gratuit
UK NARIC	NARIC News (publication électronique par courriel 1 fois/mois)	Gratuit

UNESCO International Bureau of Education (IBE)	IBE Online Alert (publication électronique par courriel 2 fois/mois)	Gratuit
Institut français de l'Éducation – École normale supérieure de Lyon	Bulletin Veille et Analyses (publication électronique par courriel 2 fois/mois environ)	Gratuit
World Education Services (WES)	World Education News & Reviews (WENR) (publication électronique par courriel 1 fois/mois)	Gratuit
Inside Higher Ed	Inside Higher Ed (publication électronique par courriel 1fois/jour)	Gratuit
Academica Group	Academia top ten in higher ed (publication électronique par courriel 1fois/jour)	Gratuit
Association France- Québec	Magazine France-Québec (trimestriel)	Gratuit
Réseau des Alliances françaises	Infolettres (plusieurs fréquences)	Gratuit
Société canadienne de l'évaluation de programmes	Revue canadienne de l'évaluation de programmes et Bulletin de la Société canadienne d'évaluation de programmes offerts aux membres de la Société (publication papier et électronique plusieurs fois l'an)	Gratuit
Institut of internal auditors	Publication imprimée et électronique offerte aux membres de l'Institut (publication plusieurs fois l'an)	Gratuit
Institut de vérification interne – section Montréal	Publication imprimée (publication plusieurs fois l'an)	Gratuit
Thomson Reuters Canada Limitée	Bulletin immigration et citoyenneté canadienne infolettre	334,32 \$

QUESTION – RG28

LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE **POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017**

Selon les données disponibles en date du 28 février 2017, aucune somme n’a été déboursée pour l’achat de billets de saison, la réservation de loges et aucun frais n'a été payé pour devenir membre d’un club privé ou autre pour l’année financière 2016-2017.

QUESTION – RG 29

SITES INTERNET DU MINISTÈRE

Site ministériel**(www.midi.gouv.qc.ca/fr/index.html)**

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 14 123 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 66 549,48 \$ pour les trois sites du Ministère (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel)
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Espace courbe : 8 000,00 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien technique par Espace Courbe (programmation) : 146,40 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- La version actuelle du site ministériel a été mise en ligne en juin 2006.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessibles les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux.
- En 2016, l'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour relever le niveau de fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF des sites du Ministère. L'environnement d'hébergement a été rehaussé pour faire face au trafic accru lors de l'ouverture des Demandes de certificats de sélection du Québec du Programme régulier des travailleurs qualifiés dans Mon Projet Québec. Le balancement de charge sur plusieurs serveurs est maintenant possible.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Site Immigration-Québec**(<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html>)**

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 67 000 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- La version actuelle du site Immigration-Québec a été mise en ligne en mai 2006. Selon une approche « client », un parcours type est présenté pour chaque clientèle spécifique. Offert en français, en anglais et en espagnol, le site se veut un outil servant à accompagner les personnes immigrantes dans toutes les démarches liées à un projet d'immigration. Pour faciliter la recherche d'information, l'accent est mis sur les clientèles et sur des thèmes d'intérêt dès le premier niveau (fonction de « filtre »). Le site donne accès à une évaluation préliminaire d'immigration en ligne pour les personnes qui veulent immigrer, à l'outil d'accompagnement Apprendre le Québec et à une banque d'exercices de français en ligne. Il comporte aussi des sous-sites en plusieurs langues pour la promotion faite à l'étranger. Techniquement, le site est de manipulation rapide et permet de la souplesse dans les mises à jour.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessibles les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux. Un balancement de charge a été mis en place pour assurer la stabilité et la sécurité du site Immigration-Québec. Par ailleurs, des travaux d'amélioration au niveau de la navigation et du contenu ont été apportés dans le site.
- En 2016, l'environnement d'hébergement a été rehaussé et modernisé. Aussi, afin de rationaliser le nombre de serveurs nécessaires pour l'hébergement des sites et applications du Ministère, le code de l'outil d'inscription aux séances d'information sur l'immigration disponible dans le site Immigration a été totalement réécrit. L'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour assurer une meilleure fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Site Québec interculturel
(www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/index.html)

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 17 444 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- L'entretien et la mise à jour sont effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- Le site Québec interculturel a été créé en juin 2006 (17 444 \$) en reprenant le contenu d'une ancienne section du site ministériel et en ajoutant de nouvelles sections à l'intérieur d'une navigation enrichie pour répondre à une clientèle diversifiée.
- Dans le site Québec interculturel, le grand public intéressé par les questions de rapprochement interculturel, de lutte contre le racisme et de diversité ethnoculturelle peut obtenir de l'information à jour sur ces questions et sur les événements marquants du monde interculturel, des prix et distinctions accordés ainsi que des différents concours.
- De leur côté, les organismes, les institutions et les employeurs trouvent dans ce site de l'information sur les programmes et services en matière de rapprochement interculturel et de gestion de la diversité.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessible les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux.
- En 2016, l'environnement d'hébergement a été rehaussé et modernisé. L'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour assurer une meilleure fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite promotionnel « Vous avez une place au Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- BCP Limité

Coûts de construction du site :

- 400 779 \$ en 2009-2010

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- En 2016, le nom ainsi que le visuel du microsite ont été ajustés pour refléter la mise à jour des éléments graphiques et du slogan (Un bel avenir se dessine pour vous au Québec) pour la promotion de l'immigration à l'étranger au coût de 11 000 \$.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite promotionnel « Ma place au Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- CGCOM

Coûts de construction du site :

- 319 907 \$ en 2010-2011

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Fermeture du microsite le 7 octobre 2016. Les capsules vidéo ont été transférées dans la chaîne Youtube du MIDI.

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite promotionnel « Ici, on gagne à parler français »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- CGCOM

Coûts de construction du site :

- Coûts assumés par l'Office de la langue française et le Secrétariat à la Politique linguistique en 2010-2011

Coût d'hébergement d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Fermeture du microsite le 7 octobre 2016. Les capsules vidéo ont été transférées dans la chaîne Youtube du MIDI.

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite « Journées Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Mbiance inc.

Coûts de construction du site, incluant le volet transactionnel :

- 42 500 \$ en 2012-2013

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 561,05 \$/mois
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- En 2013, une mise à jour du visuel du volet promotionnel a été réalisée à l'interne.
- Une nouvelle mise à jour du visuel a été effectuée à l'interne en 2016.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

QUESTION – RG 30

NOMINATIONS POUR 2016-2017, DE MANDATAIRES, D’ÉMISSAIRES,
DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D’EXPERTS, D’ENQUÊTEURS ET
SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE

Voir la réponse de la question 7 de la demande des renseignements généraux.

Q U E S T I O N – R G 3 1

POUR 2016-2017, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS

Liste des visites dans les régions du Québec du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017 inclusivement.

RÉGION	Coûts
Bas Saint-Laurent (Rivière-du-Loup et Rimouski)	1 404\$
Outaouais (Gatineau)	415 \$
Centre-du-Québec (Drummondville) et la Mauricie (Trois-Rivières)	327 \$
Estrie (Lac Mégantic)	246 \$
Estrie (Sherbrooke)	496 \$
Laval	31 \$

QUESTION – RG32

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D’ACCÈS À
L’INFORMATION EN 2015-2016 ET 2016-2017

L’information concernant les demandes d’accès à l’information sera présentée au **Rapport annuel de gestion 2016-2017** des ministères et organismes.

QUESTION – RG33

LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS
CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES
POUR 2016-2017

Voir les réponses aux questions 1 et 2 de la demande des renseignements généraux.

Q U E S T I O N – R G 3 4

LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS
LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES
COÛTS DE FORMATION

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 5

LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2016-2017 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 6

**LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS
POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE,
POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017 ET LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 7

L’INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU’ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L’ANNÉE 2017-2018

L’information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au **rapport annuel de gestion 2016-2017** des ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 8

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME,
UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2016-2017
ET LES PRÉVISIONS 2017-2018**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 39

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2016-2017 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018 ET 2018-2019 EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ENTENTES OU AUTRES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1^{er} novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009, la totalité de l'enveloppe de crédits alloués par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes a été versée au budget du MIDI. Des ententes de services conclues entre le MIDI et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

En 2016-2017, sur la base de l'estimation des dépenses probables¹ en date de mars 2017, le gouvernement du Québec aura consacré quelques 414,8 M\$, soit 43,4 M\$ de plus qu'en 2015-2016, aux fonctions d'accueil, d'intégration et de francisation des personnes immigrantes qu'il reçoit sur son territoire. Pour ce même exercice financier, le gouvernement fédéral versera la compensation financière en vertu de l'*Accord Canada-Québec* au montant de 378,2 M\$ de dollars, en hausse de 33,1 M\$ comparativement au montant de 345,1 M\$ octroyé par le fédéral en 2015-2016.

Lors du Discours sur le budget 2017-2018 du 28 mars 2017, le MIDI a reçu des crédits supplémentaires de 14,5 M\$ lui permettant notamment de bonifier l'allocation hebdomadaire des étudiants qui suivent des cours de français et de l'uniformiser avec les étudiants qui suivent des cours de français dans les commissions scolaires et en milieu de travail.

Par ailleurs, les budgets servant à financer les mesures de la Stratégie d'action de la Politique en matière d'immigration, de participation et d'inclusion - *Ensemble nous sommes le Québec* (5,25 M\$), du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 - *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble* (1,1 M\$), et pour renforcer les efforts de francisation (4 M\$) des nouveaux arrivants permettent, notamment, de réaliser les actions suivantes :

- o Réaliser, élargir et faire la promotion de l'offre de service de francisation;
- o Résoudre les difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin que leur contribution à l'essor économique soit rapide et réussie;
- o Déployer une offre de services concertée, équitable et adaptée aux profils et aux besoins des personnes immigrantes afin d'accélérer et de faciliter leur parcours;

¹ Incluent les coûts estimés en 2016-2017 des autres ministères ou organismes impliqués dans l'accueil et l'intégration des réfugiés syriens (48,7 M\$). Outre les quatre ministères habituels, participent également à l'intégration des réfugiés syriens, le ministère de la Famille, la Régie de l'assurance maladie du Québec et Retraite Québec.

Q U E S T I O N – R G 3 9

- o Enrichir la francisation à visée professionnelle afin que les personnes immigrantes puissent acquérir les compétences en français qui permettent d'occuper un emploi correspondant à leur qualification;
- o Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec les municipalités et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives;
- o Déployer une stratégie de sensibilisation favorisant la cohésion sociale, l'inclusion et le mieux vivre-ensemble et luttant contre les préjugés.

QUESTION – RG 40

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT
ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.),
FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE
D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :
LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS

MIDI Primes au rendement (ou bonis)	Versé en 2016-2017 pour 2015-2016
Cadres	0 \$
Professionnels	148 504 \$
Fonctionnaires	3 505 \$
Autres	0 \$

QUESTION – RG 41

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT

Aucune prime de départ n’a été versée au personnel du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Q U E S T I O N – R G 4 2

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D’EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 3

POUR 2016-2017, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU’AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

a) FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;

b) FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L’ORGANISME

Il n’y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Q U E S T I O N – R G 4 4

POUR 2016-2017, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION
PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À
LA SUITE DU CHANGEMENT DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS?

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 5

LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL
EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES
PERSONNES

**Comité-conseil pour préparer une consultation sur le racisme et la discrimination
systémique**

Mandat:

Les membres du comité-conseil ont comme fonction de conseiller le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) sur :

- La forme que la consultation devra prendre;
- Les objectifs concrets et les modalités de la consultation;
- Les thèmes (ou champs ou domaines de discrimination) qui devront être abordés prioritairement;
- Les façons de traiter les thèmes moins prioritaires ou moins documentés;
- La terminologie et la façon de nommer les choses (le terme racisme systémique en particulier);
- La séquence de la consultation (s'il s'agit d'une consultation comportant plus d'un événement);
- Les données probantes sur lesquelles s'appuiera la consultation;
- Les défis inhérents à la consultation et les façons d'atteindre les objectifs de la consultation malgré ceux-ci;
- Les personnes et groupes qui seraient appelés à participer à la consultation;
- Les démarches préalables à mener, s'il y a lieu;
- Les suites à donner à la consultation.

Liste des membres :

<u>ALCINDOR, Maryse</u> (Présidente)	Administratrice d'État à la retraite
<u>AZDOUZ, Rachida</u>	Conseillère principale en développement stratégique à l'Université de Montréal
<u>BÉJI, Kamel</u>	Professeur titulaire en Relations industrielles à l'Université Laval
<u>BOUAZZI, Haroun</u>	Représentant de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>CHICHA, Marie-Thérèse</u>	Professeure titulaire à l'École de relations industrielles et titulaire de la Chaire en relations ethniques, Université de Montréal
<u>BRUTUS, Stéphane</u>	Professeur à la John Molson School of Business de l'Université Concordia
<u>EID, Paul</u>	Professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal

<u>EL-HAGE, Habib</u>	Intervenant au volet interculturel du service de la vie étudiante du Collège de Rosemont
<u>KANAPÉ-FONTAINE, Natasha</u>	Représentante de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>LASHLEY, Myrna</u>	Professeure assistante au département de psychiatrie – Division de la psychiatrie sociale et transculturelle à l'Université McGill
<u>NICOLAS, Émilie</u>	Représentante de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>PROSPER, Will</u>	Représentant de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>PIERRE, Myrlande</u>	Chercheure associée au Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), Faculté des sciences humaines, UQAM
<u>TURENNE, Michèle</u>	Conseillère juridique à la Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

À l'exception de la présidente du comité-conseil, qui agira également à titre d'experte-conseil auprès du Ministère, tous les membres du comité-conseil agissent à titre gracieux. Un contrat a été signé avec Madame Maryse Alcindor pour un montant d'honoraires maximal de 25 000 \$. Ce mandat prend fin au plus tard le 31 mars 2018. Une somme de 4 350 \$ (avant taxes) a été facturée au Ministère pour les travaux réalisés en 2016-2017.

Comité de ministres sur l'intégration des personnes immigrantes

Mandat: améliorer la coordination, la continuité et l'efficacité de l'offre de services destinée aux personnes immigrantes pour lever les obstacles à leur intégration, notamment sur le marché du travail, en phase avec la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

Liste des membres :

<u>WEIL, Kathleen (Présidente)</u>	Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
<u>ANGLADE, Dominique</u>	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique
<u>BARETTE, Gaétan</u>	Ministre de la Santé et des Services sociaux
<u>BLAIS, François</u>	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
<u>COITEUX, Martin</u>	Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique
<u>DAVID, Hélène</u>	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
<u>FORTIN, Luc</u>	Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
<u>LEITAO, Carlos, J.</u>	Ministre des finances
<u>MOREAU, Pierre</u>	Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
<u>PROULX, Sébastien</u>	Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
<u>ST-PIERRE, Christine</u>	Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

THÉRIAULT, Lise

Vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et ministre responsable de la Condition féminine

VALLÉE, Stéphanie

Ministre de la Justice

VIEN, Dominique

Ministre responsable du Travail

Aucun honoraire n'est versé dans le cadre de ces travaux.

Q U E S T I O N – R G 4 6

POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Q U E S T I O N – R G 4 7

COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES
PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L ’ANNÉE FINANCIÈRE 2016-2017
ET QUI N’ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2017-2018

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 8

LISTE DES SITUATIONS EN 2016-2017 OÙ S’EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D’ARRÊT,
TEL QU’IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2016-2017

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 49

INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 0

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU ETC AU PLAN NORD POUR 2016-2017 ET PRÉVISION POUR 2017-2018

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2016-2017 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 1

VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À L’ÉLABORATION ET À LA MISE EN
ŒUVRE DU PLAN NORD EN 2016-2017 ET PRÉVISION POUR 2017-2018

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2016-2017 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 2

NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2016-2017 ET PRÉVISION POUR 2017-2018

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 3

VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR
2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 4

L I S T E D E S A I D E S F I N A N C I È R E S A C C O R D É E S E N V E R T U D E P R O G R A M M E S F I N A N C É S P A R L E
F O N D S V E R T

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

Q U E S T I O N – R G 5 5

**LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 6

LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE
FONDS DU PLAN NORD

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2016-2017 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 7

**POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR
TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

QUESTION – RG 58

PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT GLOBAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2016-2017 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS SANS ÊTRE AUTORISÉS DIRECTEMENT PAR LES SOUS-MINISTRES OU LES DIRIGEANTS D'ORGANISMES PUBLIQUES, MAIS PLUTÔT À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA *LOI SUR LES CONTRATS PUBLICS*

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca>.

QUESTION – RG 59

CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) ET CE, POUR 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018

PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016-2017 du MIDI est de 15 313 147 \$.

Le budget réservé aux activités en ressources informationnelles (RI) (ACT) [1. Architecture d'entreprise, 2. Pilotage, 3. Entretien et exploitation, 4. Améliorations, 5. Support au développement, 6. Infrastructures bureautiques, 7. Gestion des bases de données, 8. Infrastructures technologiques, 9. Sécurité, 10. Télécommunications et téléphonie] et d'encadrement est de 7 834 958 \$.

Le budget réservé aux projets en technologies de l'information est de 7 478 189 \$.

GRANDS DOSSIERS EN COURS

Pour les dossiers en cours du MIDI, les informations sont disponibles au Tableau de bord gouvernemental / État de santé des projets en ressources informationnelles (site Internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

EFFECTIFS À TEMPS COMPLET

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes, chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en Commission.

CONSULTANTS EXTERNES AUX DOSSIERS INFORMATIQUES

Veuillez référer à la réponse de la question 11.

QUESTION – RG 60

A) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2016-2017, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :
LA MASSE SALARIALE

B) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2016-2017, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :
DES INDEMNITÉS DE RETRAITE, S'IL Y A LIEU

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucune indemnité de retraite n'a été versée par le Ministère pour 2016-2017.

Q U E S T I O N – R G 6 1

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D’ABSENTÉISME

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 2

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 3

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES OU AMORCÉES EN 2016-2017 EN VUE D’ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L’information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 4

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS
(D’ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D’ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES,
ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME
EXTERNE EN 2015-2016 ET 2016-2017

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R G 6 5

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR LES ANNÉES 2015-2016 ET 2016-2017, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATION À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTES AUTRES DIRECTIVES PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS

A) La dépense totale relative au paiement des cotisations :	12 749 \$
2015-2016 :	3 837 \$
2016-2017 :	8 912 \$
B) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement a versé un paiement pour cotisation :	
Association des responsables de gestion des plaintes du gouvernement du Québec [ARGP]	
Association sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I]	
Association des économistes québécois (ASDEQ)	
Cercle des Administrateurs de Société Certifiés	
École nationale d'administration publique (ENAP)	
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme	
Groupe entreprises en santé	
Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]	
International Institute of Business analysis, The	
Mouvement Québécois de la qualité (M.Q.Q.)	
Project Management Institute	
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	
Société québécoise d'évaluation de programme	
The Institute of Internal Auditors (IIA)	

QUESTION – RP 1

INDIQUEZ LA SOMME DÉPENSÉE EN 2016-2017 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018)
PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L’INFORMATIQUE
ET LES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION. PRÉCISEZ S’IL S’AGIT D’ACHAT DE
LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS
(INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)

DÉPENSES POUR L’INFORMATIQUE ET LES TI PAR CATÉGORIE	Dépenses 2016-2017*
Rémunération	
Ressources internes**	3 068,5 k\$
Acquisition de services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec)	862,1 k\$
Services externes	3 469,7 k\$
Acquisitions (biens et fournitures)	
Matériel	11,3 k\$
Logiciel	372,8 k\$
Total	7 784,4 k\$
Amortissement	3 369,7 k\$
* Données en date du 28 février 2017. ** Rémunération de l'ensemble du personnel de la Direction générale des technologies de l’information, à l'exception des ressources dédiées à la gestion documentaire.	

Q U E S T I O N - R P 2

NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES (IMMIGRATION PERMANENTE ET IMMIGRATION TEMPORAIRE) INCLUANT LE NOMBRE DE CERTIFICATS (CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC – CSQ, OU CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU QUÉBEC– CAQ) ÉMIS ET LE NOMBRE DE REJETS, POUR CHACUN DES PROGRAMMES D’IMMIGRATION, AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 2016 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES CIBLES DE SÉLECTION POUR L'ANNÉE 2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ) est déposée par la personne requérante principale et comprend, le cas échéant, le conjoint ou la conjointe ainsi que les personnes à charge qui l’accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes incluses dans la demande principale.

Les données ci-dessous relatives à l’immigration permanente incluent le traitement et la délivrance des CSQ dans les catégories d’immigration économique, familiale et humanitaire.

Une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) est déposée dans le cadre de l'immigration temporaire (étudiants étrangers et travailleurs temporaires).

- Les étudiants étrangers déposent eux même une demande de CAQ (demande en ligne ou papier);
- Dans le cas des travailleurs temporaires*, ce sont les employeurs du Québec qui effectuent une demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Lorsque la demande de l’employeur est acceptée, un CAQ est délivré à l’employé visé par la demande.

Les données ci-dessous relatives à l’immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour travail temporaire et pour études.

Demandes d’immigration finalisées ¹	
	2016
Immigration permanente (demandes de CSQ)	52 928
Immigration temporaire (demandes de CAQ)	52 758

¹ Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu’une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture).

Certificats délivrés	
	2016
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	74 942 ⁽²⁾
Certificats d’acceptation du Québec (CAQ)	50 605

⁽²⁾Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demande de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée génère plusieurs CSQ délivrés à chacune des personnes impliquée dans la demande (la personne requérante principale, le conjoint ou la conjointe, les personnes à charge reçoivent un CSQ).

Rejets	
	2016
Immigration permanente	6 344
Immigration temporaire	571

* Les statistiques sur la délivrance de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) aux travailleurs agricoles pour l'année 2015 ne peuvent être comparées avec la période précédente. Un changement dans la méthode de comptabilisation des CAQ délivrés cause un écart important entre les chiffres de 2014 et 2015

Q U E S T I O N - R P 2

Cibles de sélection

	2017
Immigration permanente	Entre 50 900 et 56 700 CSQ
Immigration temporaire	S.O.

QUESTION - RP3

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION POUR LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS, PAR PAYS OU TERRITOIRE POUR LES ANNÉES CIVILES 2012, 2013, 2014, 2015 ET 2016

Note : Les données des années 2012, 2013, 2014 et 2015 se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

96% des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), avant le 31 décembre 2015, ont franchi ou sont à l'étape de la vérification des documents soumis.

En date du 28 février 2017, il est prévu que le traitement de toutes les demandes de CSQ présentées, tous pays ou territoires confondus, dans le cadre du PRTQ avant le 31 décembre 2015, sera finalisé au plus tard à l'automne 2018, soit dans environ 18 mois.

Le délai de traitement des demandes peut varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du volume des demandes de certificat de sélection déposées;
- la conjoncture internationale.

Le délai de traitement des demandes de CSQ enregistré en 2016:

- Programme de l'expérience québécoise (PEQ): 78,1 % des demandes ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables ou moins;
- Programme régulier des travailleurs qualifiés: le délai moyen de traitement est de 32 mois.

Ce délai a trait aux demandes de certificat de sélection du Québec et exclue les délais relatifs aux demandes de résidence permanente déposées auprès du gouvernement du Canada.

QUESTION - RP4

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CAQ POUR LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, POUR L'ANNÉE CIVILE 2016 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le taux de décisions rendues à la suite d'une demande de Certificat d'acceptation du Québec pour études dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande est de 70,9 % en 2016.

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande à la prise de décision finale et excluent les itérations occasionnées par la réception de dossiers incomplets.

QUESTION - RP5

LE NOMBRE D’ENTREVUES DE SÉLECTION POUR L’ÉMISSION DE CERTIFICATS DE CSQ DANS LA CATÉGORIE ÉCONOMIQUE RÉALISÉES POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES CIVILES. FOURNIR UNE VENTILATION PAR PAYS, AINSI QUE LE NOMBRE DE SÉLECTIONS SUR DOSSIER POUR L’ÉMISSION DE CSQ, VENTILATION PAR PAYS POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES CIVILES.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

DOSSIERS ACCEPTÉS EN ENTREVUE DE SÉLECTION ET EN SÉLECTION SUR DOSSIER

Travailleurs qualifiés	2016
Afrique subsaharienne	
En entrevue	56
Sur dossier	1 368
Amérique du Nord	
En entrevue	214
Sur dossier	1 477
Amérique du Nord - PEQ	
Sur dossier	6 730
Asie	
En entrevue	26
Sur dossier	5 368
Europe de l'Est	
En entrevue	10
Sur dossier	468
Europe de l'Ouest	
En entrevue	29
Sur dossier	656
Maghreb	
En entrevue	84
Sur dossier	1 944
Moyen-Orient	
En entrevue	28
Sur dossier	916
Amérique latine	
En entrevue	30
Sur dossier	684
Total travailleurs qualifiés	
En entrevue	477
Sur dossier	19 611

Gens d'affaires	2016
Asie	
En entrevue	883
Sur dossier	672
Autres territoires	
En entrevue	79
Sur dossier	41
Moyen-Orient	
En entrevue	178
Sur dossier	46
Total gens d'affaires	
En entrevue	1 140
Sur dossier	759

La diminution du nombre de sélections par entrevue peut être expliquée par les modifications apportées au processus de sélection au cours des dernières années. Les critères à évaluer sont dorénavant tous objectifs. Afin d'obtenir des points pour le critère sur les connaissances linguistiques; les candidats doivent soumettre obligatoirement les résultats d'un test reconnu.

Le critère d'adaptabilité n'est plus évalué car nous avons retiré le pointage associé à ce critère.

QUESTION - RP 6

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES POUR 2015-2016 ET 2016-2017, ET PRÉVISIONS
POUR 2017-2018 POUR CHAQUE BIQ À L'ÉTRANGER. EFFECTIF PAR CATÉGORIE,
TRAITEMENT ANNUEL (INCLURE LES PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU DE LA
DIRECTRICE DU BIQ OU DU CHEF DE BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE, POUR CHAQUE
BIQ

Les dépenses financées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice 2016-2017 ont été de 10,1 millions \$. Le rapatriement des activités de sélection et d'analyse des dossiers « Investisseurs » du BIQ de Hong Kong à Montréal, en 2016-2017, a eu un impact à la baisse sur le nombre d'effectifs présents dans ce bureau d'immigration du Québec.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2016-2017¹

Voir en annexe la projection des dépenses financées par le MRIF pour le MIDI exercice 2016-2017

EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L'ÉTRANGER
PAR CATÉGORIE

BIQ	Fonctionnaires québécois		Employés recrutés localement (ERL)		Total
	Cadre	Professionnels	Professionnels	Employés de bureau	
Paris	1	1	2	2	6
Mexico	0	1	1	1	3
Hong Kong	1	1	3	15	20
Total par catégorie	2	3	5	18	29

TRAITEMENT ANNUEL DU DIRECTEUR DU BIQ OU DU CHEF DE BUREAU POUR CHAQUE BIQ

BIQ DE HONG-KONG :

Louis Bélanger, directeur du BIQ : 102 845 \$

BIQ DE PARIS ET DE MEXICO :

Sylvie Beaulieu, directrice de ces BIQs : 102 845 \$

¹ Dépenses finales selon les données fournies par le MRIF le 30 mars 2017.

Représentation	Nombre d'employés	Contribution de l'employeur	Rémunération Affectés	Affectation à l'étranger	Rémunération ERL	Opérations	Promotion	Loyer	TOTAL
PARIS	6	184 128 \$	170 950 \$	287 388 \$	241 091 \$	85 200 \$	32 500 \$	37 113 \$	1 038 370 \$
MEXICO	3	13 198 \$	70 149 \$	50 218 \$	50 233 \$	103 750 \$	24 050 \$	22 948 \$	334 547 \$
HONG KONG MIDI	16	21 451 \$	172 994 \$	564 775 \$	936 161 \$	100 000 \$	0 \$	2 588 076 \$	4 383 457 \$
HONG KONG IQ	8				1 281 030 \$	61 500 \$		2 736 184 \$	4 078 714 \$
SOUS-TOTAL		218 778 \$	414 093 \$	902 381 \$	2 508 515 \$	350 450 \$	56 550 \$	5 384 321 \$	9 835 088 \$
Services centralisés									250 000 \$
TOTAL									10 085 088 \$

Crédits votés et frais communs attribués	1 015 000 \$
Montant à compenser	9 070 088 \$
Transfert de crédits du MIDI au MRIF	4 991 374 \$
Transfert de dépenses du MRIF au MIDI	4 078 714 \$
Montant résiduel à transférer	0 \$

QUESTION - RP7

LISTE DES NOMINATIONS OU DES NOUVELLES AFFECTATIONS
POUR CHAQUE BIQ À L'ÉTRANGER EN 2015- 2016 ET EN 2016-2017

Depuis 2014, le Ministère n'a pas fait de nomination dans les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.

Pour les nominations précédentes, se référer aux Cahier de l'étude de crédits des années antérieures.

Q U E S T I O N - R P 8

LE NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE DOSSIERS D’IMMIGRATION,
LE NOMBRE DE RÉVISIONS QUI ONT DONNÉ LIEU À L'ACCEPTATION DU DOSSIER ET LE
NOMBRE DE RÉVISIONS OÙ LA DÉCISION DE REFUS A ÉTÉ MAINTENUE POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} AVRIL 2016 AU 28 FÉVRIER 2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

GENS D’AFFAIRES

	2016-2017
Demandes traitées :	102
Refus maintenus	74
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	28

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

	2016-2017
Demandes traitées :	809
Refus maintenus	592
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	217

FAMILIALE ET HUMANITAIRE

	2016-2017
Demandes traitées :	7
Refus maintenus	6
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	1

QUESTION – RP9

CONCERNANT L'ENCADREMENT DES CONSULTANTS : LA LISTE DES CONSULTANTS RECONNUS PAR LE MIDI AU TITRE DE SON NOUVEAU RÈGLEMENT, LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT PASSÉ L'EXAMEN SUR LES RÈGLES QUÉBÉCOISES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET LE TAUX DE SUCCÈS À CET EXAMEN EN 2015-2016 ET 2016-2017, ET LE NOMBRE PRÉSENTANT L'ATTESTATION DE LEUR CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le Ministère gère un registre des consultants en immigration. Les consultants qui ne sont pas inscrits à ce registre ne sont pas autorisés à agir à titre de consultants en immigration auprès du Ministère et doivent en aviser leurs clients.

L'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration est organisé chaque trimestre. La réussite de cet examen est obligatoire afin d'être reconnu comme consultants en immigration pouvant exercer au Québec.

En date du 20 mars 2017, 310 consultants sont reconnus et inscrits au registre québécois des consultants en immigration.

Examen sur les règles québécoises en matière d'immigration

	2015-2016	2016-2017
Nombre de participants	25	46
Taux de réussite	100%	96%

QUESTION - RP10

COPIE DES CONTRATS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION D’ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L’IMMIGRATION À L’ÉTRANGER EN 2015-2016 ET EN 2016-2017 (POUR TOUS LES PROGRAMMES D’IMMIGRATION). VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2015-2016 ET EN 2016-2017, ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018, PAR PAYS, POUR LES ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L’IMMIGRATION. COPIE DES NOTES, ÉTUDES, ANALYSES ET DE TOUT LE MATÉRIEL PRODUIT PAR OU POUR LE MIDI EN 2016-2017 CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION DE L’IMMIGRATION

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

- Copie des contrats accordés : Les activités de prospection et de promotion à l’étranger pour l’année 2016-2017 se déclinent comme suit :
 - Un contrat à exécution sur demande a été accordé de gré à gré à Isabelle Fu pour l'interprétariat en mandarin de séances d'informations pour le territoire de la Chine (crédits dépensés : 1 000 \$).
 - Le contrat pour l’abonnement annuel à SVIeSolutions accordé en 2015-2016 s'est poursuivi en 2016-2017, au coût annuel de 7 197,50 \$. Il concerne l’utilisation d’une plateforme au Québec et à l’étranger pour donner des séances d'information en ligne. Une modification apportée à la plateforme a engendré des coûts additionnels de 390\$ (crédits dépensés au total : 7587,50 \$).
 - Contrats de relations de presse du BIQ Mexico pour le soutien aux missions au Brésil et en Colombie (crédits dépensés : 14 181\$ \$).
- Ventilation des crédits alloués en 2016-2017 par pays :

Bureaux d’immigration du Québec à l’étranger	Crédits alloués	Crédits dépensés ¹
BIQ Paris	117 700 \$	70 760 \$
BIQ Mexico	127 800 \$	83 130 \$
BIQ Hong-Kong	0 \$	0 \$
Total	245 500 \$	153 890 \$

¹ Un montant de 37 000\$ des crédits alloués aux BIQ Paris et Mexico a été transféré à Montréal (Direction des communications) pour le tournage de capsules vidéo.

BUDGETS ET DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION BIQ PARIS

BIQ PARIS														
	Budget initial	Dépenses au 30 avril 2016	Dépenses au mai 2016	Dépenses au 30 juin 2016	Dépenses au 31 juillet 2016	Dépenses au 31 août 2016	Dépenses au 30 sept. 2016	Dépenses au 31 oct. 2016	Dépenses au 30 nov. 2016	Dépenses au 31 déc. 2016	Dépenses au 31 janv. 2017	Dépenses au 28 fév. 2017	Dépenses au 31 mars 2017	% dépenses vs budget initial
ATTRACTION	32 500,00													
Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	608,58	608,58	608,58	608,58	1 894,83	1 894,83	5,83%
PEQ - Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
PEQ - Travailleurs temporaires spécialisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Gens d'affaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Journées Québec		0,00	0,00	231,79	231,79	231,79	231,79	231,79	231,79	231,79	463,58	463,58	463,58	463,58
Travailleurs qualifiés	Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	661,50	661,50	1 462,36	1 462,36	1 569,96	2 396,10	3 313,03	10,19%
		0,00	0,00	231,79	231,79	231,79	893,29	1 501,87	2 302,73	2 534,52	2 642,12	4 754,51	5 671,44	17,45%
OPÉRATIONS	85 200,00													
510090 - Frais de déplacement - Réunions ministérielles														
510110 - Frais de déplacement - courant														
510120 - Frais de déplacement - Formation et congrès (coûts	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,60	558,60	558,60	1 005,48	1 005,48	1 005,48	25,14%
510140 - Frais de déplacement - Canada, ext. du Québec														
510150 - Frais de déplacement - Ext. du Canada	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122,63	1 681,92	5 937,72	6 605,54	11 516,02	11 516,02	11 516,02	16 854,73	67,42%
510160 - Dépenses de fonction														
510650 - Télécommunications	4 000,00	367,03	367,03	905,99	1 183,03	1 389,95	1 649,16	1 905,59	2 175,35	2 477,64	2 770,71	3 074,24	3 360,80	84,02%
513010 - Services professionnels	45 000,00	0,00	0,00	4 410,00	4 410,00	5 498,35	5 498,35	12 845,41	14 278,66	15 748,66	18 416,71	23 561,71	38 329,35	85,18%
523050 - Réception, frais d'accueil	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
524010 - Services de nature technique	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
533170 - Droits d'auteurs et licences														
570010 - Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit.	5 000,00	0,00	120,83	238,64	238,64	238,64	238,64	519,88	591,16	630,01	630,01	732,47	5 539,43	110,79%
	Sous-total	367,03	487,86	5 554,63	5 831,67	8 249,57	9 068,07	21 767,20	24 209,31	30 930,93	34 338,93	39 889,92	65 089,79	76,40%

DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION BIQ PARIS : DÉTAILS FACTURES

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Cientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
ATTRACTION										
2016-06-08	231,79	Dephigraph	Gré à gré	Travailleurs temporaires	Impression	Contrat de nature technique	Impression d'affiches	N/A	N/A	
2016-09-22	661,50	Posterexpo	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	Parapost et affiche nouveau visuel	N/A	N/A	
2016-10-12	608,58	Defigraph	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	Impression dépliant Étudier au Québec	N/A	En continu	
2016-11-08	800,86	Madrir	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	Impression pour mur-parapost avec nouveau visuel	n/a	n/a	
2016-12-07	231,79	Defigraph	Gré à gré	Travailleurs temporaires	Impression	Contrat de nature technique	Impression affiches Journées Québec	N/A	N/A	
2017-01-31	107,60	Posterexpo	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	Parapost	N/A	N/A	
2017-02-17	1 286,25	BBI	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	Brochures "Étudier au Québec"	N/A	N/A	
2017-02-23	235,20	Mariam Chalb Babou	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Traduction	Contrat de service professionnel	Traduction documents en catalan	N/A	N/A	
Sous-total		4 163,57								

OPÉRATIONS												
Date facture	Montant	Fournisseur					Compte d'imputation					
2016-06-26	4 410,00	Le Monde					Salons et foires (513010)	Salon Forum Expat	Paris	France		
2016-08-16	65,11	Amélie D					Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)	Déplacement à Sévigny-le- Temple				
2016-08-16	584,03	Eve B					Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)	Déplacement à Bruxelles				
2016-08-29	473,49	Nathalie N					Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)	Déplacement à La-Roche-sur-Foron				
2016-08-23	1 088,35	FPPE Media					Salons et foires (513010)	Salon Étudiant Londres	Londres	Royaume-Uni		

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Cliëntèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-09-26	559,29	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à LaRochelle			
2016-10-05	660,77	Eve B			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Lyon - Rencontre avec le Pôle-Emploi			
2016-10-07	59,24	Sylvie B.			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Lyon - Rencontre avec le Pôle-Emploi			
2016-10-12	417,86	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement - Salon étudiant à Londres			
2016-10-13	614,02	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement - Focus Québec - Milan			
2016-10-13	304,29	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement Salon étudiant au Québec - Lyon			
2016-10-14	539,49	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement - Salon de l'Emploi - Lyon			
2016-10-20	440,85	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement - Salon étudiant au Québec- Bordeaux			
2016-10-25	555,37	Eve B			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Dépacement - Salon de l'emploi et de la création d'activités - Charleroi			
2016-10-12	7 347, 06	Les jeudis.com			Services professionnels, autres (513010)		Salon sectoriel en TIC Les jeudis.com	Paris	France	
2016-09-26	558,60	Amélie D			Formation et congrès (510120)		Cours de langue Espagnol - Insitut Cervantes			
2016-10-12	205,77	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement (billet d'avion) Salon Barcelone - Union des français de l'étranger			
2016-11-08	667,82	Eve B			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Bruxelles - rencontre DGQB / Actiris + séances d'infos			
2016-11-07	543,90	Pôle Emploi			Salons et foires (513010)		Stand -Foire de l'emploi à Lyon	Lyon	France	

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-11-15	889,35	Salon de l'emploi et de la créativité			Salons et foires (513010)		Stand - Salon de l'emploi à Charleroi	Charleroi	Belgique	
2016-12-02	1 964,10	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement mission Italie			
2016-12-12	589,53	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Larochele - Forum mobilité internationale			
2016-12-02	488,61	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Lyon - Entretiens Jacques Cartier / Journée Entreprenariat Québec			
2016-12-21	1 868,24	Amélie D			frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Espagne			
2017-01-24	2 668,05	Emigration Expo			Salons et foires (513010)		Stand - Salon émigration européen	Utrecht		
2017-02-20	5 145,00	Salon Job Barcelona			Salons et foires (513010)		Stand- Foire emploi	Barcelone	Espagne	
2017-03-02	7 398,00	ETAI			Salons et foires (513010)		Stand Salon Top recrutement	Paris	France	
2017-03-27	1 108,25	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement Utrecht en janvier			
2017-03-03	325,71	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Espagne			
2017-03-03	301,07	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Espagne			
2017-03-03	842,10	Eve B			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement Utrecht et Bruxelles			
2017-03-27	504,36	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Nîmes et Montpellier / séances			
2017-03-27	730,74	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Salon TAF Montpellier			Pas de frais pour le salon

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Cliëntèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires	
2017-03-27	1 277,21	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Espagne				
2017-03-27	345,38	Amélie D			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Espagne				
2017-03-27	593,44	Eve B			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Déplacement à Lyon - Salon des carrières internationales				Pas de frais pour le salon
2017-03-27	805,41	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission en Italie				
2017-03-27	302,31	Nathalie N			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission en Italie				
2017-03-28	4 483,50	Job Advisor			Salons et foires (513010)		Stand Salon Biopharma & international career day	Milan	Italie		

Taux de change annuel du MRIF en 2016-2017 est de 1 Euro = 1,47 CDN

BUDGETS ET DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION BIQ MEXICO

BIQ MEXICO														
	Budget initial	Dépenses au 30 avril 2016	Dépenses au 30 mai 2016	Dépenses au 30 juin 2016	Dépenses au 31 juillet 2016	Dépenses au 31 août 2016	Dépenses au 30 sept. 2016	Dépenses au 31 oct. 2016	Dépenses au 30 nov. 2016	Dépenses au 31 déc. 2016	Dépenses au 31 janv. 2017	Dépenses au 28 fév. 2017	Dépenses au 31 mars 2017	% dépenses vs budget initial
ATTRACTION	24 050,00													
Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294,32	294,32	294,32	294,32	945,64	945,64	2 403,03	9,99%
PEQ - Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
PEQ - Travailleurs temporaires spécialisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Gens d'affaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Journées Québec		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Travailleurs qualifiés		0,00	0,00	33,30	33,30	33,30	160,05	160,05	160,05	160,05	160,05	6 554,21	15 149,43	62,99%
	Sous-total	0,00	0,00	33,30	33,30	33,30	454,37	454,37	454,37	454,37	1 105,69	7 499,85	17 552,46	72,98%
OPÉRATIONS	103 750,00													
510090 - Frais de déplacement - Réunions ministérielles														
510110 - Frais de déplacement - courant	0,00	0,00	45,25	56,64	56,64	84,72	418,25	490,79	494,16	955,12	956,12	2 490,93	2 528,05	2,44%
510120 - Formation et congrès (coûts formation + déplacement)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
510140 - Frais de déplacement - Canada, ext. du Québec														
510150 - Frais de déplacement - Ext. du Canada	64 000,00	0,00	5 662,32	5 662,32	5 662,32	6 940,90	6 940,90	8 698,05	8 698,05	12 778,69	12 778,69	18 611,60	37 367,19	36,02%
510160 - Dépenses de fonction														
510650 - Télécommunications	12 000,00	1 408,85	2 135,15	2 772,24	3 324,91	3 839,89	4 966,63	6 045,59	6 709,47	7 700,10	8 505,47	11 027,68	13 755,49	13,26%
513010 - Services professionnels	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831,10	831,00	4 249,80	4 249,80	7 505,80	11 325,15	10 492,18	10,11%
523050 - Réception, frais d'accueil	250,00	0,00	0,00	0,00	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	29,23	30,64	52,47	0,05%
524010 - Services de nature technique	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
533170 - Droits d'auteurs et licences														
570010 - Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit.	4 500,00	195,27	250,38	272,66	636,35	785,14	785,14	785,14	799,87	823,91	1 071,77	1 187,03	1 382,34	1,33%
	Sous-total	1 604,12	8 093,10	8 763,86	9 709,45	11 679,88	13 971,25	16 879,79	20 980,58	26 536,85	30 847,08	44 673,02	65 577,72	63,21%

DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION BIQ MEXICO : DÉTAILS FACTURES

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
ATTRACTION										
2016-05-05	33,30	Facebook	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Placement publicitaire hors-campagne	Contrat de service professionnel	Campagne Facebook	2016-03-28	2016-04-07	100% TQ, en lien avec la séance sur les TIC à l'IPN à Mexico, au Mexique le 7 avril 2016
2016-09-02	174,49	Gráfica Revelação	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	600 Dépliants Étudier au Québec en portugais	2016-11-03	2016-11-20	100% ÉÉ, en lien avec les activités de la mission au Brésil en novembre 2016
2016-09-12	14,80	Service d'imprimerie de l'Université Nationale Autonome du Mexique	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	200 Fiches de liens pour les études, le PEQ et les démarches migratoires	2016-09-07	2016-09-08	100% ÉÉ, pour le kiosque Québec à la foire de l'emploi de l'UNAM, Mexico, Mexique
2016-09-14	105,03	Lumen Polanco	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	2 300 impressions (3 fiches de renseignements sur les liens utiles, les démarches migratoires et le PEQ, ainsi que les bourses pour le Brésil)	N/A	En continu	100% ÉÉ, pour la foire Imagine Canada au Brésil + la mission de novembre 2016 au Brésil + autres activités de promotion éducative au Brésil
2016-09-30	126,75	Gráfica Revelação	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	75 fiches sur les secteurs d'excellence du Québec en Portugais	N/A	En continu	100% TQ, pour les rencontres avec les partenaires stratégiques selon le secteur prioritaire lors de la mission de novembre 2016 + mission au Brésil au printemps 2017
2017-01-19	314,64	Delynar	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	2000 Dépliants Étudier au Québec en espagnol	N/A	En continu	100% ÉÉ (Foire d'études Mexique + Mission Colombie mars 2017 + activités été 2017)
2017-01-27	336,68	Delynar	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	2040 (série de 3 fiches sur les études, développées avec la DGQM, en espagnol	N/A	En continu	100% ÉÉ (Foire d'études Mexique EduCanada en février 2017 + activités été 2017)
2017-02-17	613,58	Torre Blanca	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	2000 exemplaires de fiches sectorielles en couleur - activités de la mission en Colombie pour publics ciblés	N/A	En continu	A noter qu'une réserve de fiches restantes a été ramené au BIQ Mexico, fiches sur l'Aéronautique, les TIC, usinage, génie civil, transformation alimentaire, SVT

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2017-02-17	2 322,12	Acento	Appel d'offre	Travailleurs qualifiés	Relation avec les médias	Contrat de service professionnel	1er de deux paiements pour le contrat de relations de presse - mission Colombie - appel d'offre sous invitation	N/A	07-04-2017	70% TQ, 20% ÉÉ et 10% TT
2017-02-24	3 458,46	Scritta	Appel d'offre	Travailleurs qualifiés	Relation avec les médias	Contrat de service professionnel	1er de trois paiements pour le contrat de relations de presse - mission Brésil - appel d'offres sous invitation	N/A	07-04-2017	70% TQ, 15% ÉÉ et 15% TT
2017-03-29	6 280,38	Scritta	Appel d'offre	Travailleurs qualifiés	Relation avec les médias	Contrat de service professionnel	2e et 3e paiements pour le contrat de relations de presse - mission Brésil - appel d'offre sous invitation	N/A	07-04-2017	70% TQ, 15% ÉÉ et 15% TT
2017-03-29	2 120,10	Acento	Appel d'offre	Travailleurs qualifiés	Relation avec les médias	Contrat de service professionnel	2e paiement pour le contrat de relations de presse - mission Colombie- appel d'offres sous invitation	N/A	07-04-2017	70% TQ, 20% ÉÉ et 10% TT
2017-03-31	1 457,39	Gráfica Revelação	Gré à gré	Étudiants étrangers	Impression	Contrat de nature technique	2050 dépliants Étudier au Québec et 3 série de 570 fiches de bourses, de démarches et de liens utiles pour les études	N/A	En continu	100 % ÉÉ
2017-03-31	194,74	Gráfica Revelação	Gré à gré	Travailleurs qualifiés	Impression	Contrat de nature technique	270 fiches sectorielles TIC et 100 fiches sectorielles Administration en couleur	N/A	En continu	100% TQ
Sous-total		17 552,47								

OPÉRATIONS										
Date facture	Montant	Fournisseur								
2016-05-13	35,63	Babak Z	Compte d'imputation							
			Frais de déplacement - courant (510110)	Déplacement - mission de Québec International au Mexique - 5 au 8 avril 2016	Mexico	Mexique	80% TQ, 20 % TT			
2016-05-27	5 662,32	Babak Z	Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)	Remb frais de mission Colombie avril-2016	Bogota, Medellin et Cartagena	Colombie	70% TQ, 15% TT , 15% ÉÉ			
2016-08-26	1 278,58	Babak Z	Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)	Remb. Vols internationaux et nationaux - missions en Colombie et au Pérou : 25 septembre au 19 octobre 2016	Colombie (Bogota, Medellin et Cartagena) et Pérou (Lima)	Colombie				
2016-09-15	434,45	Babajk Z	Salons et foires (513010)	Inscription au congrès international de l'Association Colombienne des facultés d'administration - mission Colombie -	Medellin	Colombie	80 % TQ, 20 % ÉÉ			

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-09-23	360,27	Babak Z + Paulo A			Frais de déplacement - courant (510110)		Participation à la Foire de l'emploi de l'UNAM les 7 et 8 septembre 2016 et déplacement à Puebla pour le Festival en animation Pixel Atl - 9 et 10 septembre 2016 (Babak Z + Paulo A)	Mexico	Mexique	50% TQ, 30% ÉÉ et 20% TT
2016-10-04	396,65	Babak Z			Salons et foires (513010)		Inscription au congrès international de l'Association Colombienne des facultés de génie - 4 et 5 octobre 2016	Cartagena	Colombie	80% TQ, 20 % ÉÉ
2016-10-24	25,19	Paulo A.			Frais de déplacement - courant (510110)		Participation à la foire d'études du Canada - Imagine à Mexico - frais de déplacement (23 et 25 septembre 2016)	Mexico	Mexique	100% ÉÉ
2016-10-25	20,58	Paulo A			Frais de déplacement - courant (510110)		Participation à la semaine de l'entrepreneur - INADEM - Mexico, Mexique, 4 octobre 2016	Mexico	Mexique	65% TT, 30% TQ, 5% ÉÉ
2016-10-26	1 757,15	Paulo A.			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Remb. Vols internationaux et nationaux - mission Brésil du 3 au 20 novembre 2016 (en 2 comptes de frais: 20 107,20 + 3 638,06 MXN).	Sao Paulo, Belo Horizonte, Rio de Janeiro et Campinas	Brésil	
2016-10-28	26,74	Babak Z			Frais de déplacement - courant (510110)		Journée du Québec à l'Université UNAM 20 octobre 2016 avec DGQM	Mexico	Mexique	50% TQ, 5- % ÉÉ
2016-11-01	3 809,24	Babak Z			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Colombie (25 septembre au 8 octobre 2016)	Bogota, Medellin et Cartagena	Colombie	80% TQ, 10% TT, 10% ÉÉ
2016-11-01	2 058,67	Babak Z			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Mission Pérou (8 au 19 octobre 2016)	Lima	Pérou	80% TQ, 10% TT, 10% ÉÉ
2016-11-04	3 418,80	Babak Z.			Salons et foires (513010)		Inscription à la foire d'études Imagine du Canada au Mexique en février 2017, Note d'approbation soumise au MIDI	Mexico, Queretaro, San Luis Potosi	Mexique	85% ÉÉ, 15% TQ
2016-12-09	366,36	Babak Z			Frais de déplacement - courant (510110)		Déplacement officiel Congrès des Bureaux mexicains de relations internationales à Puebla + tournée de promotion	Puebla	Mexique	100 % ÉÉ
2016-12-09	4 080,64	Babak Z			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Remb. Mission Brésil (3 au 21 novembre 2016)	Sao paulo, Rio de Janeiro, Campinas et Belo Horizonte	Brésil	60% TQ, 30 ÉÉ, 10% TT

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-12-21	87,99	Babak Z			Frais de déplacement - courant (510110)		Remb. Billet d'avion San Luis Potosi - Mexico - foire EduExpo Canada (11-02-2017)	San Luis Potosi	Mexique	70% ÉÉ. 20 TQ, 10% TT
2017-01-20	3 256,00	Babak Z			Salons et foires (513010)		Inscription à la foire d'études Explore Canada en mars 2017 en Colombie; Note d'approbation soumise au MIDI	Cali et Bogota	Colombie	70% ÉÉ. 30% TQ, l'inscription est en négociation pour être remboursée, à la suite du lancement de la grève des fonctionnaires depuis le 16 février 2017
2017-02-17	1 293,51	Babak Z			Salons et foires (513010)		Participation à la foire d'Études du Canada - Imagine à Mexico - frais de déplacement du 5 au 10 février 2017	Mexico, Queretaro, San Luis Potosi	Mexique	60% ÉÉ. 25% TQ, 15% TT
2017-02-17	222,00	Babak Z			Frais de déplacement - courant (510110)		Paiement de l'allocation pour les frais de déplacements courants de la stagiaire Nicole Gouin	Mexico	Mexique	
2017-02-17	3 253,57	Paulo H Ayusso			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Paiement des vols internationaux et internes lors de la mission de mars 2017 au Brésil - 03 au 24 mars 2017	Sao Paulo, Belo Horizonte, Rio de Janeiro, Curitiba, Porto Alegre et Brasilia	Brésil	60%, 20% ÉÉ et 20% TT
2017-02-17	2 330,99	Babak Z			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Paiement des vols internationaux et internes lors de la mission de mars 2017 en Colombie du 27 février au 24 mars 2017	Bogota, Medellin, Pereira, Manizales, Armenia, Cali, Barranquilla, Cartagena	Colombie	80% TQ, 10% TT, 10% ÉÉ
2017-02-24	248,36	Babak Z			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Pénalité pour changement de vol sur Interjet - vols internationaux mission prévue du 20 au 28 mai 2017 à Lima	Lima	Pérou	80% TQ, 10% TT, 10% ÉÉ
2017-02-24	3 819,35	Paulo H Ayusso			Salons et foires (513010)		Incription à la foire d'études Edu Expo FFP Media du 7 mars au 19 mars 2017	Sao Paulo, Brasilia, Porto Alegre et Rio de Janeiro	Brésil	100 ÉÉ
2017-03-31	5 980,98	Babak Z			Frais déplacement - Canada, ext. du Québec (510140)		Frais de la mission du 3 au 24 mars 2017 en Colombie	Bogota, Medellin, Pereira, Manizales, Armenia, Cali, Barranquilla, Cartagena	Colombie	80% TQ, 10% TT, 10% ÉÉ

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2017-03-31	6 593,94	Paulo H Ayusso			Frais déplacement - Ext. du Canada (510150)		Frais de la mission du 3 au 24 mars 2017 au Brésil	Sao Paulo, Belo Horizonte, Rio de Janeiro, Curitiba, Porto Alegre et Brasilia	Brésil	70% TQ, 15% ÉÉ et 15% TT
2017-03-31	2182,07 (crédit)	Babak Z			Salons et foires (513010)		Remboursement partiel de l'inscription à la foire Exlore Canada les 7, 8 et 9 mars 2017	Cali, Bogota	Colombie	70% ÉÉ. 30% TQ
2017-03-29	1 745,66	Babak Z			Services professionnels, autres (513010)		Paiment honoraires experte de l'Université Laval, activités de la semaine de la Francophonie	Bogota	Colombie	90% ÉÉ, 10% TQ

Taux de change annuel du MRIF en 2016-2017 est de 1 CAD = 0,074 MXN

BUDGETS ET DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION DPA

BIQ MEXICO														
	Budget initial	Dépenses au 30 avril 2016	Dépenses au 30 mai 2016	Dépenses au 30 juin 2016	Dépenses au 31 juillet 2016	Dépenses au 31 août 2016	Dépenses au 30 sept. 2016	Dépenses au 31 oct. 2016	Dépenses au 30 nov. 2016	Dépenses au 31 déc. 2016	Dépenses au 31 janv. 2017	Dépenses au 28 fév. 2017	Dépenses au 31 mars 2017	% dépenses vs budget initial
ATTRACTION														
Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
PEQ - Étudiants étrangers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
PEQ - Travailleurs temporaires spécialisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
Gens d'affaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
Journées Québec		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
Travailleurs qualifiés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				#DIV/0!
	Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
OPÉRATIONS	125 650,00													
510090 - Frais de déplacement - Réunions ministérielles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
510110 - Frais de déplacement - courant	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153,68	452,38	591,82	956,18				47,81%
510120 - Formation et congrès (coûts formation + déplacement)	6 000,00	0,00	0,00	827,94	1 668,89	1 668,89	4 228,89	4 818,89	4 818,89	4 818,89				80,31%
510140 - Frais de déplacement - Canada, ext. du Québec														
510150 - Frais de déplacement - Ext. du Canada	12 000,00													0,00%
510160 - Dépenses de fonction	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
510650 - Télécommunications														
513010 - Services professionnels	78 400,00	0,00		250,00	500,00	1 000,00	1 000,00	1 080,00	1 080,00	1 080,00				1,38%
523050 - Réception, frais d'accueil														
524010 - Services de nature technique														
533170 - Droits d'auteurs et licences														
570010 - Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit.	26 450,00	0,00	527,70	1 212,90	1 740,60	9 465,80	10 341,50	10 869,20	11 396,90	11 396,90				43,09%
	Sous-total	0,00	527,70	2 290,84	3 909,49	12 134,69	15 724,07	17 220,47	17 887,61	18 251,97	0,00	0,00	0,00	14,53%

DÉPENSES 2016-2017 -- OPÉRATIONS - ATTRACTION DPA : DÉTAILS FACTURES

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
ATTRACTION										
Sous-total		0,00								

OPÉRATIONS										
Date facture	Montant	Fournisseur								
2016-05-31	229,35	ENAP								
2016-05-31	527,70	Réseau Internet Québec								
2016-06-09	139,89	Corim								
2016-06-13	527,70	Réseau Internet Québec								
2016-06-15	250,00	Isabelle FU								
2016-06-27	840,95	HEC								
2016-07-11	250,00	Isabelle FU								
2016-07-11	527,70	Réseau Internet Québec								
2016-08-10	250,00	Isabelle FU								

			Compte d'imputation							
			Formation et congrès (510120)							
			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)							
			Formation et congrès (510120)							
			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)							
			Interprétariat (513010)							
			Formation et congrès (510120)							
			Interprétariat (513010)							
			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)							
			Interprétariat (513010)							

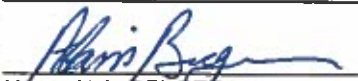
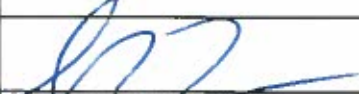
			Description de la dépense	Ville	Pays					
			Frais de scolarité Sébastien Bernard							
			Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec							
			Participation Mélissa Caron au Corim							
			Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec							
			Service d'interprétariat du français au mandarin - séances d'information TQ							
			Frais de scolarité Tamara Chiasson							
			Service d'interprétariat du français au mandarin - séances d'information TQ							
			Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec							
			Service d'interprétariat du français au mandarin - séances d'information TQ							

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-08-10	527,70	Réseau Internet Québec			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec			
2016-08-10	7 197,50	SVle Solutions inc.			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Location d'espaces d'auditorium à 100 connexions (séances en ligne tous territoires + Montréal - TQ et ÉÉ)			
2016-08-19	250,00	Isabelle FU			Interprétariat (513010)		Service d'interprétariat du français au mandarin - séances d'information TQ			
2016-09-12	527,70	Réseau Internet Québec			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec			
2016-09-23	2 560,00	Berlitz			Formation et congrès (510120)		Cours d'anglais Paul Trottier			
2016-10-14	143,93	Divers			Frais de déplacement - courant (510110)		Déplacement Paul Trottier. Séances d'information ÉÉ à l'Université du Québec à Trois-Rivières	Trois-Rivières		
2016-10-20	295,00	Montréal International			Formation et congrès (510120)		Participation Mélissa Caron au Forum de l'attractivité			
2016-10-20	295,00	Montréal International			Formation et congrès (510120)		Participation Claire Malbouires au Forum de l'attractivité			
2016-10-31	527,70	Réseau Internet Québec			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec			
2016-10-31	80,00	Réseau Internet Québec			Services professionnels, autres (513010)		Facturation bande passante additionnelle - 13e édition JQ (automne 2015)			

Date facture	Montant	Fournisseur	Type de contrat	Clientèles	Compte d'imputation	Description du compte	Description de la dépense	Date de publication	Durée de publication	Commentaires
2016-11-28	527,70	Réseau Internet Québec			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Hébergement Internet de la plateforme utilisée dans le cadre de l'activité de recrutement des Journées Québec			
2016-12-20	348,00	Survey Monkey			Achats - Fournitures, matériel et équipements non capit. (570010)		Licence annuelle Survey Monkey (sondages)			

CONTRAT DE SERVICES

No de contrat : 553042865

PARTIES AU CONTRAT			
ENTRE			
Contractant		La Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment représenté par la personne autorisée soussignée, en vertu des modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret no 630-2015 du 7 juillet 2015.	
Nom : RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC.		U. A : Direction de la prospection et de l'attraction	
Adresse : 400, rue Nolin – Bureau 200 Québec, Québec G1M 1E7		Adresse : 360, rue McGill – 2.14 Montréal, Québec H2Y 2E9	
Chargé de projet : M. Alain Bergeron		Chargé de projet : M. Sylvain Lacroix	
Téléphone : 418 521 - 2884 Poste :		Téléphone : 514 873 - 5945 Poste : 20340	
Télécopieur : 418 522 - 2602		Télécopieur : 514 864 - 8545	
Courrier électronique : bergeron.alain@riq.qc.ca		Courrier électronique : sylvain.lacroix@midi.gouv.qc.ca	
OBJET DU CONTRAT			
Le mandat du contrat est d'offrir un hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec pour une période de 12 mois consécutifs. Le coût mensuel est de 475 \$ basé sur un contrat de 12 mois.			
Annexes	Préciser : Offre RIQ 2015-11-0501-JC et document d'engagement de confidentialité (annexe 1)		
CONDITIONS			DURÉE
La MINISTRE s'engage à verser au CONTRACTANT pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la MINISTRE, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de six mille cent soixante-quatorze dollars et trente cents (6 174,30 \$). La MINISTRE ne s'engage cependant pas à dépenser la totalité de cette somme. Les parties conviennent expressément que les services du CONTRACTANT, qui seront requis par la MINISTRE selon ses besoins, seront seulement rémunérés par la MINISTRE sur la base des taux unitaires suivants: - une somme de quatre cent soixante-quinze dollars (475 \$) pour les mois de décembre 2015 à février 2016; - une somme de cinq cent vingt-sept dollars et soixante-dix cents (527,70 \$) pour les mois de mars 2016 à novembre 2016. Le CONTRACTANT s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat : l'hébergement à partir du 1^{er} décembre 2015 afin d'avoir une continuité de service. Le CONTRACTANT s'engage à tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la MINISTRE. Le CONTRACTANT s'engage à présenter à la MINISTRE une facture mensuelle faisant état : - de la nature des services rendus, - du grand total des montants à être versés pour le mois écoulé. Le contrat peut être renouvelé aux mêmes conditions, avec un coût mensuel cinq cent vingt-sept dollars et soixante-dix cents (527,70 \$), pour une ou deux périodes additionnelles successives d'un an chacune. Le renouvellement se fait uniquement si l'une des parties signifie par écrit à l'autre partie son intention de renouveler le contrat. Cet écrit doit être acheminé, sous pli recommandé, au plus tard 60 jours avant la date d'anniversaire du contrat ou de son renouvellement. N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément. Les services requis et payés par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH)) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées en sus du montant du présent contrat. Elles devront apparaître séparément sur les factures. Les clauses stipulées au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.			Début Année Mois Jour 2015-12-01
			Fin Année Mois Jour 2016-11-30
			COÛTS (Montant sans les taxes)
			6 174,30 \$
SIGNATURES			
Contractant – Personne autorisée	Date	Ministre – Personne autorisée	Date
	2016/03/18		2016/03/30
Nom : Alain BERGERON	Année Mois Jour	Nom : Sylvain LACROIX	Année Mois Jour

1. MANDAT

Le **CONTRACTANT** consent à fournir les services décrits à la section **OBJET DU CONTRAT** de la page 1. Le présent contrat ainsi que les annexes constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations du présent contrat auront préséance.

2. POLITIQUE LINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français; de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

3. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage à :

- 3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministre;
- 3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministre;
- 3.3 retourner intact à la Ministre, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-phographier et les films finaux, remis au Contractant aux fins de l'exécution du présent contrat;
- 3.4 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la *Directive ministérielle régissant la qualité des sondages*, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : http://www.intranet.midi.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/document/pdf/DIR_sondages_signee_FIN.pdf;
- 3.5 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le *Formulaire d'approbation du projet de sondage* dûment signé par les personnes autorisées.

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

- 4.1 La Ministre s'engage à verser au Contractant la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.
 - 4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministre des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministre dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.
- ## 5. RESPONSABILITÉ
- 5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministre, celle-ci n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le Contractant, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.
 - 5.2 Le Contractant sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.
 - 5.3 Le Contractant s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

6. FORCE MAJEURE

En cas de délais ou retards dans l'exécution du présent contrat occasionnés par une force majeure, la MINISTRE pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus au présent contrat ;
- b) résilier de plein droit le présent contrat par avis écrit au **CONTRACTANT** qui est alors rémunéré pour l'ensemble des services rendus à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous les profits anticipés.

7. SOUS-TRAITANCE OU CESSIION

Le Contractant ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

Le Contractant doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.

Le Contractant ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministre. Toute contravention à la présente clause peut entraîner, à la discrétion de la Ministre, la résiliation immédiate du présent contrat.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La Ministre encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté et à consulter la Politique d'acquisitions écoresponsables du Ministère, disponible à l'adresse : www.midi.gouv.qc.ca/acquisitions.

9. PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Les documents et travaux réalisés par le Contractant en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministre qui pourra en disposer à son gré et le Contractant s'engage à en assurer le caractère confidentiel.

10. DROITS D'AUTEUR

Le Contractant octroie à la Ministre, qui accepte, une licence sur les travaux réalisés en vertu du présent contrat lui permettant d'exercer tous les droits d'auteurs, et ce, à toute fin jugée utile par la Ministre. Cette licence est non exclusive, irrévocable et transférable. Cette licence permet à la Ministre d'octroyer des sous-licences.

Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.

Le Contractant garantit à la Ministre qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à la présente clause et se porte garant envers la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le Contractant s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministre de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

11. ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES

Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministre se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle jugera insatisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le Contractant, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter lesdits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du Contractant.

12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Contractant s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministre qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.

13. RÉSILIATION CONTRAT

13.1 La Ministre se réserve le droit de résilier le présent contrat si le Contractant fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, des conditions ou des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, s'il cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, s'il lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou s'il lui a fait de fausses représentations ou s'il est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public, à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

13.2 La Ministre se réserve également le droit de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

13.3 La résiliation du présent contrat prendra effet cinq (5) jours après la réception d'un avis de la Ministre par le Contractant.

13.4 Le Contractant devra alors remettre à la Ministre les documents en sa possession et les résultats des travaux effectués ou des services rendus pour la période écoulée du présent contrat. Dans un tel cas, le Contractant aura droit à la somme correspondant à la valeur réelle des services rendus et des travaux effectués jusqu'à la date effective de résiliation. La Ministre pourra retenir cette somme tant que le Contractant ne lui aura pas remis tous les documents relatifs à l'exécution du présent contrat ou découlant de celle-ci. La Ministre pourra disposer à sa guise des documents et faire compléter les travaux de la manière qu'elle jugera appropriée; de plus, dans le cas prévu au 1^{er} alinéa de la présente clause, l'augmentation des coûts qui résultera d'une telle mesure sera imputable au Contractant qui s'engage à indemniser la Ministre pour un montant équivalent à cette augmentation.

14. AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En cours d'exécution du présent contrat, le gouvernement peut obliger le Contractant ainsi que les entreprises parties à un sous-contrat rattaché directement ou indirectement à ce contrat à obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers dans le délai et selon les modalités particulières qu'il aura déterminées.

15. AVIS

À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courrier électronique.

16. PAIEMENT DE SOMMES D'ARGENT CONVENU AU PRÉSENT CONTRAT

Les parties reconnaissent que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la Ministre sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la *Loi sur l'administration financière* (chapitre A-6.001, art. 20 et ss).

17. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2), lorsque le Contractant est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministre pourra, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

18. DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Avant la signature du contrat de gré à gré, tout Contractant doit produire le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de la Ministre relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré » joint à l'annexe 1 et dûment signé pour se voir octroyer le contrat. Dans ce formulaire, le Contractant déclare notamment qu'au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises ou de lobbyiste-conseil, des activités de lobbyisme, préalablement à la déclaration;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (chapitre T-11.011, r.2).

De plus, le Contractant reconnaît que, si la ministre a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

Ce formulaire doit être celui de la Ministre ou contenir les mêmes dispositions. Le défaut de produire cette déclaration pourra entraîner la non-conclusion du contrat.

À COMPLÉTER AUTANT DE FOIS QUE NÉCESSAIRE

ANNEXE 1.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), ALAIN BERGERON,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC,
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit :

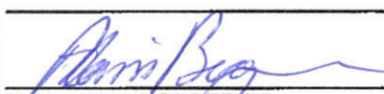
1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant HÉBERGEMENT WEB SÉCURISÉ - PLATE FORME JOURNÉES QUÉBEC
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 2016/03/18 ;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À QUÉBEC
CE 18^e JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2016

Alain Bergeron
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

CONTRAT DE SERVICES

No de contrat : 553046267

PARTIES AU CONTRAT			
ENTRE			
Contractant		La Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment représenté par la personne autorisée soussignée, en vertu des modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret no 630-2015 du 7 juillet 2015.	
Nom : RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC.		U. A : Direction de la prospection et de la promotion	
Adresse : 400, rue Nolin – Bureau 200 Québec, Québec G1M 1E7		Adresse : 360, rue McGill – 2.14 Montréal, Québec H2Y 2E9	
Chargé de projet : M. Alain Bergeron		Chargée de projet : Mme Mélissa Caron	
Téléphone : 418 521 - 2884 Poste :		Téléphone : 514 873 - 5945 Poste : 20560	
Télécopieur : 418 522 - 2602		Télécopieur : 514 864 - 8545	
Courrier électronique : bergeron.alain@riq.qc.ca		Courrier électronique : melissa.caron@midi.gouv.qc.ca	
OBJET DU CONTRAT			
Le mandat du contrat est d'offrir un hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec pour une période de 12 mois consécutifs. Le coût mensuel est de 561.05 \$ basé sur un contrat de 12 mois.			
Annexes	Préciser : Offre RIQ 2017-3001-001JFP et document d'engagement de confidentialité (annexe 1)		
CONDITIONS			DURÉE
La MINISTRE s'engage à verser au CONTRACTANT pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la MINISTRE, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de six mille sept cent trente-deux dollars et soixante cents (6 732,60 \$). La MINISTRE ne s'engage cependant pas à dépenser la totalité de cette somme. Les parties conviennent expressément que les services du CONTRACTANT, qui seront requis par la MINISTRE selon ses besoins, seront seulement rémunérés par la MINISTRE sur la base des taux unitaires suivants: - une somme de cinq cent soixante-un dollars et cinq cents (561,05 \$) pour les mois de décembre 2016 à novembre 2017. Le CONTRACTANT s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat : l'hébergement à partir du 1^{er} décembre 2016 afin d'avoir une continuité de service. Le CONTRACTANT s'engage à tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la MINISTRE. Le CONTRACTANT s'engage à présenter à la MINISTRE une facture mensuelle faisant état : - de la nature des services rendus, - du grand total des montants à être versés pour le mois écoulé. Le contrat peut être renouvelé aux mêmes conditions, avec un coût mensuel de cinq cent soixante-un dollars et cinq cents (561,05 \$), pour une ou deux périodes additionnelles successives d'un an chacune. Le renouvellement se fait uniquement si l'une des parties signifie par écrit à l'autre partie son intention de renouveler le contrat. Cet écrit doit être acheminé, sous pli recommandé, au plus tard 60 jours avant la date d'anniversaire du contrat ou de son renouvellement. N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément.			Début Année Mois Jour 2016-12-01
			Fin Année Mois Jour 2017-11-30
Le CONTRACTANT s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat : l'hébergement à partir du 1^{er} décembre 2016 afin d'avoir une continuité de service. Le CONTRACTANT s'engage à tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la MINISTRE. Le CONTRACTANT s'engage à présenter à la MINISTRE une facture mensuelle faisant état : - de la nature des services rendus, - du grand total des montants à être versés pour le mois écoulé. Le contrat peut être renouvelé aux mêmes conditions, avec un coût mensuel de cinq cent soixante-un dollars et cinq cents (561,05 \$), pour une ou deux périodes additionnelles successives d'un an chacune. Le renouvellement se fait uniquement si l'une des parties signifie par écrit à l'autre partie son intention de renouveler le contrat. Cet écrit doit être acheminé, sous pli recommandé, au plus tard 60 jours avant la date d'anniversaire du contrat ou de son renouvellement. N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément.			COÛTS (Montant sans les taxes)
			6 732,60 \$
Les services requis et payés par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH)) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées en sus du montant du présent contrat. Elles devront apparaître séparément sur les factures.			
Les clauses stipulées au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.			
SIGNATURES			
Contractant – Personne autorisée	Date	Ministre – Personne autorisée	Date
 Nom : Alain BERGERON	2017/02/16 Année Mois Jour	 Nom : Mélissa CARON	2017/02/16 Année Mois Jour

1. MANDAT

Le **CONTRACTANT** consent à fournir les services décrits à la section OBJET DU CONTRAT de la page 1. Le présent contrat ainsi que les annexes constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations du présent contrat auront préséance.

2. POLITIQUE LINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français; de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

3. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage à :

- 3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministre;
- 3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministre;
- 3.3 retourner intact à la Ministre, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-photo, photographier et les films finaux, remis au **Contractant** aux fins de l'exécution du présent contrat;
- 3.4 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la *Directive ministérielle régissant la qualité des sondages*, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : http://www.intrane.midi.gouv.gc.ca/fileadmin/user_upload/document/pdf/DIR_sondages_signee_FIN.pdf.
- 3.5 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le *Formulaire d'approbation du projet de sondage* dûment signé par les personnes autorisées.

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

- 4.1 La Ministre s'engage à verser au **Contractant** la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.
- 4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministre des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministre dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.

5. RESPONSABILITÉ

- 5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministre, celle-ci n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le **Contractant**, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.
- 5.2 Le **Contractant** sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.
- 5.3 Le **Contractant** s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

6. FORCE MAJEURE

En cas de délais ou retards dans l'exécution du présent contrat occasionnés par une force majeure, la **MINISTRE** pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus au présent contrat ;
- b) résilier de plein droit le présent contrat par avis écrit au **CONTRACTANT** qui est alors rémunéré pour l'ensemble des services rendus à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous les profits anticipés.

7. SOUS-TRAITANCE OU CESSIION

Le **Contractant** ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

Le **Contractant** doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.

Le **Contractant** ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministre. Toute convention à la présente clause peut entraîner, à la discrétion de la Ministre, la résiliation immédiate du présent contrat.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La Ministre encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté et à consulter la Politique d'acquisitions écoresponsables du Ministère, disponible à l'adresse : www.midi.gouv.gc.ca/acquisitions.

9. PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Les documents et travaux réalisés par le **Contractant** en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministre qui pourra en disposer à son gré et le **Contractant** s'engage à en assurer le caractère confidentiel.

10. DROITS D'AUTEUR

Le **Contractant** octroie à la Ministre, qui accepte, une licence sur les travaux réalisés en vertu du présent contrat lui permettant d'exercer tous les droits d'auteurs, et ce, à toute fin jugée utile par la Ministre. Cette licence est non exclusive, irrévocable et transférable. Cette licence permet à la Ministre d'octroyer des sous-licences.

Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.

Le **Contractant** garantit à la Ministre qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à la présente clause et se porte garant envers la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le **Contractant** s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministre de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

11. ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES

Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministre se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle jugera insatisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le **Contractant**, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter lesdits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du **Contractant**.

12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le **Contractant** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministre qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.

13. RÉSILIATION CONTRAT

13.1 La Ministre se réserve le droit de résilier le présent contrat si le **Contractant** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, des conditions ou des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, s'il cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, s'il lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou s'il lui a fait de fausses représentations ou s'il est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public, à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

13.2 La Ministre se réserve également le droit de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

13.3 La résiliation du présent contrat prendra effet cinq (5) jours après la réception d'un avis de la Ministre par le **Contractant**.

13.4 Le **Contractant** devra alors remettre à la Ministre les documents en sa possession et les résultats des travaux effectués ou des services rendus pour la période écoulée du présent contrat. Dans un tel cas, le **Contractant** aura droit à la somme correspondant à la valeur réelle des services rendus et des travaux effectués jusqu'à la date effective de résiliation. La Ministre pourra retenir cette somme tant que le **Contractant** ne lui aura pas remis tous les documents relatifs à l'exécution du présent contrat ou découlant de celle-ci. La Ministre pourra disposer à sa guise des documents et faire compléter les travaux de la manière qu'elle jugera appropriée; de plus, dans le cas prévu au 1^{er} alinéa de la présente clause, l'augmentation des coûts qui résultera d'une telle mesure sera imputable au **Contractant** qui s'engage à indemniser la Ministre pour un montant équivalent à cette augmentation.

14. AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En cours d'exécution du présent contrat, le gouvernement peut obliger le **Contractant** ainsi que les entreprises parties à un sous-contrat rattaché directement ou indirectement à ce contrat à obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers dans le délai et selon les modalités particulières qu'il aura déterminées.

15. AVIS

À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courrier électronique.

16. PAIEMENT DE SOMMES D'ARGENT CONVENU AU PRÉSENT CONTRAT

Les parties reconnaissent que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la Ministre sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001, art. 20 et ss).

17. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2), lorsque le **Contractant** est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministre pourra, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

18. DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Avant la signature du contrat de gré à gré, tout **Contractant** doit produire le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de la Ministre relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré » joint à l'annexe 1 et dûment signé pour se voir octroyer le contrat. Dans ce formulaire, le **Contractant** déclare notamment qu'au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises ou de lobbyiste-conseil, des activités de lobbyisme, préalablement à la déclaration;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (chapitre T-11.011, r.2).

De plus, le **Contractant** reconnaît que, si la ministre a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

Ce formulaire doit être celui de la Ministre ou contenir les mêmes dispositions. Le défaut de produire cette déclaration pourra entraîner la non-conclusion du contrat.

À COMPLÉTER AUTANT DE FOIS QUE NÉCESSAIRE

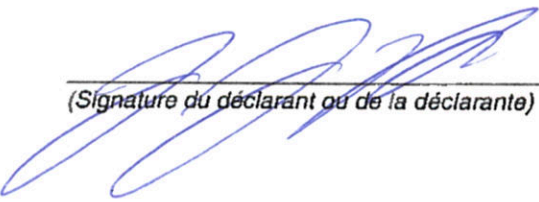
ANNEXE 1.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Jean-François Plourde,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de RESEAU INTERNET QUEBEC,
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant hébergement web journées québec
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 2017-02-16;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Québec
CE 16^e JOUR DU MOIS DE février DE L'AN 2017


(Signature du déclarant ou de la déclarante)

À COMPLÉTER AUTANT DE FOIS QUE NÉCESSAIRE

ANNEXE 1.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Yves MARTEL,
exerçant mes fonctions au sein de RIA (Nom de la personne)
déclare formellement ce qui suit : (Nom du fournisseur)

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du Hebergement web de la Journée Québec contrat de services concernant (Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 20/2/2016;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Quebec
CE 16 JOUR DU MOIS DE Fevrier DE L'AN 2014


(Signature du déclarant ou de la déclarante)

À COMPLÉTER AUTANT DE FOIS QUE NÉCESSAIRE

ANNEXE 1.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Cécile Ciduc,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de Réseau Internet Québec,
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de hébergement web services concernant journées québec
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 2017-02-16;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Québec
CE 16 JOUR DU MOIS DE février DE L'AN 2017

Cécile
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

À COMPLÉTER AUTANT DE FOIS QUE NÉCESSAIRE

ANNEXE 1.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), PATRICE POTVIN,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC,
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit :

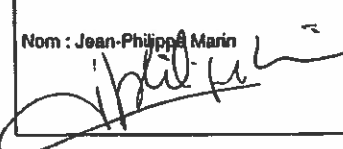
1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du HÉBERGEMENT WEB JOURNÉES QUÉBEC de services concernant
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 2017-02-16;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À QUÉBEC
CE 16^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN 2017

PATRICE POTVIN
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

CONTRAT DE SERVICES

No de contrat : 553046771

PARTIES AU CONTRAT			
ENTRE			
Contractant Nom : mblance Adresse : 6560, av. de l'Esplanade, bureau 301 Montréal (Québec) H2V 4L5		La Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment représenté par la personne autorisée soussignée, en vertu des modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret no 630-2015 du 7 juillet 2015. U. A : 2806210 Direction de la prospection, de l'attraction et de la rétention des talents Adresse : 360, rue McGill Montréal (Québec) H2Y 2E9	
Chargé de projet : Hilda Rojas Téléphone : 514 273 - 2188		Chargé de projet : Sylvie Ferron Téléphone : 514 873 - 5945 Poste : 20026	
Courrier électronique :		Courrier électronique : sylvie.ferron@mid.gouv.qc.ca	
OBJET DU CONTRAT			
Apporter des modifications et des améliorations à la plateforme d'inscription Journées Québec (journéesquebec.gouv.qc.ca) tel que décrit à l'Annexe 3 : MODIFICATIONS DEMANDÉES À LA PLATEFORME JOURNÉES QUÉBEC.			
Annexe	Préciser : Annexe 1 : Déclaration concernant les activités de lobbying, Annexe 2 : Engagement de confidentialité et Annexe 3: MODIFICATIONS DEMANDÉES À LA PLATEFORME JOURNÉES QUÉBEC		
CONDITIONS			DURÉE
La MINISTRE s'engage à verser au CONTRACTANT, pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la MINISTRE, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de trois mille sept cent dollars (3700 \$).			Début Année Mois Jour 2017-03-28
Le montant maximal convenu précédemment sera versé au CONTRACTANT en un (1) versement, sur acceptation par la MINISTRE de la facture présentée par le CONTRACTANT, accompagnée des pièces justificatives nécessaires, comme suit :			Fin Année Mois Jour 2017-03-31
une somme de 3700 \$ dans les trente (30) jours suivant l'acceptation par la MINISTRE des travaux de modifications et d'améliorations à la plateforme d'inscription Journées Québec faisant l'objet du présent contrat			COÛTS (Montant sans les taxes) 3 700 \$
N.B. - Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément.			
Les services requis et payés par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH)) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées en sus du montant du présent contrat. Elles devront apparaître séparément sur les factures.			
Les clauses stipulées au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.			
SIGNATURES			
Contractant - Personne autorisée Nom : Jean-Philippe Marin 	Date Année Mois Jour 2017-03-28	Ministre - Personne autorisée Nom : Mélissa Caron 	Date Année Mois Jour 2017-03-28

1. MANDAT

Le CONTRACTANT consent à fournir les services décrits à la section OBJET DU CONTRAT de la page 1. Le présent contrat ainsi que les annexes constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations du présent contrat auront préséance.

2. POLITIQUE/LINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français; de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

3. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le CONTRACTANT s'engage à :

- 3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministère;
- 3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministère;
- 3.3 retourner intact à la Ministère, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-photographier et les films finaux, remis au Contractant aux fins de l'exécution du présent contrat;
- 3.4 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la Directive ministérielle régissant la qualité des sondages, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : http://www.international.gc.ca/condition/misr/undoc/undocdocument/DIR_sondages_sonree_FIN.pdf;
- 3.5 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le Formulaire d'approbation du projet de sondage dûment signé par les personnes autorisées.

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTÈRE

- 4.1 La Ministère s'engage à verser au Contractant la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.
- 4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministère des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministère dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.

5. RESPONSABILITÉ

- 5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministère, celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le Contractant, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.
- 5.2 Le Contractant sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.
- 5.3 Le Contractant s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministère contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

6. FORCE MAJEURE

En cas de délais ou retards dans l'exécution du présent contrat occasionnés par une force majeure, la MINISTÈRE pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus au présent contrat ;
- b) résilier de plein droit le présent contrat par avis écrit au CONTRACTANT qui est alors rémunéré pour l'ensemble des services rendus à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous les profits anticipés.

7. SOUS-TRAITANCE OU CESSIION

Le Contractant ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministère et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministère.

Le Contractant doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.

Le Contractant ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministère. Toute violation de la présente clause peut entraîner, à la discrétion de la Ministère, la résiliation immédiate du présent contrat.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La Ministère encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté et à consulter la Politique d'acquisitions écoresponsables du Ministère, disponible à l'adresse : www.midi.nouv.gc.ca/acquis/eng.

9. PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Les documents et travaux réalisés par le Contractant en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministère qui pourra en disposer à son gré et le Contractant s'engage à en assurer le caractère confidentiel.

10. DROITS D'AUTEUR

Le Contractant octroie à la Ministère, qui accepte, une licence sur les travaux réalisés en vertu du présent contrat lui permettant d'exercer tous les droits d'auteurs, et ce, à toute fin jugée utile par la Ministère. Cette licence est non exclusive, irrevocable et transférable. Cette licence permet à la Ministère d'octroyer des sous-licences.

Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.

Le Contractant garantit à la Ministère qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à la présente clause et se porte garant envers la Ministère contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le Contractant s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministère de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

11. ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES

Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministère se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle juge non satisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le Contractant, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter ledits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du Contractant.

12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Contractant s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministère. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministère qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.

13. RÉSILIATION CONTRAT

13.1 La Ministère se réserve le droit de résilier le présent contrat si le Contractant fait défaut de rembourser l'un ou l'autre des loyers, des conditions ou des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, s'il cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, s'il lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou s'il lui a fait de fausses représentations ou s'il est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public, à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

13.2 La Ministère se réserve également le droit de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

13.3 La résiliation du présent contrat prendra effet cinq (5) jours après la réception d'un avis de la Ministère par le Contractant.

13.4 Le Contractant devra alors remettre à la Ministère les documents en sa possession et les résultats des travaux effectués ou des services rendus pour la période écoulée du présent contrat. Dans un tel cas, le Contractant aura droit à la somme correspondant à la valeur réelle des services rendus et des travaux effectués jusqu'à la date effective de résiliation. La Ministère pourra retenir cette somme tant que le Contractant ne lui aura pas remis tous les documents relatifs à l'exécution du présent contrat ou s'écoulera de celle-ci. La Ministère pourra disposer à sa guise des documents et faire compléter les travaux de la manière qu'elle jugera appropriée; de plus, dans le cas prévu au 1^{er} alinéa de la présente clause, l'augmentation des coûts qui résultent d'une telle mesure sera imputable au Contractant qui s'engage à indemniser la Ministère pour un montant équivalent à cette augmentation.

14. AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En cours d'exécution du présent contrat, le gouvernement peut obliger le Contractant ainsi que les entreprises parties à un sous-contrat rattaché directement ou indirectement à ce contrat à obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers dans le délai et selon les modalités particulières qu'il aura déterminées.

15. AVIS

À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courriel électronique.

16. PAIEMENT DE SOMMES D'ARGENT CONVENU AU PRÉSENT CONTRAT

Les parties reconnaissent que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la Ministère sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001, art. 20 et 33).

17. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitent le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2); lorsque le Contractant est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministère pourra, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

18. DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Avant la signature du contrat de gré à gré, tout Contractant doit produire le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de la Ministère relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré » joint à l'annexe 1 et dûment signé pour se voir octroyer le contrat. Dans ce formulaire, le Contractant déclare notamment qu'il n'a pas de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-1.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises ou de lobbyiste-conseil, des activités de lobbyisme, préalablement à la décision;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (chapitre T-1.011, r.2).

De plus, le Contractant reconnaît que, si la Ministère a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

Ce formulaire doit être celui de la Ministère ou contenir les mêmes dispositions. Le défaut de produire cette déclaration pourra entraîner la non-conclusion du contrat.

**DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT
À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT**

JE, SOUSSIGNE (E), JEAN-PHILIPPE MARLIN, PRÉSIDENT
(NOM ET TITRE DE LA PERSONNE AUTORISÉE PAR LE CONTRACTANT)

PRÉSENTE À LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION,

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES EGARDS

AU NOM DE : mbiance
(NOM DU CONTRACTANT)

(CI-APRÈS APPELÉ LE « CONTRACTANT »)

JE DÉCLARE CE QUI SUIT :

1. J'AI LU ET JE COMPRENDS LE CONTENU DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION ;

2. JE SUIS AUTORISÉ(E) PAR LE CONTRACTANT À SIGNER LA PRÉSENTE DÉCLARATION ;

3. LE CONTRACTANT DÉCLARE (COCHER L'UNE OU L'AUTRE DES DÉCLARATIONS SUIVANTES) :

☒ QUE PERSONNE N'A EXERCÉ POUR SON COMPTE, QUE CE SOIT À TITRE DE LOBBYISTE D'ENTREPRISE OU DE LOBBYISTE-CONSEIL, DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME (CHAPITRE T-11.011) ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTE ATTRIBUTION DU CONTRAT ;

☐ QUE DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, ONT ÉTÉ EXERCÉES POUR SON COMPTE ET QU'ELLES L'ONT ÉTÉ EN CONFORMITÉ AVEC CETTE LOI, AVEC CES AVIS AINSI QU'AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES*, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTE ATTRIBUTION DU CONTRAT (CHAPITRE T-11.011, R.2).

4. JE RECONNAIS QUE, SI LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION A DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QUE DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE NON CONFORMES À LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME ET AU CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES* ONT EU LIEU POUR OBTENIR LE CONTRAT, UNE COPIE DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION POURRA ÊTRE TRANSMISE AU COMMISSAIRE AU LOBBYISME PAR LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION.

ET J'AI SIGNÉ,


(SIGNATURE)

28 mars 2017
(DATE)

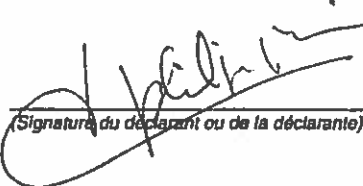
* LA LOI, LE CODE ET LES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME SONT DISPONIBLES À CETTE ADRESSE : www.commissairelobby.gc.ca

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), JEAN-PHILIPPE MARLIN,
 exerçant mes fonctions au sein de M.B. ANCE (Nom de la personne)
 (Nom du fournisseur)
 déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant
 (Indiquer l'objet du contrat intervenu)
 entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 28 mars 2017
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À MONTREAL
 CE 28 JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2017


 (Signature du déclarant ou de la déclarante)

MODIFICATIONS DEMANDÉES À LA PLATEFORME JOURNÉES QUÉBEC

Question ou texte		Modifications demandées		Coût	Précisions - Travail
Section inscription d'un candidat					
1.	Sexe —Choisir— Un homme Une femme Je préfère ne pas répondre	Rendre la question obligatoire en ajoutant toutefois le choix "Je préfère ne pas répondre". Cela évitera que le répondant saute par erreur la question tout en lui donnant l'option de ne pas répondre.		400 \$	
2.	Votre courriel vous servira d'identifiant pour les connexions au système	Ajouter "adresse" Votre adresse courriel vous servira d'identifiant pour les connexions au système		0 \$	Ajout d'un mot
3.	Pays/région de résidence	Ajouter "actuelle" Pays/région de résidence actuelle		0 \$	Ajout d'un mot
4.	Ajout d'une question juste avant la question « De quelle(s) manière(s) avez-vous entendu parler de l'activité (...) »	Est-ce la première fois que vous vous inscrivez aux Journées Québec? ☐ Oui ☐ Non		400 \$	Modification à la structure et au front, et exports
5.	Vous êtes présentement : ☐ En emploi ☐ Demandeur d'emploi ☐ Aux études ☐ À la retraite	Enlever les choix aux études et à la retraite sans rendre la question éditabile. Vous êtes présentement : ☐ En emploi ☐ Demandeur d'emploi		100 \$	

Question au texte		Modifications demandées	Coût	Précisions - Travaux
6.	Ajout CNP	Résultats Dans le profil inscription du candidat : - On transfère à profil candidat le premier CNP (qui sera vu en lecture seul dans le profil CV), cette liste de CNP sera complète (tous les CNP désirés seront entrés par Richère) Au-dessus de ce menu, un hyperlien vers le site des CNP 2011 serait indiqué afin qu'ils puissent bien l'identifier : http://noc.esdc.gc.ca/francais/CNP/Bienvenue.aspx?ver=11 (nous devrions pouvoir nous-mêmes changer ce lien au besoin) - On conserve dans le profil CV le second « autres CNP » (ici on veut le même sous ensemble CNP que les employeurs pour limiter les CNP à ceux que l'on veut pour les offres, tous les CNP seront entrés par Richère également selon les besoins) Procédure technique on ajoute dans la liste cnp un flag O/N Inclure pour postes On le montre dans la liste, pour que Richère puisse vérifier rapidement les cnp « choisis » Dans poste, dans la select box cnp, on filtre et on ne garde que les cnp avec flag à oui	950 \$	Modification de la liste des cnp, modification de la liste des cnp pour offres, déplacement d'un champ et de sa validation.
7.	Série de questions en bloc à la fin de la section inscription d'un candidat	Ajouter une colonne « non » et rendre les questions obligatoires, car actuellement une personne peut les sauter et cela est comptabilisé comme un non. Révision des questions. Voir travaux détaillés demandés à la suite du présent tableau	400 \$	Modification au front seulement.
Section CV				
8.	CV PDF	Augmenter le poids possible du CV pouvant être ajouté en PDF pour les candidats (poids maximum – 2mo)	200 \$	Changement validation (message sous le contrôle du client)
Courriel automatisé aux employeurs				
9.	Courriel	Ajouter, dans le courriel automatisé aux employeurs quand une convocation est annulée par candidat, la mention de la plage horaire et la date ainsi que le nom et prénom si disponible du candidat qui a annulé une convocation	400 \$	Modification de requête et de constitution du courriel
Rapports disponibles				
10.	Ensemble des rapports	Avoir un seul fichier Excel, un seul rapport réunissant l'ensemble des données des sections inscription et CV. Ce fichier doit inclure les noms des candidats.	400 \$	
Autre				
11.	Coût pour les estimés des travaux		450 \$	
Total			3700 \$	

c

 Page 6

► Section actuelle

References

➤ Section révisée demandée

- Ajouter une colonne « non » et rendre les questions obligatoires, car actuellement une personne peut les sauter et cela est comptabilisé comme un non.
- Ajouter un élément
- Intégrer le texte révisé

OUI NON

Après l'activité de recrutement, et indépendamment du fait que votre profil soit actif ou effacé, autorisez-vous les Journées Québec à communiquer avec vous par courriel pour vous transmettre de l'information :

- sur d'autres activités de recrutement international? ☐ ☐
- sur l'immigration permanente au Québec? ☐ ☐

Au moment de remplir ce formulaire, avez-vous entamé ou terminé une démarche en vue d'immigrer au Québec?

☐

Avez-vous déjà séjourné au Québec?

☐

Une fois votre CV créé, désirez-vous recevoir des notifications pour vous informer des nouvelles offres diffusées correspondant à votre code CNP?

☐

J'ai lu et J'ACCÉPTE les termes de la Politique de confidentialité des Journées Québec.

☐

Veuillez remplir tous les champs avant de cliquer sur le bouton Sauvegarder.

Après la sauvegarde de votre inscription, vous serez automatiquement redirigé vers la plateforme candidat des Journées Québec, où vous pourrez :

- Modifier votre profil
- Créer votre CV
- Consulter les offres des employeurs
- Soumettre votre candidature aux offres qui correspondent à votre profil

Lors de vos visites subséquentes, n'oubliez pas d'utiliser votre adresse courriel et votre mot de passe afin de pouvoir accéder à votre profil des Journées Québec.

**MANDAT DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE
LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO ET L'ENTREPRISE DE SERVICE DE
RELATIONS PUBLIQUES ET DE PRESSE ACENTO**

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Sylvie Beaulieu, directrice, ci-après appelée le « BIQM ».

Et : L'entreprise de service de presse Acento, représentée par **Diego Andres Pineros Gutiérrez**, numéro de carte de citoyenneté colombienne 81.715.170 de Bogota, directeur, agissant en son nom propre, ci-après appelé le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1^{er} - PROJET : RELATIONS DE PRESSE, STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES LORS DE LA PROCHAINE MISSION DE PROSPECTION ET DE D'ATTRACTION EN COLOMBIE

L'objectif principal de ce mandat est de fournir des services de relations presse, de communication et de relations publiques en Colombie lors de la prochaine mission de prospection et de promotion du BIQM en Colombie.

Cette mission sera réalisée par le conseiller en prospection et en attraction, Babak Zolfaghari, du 11 avril au 9 mai 2016.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

Publics cibles

La stratégie de relations presse devra se concentrer spécifiquement sur les médias imprimés, radiotélévisés et numériques se spécialisant dans les secteurs et les professions prioritaires pour le Québec : génie civil, génie aérospatial/aéronautique, génie mécanique, génie informatique, technologies de l'information et des communications, sciences de l'administration, comptabilité et services financiers, transformation des aliments. Les médias s'adressant à un public francophone ou francophile, ainsi que les médias universitaires des régions visitées lors de la mission en Colombie pourront également être visés. Les médias s'adressant au grand public devront être évités.

Toute demande média devra être présentée suffisamment à l'avance au BIQM, pour évaluation de la pertinence de l'intervention par le BIQM.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier minimalement deux médias spécialisés pour chacun des secteurs professionnels privilégiés mentionnés à la section 3.
- Accroître de 5% le nombre de candidats ayant le profil recherché qui participent aux événements et aux sessions d'information, comparativement à un pourcentage de 37,5 % des participants qui étaient inscrits à des séances lors de la mission réalisée en octobre 2015.
- Recenser d'une liste des groupes professionnels sur les médias sociaux agissant dans les secteurs prioritaires;
- Accompagner le conseiller et prendre des photos lors des événements auxquels il participera à Bogota;
- Publier des articles dans les médias spécialisés de l'information pertinente permettant de mieux connaître le Québec dans ses secteurs prioritaires, ses forces et ses opportunités d'emploi.

MANDAT DE L'AGENCE OU LIVRABLES?

1. Élaboration d'un plan de relations de presse : proposer une stratégie de relations médias, pour inciter les publics cibles à visiter le site promotionnel Et si votre avenir était au Québec (<http://placeauquebec.immigration-quebec.gouv.qc.ca/es/>) et à consulter le calendrier des séances d'information afin de s'inscrire (<http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/es/biq/mexico/sesiones/index.php>) et ultimement, assister à une séance. Le plan devra être présenté et approuvé par le BIQM et les résultats attendus explicités. Les résultats attendus devront être présentés postérieurement de manière détaillée.
2. Mise en œuvre : exécuter le plan de relations médias, rédiger des propositions de textes à l'intention des différents médias (à partir du communiqué de presse fourni par le BIQM) et les faire approuver par le BIQM au préalable. En cas de prises de photos, les photos originales et les droits sur celles-ci devront être propriété du BIQM. À noter que si des personnes sont présentes dans la photo il faut faire signer un formulaire de « release ».
3. Demandes médias : Présenter les demandes média au BIQM, qui évaluera la pertinence de l'intervention et obtenir son consentement. Des demandes médias pourraient être refusées par le BIQM.

Dans les présentations des demandes médias, le BIQM devra recevoir les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, Web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/rechercheur
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, etc.*
- Date, endroit et moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle de traitement du journaliste

4. Rédiger divers contenus et textes promotionnels pour soutenir les activités en Colombie, dont :
 - a. des articles promotionnels sur les secteurs professionnels prioritaires et le marché de l'emploi au Québec (en se basant sur les fiches sectorielles transmises par le BIQM, déjà traduites en espagnol);
 - b. des courriels marketing pour faire la promotion des séances sectorielles (pourraient être envoyées par vos partenaires du milieu de l'éducation ou autres) ;
 - c. des modèles de communiqués de presse pour les médias spécialisés pour chacun des secteurs.
5. Gérer les contacts avec les associations professionnelles et les établissements universitaires spécialisés dans des domaines spécifiques pour qu'ils servent de canaux de diffusion des activités de la mission.
6. Diffuser des notes et des messages clés dans les médias sociaux des partenaires stratégiques et des groupes d'influence agissant dans les secteurs prioritaires, tel par exemple des associations sectorielles, des chambres de commerce, des associations de facultés d'universités, des groupes de travailleurs dans un domaine prioritaire tel le génie civil ; etc..
7. Conserver un contact en moyen terme avec les médias spécialisés pour assurer la publication d'une annonce ou d'un article selon la périodicité du média.
8. Rapport final d'activités et évaluation : Produire un rapport final d'activités et une évaluation détaillée qui seront transmis au BIQM.

Le rapport final devra inclure les éléments suivants :

- La version finale du communiqué de presse utilisé pendant la campagne
- La liste des médias contactés (par téléphone et par courriel) et qui ont confirmé une publication (inclure preuve de la publication, date, et lien du site)
- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média;
- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible;
- Auditoire et couverture selon le média;
- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu;
- Distinction entre les médias nationaux et les médias spécialisés selon chaque domaine priorisé par le BIQM ainsi que le nombre des publications sur les médias ciblés par secteur prioritaire
- Évaluation du coût de revient (ex. publireportage vs publication dans le cadre du contrat)

Le rapport d'évaluation devra être acheminé au BIQM, en espagnol, au plus tard le lundi 16 mai 2016.

3 - OBLIGATIONS DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

Le BIQM s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant :

3 000 \$ US (trois mille dollars américains), toutes taxes comprises, payables en un versement.

Le versement sera effectué à la signature du contrat le mardi 29 mars 2016.

Les deux factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Sylvie Beaulieu – directrice
Bureau d'immigration du Québec à Mexico
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
Téléphone + 52 55 11004330
Sylvie.Beaulieu@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valide pour la période du 29 mars 2016 au 16 mai 2016. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou autre des parties, après communication écrite, dix (10) jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et traduit en espagnol. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

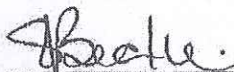
Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en espagnol, à la date indiquée ci-dessous :

Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM)

31 mars 2016

Date

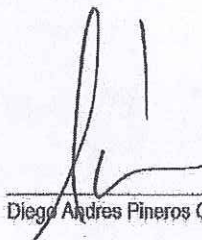


Sylvie Beaulieu, directrice

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

29/03/2016

Date



Diego Andres Pineres Gutierrez, Directeur

**MANDAT DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE
LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO ET L'ENTREPRISE ACENTO
EDITORIAL**

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Sylvie Beaulieu, directrice, ci-après appelée le « BIQM ».

Et : L'entreprise de service de presse « Acento Editorial », représentée par **Diego Andrés Piñeros Gutiérrez**, numéro de carte de citoyenneté colombienne 81.715.170 de Bogota, directeur, agissant en son nom propre, ci-après appelé le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1 - PROJET : RELATIONS DE PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES LORS DE LA PROCHAINE MISSION DE PROSPECTION ET DE PROMOTION EN COLOMBIE

L'objectif principal de ce mandat est de fournir les services de presse et de relations publiques en Colombie lors de la prochaine mission de prospection et de promotion du BIQM en Colombie. Cette mission sera réalisée par le conseiller en prospection et en attraction, Babak Zolfaghari, du 27 février au 24 mars 2017.

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à coordonner la logistique des entretiens à la radio et à la télévision et la diffusion dans la presse écrite et les médias numériques, selon le programme de mission, les séances d'information prévues, le communiqué de presse et les messages promotionnels fournis par le BIQM concernant : les programmes d'immigration au Québec.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

LE PRESTATAIRE DE SERVICES devra, selon les recommandations du BIQM, cibler et contacter les médias spécialisés afin d'obtenir une entrevue ou une parution dans le cadre de la mission.

Ainsi, la stratégie de presse devra se concentrer spécifiquement sur les médias imprimés, radiotélévisés et numériques se spécialisant dans les secteurs et les professions prioritaires pour le Québec: génie civil, génie aérospatial/aéronautique, génie mécanique, génie informatique, technologies de l'information et des communications, sciences de l'administration, comptabilité et services financiers, transformation des aliments. Les médias s'adressant à un public francophone ou francophile ainsi que les médias universitaires particulièrement dans les régions d'intervention lors de la mission en Colombie devront également être visés. Les médias s'adressant au grand public devront être évités.

Les médias ciblés devront prioritairement se situer dans les villes/régions visitées lors de la mission : Bogota, Pereira, Manizales, Armenia, Medellín, Cartagena, Barranquilla, et Cali.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier minimalement 2 médias pour chacun des secteurs professionnels privilégiés mentionnés dans le mandat général.
- Accroître de 2,5% le nombre de candidats ayant le profil recherché à participer aux événements et aux sessions d'information, afin d'atteindre un taux d'inscription s'élevant à 45%.
- Assurer une augmentation du nombre de publications portant sur les activités d'attraction réalisées par le BIQ Mexico sur les divers réseaux sociaux du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion tels : YouTube (www.youtube.com/channel/UCH1dMszbYiiEC_Fx2egnYwA) et Twitter

(https://twitter.com/midi_qc?lang=es, ainsi que dans les médias sociaux de partenaires stratégiques (Facebook, Twitter, LinkedIn).

- Rédiger et publier des messages clés et des notes dans des médias spécialisés reliés aux secteurs prioritaires, afin de mieux faire connaître le Québec, ses avantages et ses opportunités d'emploi.
- Répertorier, sous forme de tableau, les groupes de professionnels actifs sur LinkedIn, provenant des secteurs clés suivants : administration, génie aéronautique, génie civil et TIC, ainsi que des leaders d'opinion, s'il y a lieu.

Le coût du service comprend les actions suivantes :

- Élaboration d'un plan de relations médias: proposer une stratégie de relations médias, pour inciter les publics cibles à visiter le site promotionnel sur l'immigration permanente « Un bel avenir se dessine pour vous au Québec » (<http://ungranporvenir.gouv.qc.ca>), à réaliser une Évaluation préliminaire d'immigration en ligne (<https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/epi.html>), à consulter le calendrier des séances d'information afin de s'inscrire (<http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/es/biq/mexico/sesiones/index.php>) et ultimement, assister à une séance.

Pour des informations concernant les études, les personnes intéressées devront être dirigées vers le site du Ministère de Relations et de la francophonie (section Étudier) (www.international.gouv.qc.ca/fr/mexico/etudier, dont le contenu est disponible en français ou en anglais.

Le plan de relations médiatiques proposé par l'Agence devra être présenté et approuvé par le BIQ Mexico.

- Mettre en œuvre : exécuter le plan de relations médias, rédiger des propositions de textes à l'intention des différents médias (à partir du communiqué de presse fourni par le BIQ Mexico), les faire approuver par le BIQ Mexico au préalable. L'agence soutiendra le conseiller en prospection et en attraction, Babak Zolfaghari, avant et pendant les entrevues, en présence, lorsque possible, ou par téléphone pendant toute la période de la mission
- S'occuper de la diffusion d'information auprès des associations professionnelles, avec des entités académiques associées et des leaders d'opinion.

- S'occuper des publications sur les médias spécialisés selon la périodicité propre à chaque média.
- Demandes médias : Présenter les demandes média au BIQM, qui évaluera la pertinence de l'intervention et obtenir son consentement. Des demandes médias pourraient être refusées par le BIQM.

Pour ce faire, le BIQM devra recevoir les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, Web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/researchiste
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, etc.*
- Moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle de traitement du journaliste

Le PRESTATAIRE DE SERVICES comprend que des demandes médias peuvent être refusées par le BIQM. Le consentement du BIQM est requis avant qu'il ne s'engage à confirmer de parutions ou des entrevues dans les médias.

Dans sa prise de contact avec les médias, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à utiliser le communiqué de presse qui lui sera fourni par le BIQM.

De plus, toute information et tout matériel diffusés par « Acento Editorial » devront être autorisés au préalable par le BIQM.

Un rapport final d'activités devra être rédigé et transmis au BIQM en format électronique. « Acento Editorial » devra transmettre le rapport à l'adresse courriel suivante : Babak.Zolfaghari@mri.gouv.qc.ca

Le rapport final devra inclure divers éléments :

- La version finale du communiqué de presse utilisé pendant la campagne
- La liste des médias contactés (par téléphone et par courriel) et qui ont confirmé une publication (inclure preuve de la publication, date, et lien du site)
- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média;

- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible;
- Auditoire et couverture selon le média;
- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu;
- Distinction entre les médias nationaux et les médias spécialisés selon chaque domaine priorisé par le BIQM ainsi que le nombre des publications sur les médias ciblés par secteur prioritaire
- Évaluation du coût de revient (ex. publireportage vs publication dans le cadre du contrat)

Le rapport d'évaluation devra être acheminé au BIQM, en espagnol, au plus tard le 07 avril 2017.

3 - OBLIGATIONS DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

Le BIQM s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant :

3 000\$ US (trois milles dollars américains), toutes taxes comprises, payables en deux versements.

Le premier versement sera effectué à la signature du contrat, et le deuxième versement après la remise du rapport final le vendredi 7 avril 2017.

À verser sur le compte bancaire suivant :

Données bancaires:

Code IBAN/ABA/SWIFT: CAFECOB

Nom complet de la banque: Banco Davivienda S.A

Adresse: Avenida El Dorado 68 C 12 en Bogotá

Compte: 4550 0009 9487

*Client bénéficiaire: ID: Diego Andrés Piñeros Gutiérrez

Les factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Babak Zolfaghari

Bureau d'immigration du Québec à Mexico

Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF

Téléphone + 52 55 11004330

Babak.Zolfaghari@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 13 février 2017 au 7 avril 2017. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et traduit en espagnol. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

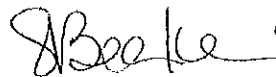
Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en espagnol, à la date indiquée ci-dessous :

Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM)

2017-02-14

Date

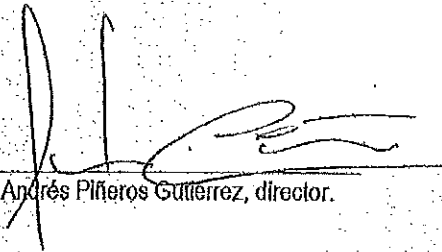


Sylvie Beaulieu, directrice

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

09/02/2017

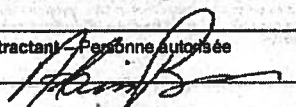
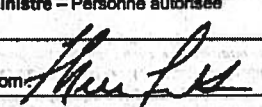
Date



Diego Andrés Píñeros Gutiérrez, directeur.

CONTRAT DE SERVICES

No de contrat : 553037646

PARTIES AU CONTRAT			
ENTRE			
Contractant Nom : RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC. Adresse : 400, RUE Nolin, bureau 200 Québec (Québec) G1M 1E7		Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'inclusion, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment représenté par la personne autorisée soussignée, en vertu des modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'inclusion établies par le décret n° 360-2013 du 10 avril 2013 U. A : Direction de l'assurance qualité des services de francisation et d'intégration Adresse : 360, rue McGill, bureau RC09b. Montréal (Québec) H2Y 2E9	
Chargé de projet : M. Alain Bergeron Téléphone : 418 521 - 2884 Poste : Télocopieur : 418 522 - 2802		Chargé de projet : Mme Thérèse Trottier Téléphone : 514 873- 8440 Poste : 20290 Télocopieur : 514 864-3629	
Courrier électronique : bergeron.alain@riq.qc.ca		Courrier électronique : therese.trottier@midi.gouv.qc.ca	
OBJET DU CONTRAT			
Le mandat du contrat est d'offrir un hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec pour une période de 12 mois consécutifs renouvelable. Le coût mensuel est de 475\$ basé sur un contrat de 12 mois. Toutes les spécifications sont décrites au document <i>Offre_RIQ_28112014.pdf</i> . ci-joint.			
Annexe	Préciser : <i>Offre_RIQ_28112014.pdf</i> et <i>document engagement de confidentialité RIQ.pdf</i>		
CONDITIONS			DURÉE
1. La MINISTRE s'engage à verser au CONTRACTANT pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la MINISTRE. Incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de trois mille neuf cents dollars (5 100 \$). La MINISTRE ne s'engage cependant pas à dépenser la totalité de cette somme.			Début Année Mois Jour 2014-12-01
2. Le CONTRACTANT s'engage à respecter l'échéancier suivant dans l'exécution du présent contrat : l'hébergement à partir du 1 ^{er} décembre 2014 afin d'avoir une continuité de service.			Fin Année Mois Jour 2015-11-30
3. Le CONTRACTANT s'engage à tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la MINISTRE.			COÛTS (Montant sans les taxes) 5 700 \$
4. Le CONTRACTANT s'engage à aviser la MINISTRE deux (2) mois avant la fin de la première année d'hébergement.			
5. Le CONTRACTANT s'engage à présenter à la MINISTRE une facture mensuelle faisant état : - de la nature des services rendus, - du grand total des montants à être versés pour le mois écoulé.			
Le présent contrat pourrait être prolongé pour deux périodes additionnelles de douze (12) mois chacune aux mêmes conditions. Pour ce faire, la Ministre informera le contractant de son intention de prolonger pour une période additionnelle de douze (12) mois ans les soixante (60) jours avant la fin du présent contrat.			
N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément			
Les services requis et payés par le Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'inclusion avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH)) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées en sus du montant du présent contrat.			
Les articles stipulés au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.			
SIGNATURES			
Contractant - Personne autorisée  Nom : ALAIN BERGERON	Date 2014/12/02 Année Mois Jour	Ministre - Personne autorisée  Nom : Thérèse Trottier	Date 2014-02-04 Année Mois Jour

1. **MANDAT**
Conformément à l'objet du présent contrat et à sa soumission acceptée par la Ministre, le Contractant s'engage à exécuter les travaux et à rendre les services tels que décrits par la Ministre. La soumission du Contractant, ainsi que le document d'appel d'offres le cas échéant, fait partie intégrante du présent contrat.
2. **CLAUSE LINGUISTIQUE**
Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français; de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.
3. **OBLIGATIONS DU CONTRACTANT**
Le Contractant s'engage à :
3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministre;
3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministre;
3.3 retourner intact à la Ministre, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-photographier et les films finaux, remis au Contractant aux fins de l'exécution du présent contrat;
3.4 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la Directive ministérielle régissant la qualité des sondages, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : http://www.enrnet.micc.gov.gc.ca/files/admin/user_upload/document/pd@DJR_sondages_stones_FIN.pdf
3.5 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le Formulaire d'approbation du projet de sondage dûment signé par les personnes autorisées.
4. **OBLIGATIONS DE LA MINISTRE**
4.1 La Ministre s'engage à verser au Contractant la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.
4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministre des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministre dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.
5. **RESPONSABILITÉ**
5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministre, celle-ci n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le Contractant, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.
5.2 Le Contractant sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.
5.3 Le Contractant s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.
6. **FORCE MAJEURE**
6.1 Le Contractant ne sera pas tenu responsable de tout délai, retard ou manquement dans l'exécution des obligations lui incombant en vertu des présentes en raison de force majeure.
Dans de tels cas, la Ministre aura entière discrétion de mettre fin au présent contrat selon les modalités établies à l'article - Réalisation de contrat, ou de ne verser au Contractant aucun montant tant que durera ce délai, retard ou défaut, tout paiement étant conditionnel à l'accomplissement des obligations du Contractant.
6.2 Par avis écrit au Contractant, la Ministre peut différer temporairement l'exécution du présent contrat à cause de circonstances imprévues, notamment la grève de ses employés, le lock-out ou les lieux de travail inaccessibles quelle qu'en soit la cause.
7. **SOUS-TRAITANCE OU CESSIION**
Le Contractant ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.
Le Contractant doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.
Le Contractant ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministre. Toute contravention au présent article peut entraîner, à la discrétion de la Ministre, la résiliation immédiate du présent contrat.
8. **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**
La Ministre encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté et à consulter la Politique d'acquisitions écoresponsables de la Ministre, disponible à l'adresse : www.micc.gov.gc.ca/acquisitions.
9. **PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ**
Les documents et travaux réalisés par le Contractant en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministre qui pourra en disposer à son gré et le Contractant s'engage à en assurer le caractère confidentiel.
10. **DROITS D'AUTEUR**
Le Contractant octroie à la Ministre une licence non exclusive, transférable et irrévocable des droits d'auteur qu'il détient relativement aux travaux réalisés en vertu du présent contrat.
Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.
Le Contractant garantit à la Ministre qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue au présent article et se porte garant envers la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.
Le Contractant s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministre de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.
11. **ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES**
Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministre se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle jugera insatisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le Contractant, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter lesdits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du Contractant.
12. **CONFLITS D'INTÉRÊTS**
Le Contractant s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministre qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.
13. **RÉSILIATION CONTRAT**
13.1 La Ministre se réserve le droit de résilier le présent contrat si le Contractant fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, des conditions ou des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, s'il cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, s'il lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou s'il lui a fait de fausses représentations ou s'il est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public, à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).
13.2 La Ministre se réserve également le droit de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.
13.3 La résiliation du présent contrat prendra effet cinq (5) jours après la réception d'un avis de la Ministre par le Contractant.
13.4 Le Contractant devra alors remettre à la Ministre les documents en sa possession et les résultats des travaux effectués ou des services rendus pour la période écoulée du présent contrat. Dans un tel cas, le Contractant aura droit à la somme correspondant à la valeur réelle des services rendus et des travaux effectués jusqu'à la date effective de résiliation. La Ministre pourra retenir cette somme tant que le Contractant ne lui aura pas remis tous les documents relatifs à l'exécution du présent contrat ou découlant de celle-ci. La Ministre pourra disposer à sa guise des documents et faire compléter les travaux de la manière qu'elle jugera appropriée; de plus, dans le cas prévu ci-dessus en 13.1, l'augmentation des coûts qui résultera d'une telle mesure sera imputable au Contractant qui s'engage à indemniser la Ministre pour un montant équivalent à cette augmentation.
14. **AVIS**
À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courrier électronique.
15. **PAIEMENT DE SOMMES D'ARGENT CONVENU AU PRÉSENT CONTRAT**
Les parties reconnaissent que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la Ministre sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001, art. 20 et ss).
16. **PAIEMENT DE DETTE FISCALE**
L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (L.R.Q., c. A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (L.R.Q., c. P-2.2), lorsque le Contractant est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministre pourra, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Yves MARTEL,
(Nom de la personne)

exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC, déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant l'hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 28/11/2014;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
4. Je m'engage à ne conserver, à l'expiration du présent contrat, aucune donnée ou document contenant un renseignement personnel ou confidentiel, quel que soit le support, et remettre à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une confirmation que lui et les membres de son personnel n'ont conservé aucune donnée ou document ;
5. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
6. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Quebec

CE 28 JOUR DU MOIS DE Novembre DE L'AN 2014

[Signature]
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

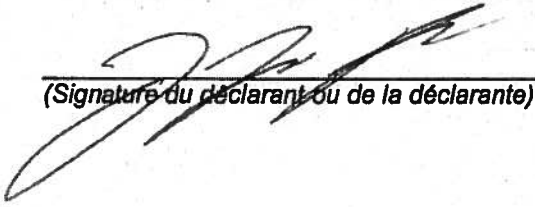
ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Jean-François Plourde,
(Nom de la personne)

exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC, déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant l'hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 28 novembre 2014;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
4. Je m'engage à ne conserver, à l'expiration du présent contrat, aucune donnée ou document contenant un renseignement personnel ou confidentiel, quel que soit le support, et remettre à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une confirmation que lui et les membres de son personnel n'ont conservé aucune donnée ou document ;
5. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
6. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Québec
CE 28 JOUR DU MOIS DE Novembre DE L'AN 2014


(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), LEVEILLE Cedric,
(Nom de la personne)

exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC, déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant l'hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 17/06/2015 ;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés ;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ;
4. Je m'engage à ne conserver, à l'expiration du présent contrat, aucune donnée ou document contenant un renseignement personnel ou confidentiel, quel que soit le support, et remettre à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une confirmation que lui et les membres de son personnel n'ont conservé aucune donnée ou document ;
5. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité ;
6. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Quebec

CE 28 JOUR DU MOIS DE novembre DE L'AN 2014

Leveille
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), PAYET Johany,
(Nom de la personne)

exerçant mes fonctions au sein de RÉSEAU INTERNET QUÉBEC INC, déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise; et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant l'hébergement Web sécurisé pour la plateforme Journées Québec entre la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et mon employeur en date du 1/06/2010;
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
4. Je m'engage à ne conserver, à l'expiration du présent contrat, aucune donnée ou document contenant un renseignement personnel ou confidentiel, quel que soit le support, et remettre à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une confirmation que lui et les membres de son personnel n'ont conservé aucune donnée ou document ;
5. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
6. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Québec

CE 28^{em} JOUR DU MOIS DE Novembre DE L'AN 2014

[Signature]
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

**MANDAT DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE
LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO ET L'ENTREPRISE DE SERVICE DE
PRESSE SCRITTA SERVIÇO DE NOTICIA LTDA.**

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Sylvie Beaulieu, directrice, ci-après appelée le « BIQM ».

Et : L'entreprise de service de presse SCRITTA Serviço de Notícia Ltda, personne morale légalement constituée, ayant son siège à l'Av. Pe Antonio José dos Santos, 449 – 7º étage – 04563-011, São Paulo, SP, Brasil, représentée par Paulo Piratininga Marques, propriétaire et directeur, ci-après appelée le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

**1 - PROJET : RELATIONS DE PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES LORS DE LA
PROCHAINE MISSION DE PROSPECTION ET DE PROMOTION AU BRÉSIL**

L'objectif principal de ce mandat est de fournir les services de presse et de relations publiques au Brésil lors de la prochaine mission de prospection et de promotion du BIQM au Brésil.

Cette mission sera réalisée par l'attaché en prospection et en attraction, Paulo Henrique Ayusso du 06 au 24 mars 2017.

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à coordonner la logistique des entretiens à la radio et à la télévision et la diffusion dans la presse écrite et les médias numériques, selon le programme de mission, les séances d'information prévues, le communiqué de presse et les messages promotionnels fournis par le BIQM concernant : les programmes d'immigration au Québec.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

LE PRESTATAIRE DE SERVICES devra, selon les recommandations du BIQM, cibler et contacter les médias spécialisés afin d'obtenir une entrevue ou une parution dans le cadre de la mission.

Ainsi, la stratégie de presse devra se concentrer spécifiquement sur les médias imprimés, radiotélévisés et numériques se spécialisant dans les secteurs et les professions prioritaires pour le Québec: génie civil, génie aérospatial/aéronautique, génie mécanique, génie informatique, technologies de l'information et des communications, sciences de l'administration, comptabilité et services financiers, transformation des aliments. Les médias s'adressant à un public francophone ou francophile ainsi que les médias universitaires particulièrement dans les régions d'intervention lors de la mission au Brésil devront également être visés. Les médias s'adressant au grand public devront être évités.

Les médias ciblés devront prioritairement se situer dans les villes/régions visitées lors de la mission : Sao Paulo, Brasilia, Curitiba, Porto Alegre, Rio de Janeiro, Belo Horizonte.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier minimalement 3 médias pour chacun des secteurs professionnels privilégiés.
- Accroître de 20% le nombre de candidats ayant le profil recherché qui participent aux événements et aux sessions d'information, afin d'atteindre un taux d'inscription s'élevant à 56%.
- Assurer une augmentation du nombre de publications portant sur les activités d'attraction réalisées par le BIQ Mexico sur les divers réseaux sociaux du Bureau du Québec à Sao Paulo tels : Facebook : <https://www.facebook.com/QuebecnoBrasil/?fref=ts> et Twitter https://twitter.com/midi_qc?lang=fr, ainsi que dans les médias sociaux de partenaires stratégiques (Facebook, Twitter, LinkedIn).

- Rédiger et publier des messages clés en vue de diffusion dans des médias spécialisés reliés aux secteurs prioritaires, afin de mieux faire connaître le Québec, ses avantages et ses opportunités d'emploi.
- Répertorier, sous forme de tableau, les groupes de professionnels actifs sur LinkedIn, provenant des secteurs clés suivants : administration, génie aéronautique, génie civil et TIC, ainsi que des leaders d'opinion, s'il y a lieu.

Le coût du service comprend les actions suivantes :

- Élaborer un plan de relations médias: proposer une stratégie de relations médias, pour inciter les publics cibles à visiter le site « Un bel avenir se dessine pour vous au Québec » (<http://umbelofuturo.gouv.qc.ca>), à réaliser une *Évaluation préliminaire d'immigration en ligne* (<https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/epi.html>), à consulter le calendrier des séances d'information afin de s'inscrire (<http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/pt/biq/mexico/palestras/index.php>) et finalement, assister à une séance.

Pour des informations concernant les études, les personnes intéressées devront être dirigées vers le site du ministère de Relations internationales et de la francophonie (section Étudier) www.international.gouv.qc.ca/fr/mexico/etudier, dont le contenu est disponible en français ou en anglais.

Le plan de relations médias proposé par l'Agence devra être présenté et approuvé par le BIQ Mexico.

- Mettre en œuvre : exécuter le plan de relations médias, rédiger des propositions de textes à l'intention des différents médias (à partir du communiqué de presse fourni par le BIQ Mexico), les faire approuver par le BIQ Mexico au préalable.

L'agence soutiendra l'attaché en prospection et en attraction, Paulo Henrique Ayusso, avant et pendant les entrevues, en présence, lorsque possible, ou par téléphone pendant toute la période de la mission.

- Diffuser l'information auprès des associations professionnelles, des entités académiques associées et des leaders d'opinion.
- Assurer les publications sur les médias spécialisés selon la périodicité propre à chaque média.

- Demandes médias : Présenter les demandes média au BIQ Mexico, qui évaluera la pertinence de l'intervention et obtenir son consentement. Des demandes médias pourraient être refusées par le BIQ Mexico.

Pour ce faire, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à fournir au BIQM les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, Web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/recherchiste
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, etc.*
- Moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle de traitement du journaliste

Le PRESTATAIRE DE SERVICES comprend que des demandes médias peuvent être refusées par le BIQM. Le consentement du BIQM est requis avant qu'il ne s'engage à confirmer de parutions ou des entrevues dans les médias.

Dans sa prise de contact avec les médias, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à utiliser le communiqué de presse qui lui sera fourni par le BIQM.

De plus, toute information et tout matériel diffusés par Scritta – Serviço de Notícia Ltda, devront être autorisés au préalable par le BIQM.

Un rapport final d'activités devra être rédigé et transmis au BIQM en format électronique. Scritta – Serviço de Notícia Ltda, devra transmettre le rapport à l'adresse courriel suivante : PauloHenrique.Ayusso@mri.gouv.qc.ca

Le rapport final devra inclure les indicateurs suivants :

- La version finale du communiqué de presse utilisé pendant la campagne
- La liste des médias contactés (par téléphone et par courriel) et qui ont confirmé une publication (inclure preuve de la publication, date, et lien du site)
- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média;
- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible;

- Auditoire et couverture selon le média;
- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu;
- Distinction entre les médias nationaux et les médias spécialisés selon chaque domaine priorisé par le BIQM ainsi que le nombre des publications sur les médias ciblés par secteur prioritaire
- Évaluation du coût de revient (ex. publiportage vs publication dans le cadre du contrat)

Le rapport d'évaluation devra être acheminé au BIQM, en portugais, au plus tard le 7 avril 2017.

3 - OBLIGATIONS DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

Le BIQM s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant :

6 900 \$ US (six mil neuf cents dollars américains), toutes taxes comprises, payables en trois versements.

Le premier versement sera effectué à la signature du contrat, le deuxième versement sera effectué le 10 mars et le troisième versement après la remise du rapport final le vendredi 7 avril 2017.

À verser sur le compte bancaire suivant :

Détails de destinataire

Nom: Scritta Serviço de Notícia Ltda.

Date de création: 17/04/1995

Nationalité: BRÉSILIEN

"RFC": 61.864.302/0001-00

Adresse: Av. Padre Antonio José dos Santos, 449 – 7º andar

Données bancaires

Code IBAN/ABA/SWIFT: CITIUS33

Nom complet de la banque: Citibank NA

Adresse: Lexington Avenue, 3th Floor, New York, NY 10022 – U.S.A. - Branch 465

Compte: 56355038

* Bénéficiaire: ID: Paulo Piratininga Marques

P. /

Les trois factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Paulo Henrique Ayusso
Bureau d'immigration du Québec à Mexico
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
Téléphone + 52 55 11004330
PauloHenrique.Ayusso@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 13 février 2017 au 07 avril 2017. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et traduit en portugais. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

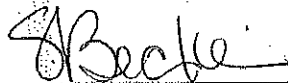
Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en portugais, à la date indiquée ci-dessous :

Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM)

2017-02-20

Date

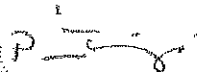


Sylvie Beaulieu, Directrice

Le Scritta Serviço de Notícia Ltda

16/02/2017

Date



Paulo Piratininga Marques, Directeur

**MANDAT DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE
LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO ET L'ENTREPRISE DE SERVICE DE
PRESSE SING COMUNICAÇÃO DE RESULTADOS**

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Sylvie Beaulieu, directrice, ci-après appelée le « BIQM ».

Et : L'entreprise de service de presse **SING comunicação de resultados**, personne morale légalement constituée, ayant son siège à l'Av. Moaci, 395 – 4^o étage – conj.44 Moema 04083-000, São Paulo, SP, Brasil, représentée par Vânia Gracio, copropriétaire, ci-après appelé le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1 - PROJET : RELATIONS DE PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES LORS DE LA PROCHAINE MISSION DE PROSPECTION ET DE PROMOTION AU BRÉSIL

L'objectif principal de ce mandat est de fournir les services de presse et de relations publiques au Brésil lors de la prochaine mission de prospection et de promotion du BIQM au Brésil.

Cette mission sera réalisée par l'attachée en prospection et d'attraction Perla Haro Ruiz du 07 au 23 mars 2016.

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à coordonner la logistique des entretiens à la radio et à la télévision et la diffusion dans la presse écrite et les médias numériques, selon le programme de mission, les séances d'information prévues, le communiqué de presse et les messages promotionnels fournis par le BIQM concernant : les programmes d'immigration au Québec.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

LE PRESTATAIRE DE SERVICES devra, selon les recommandations du BIQM, cibler et contacter les médias spécialisés afin d'obtenir une entrevue ou une parution dans le cadre de la mission.

Ainsi, la stratégie de presse devra se concentrer spécifiquement sur les médias imprimés, radiotélévisés et numériques se spécialisant dans les secteurs et les professions prioritaires pour le Québec: *génie civil, génie aérospatial/aéronautique, génie mécanique, génie informatique, technologies de l'information et des communications, sciences de l'administration, comptabilité et services financiers, transformation des aliments*. Les médias s'adressant à un public francophone ou francophile ainsi que les médias universitaires particulièrement dans les régions d'intervention lors de la mission au Brésil devront également être visés. Les médias s'adressant au grand public devront être évités.

Les médias ciblés devront prioritairement se situer dans les villes/régions visitées lors de la mission : Porto Alegre, Curitiba, Belo Horizonte, São José dos Campos et Sao Paulo.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier minimalement 3 médias pour chacun des secteurs professionnels privilégiés.
- Accroître de 5% le nombre de candidats ayant le profil recherché qui participent aux événements et aux sessions d'information, comparativement à un pourcentage de 37.5% des participants qui s'étaient inscrits à des séances lors de la mission réalisée en septembre 2015.

Le coût du service comprend les actions suivantes :

- Élaborer un plan de relations médias: proposer une stratégie de relations médias, pour inciter les publics cibles à visiter le site promotionnel "Et si votre avenir était au Québec" (<http://placeauquebec.immigration-quebec.gouv.qc.ca/pt/>), à réaliser une Évaluation préliminaire d'immigration en ligne (<https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/epi.html>), à consulter le calendrier des séances d'information afin de s'inscrire (<http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/pt/biq/mexico/palestras/index.php>) et ultimement, assister à une séance. Le plan devra être présenté et approuvé par le BIQM et les résultats attendus explicités.
- Rédiger des propositions de textes à l'intention des différents médias et divers événements (à partir du communiqué de presse fourni par le BIQM), les faire approuver par le BIQM au préalable.
- Soutien à l'attachée en prospection et d'attraction Perla Haro Ruiz avant et pendant les entrevues, en présence, quand possible, ou par téléphone pendant toute la période de mission
- La veille des médias
- Localisation des parutions de presse publiées
- Un rapport final des activités

Toute demande média devra être présentée suffisamment à l'avance au BIQM, pour évaluation de la pertinence de l'intervention par le BIQM.

Pour ce faire, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à fournir au BIQM les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, Web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/rechercheur
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, etc.*
- Moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle de traitement du journaliste

Le PRESTATAIRE DE SERVICES comprend que des demandes médias peuvent être refusées par le BIQM. Le consentement du BIQM est requis avant qu'il ne s'engage à confirmer de parutions ou des entrevues dans les médias.

Dans sa prise de contact avec les médias, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à utiliser le communiqué de presse qui lui sera fourni par le BIQM.

De plus, toute information et tout matériel diffusés par SING *comunicação de resultados* devront être autorisés au préalable par le BIQM.

Un rapport final d'activités devra être rédigé et transmis au BIQM en format électronique. SING *comunicação de resultados* devra transmettre le rapport à l'adresse courriel suivante : perla.haroruiz@mri.gouv.qc.ca

Le rapport final devra inclure les indicateurs suivants :

- La version finale du communiqué de presse utilisé pendant la campagne
- La liste des médias contactés (par téléphone et par courriel) et qui ont confirmé une publication (inclure preuve de la publication, date, et lien du site)
- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média;
- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible;
- Auditoire et couverture selon le média;
- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu;
- Distinction entre les médias nationaux et les médias spécialisés selon chaque domaine priorisé par le BIQM ainsi que le nombre des publications sur les médias ciblés par secteur prioritaire
- Évaluation du coût de revient (ex. publiereportage vs publication dans le cadre du contrat)

Le rapport d'évaluation devra être acheminé au BIQM, en portugais, au plus tard le 1er avril 2016.

3 - OBLIGATIONS DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC

Le BIQM s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant :

9 500 \$ CAD (neuf mille cinq cents dollars canadiens), toutes taxes comprises, payables en deux versements.

Le premier versement sera effectué à la signature du contrat, et le deuxième versement après la remise du rapport final le vendredi 1er avril 2016.

À verser sur le compte bancaire suivant :

Détails de destinataire

Nom: COMUNICAÇÃO SINGULAR DE RESULTADOS LTDA

Date de création: 05 junio 2002

Nationalité: BRÉSILIEN

"RFC": 05.113.595/0001-05

Adresse: AV. MOACI, 395 – CJ 44 – SÃO PAULO/SP – BRAZIL – 04083-000

Données bancaires

Code IBAN/ABA/SWIFT: ROYCCAT2

Nom complet de la banque: ROYAL BANK OF CANADA

Adresse: TORONTO, CANADA

Compte: 095911027226

Nom de la banque intermédiaire: RENDBRSP - BANCO RENDIMENTO S/A

Code IBAN/ABA/SWIFT de la banque intermédiaire: CDTVBR1

Adresse de la banque intermédiaire: SAO PAULO, SP – BRAZIL

* Bénéficiaire: ID: 05.113.595/0001-05 – COMUNICAÇÃO SINGULAR DE RESULTADOS LTDA

Les factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Perla Ivonne Haro Ruiz

Bureau d'immigration du Québec à Mexico

Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF

Téléphone + 52 55 11004330

Perla.HaroRuiz@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 15 février 2016 au 1er avril 2016. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et traduit en portugais. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en portugais, à la date indiquée ci-dessous :

Le Bureau d'immigration du Québec à Mexico (BIQM)

24.02.2016
Date


Sylvie Beaulieu, Directrice

Le SING comunicação de resultados

15 février 2016
Date


Vânia Gracilo, Partenaire.

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers
Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员, 魁北克翻译公会会员, 魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译, 政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 11 juin 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945 poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03678)

Description de services :

Services d'interprétation du 9 juin. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-06-09 7h45 – 10h30	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				Total : 287.44\$

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers
Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员, 魁北克翻译公会会员, 魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译, 政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 3 juillet 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03684)
No. de contrat: 553043816

Description de services :
Services d'interprétation du 28 juin. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-06-28 7h45 – 10h30 Note : Cette séance fut malheureusement annulée à la dernière minute, donc la règle de 48 heures est appliquée.	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				Total : 287.44\$

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers
Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员，魁北克翻译公会会员，魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译，政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 21 juillet 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03692)
No. de contrat: 553043816

Description de services :
Services d'interprétation du 20 juillet. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-07-20 8h00 – 11h00	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				<u>Total : 287.44\$</u>

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers
Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员，魁北克翻译公会会员，魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译，政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 17 août 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03697)
No. de contrat: 553043816

Description de services :

Services d'interprétation du 17 août. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-08-17 8h00 – 11h00	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				<u>Total : 287.44\$</u>

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

Facture / Facture



RESEAU INTERNET QUÉBEC

RIQ

400, rue Nolin, bur. 200 Québec QC G1M 1E7 facturation@riq.qc.ca
418 521-2884 / 514 875-5351

Ministère Immigration, Diversité et Inclusion

Mélissa Caron
360, rue McGill - 2.14
Montréal QC H2Y2E9
Canada

Date: 20-11-2015

Client / Client : 99665

Facture / Facture: 2636764

Commande / P.O. #: 553042865

COPIE

1	2015-11-01 au 2015-12-01 -- Bande passante hébergement temporaire	80.00	80.00
1	TPS/GST (80.00 \$ x 5%)	4.00	4.00
1	TVQ/PST (80.00 \$ x 9.975%)	7.98	7.98

T.P.S. : R138687603

T.V.Q. : 1016936860TQ0001

Sous-total / Sub-Total 80.00

Taxes 11.98

Payable sur réception / C.O.D.

Total CDN 91.98 \$

0-30 jours / days	31-60 jours / days	61-90 jours / days	91 + jours / days	Solde dû / Solde
606.73 \$	0.00 \$	0.00 \$	91.98 \$	698.71 \$



RESEAU INTERNET QUÉBEC

RIQ

Date fact / Invoice Date :

20-11-2015

Client / Client # :

99665

Solde fact. antérieures :

606,73 \$

Balance previous invoices :

Facture / Facture# :

2636764

Montant fact. / Invoice Amount :

91.98 \$

Montant dû / Amount due :

698.71 \$

Payable sur réception / C.O.D.

Ministère Immigration, Diversité et Inclusion

Mélissa Caron

360, rue McGill - 2.14

Montréal QC H2Y2E9

Canada

Facture MICC-019

De :
mbiance inc.
6560 ave. de l'Esplanade, bureau 301
Montréal (QC) H2V 4L5

À :
**Ministère de l'Immigration, de la Diversité et
de l'Inclusion**
a/s Mélissa Caron
Direction de la prospection, de l'attraction et de
la rétention de talents
360 rue McGill, bureau 2.14
Montréal H2Y 2E9

Projet : Journées Québec

Permettre la gestion des codes CNP; estimations : 1400\$, réel requis : 900\$	900.00 \$

TPS # 145 277 190 RT	45.00 \$
TVQ # 1205 246 742 TQ 0001	89.78 \$

Total	1 034.78 \$

Veuillez noter :

- Vous êtes responsable du paiement intégral par chèque du montant figurant à la ligne « Total » dans les 30 jours suivants la date de la facture. Après ce délai, tout solde impayé (y compris les intérêts courus) portera intérêt au taux mensuel de 2%, composé quotidiennement (26.82% par année) et porté à votre compte.
- Si vous relevez une erreur sur la facture, veuillez en informer Valentine de mbiancé (vwillaert@mbiance.com – 514-273-2166) dans les 30 jours de la date de facturation; sinon, nous en déduirons que vous reconnaissez que la facture est exacte en tout point.
- Des frais d'administration de 25\$ s'appliqueront dans le cas où votre chèque ne sera pas honoré par votre institution financière.

Veuillez effectuer le paiement par chèque au nom de :
mbiance inc.
6560 ave. de l'Esplanade, bureau 301
Montréal (QC) H2V 4L5



SVI eSolutions Inc.
690, rue St-Joseph Est,
Quebec (Qc) G1K 3B9
1.866.843-4848 | 1.418.948.4848 p.245
1.418.948.4849
facturation@sviesolutions.com

Facture

17/11/2016

20240

Vendeur : JEAN-FRANÇOIS VERRET
Référence : DEVIS-1307
Termes : N/30 ; 1,5% intérêt par mois

Client : D3030

MIDI
360 McGill
Montréal, QC
H2Y 2E9

Expédier à :

Même

Tél.: 514 873-5945

No item	Description	Comm.	Prix	Total	Tx
E-SC02diff	Modification de la personnalisation	1	390.00	390.00	AB

Autorisé par : Paul Trottier

Veuillez libeller votre chèque au nom de SVI eSolutions Inc.. Merci de faire affaires avec nous.

RC **Sous-total :** 390.00

A) Inscrit : 861768448 TPS : 19.50
B) Inscrit : 1089160894 TVQ : 38.90

Total : 448.40

Vendeur : JEAN-FRANÇOIS VERRET
Commande : 844
Référence : No contrat 553038546

Client: D3030

MIDI Direction de la prospect
 de la Promotion
 360 McGill
 Montréal, QC
 H2Y 2E9

Expédier à :

Même

Tél.: 514 873-5945

<i>No item</i>	<i>Description</i>	<i>Comm.</i>	<i>Prix</i>	<i>Total</i>	<i>Tx</i>
B-FA12diff	Salle(s) Via Elearning & Emeeting (Espaces auditorium) 100 connexions Renouvellement du 12-08-2016 au 11-08-2017	1	7197.50	7 197.50	AB

Veuillez libeller votre chèque au nom de SVI eSolutions Inc.. Merci
 de faire affaires avec nous.

Sous-total : 7 197.50

A) Inscrit : 861768448

TPS : 359.88

B) Inscrit : 1089160894

TVQ : 717.95

Total : 8 275.33

QUESTION - RP11

VENTILATION ANNUELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME « IMMIGRANTS INVESTISSEURS » POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES. VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS ADMIS AU QUÉBEC POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES. INDIQUER LE MONTANT D'ARGENT QUI EST ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT. INDIQUER LE MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME INVESTISSEURS, AU 1^{ER} AVRIL 2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIIAE) - RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Secteur d'activité ²	2016 ³ (\$)
Secteur primaire	
Agriculture et pêche	73 500
Foresterie	0
Sous-total	73 500
Secteur secondaire	
Alimentation et boissons	3 597 584
Caoutchouc et plastique	2 025 850
Vêtements, textile et cuir	0
Produits du bois	4 278 569
Meubles	1 276 200
Papier et imprimerie	1 629 500
Métaux (1 ^{ère} transformation) et produits métalliques	6 668 496
Machinerie	3 012 500
Matériel de transport	1 255 000
Produits électriques et électroniques	1 573 000
Produits minéraux non métalliques	1 293 000
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	1 749 516
Industries manufacturières diverses	1 254 100
Sous-total	29 613 315
Secteur tertiaire	
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme ski, croisière, excursion, attractions)	2 975 640
Services professionnels, scientifiques et techniques	0
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	1 377 612
Recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	1 078 290
Soins de santé et services sociaux	141 445
Hébergement et services de restauration	1 005 000
Sous-total	6 577 987
TOTAL	36 264 802

³ Données au 31 décembre 2016.

Q U E S T I O N - R P 1 1

1. Les retombées par secteur d'activité sont sous la forme de contributions financières non remboursables autorisées à partir des revenus de placements effectués auprès d'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement-Québec.
2. Les secteurs d'activité sont définis par Investissement Québec.
3. Les données proviennent d'Investissement-Québec.

QUESTION - RP11

VENTILATION PAR PAYS D’ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Personnes immigrantes admises au Québec entre 2012 et 2016 dans la sous-catégorie des investisseurs, selon le pays ou territoire de naissance

Pays de naissance	2012	2013	2014	2015	2016*	2012-2016
Chine	3 047	2 445	1 672	2 506	2 405	12 075
Iran	121	249	502	1 345	713	2 930
Pakistan	165	126	236	205	398	1 130
Inde	26	7	323	120	57	533
Égypte	72	93	116	117	26	424
Corée du Sud	138	106	53	25	26	348
Arabie saoudite	74	104	35	63	40	316
Bangladesh	45	34	69	28	65	241
Algérie	99	75	18	13	31	236
Taïwan	35	48	56	45	34	218
Turquie	99	31	13	6	62	211
Iraq	43	60	36	36	17	192
Émirats arabes unis	33	48	38	48	21	188
Hong Kong	43	29	19	34	52	177
États-Unis	22	26	50	40	33	171
Maroc	91	35	12	22	0	160
Syrie	14	28	14	33	34	123
Viet Nam	8	0	29	26	46	109
Venezuela	14	26	38	9	14	101
Nigéria	15	11	33	15	26	100
Autres lieux	228	213	301	376	327	1 445
Total	4 432	3 794	3 663	5 112	4 427	21 428

* Données préliminaires.

Q U E S T I O N - R P 1 1

MONTANTS D’ARGENT ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT
PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Actuellement, dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs, le Certificat de sélection du Québec n’est délivré que lorsque la somme de 800 000 \$ est placée auprès d'Investissement-Québec). Au 28 février 2017, 289 candidats étaient en voie d’effectuer un placement de 800 000 \$, tel que prescrit par règlement, auprès d’Investissement Québec (ce qui représente une somme totale de **231 000 000 \$** en attente de placement).

Investissement Québec gère le Programme des immigrants investisseurs pour l’aide aux entreprises financé à même les revenus générés par ces placements au Fonds consolidé du revenu du Québec. Le candidat dispose d’un délai réglementaire maximal de 120 jours pour réaliser ce placement auprès d’Investissement Québec (délai réglementaire entré en vigueur le 2 mars 2005). Les sommes en attente de placement au 28 février 2017 sont donc liées à une sélection récente de candidats investisseurs.

Q U E S T I O N - R P 1 1

**MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME DES IMMIGRANTS
INVESTISSEURS**

- Une portion des revenus générés par les placements des candidats immigrants investisseurs ayant déposé leur demande depuis le 2 mars 2005 est réservée aux mesures de consolidation et de promotion de l’immigration d’affaires. Cette portion correspond à 1 % des revenus de placement pour les candidats ayant déposé une demande dans le cadre du Règlement en vigueur avant le 1^{er} décembre 2010 et à 5 % pour les candidats qui ont déposé une demande depuis cette date.
- Au 1^{er} avril 2017, le montant disponible au Ministère à ce titre était de 740 908,60 \$.

Q U E S T I O N – R P 1 2

POUR TOUS LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE, DONNER LE DÉTAIL DES CRÉDITS EXISTANT EN 2016-2017 QUI N’ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS EN 2017-2018, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R P 1 3

**PAR PROGRAMME, DONNER LE NIVEAU DES CRÉDITS DEMANDÉS AU CONSEIL DU TRÉSOR EN
2017-2018**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse de la fiche explicative 2 – Crédits 2017-2018.

QUESTION - RP14

NOMBRE DE NOUVEAUX ARRIVANTS, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES, QUI ONT PARTICIPÉ À DES ACTIVITÉS D’ACCUEIL ET D'INTÉGRATION OFFERTES PAR LES ORGANISMES FINANCÉS PAR LE PROGRAMME *RÉUSSIR L'INTÉGRATION*

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Fréquentation des services* (en nombre de personnes distinctes)

Séance Premières démarches d’installation

2016-2017 (Au 28 février 2017)
2 774 48,6 % femmes 51,4 % hommes

Session Objectif Intégration

2016-2017 (Au 28 février 2017)
3 566 (en OBNL) 52,5 % femmes 47,5 % hommes
3 453 (dans les cours de français) 62,8 % femmes 37,2 % hommes
6 954 (au total) 57,5 % femmes 42,5 % hommes

Services de soutien à l’installation et à l’intégration offerts sur une base individuelle

2016-2017 (Au 31 décembre 2016)
32 589 55,8 % femmes 44,2 % hommes

* À noter que le Programme *Réussir l’intégration* n’existait pas en 2011-2012.

QUESTION - RP15

LISTE DES ENTENTES AVEC TOUS LES ORGANISMES, À L’ÉTRANGER, POUR OFFRIR
UN PROGRAMME DE FRANCISATION; VENTILATION DES DÉPENSES ENGENDRÉES
PAR CE PROGRAMME ET CRÉDITS ALLOUÉS EN 2014-2015 ET EN 2015-2016.
FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017.

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
1	Afrique	Cameroun	Bamenda	Alliance française	mars 2014
2			Dschang	Alliance française	janvier 2015
3		Égypte	Alexandrie	Centre de langue du CFCC d’Alexandrie	octobre 2009
4			Le Caire	Centre français de culture et de coopération	octobre 2009
5			Le Caire	Centre de langue du CFCC d’Héliopolis	octobre 2009
6		Île Maurice	Maurice	Alliance française	mars 2014
7	Amériques	Argentine	Buenos Aires	Alliance française	février 2006
8			Buenos Aires	Centre universitaire de langues	août 2007
9			Cordoba	Alliance française	mars 2004
10			Mendoza	Alliance française	mai 2007
11		Bolivie	Cochabamba	Alliance française	décembre 2008
12			La Paz	Alliance française	décembre 2008
13			Santa Cruz	Alliance française	décembre 2008
14		Brésil	Belo Horizonte	Alliance française	décembre 2010
15			Brasilia	Alliance française	juin 2007
16			Campinas	Alliance française	mai 2007
17			Curitiba	Alliance française	septembre 2008
18			Florianopolis	Alliance française	mars 2014
19			João Pessoa	Alliance française	janvier 2012
20			Natal	Alliance française	février 2013
21			Niteroi	Alliance française	octobre 2011
22			Porto Alegre	Alliance française	septembre 2008
23			Recife	Alliance française	mai 2007
24			Rio de Janeiro	Alliance française	décembre 2005
25			Salvador de Bahia	Alliance française	février 2008
26			São Jose Dos Campos	Alliance française	septembre 2008
27			São Luis	Alliance française	mai 2009
28			São Paulo	Alliance française	décembre 2005
29			São Paulo	Service national d’apprentissage commercial	août 2007
30		Chili	Concepcion	Alliance française	mars 2006
31			Santiago	Institut franco-chilien	mars 2006
32			Viña Del Mar	Alliance française	décembre 2006
33		Colombie	Armenia	Alliance française	mai 2012
34			Barranquilla	Alliance française	avril 2007
35			Bogota	Alliance française	novembre 2005
36			Cali	Alliance française	octobre 2005
37			Cartagena	Alliance française	avril 2007
38			Cucuta	Alliance française	avril 2012
39			Medellin	Alliance française	août 2006
40			Pereira	Alliance française	septembre 2011
41		Cuba	La Havane	Alliance française	février 2015
42		Équateur	Cuenca	Alliance française	mars 2009
43			Guayaquil	Alliance française	mars 2009
44			Quito	Alliance française	mars 2009
45		États-Unis	Atlanta	Alliance française	novembre 2012
46			Boston	Alliance française	janvier 2012
47			Dallas	Alliance française	novembre 2012
48			New-York	Alliance française	juillet 2011
49			Washington	Alliance française	mars 2011
50		Mexique	Cuernavaca	Alliance française	mai 2007
51			Del Valle (D.F.)	Alliance française	mai 2007
52			Guadalajara	Alliance française	juin 2006
53			Léon	Alliance française	avril 2013
54			Lomas Verde (D.F.)	Alliance française	mars 2007

QUESTION - RP15

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
55			Mexico	Institut français d’Amérique latine	février 2008
56			Mexico (D.F.)	Alliance française	mai 2003
57			Monterrey	Alliance française	juin 2006
58			Morelia	Alliance française	avril 2013
59			Puebla	Alliance française	mai 2003
60			Querétaro	Alliance française	novembre 2011
61			San Angel (D.F.)	Alliance française	février 2007
62			Tampico	Alliance française	mai 2012
63			Toluca	Alliance française	mai 2012
64			Xalapa	Alliance française	mai 2003
65		Paraguay	Asuncion	Alliance française	décembre 2006
66		Pérou	Arequipa	Alliance française	avril 2006
67			Cuzco	Alliance française	octobre 2009
68			Lima	Alliance française	janvier 2006
69			Trujillo	Alliance française	mai 2007
70		République-Dominicaine	Saint- Domingue	Alliance française	janvier 2015
71		Uruguay	Montevideo	Alliance française	février 2004
72		Vénézuela	Caracas	Alliance française	mai 2006
73			Maracaibo	Alliance française	novembre 2007
74	Asie	Arménie	Erevan	Alliance française	mars 2009
75		Chine	Beijing	Alliance française	septembre 2003
76			Canton	Alliance française	septembre 2003
77			Chengdu	Alliance française	juin 2010
78			Chongqing	Alliance française	avril 2013
79			Dalian	Alliance française	novembre 2008
80			Hangzhou	Alliance française	juin 2010
81			Nanjing	Alliance française	juin 2010
82			Shandong	Alliance française	janvier 2009
83			Shanghai	Alliance française	septembre 2003
84			Tianjin	Alliance française	août 2011
85			Wuhan	Alliance française	décembre 2008
86			Xi'an	Alliance française	juin 2010
87		Corée du Sud	Busan	Alliance française	janvier 2015
88			Séoul	Alliance française	mars 2013
89		Émirats Arabes Unis	Abou Dhabi	Alliance française	juin 2009
90			Dubaï	Alliance française	septembre 2009
91		Inde	Ahmedabad	Alliance française	janvier 2015
92			Bangalore	Alliance française	janvier 2013
93			Bombay	Alliance française	janvier 2006
94			Chandigarh	Alliance française	janvier 2015
95			Calcutta	Alliance française	janvier 2006
96			Madras (Chennai)	Alliance française	mars 2014
97			New Delhi	Alliance française	janvier 2006
98		Iran	Teheran	Service de coopération et d'action culturelle/IFT	décembre 2009
99		Israël	Tel-Aviv	Institut français	mars 2008
100		Liban	Beyrouth	Mission culturelle française	septembre 2009
101		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française	mars 2015
102		Philippines	Cebu	Alliance française	novembre 2012
103			Manille	Alliance française	mars 2014
104		Qatar	Doha	Centre Culturel Français	juin 2010
105		Singapour	Singapour	Alliance française	février 2015
106	Europe	Belgique	Bruxelles	Alliance française	février 2015
107		Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française	avril 2009
108			Bourgas	Alliance française	avril 2009
109			Kazanlak	Alliance française	avril 2009
110			Pleven	Alliance française	avril 2009
111			Plovdiv	Alliance française	mai 2004
112			Sofia	Institut français	novembre 2005
113			Stara Zagora	Alliance française	avril 2009
114			Varna	Alliance française	avril 2009
115			Veliko Tarnovo	Alliance française	avril 2009
116		Espagne	Barcelone	Institut français	juin 2010
117			Madrid	Alliance française	janvier 2015
118			Sabadell	Alliance française	juin 2010

QUESTION - RP15

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
119		Grande-Bretagne	Londres	Institut français	juin 2010
120			Manchester	Alliance française	janvier 2015
121		Moldavie	Chisinau	Alliance française	février 2007
122		Roumanie	Brasov	Alliance française	janvier 2009
123			Bucarest	Institut français	mars 2006
124			Cluj Napoca	Centre culturel français	mars 2009
125			Constanta	Alliance française	janvier 2009
126			Iasi	Centre culturel français	mars 2006
127			Pitesti	Alliance française	janvier 2009
128			Ploiesti	Alliance française	janvier 2009
129			Timisoara	Centre culturel français	mai 2006
130		Russie	Kazan	Alliance française	mars 2014
131			Moscou	Institut français de Russie	décembre 2006
132			Moscou	Centre régional d'études françaises (CREF)	juin 2009
133			Saint-Pétersbourg	Institut français	mai 2006
134		Ukraine	Dnipropetrovsk	Alliance française	mai 2010
135			Kiev	Institut français d'Ukraine	mars 2006

N. B. Une même entente peut couvrir plus d’une ville dans un même pays.

En incluant l’entente cadre avec la Fondation des Alliances françaises, le total des ententes s’élève ainsi à 136.

VENTILATION DES DÉPENSES

1- WEBOGRAPHIE

Depuis 2015, le fonds documentaire qui était autrefois acheminé aux Alliances Françaises au moment de la signature d'une entente a été remplacé par une webographie regroupant des sites internet culturels et informatifs sur le Québec. Cette webographie permet aux personnes qui ont choisi le Québec ou qui ont été sélectionnées par le Québec d'améliorer leurs compétences langagières et de mieux connaître la société, la culture et le marché du travail québécois avant le départ de leur pays d’origine.

2- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 28 février 2017, 141 remboursements pour des cours de français suivis à l’étranger par des candidats détenteurs d’un Certificat de sélection du Québec (CSQ) ont été versés, pour un montant total de 103 712 \$.

RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION
D’ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 2011-2012, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE,
LE TYPE D’IMMIGRANT ET LEUR OCCUPATION AU QUÉBEC

La présence des personnes immigrantes est une donnée qui résulte d’un jumelage des renseignements contenus dans les banques de données du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d’inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l’assurance maladie du Québec (RAMQ).

1. Parmi les personnes immigrantes admises de 2010 à 2014, pour lesquelles la région de résidence est connue en janvier 2016 (194 991 personnes) :

- 78,8 % (153 742 personnes) sont établies dans la Région métropolitaine de Montréal (RMM : les régions administratives de Montréal et de Laval et l’agglomération de Longueuil);
- 21,2 % (41 249 personnes) sont établies à l’extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (Hors-RMM).

2. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d’immigration :

Personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2014, selon la catégorie d’immigration et le lieu de résidence en janvier 2016.

Catégorie d’immigration	Hors-RMM		RMM		Total*	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	23 550	57,1	103 011	67,0	126 561	64,9
Regroupement familial	11 495	27,9	35 187	22,9	46 682	23,9
Réfugiés et personnes en situation semblable	5 885	14,3	13 371	8,7	19 256	9,9
Autres immigrants	319	0,8	2 173	1,4	2 492	1,3
Total	41 249	100,0	153 742	100,0	194 991	100,0

*le total n’inclus pas les lieux de résidence non-déterminés

3. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Principaux pays de naissance des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2014 selon le lieu de résidence en janvier 2016.

Capitale-Nationale et Est-du-Québec¹ (7,2 %)	14 058	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (3,4 %)	6 707	Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (3,1 %)	6 019
France	2 613	Haïti	492	France	788
Colombie	1 069	Colombie	420	Colombie	695
Maroc	858	Maroc	410	Maroc	351
Cameroun	774	Cameroun	408	Rép. dém. du Congo	285
Tunisie	674	France	337	Afghanistan	267
Laurentides, Lanaudière et Laval (10,3 %)	20 092	Montérégie (11,6 %)	22 541	Montréal (64,4 %)	125 574
Haïti	3 332	France	1 711	Algérie	13 409
Maroc	1 596	Colombie	1 668	Haïti	12 841
France	1 318	Chine	1 660	Maroc	10 456
Algérie	1 205	Maroc	1 463	France	9 351
Liban	1 152	Haïti	1 279	Chine	6 917

1. Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

4. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur profession :

Les données de l’Enquête sur la population active indiquent qu’en 2016, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus, présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Catégories professionnelles	%
Vente et services	24,4
Affaires, finance et administration	13,8
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	13,7
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	11,0
Métiers, transport, machinerie et professions apparentées	9,6
Secteur de la santé	9,2
Gestion	8,4
Fabrication et services d'utilité publique	7,0
Arts, culture, sports et loisirs	2,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,3
Total, toutes les professions	100,0

QUESTION - RP17

LISTE DES PROGRAMMES EN VIGUEUR EN 2016-2017 SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECTEUR PARTICIPATION ET INCLUSION. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES, NOTAMMENT POUR LES SUIVANTS : REUSSIR L'INTEGRATION, MOBILISATION-DIVERSITE, SOUTIEN A LA MISSION, ACCES AUX ORDRES PROFESSIONNELS ET PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS (PAFILI), INDIQUER :

- a. CRÉDITS ACCORDÉS EN 2016-2017;
- b. PRÉVISIONS POUR 2017-2018;
- c. NOMBRE DE PERSONNES REJOINTES;
- d. FRAIS D'ADMINISTRATION POUR CHAQUE PROGRAMME
- e. MESURES DE REDDITION DE COMPTES ET DE CONTRÔLE DE QUALITÉ (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) ET AMELIORATIONS APPORTEES A LA SUITE DE L'ANALYSE DES MESURES.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des années antérieures.

Crédits accordés

Pour favoriser la francisation, l'intégration et la régionalisation des personnes immigrantes et favoriser des relations interculturelles harmonieuses, le Ministère compte sur différents programmes. Les crédits de ceux-ci se présentent comme suit :

	2016-2017	2017-2018
• Programme Réussir l'intégration	15 420 000 \$	15 420 000 \$
• Programme Mobilisation-Diversité	6 595 100 \$	6 595 100 \$
• Programme Soutien à la mission	1 311 600 \$	1 311 000 \$
• Programme Accès aux ordres professionnels	1 850 000 \$	2 850 000 \$
• Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	17 250 000 \$	28 250 000 \$

Nombre de personnes rejointes

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2016*, 32 589 personnes immigrantes nouvellement arrivées distinctes, dont 55,8 % sont des femmes, ont bénéficié de services individuels de soutien en installation et en intégration dans le cadre du Programme Réussir l'intégration.

* Pour les services individuels financés en vertu du Programme Réussir l'intégration, les données au 28 février 2017 ne sont pas disponibles.

Les tableaux suivants présentent la fréquentation aux cours de français du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017 :

Cours à temps complet*	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	11 450 (100,0)	61,1
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	9 116 (79,6)	62,6
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	2 376 (20,8)	80,9
Nombre de bénéficiaires des allocations de transport	4 553 (39,8)	65,1

* Données préliminaires, données au 29 février 2016.

Cours à temps partiel*	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	16 669 (100,0)	63,0
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	2 390 (14,3)	90,1

* Données préliminaires, données au 29 février 2016.

De plus, dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité, au 28 février, 61 partenariats, étaient en vigueur. Notons entre autres 11 ententes avec des instances territoriales, dont celles

QUESTION - RP17

avec les Villes de Laval, Sherbrooke, Gatineau, Québec et de Montréal sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2017. Quatre ententes sont en vigueur avec quatre organismes de Montréal spécialisés dans l'établissement des personnes immigrantes à l'extérieur de la région de Montréal. D'autres ententes de régionalisation d'une durée de neuf mois avec 35 organismes à but non lucratif (OBNL), sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2017. Les autres partenariats du programme sont en lien avec les mesures de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, et des mesures du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*.

Dans le cadre du Programme *Réussir l'intégration*, des ententes sont en cours avec 92 organismes communautaires.

Pour le Programme *Accès aux ordres professionnels*, 5 ententes sont en vigueur.

Pour sa part, le Programme *Soutien à la mission* offre un appui financier à 31 organismes.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

Programme *Réussir l'intégration* : Pour tous les volets, transmission par les organismes des renseignements anonymisés, sauf exception, concernant la clientèle admissible ayant bénéficié d'un service, ou ayant participé à une activité ou un projet selon les modalités définies par le Ministère.

Pour le sous-volet 1 C (sessions d'information *Premières démarches d'installation et Objectif Intégration*), des rapports semestriels sont soumis par les 23 OBNL qui offrent les sessions. Un rapport de sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de la session *Objectif Intégration* a été produit en 2015. De manière générale, les personnes ayant complété le sondage de satisfaction de la clientèle se disent satisfaites (92 %) de la session. Certaines pistes d'amélioration ont été identifiées.

Les organismes doivent rendre compte dans leur rapport annuel des activités ou projets réalisés et des services offerts en vertu du programme en présentant les résultats de façon différenciée selon les sexes et produire annuellement un rapport financier comprenant des états financiers complets. Ces conditions s'appliquent aussi au Programme *Soutien à la mission*.

Programme *Mobilisation-Diversité* : Des rapports de mi-étape et des rapports finaux sont produits par les instances territoriales et les OBNL signataires des ententes. L'atteinte de chacun des objectifs visés est mesurée à l'aide d'indicateurs.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR TYPE DE COURS DE FRANCISATION EN 2014-2015, 2015-2016 ET EN 2016-2017; FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018. NOMBRE DE CLASSES PAR SESSION (TEMPS COMPLETS ET TEMPS PARTIEL) ET NOMBRE DE PARTICIPANTS UNIQUES, INCLUANT POUR LE SERVICE DE FRANCISATION EN LIGNE EN AUTOFORMATION ET AVEC TUTEUR, POUR CHACUNE DE SES ANNÉES

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

VENTILATION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2016-2017

Temps complet	Temps partiel	Total
57,6 M\$	15,5 M\$	73,7 M\$

1. Les dépenses administratives sont réparties en fonction des heures encourues par programme.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS COMPLET PAR TRIMESTRE EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017¹

Trimestres	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ¹
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1 ^{er} avril)	210	206	194
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin	193	199	220
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre	199	213	253
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre	203	174	214
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 31 mars	210	196	204
Sous-total	812	786	901
Groupes en commissions scolaires (estimé à partir du nb d'élèves)	106	165	284
Total	918	951	1 185

¹Au 28 février pour l'exercice financier 2016-2017. Le nombre de groupes dans les cours à temps complet inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS PARTIEL PAR TRIMESTRE EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017

Trimestres	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ¹
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1 ^{er} avril)	37	20	54
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin	431	432	432
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre	583	612	650
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre	5	48	37
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 31 mars	412	430	442
Sous-total	1436	1522	1597
Groupes en commissions scolaires (estimé à partir du nb d'élèves)	5	7	5
Total	1 441	1 529	1 602

¹Au 28 février pour l'exercice financier 2016-2017. Le nombre de groupes dans les cours à temps partiel inclut les groupes réguliers rattachés au ministère et les achats de groupe.

Q U E S T I O N – R P 1 8

NOMBRE DE PARTICIPANTS UNIQUES, INCLUANT POUR LE SERVICE DE FRANCISATION EN LIGNE EN AUTOFORMATION ET AVEC TUTEUR, POUR 2014-2015, 2015-2016 ET **2016-2017**

Type de cours	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ¹
Temps complet	10 789	10 936	11 450
Temps partiel	15 352	16 150	16 669
FEL autoformation	1 203	1 140	1283
FEL avec tuteur	1 817	1 670	1526

¹Au 28 février pour l'exercice financier 2016-2017.

QUESTION - RP19

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES ENTRE 2010-2011 ET 2016-2017 AVEC INVESTISSEMENT QUÉBEC AINSI QU'AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, ORGANISMES OU INSTITUTIONS AU QUÉBEC, INCLUANT QUÉBEC INTERNATIONAL ET MONTRÉAL INTERNATIONAL

Afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et de ses régions :

- Le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion a conclu une entente avec *Montréal International* (MI) au cours de 2016-2017. L'entente a été signée en octobre 2016 pour la réalisation d'un projet qui consiste à accélérer la croissance du nombre d'étudiants internationaux qui décident de s'établir à titre permanent après leurs études,. Il s'agit d'une subvention de 1 600 000 \$ qui s'échelonna sur 3 années.
- Trois autres ententes ont été signées en mars 2017 avec 3 organisations régionales visant à accélérer la croissance du nombre d'étudiants internationaux qui décident de s'établir à titre permanent dans leur région respective après leurs études. Ces ententes concernent les organisations suivantes :
 - Québec International - 205 000 \$
 - Sherbrooke Innopole- 85 000 \$
 - IDÉ Trois-Rivières- 65 000 \$
- Une entente de 500 000\$, a également signée en mars 2017, avec la Clef pour l'intégration au travail des immigrants(CITIM) et vise à augmenter le nombre de visiteurs participant au Programme vacances travail qui décident de s'établir à titre permanent au Québec.
- Le Ministère a conclu une entente avec Investissement Québec afin de lui confier la prise en charge des activités d'analyse des demandes de certificat de sélection des immigrants Investisseurs. La dernière version de l'entente signée par le Ministère avec Investissement Québec date du 5 novembre 2014.

ENTENTE DE SUBVENTION

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ET

MONTRÉAL INTERNATIONAL

**POUR UN PROJET DE RÉTENTION
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Octobre 2016

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, madame Kathleen Weil, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Robert Baril, sous-ministre, au nom du Gouvernement du Québec;

ci-après désignée la « **MINISTRE** »

ET

MONTRÉAL INTERNATIONAL, personne morale constituée ayant son siège social au 380, rue Saint-Antoine Ouest à Montréal, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Hubert Bolduc, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente entente;

ci-après désignée « **MI** »

ci-après désignées les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a également la responsabilité de la sélection de ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec à titre temporaire ou s'y établir à titre permanent;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action visent à faciliter davantage le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé, notamment en intensifiant les efforts de promotion auprès des étudiants étrangers diplômés du Québec;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2016-2021 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion vise à favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions;

ATTENDU QUE les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec ont un fort potentiel de transition vers un statut permanent, car ils sont jeunes, ont déjà une expérience significative de vie au Québec et plusieurs y ont acquis de l'expérience de travail en plus de détenir un diplôme reconnu;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE **MI** a pour mission de contribuer au développement économique du Grand Montréal et d'accroître son rayonnement international;

ATTENDU QUE **MI** possède une expertise dans le recrutement international et qu'un de ses mandats est de faciliter l'établissement de la main-d'œuvre étrangère stratégique;

ATTENDU QUE **MI** a présenté de son initiative à la **MINISTRE** un projet de rétention des étudiants étrangers dans le Grand Montréal;

ATTENDU QUE le Plan économique du Québec 2016 a annoncé un financement sur trois (3) ans de 1,6 M\$ pour un projet de rétention des étudiants étrangers, sous la responsabilité de Montréal International, visant à améliorer l'offre de services aux étudiants étrangers, à faire la promotion de la résidence permanente et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a été autorisée par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret n° 815-2016 du 14 septembre 2016, G.O.Q. n° 40 du 5 octobre 2016, à verser à **MI** une subvention maximale de 1,6 M\$ pour les exercices financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 pour l'accomplissement de ce projet, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, c. A-6, r.6);

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a été autorisée à signer avec **MI** la présente entente, laquelle a pour but de déterminer les conditions d'octroi et les modalités de versement de la subvention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à **MI**, par la **MINISTRE**, d'une subvention maximale de 1 600 000 \$ échelonnée sur les années financières 2016-2017 à 2018-2019 afin que **MI** réalise son projet de rétention des étudiants étrangers. Celui-ci, décrit à l'Annexe A, permettra d'accroître l'offre de services aux étudiants étrangers dans le but d'augmenter rapidement et significativement le nombre de certificats de sélection du Québec délivrés par la **MINISTRE** annuellement.

La présente entente détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**, afin d'optimiser l'utilisation des ressources allouées au projet, dans le respect des activités et des normes de gestion applicables aux **PARTIES** concernées.

2. OBJECTIFS

Les **PARTIES** conviennent des objectifs suivants pour le projet.

Le principal objectif du projet de **MI** est d'accélérer la croissance du nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir à titre permanent au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du marché du travail du Québec et de ses régions. Ainsi, ce projet de rétention permettra de :

- 2.1 Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente;
- 2.2 Améliorer la coordination et l'offre de services aux étudiants étrangers;
- 2.3 Identifier et mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- 3.1 Travailler de concert avec la **MINISTRE** pour favoriser davantage « le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action de la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*;
- 3.2 S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion (ci-après le « **MIDI** ») et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- 3.3 Promouvoir et organiser de nouvelles actions en matière de promotion, de réseautage, de mentorat, de maillage et autres auprès des étudiants étrangers dans les secteurs en demande au Québec, nonobstant leur niveau de scolarité (secondaire générale ou professionnelle, collégiale, universitaire) et le programme d'immigration privilégié (Programme de l'expérience québécoise ou Programme régulier des travailleurs qualifiés), en vue de favoriser leur intégration en emploi;
- 3.4 Être réalisées sur le territoire d'intervention du Grand Montréal de façon cohérente avec le mandat de Montréal International;

- 3.5 Permettre le développement de contenus et d'outils informatifs et promotionnels ayant une portée panquébécoise, par exemple en ce qui a trait à la promotion Web, tout en prévoyant qu'une partie de ces contenus puisse être mise à la disposition de partenaires additionnels qui voudraient pouvoir l'adapter spécifiquement à leur région en vue de joindre les étudiants étrangers dans toutes les régions du Québec;
- 3.6 Assurer la gratuité de toutes les informations, les outils et les services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants étrangers, d'établissements, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Dans le respect de leurs mandats respectifs, les **PARTIES** s'engagent à respecter les engagements spécifiques qui les concernent. De plus, les **PARTIES** s'engagent conjointement à :

- 4.1 Participer à la réalisation des objectifs identifiés dans le respect des principes directeurs susmentionnés;
- 4.2 Désigner une personne pour le comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de l'entente ainsi qu'une personne à la Table des partenaires qui sera créée par la **MINISTRE**, laquelle réunira au moins trois fois par année divers acteurs désignés par la **MINISTRE** impliqués dans des projets de rétention des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DE LA SUBVENTION

5.1 ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

Aux fins de la présente entente, la **MINISTRE** s'engage à :

- 5.1.1 Verser à **MI** une subvention maximale de 1 600 000 \$ pour la durée de la présente entente, selon les modalités suivantes :

Pour la première année de la présente entente (2016-2017)

- 5.1.1.1 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 700 000 \$, soit 420 000 \$, dans les 30 jours de l'apposition de la dernière signature de la présente entente;
- 5.1.1.2 Un deuxième versement, représentant 20 % de la subvention annuelle de 700 000 \$, soit 140 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2016-2017 prévue 15 jours après l'apposition de la dernière signature de la présente entente;
- 5.1.1.3 Un troisième versement, représentant 10 % de la subvention annuelle de 700 000 \$, soit 70 000 \$, dans les 30 jours après la réception par la **MINISTRE** du rapport intérimaire d'activités prévue 15 jours après le 31 décembre 2016;
- 5.1.1.4 Un quatrième versement, représentant 10 % de la subvention annuelle de 700 000 \$, soit 70 000 \$, dans les 30 jours après la réception par la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2017.

Pour la deuxième année de la présente entente (2017-2018)

- 5.1.1.5 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 500 000 \$, soit 300 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2017-2018 prévue le 30 avril 2017;
- 5.1.1.6 Un deuxième versement, représentant 20 % de la subvention annuelle de 500 000 \$, soit 100 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 31 décembre 2017;
- 5.1.1.7 Un troisième versement, représentant 20 % de la subvention annuelle de 500 000 \$, soit 100 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause

8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2018.

Pour la troisième année de la présente entente (2018-2019)

- 5.1.1.8 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 400 000 \$, soit 240 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2018-2019 prévue avant la fin avril 2018;
- 5.1.1.9 Un deuxième versement, représentant 20 % de la subvention annuelle de 400 000 \$, soit 80 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du rapport intérimaire d'activités prévue 15 jours après le 31 décembre 2018;
- 5.1.1.10 Un troisième versement, représentant 20 % de la subvention annuelle de 400 000 \$, soit 80 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** à la fois du rapport final d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 60 jours après le 31 mars 2019.
- 5.1.2 S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités.
- 5.1.3 La **MINISTRE** se réserve le droit de réduire les montants prévus dans les cas suivants :
 - 5.1.3.1 Lorsque le montant des dépenses admissibles pour la réalisation des activités prévues à la présente entente est inférieur aux montants prévus à toute clause de la section 5.1;
 - 5.1.3.2 Lorsque **MI** obtient une source de financement additionnelle qui modifie le plan de financement décrit plus haut;
 - 5.1.3.3 Lorsque la **MINISTRE** juge les résultats obtenus incompatibles avec les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 ou les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente.
- 5.1.4 Transmettre à **MI** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente entente, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »).
- 5.1.5 Coordonner un Comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre du projet de **MI** et qui se réunira autant de fois que nécessaire, mais un minimum de trois fois par année lors des périodes prévues pour chacun des plans et rapports indiqués à la clause 5.2.4. Les réunions incluront au moins un représentant du MIDI ainsi que de **MI**. Le comité pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

5.2 ENGAGEMENTS DE MI

Aux fins de la présente entente, **MI** s'engage à:

- 5.2.1 Coordonner et réaliser les actions de son projet décrites à l'annexe A, selon les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 et les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente dans le respect de ses mandats et de ses politiques;
- 5.2.2 Administrer les sommes qui lui sont versées par la **MINISTRE** en vertu de la présente entente, dans le respect des mesures et des normes applicables;
- 5.2.3 Collaborer entièrement avec la **MINISTRE** et s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités, ainsi que de la légalité et de l'éligibilité des dépenses;
- 5.2.4 Élaborer et transmettre à la **MINISTRE**, selon les échéances prescrites à la clause 5.1.1, les plans annuels d'action et de communication, les rapports intérimaires et annuels d'activités, ainsi que le rapport final pour les activités de l'ensemble du projet;

- 5.2.5 Soumettre à la **MINISTRE**, avant sa diffusion auprès des établissements d'enseignement, une copie du Guide des meilleures pratiques métropolitaines, prévu à l'Annexe A;
- 5.2.6 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente entente et les activités réalisées, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles prévues par la présente entente;
- 5.2.7 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation du projet prévu à la présente entente et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation des sommes;
- 5.2.8 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de la présente entente et remettre les rapports à la **MINISTRE**;
- 5.2.9 Désigner un représentant au sein du comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de la présente entente et contribuer pleinement aux divers échanges du comité;
- 5.2.10 À l'expiration de la présente entente, **MI** doit rembourser à la **MINISTRE** tout montant non utilisé de la subvention versée.

6. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

7. CONFLIT D'INTÉRÊTS

MI s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, **MI** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A, notamment par le biais des séances d'information aux étudiants, évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêt ou créant l'apparence d'un tel conflit pour l'accomplissement du projet. Notamment, **MI** ou ces tiers devront éviter toute forme de promotion de leurs produits ou services, à moins que ces produits et services ne soient offerts gratuitement à tous les étudiants, en accord avec les principes directeurs de la présente entente, prévus à la clause 3.

Si les situations décrites dans les deux alinéas précédents se présentaient, **MI** doit aussitôt en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à **MI** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

8. REDDITION DE COMPTES

- 8.1 **MI** s'engage à réaliser une reddition de compte concernant la présente entente. Cette reddition de compte est produite sur une base biannuelle et est présentée dans les rapports intermédiaires et annuels, ainsi que dans le rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet.

Plan annuel d'action, de promotion et de communication

Le plan annuel d'action, de promotion et de communication présente un portrait de toutes les activités et interventions prévues en ce sens à chaque année de l'entente (1^{er} août 2016 au 31 mars 2017, 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), ainsi que la planification financière détaillée et le calendrier précis de chaque activité et intervention prévue.

Rapport intérimaire

Le rapport intérimaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées du 1^{er} avril au 31 décembre de chaque année (2016, 2017, 2018) et du suivi des indicateurs.

Rapport annuel

Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année (2017, 2018, 2019) et du suivi des indicateurs.

Rapport final

Le rapport est un bilan complet de la présente entente. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de l'entente et effectue le suivi des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

- 8.2** MI s'engage à produire annuellement un rapport d'audit effectué par un comptable professionnel agréé comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.
- 8.3** Si MI est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :
- en informer la **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec;
 - démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe;
 - fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.
- 8.4** MI doit fournir, à la demande de la **MINISTRE**, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente.
- 8.5** Au terme de la présente entente, MI s'engage à transmettre à la **MINISTRE** une copie du matériel promotionnel utilisé auprès des étudiants ainsi que les résultats des sondages et études.

9. RÉSILIATION

- 9.1** La **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente entente si:
- a) MI lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
 - b) elle est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;
 - c) MI fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente entente;
 - d) MI cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la entente sera résiliée à compter de la date de réception par le MI d'un avis de la **MINISTRE** à cet effet. La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

La **MINISTRE** cessera à cette date tout versement de la subvention, à l'exception, dans les cas prévus au paragraphe d), des montants dus pour les dépenses encourues et payées par **MI** relativement à des prestations visées par la présente entente.

Dans les cas prévus au paragraphe c), la **MINISTRE** doit transmettre un avis de résiliation à **MI** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser la **MINISTRE**, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), la **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de la subvention qui aura été versé à la date de la résiliation.

Le fait que la **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

- 9.2 La **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente entente.

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **MI**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **MI**.

MI aura alors droit aux frais, déboursés et sommes engagées dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A à la date de résiliation de la présente entente, conformément à celle-ci, sans autre compensation ou indemnité que ce soit.

- 9.3 Advenant la résiliation, **MI** s'engage à rembourser à la **MINISTRE** tout solde sur les montants versés mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de 60 jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet visé par la présente entente.

- 9.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente entente, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 6, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 7.

- 9.5 La résiliation de la présente entente ne met pas fin à l'application des clauses 13 (Droit d'auteur), 15 (Garanties), 16 (Sécurité de l'information gouvernementale) et 17 (Protection des renseignements personnels et confidentiels) ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de l'entente.

10. RESPONSABILITÉ

MI s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution du projet faisant l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour la **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par la **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. APPEL À DES TIERS

MI ne peut faire exécuter par d'autres acteurs tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre des actions individuelles et du projet intégral à l'égard de la **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de **MI**.

13. DROIT D'AUTEUR

MI s'engage à mettre gratuitement à la disposition des organismes membres de la Table des partenaires décrite à la clause 4.2 les contenus ou outils informatifs et promotionnels, en accord avec les principes directeurs de la présente entente. Ces organismes pourront produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études (comprenant leurs résultats) et les logiciels développés dans le cadre du présent projet.

MI accordera à la **MINISTRE** une licence non-exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études et les logiciels développés dans le cadre du présent projet pour toutes fins jugées utiles par la **MINISTRE**.

MI reconnaît que dans le cadre de l'utilisation de cette licence, la **MINISTRE** pourra, à titre d'organisme ayant financé ce projet, transférer cette licence à tout organisme au Québec œuvrant à la promotion de l'immigration.

Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie à la **MINISTRE** en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention prévue à la clause 1.

MI s'engage également à obtenir des Auteurs de toute œuvre une renonciation à l'exercice de leur droit moral.

14. REMISE DES CODES SOURCES

À la demande de la **MINISTRE**, **MI** s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux de **MI** relatifs au projet décrit à l'annexe A, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

MI s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droit (open source).

15. GARANTIES

MI garantit à la **MINISTRE** qu'elle détient tous les droits lui permettant de réaliser le projet faisant l'objet de la subvention. **MI** garantit également détenir tous les droits lui permettant d'accorder la licence de droits d'auteur prévue au présent article et se porte garant envers la **MINISTRE** contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

MI s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la **MINISTRE** de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

16. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

16.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

- a) « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers.
- b) « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

16.2 DIVULGATION

MI s'engage à aviser sans délai la **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte.

16.3 MESURES DE SÉCURITÉ

MI s'engage à prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la **MINISTRE**.

16.4 SÉCURITÉ DES ACCÈS

MI s'engage à restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution du présent projet. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution du projet n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celui-ci.

16.5 CONFIDENTIALITÉ

MI s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés, agents, représentants ou contractants ne divulgue ou n'utilise à d'autres fins que pour l'exécution du projet, sans y être dûment autorisé par la **MINISTRE**, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

17. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

MI s'engage à respecter les dispositions légales qui lui sont applicables en matière de renseignements personnels.

Dans la réalisation de son projet, **MI** convient qu'il respectera les normes d'éthique en matière d'enquête et de sondage applicables aux milieux de la recherche.

18. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Télécopieur
MINISTRE	Sylvain Lacroix	Bureau de la sous-ministre adjointe à l'immigration 360, rue McGill, 4 ^e étage Montréal (Québec) H2Y 2E9	514-873-9120 poste 20340	514-873-0453
MI	Martin Goulet	Montréal International 380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 8000, Montréal (Québec) H2Y 3X7	514-987-9367	514-288 6299

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre **PARTIE**.

19. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable de la **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

20. ANNEXES

Les annexes de la présente entente en font partie intégrante; les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de conflit entre une annexe et la présente entente, la présente entente prévaudra.

21. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente entente et en fait partie intégrante.

22. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les **PARTIES** reconnaissent que la **MINISTRE** ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec **MI**, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des **PARTIES**;
- le montant des engagements financiers;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application;
- le budget total de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à assurer la visibilité de l'autre **PARTIE**, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les **PARTIES** acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les **PARTIES** doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

23. DURÉE

La présente entente entre en vigueur au moment de l'apposition de la dernière signature et se termine le 31 mai 2019.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité de la **MINISTRE** ainsi que la propriété matérielle et les droits d'auteur.

24. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

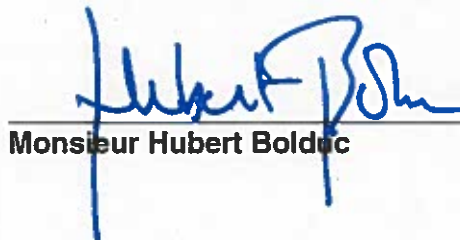


Représentée par Monsieur Robert Baril

2016-10-11

Date

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL INTERNATIONAL



Monsieur Hubert Bolduc

12 octobre 2016

Date

ANNEXE A

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par MI vise à augmenter significativement le nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions. Ce projet couvre la région de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ainsi, ce projet de rétention permettra de :

- 1.1 Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente;
- 1.2 Améliorer la coordination et l'offre de services aux étudiants étrangers;
- 1.3 Identifier et mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière.

Chacun des trois objectifs fait l'objet d'un volet spécifique, pour lequel sont présentés la description, les objectifs visés et la valeur ajoutée, puis les indicateurs et les cibles de mise en œuvre (de résultats). Une section additionnelle décrit les indicateurs de performance qui visent à évaluer l'efficacité et l'efficience de l'ensemble du projet.

1.1 Promotion de la résidence permanente

Le développement et la mise en œuvre, en concertation avec le MIDI, d'un plan annuel d'action, de promotion et de communication de la résidence permanente vise à joindre tous les étudiants étrangers. Ce plan contribuera notamment à implanter dès l'arrivée de l'étudiant l'idée de rester de façon permanente au Québec après les études, et à faire valoir les avantages de s'établir et de vivre au Québec. Ce plan inclura les quatre sections suivantes.

a) Promotion de l'accès à l'emploi et autres (*Vivre et travailler à Montréal*)

Objectifs et valeur ajoutée

- Engager les acteurs économiques du grand Montréal autour d'initiatives visant la rétention des étudiants étrangers et leur intégration en emploi;
- Développer le sentiment d'appartenance à la communauté montréalaise;
- Favoriser le développement de contacts avec la communauté d'affaires;
- Favoriser l'accès à l'emploi des étudiants étrangers;
- Faire connaître le Montréal culturel.

Description

- Conférence de presse avec la **MINISTRE** pour annoncer la signature de la présente entente et le lancement de la campagne de promotion;
- Développer des initiatives favorisant le développement de liens avec les étudiants étrangers et leur rétention dans la métropole, et inviter les partenaires économiques à faire de même;
- Création d'un comité de travail avec des partenaires économiques pour le développement d'actions en faveur de la rétention des étudiants étrangers et leur insertion en emploi;
- Développer des liens et collaborations avec divers intervenants, notamment :
 - Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CMMM)-Interconnexion (stages) pour élargir, si possible, la portée du programme aux étudiants étrangers et pour la transmission d'informations sur les visites d'entreprises dans des secteurs porteurs,
 - Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM), (Conférences d'étudiants étrangers entrepreneurs, maillage et stages avec des entrepreneurs),
 - Fondation Ressources-Jeunesse (emploi),
 - La Vitrine (guichet culturel); VIA RAIL (Passeport culturel),
 - Direction des événements culturels de la Ville de Montréal,
 - Immigrant Québec (SIQ et publication *Vivre à Montréal*).


Initiales MI


Initiales MINISTRE

- Organiser ou coordonner 40 activités par année (pourquoi *Vivre et travailler à Montréal*) dans les campus des établissements d'enseignement et les locaux de MI pour susciter le désir de s'établir de façon durable chez les étudiants étrangers. Les thèmes retenus (distincts des démarches d'immigration, voir volet d) pourront inclure notamment :
 - Bourses et fonds de recherche,
 - Cour de français des établissements et niveau souhaité,
 - Accès à l'emploi : informations sur des partenaires,
 - Attrait du Québec et de Montréal : y vivre et y travailler.
- Organiser de nouveaux événements pour les étudiants étrangers, par exemple des journées annuelles des étudiants étrangers, des foires de l'emploi, etc.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'acteurs contactés et de collaborations réalisées par acteur;
- Nombre d'étudiants joints, par collaboration, et profils (âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- Type d'informations transmises, mode de transmission, fréquence/date des transmissions et profils des étudiants joints (âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.).

Pour les activités

- Nombre d'activités et d'étudiants étrangers inscrits et présents ou connectés, selon le mode de prestation, par niveau de scolarité et par établissement
Cible : 40 activités offertes en personne par année sur les campus universitaires et dans les locaux de MI;
Cible : un total de 8 000 étudiants rencontrés en personne à la fois par ces 40 activités et les 40 séances d'information (du volet d, p. 19);
- Taux de satisfaction et évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté à une séance d'information (séances MI);
- Description des activités et profils des étudiants inscrits et ayant répondu au sondage sur ces activités (âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- Calendrier annuel à déterminer avec les partenaires (début 2017).

HB

Initiales MI

B

Initiales MINISTRE

b) Collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements

Objectifs et valeur ajoutée

- Plus de promotion élargie;
- Développement ou acquisition d'une Application pour téléphones intelligents;
- Conseils généraux et informations sur les processus d'immigration via une application mobile;
- Plus de promotion sur les réseaux sociaux.

Description

- Collaborer avec les institutions, les associations étudiantes et les regroupements d'étudiants étrangers pour rejoindre le public cible via les bases de données, les sites Internet et autres véhicules de communication (infolettres, médias sociaux, journaux étudiants, envois postaux, dépliants, etc.) de ces partenaires pour la promotion des sessions d'information et toutes les facettes du projet;
- Promotion ciblée via les médias sociaux;
- Création d'une application pour faire la promotion des sessions, mais aussi de toutes les facettes du projet;
- Collaborer à la réalisation d'un plan de promotion concerté avec le MIDI.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre d'institutions, d'associations étudiantes et de regroupements d'étudiants contactés;
- Retombées des contacts effectués;
- Nombre et type de messages diffusés ou relayés, pour chacun des médias sociaux, et portée Web des messages (nombre de partages, nombre de *j'aime*, etc.);
- Application (promotion de l'immigration permanente ainsi que des activités et séances disponibles) pour téléphone intelligent développée et rendue disponible pour téléchargement en format iOS et Android et mises à jour effectuées;
- Cible pour la mise en œuvre de l'application numérique : à préciser dans le plan d'action, de promotion et de communication 2016;
- Nombre de téléchargements de l'application et des mises à jour de celle-ci;
- Cote d'appréciation des utilisateurs de l'application;
- Contenu utilitaire disponible et diffusé sur l'application (type et fréquence).

c) Mise à jour du site Web *residencepermanente.ca*

Objectifs et valeur ajoutée

- Un site regroupant les informations sur tous les processus et référant aux sites du MIDI et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (ci-après « IRCC »).

Description

- Mise à jour du site *residencepermanente.ca* où se concentrera l'information (présentation, liste de documents nécessaires, permis d'études et de travail post-diplôme, références aux sites du MIDI et d'IRCC pour les démarches et formulaires d'immigration, des témoignages, etc.);
- Promotion du site et des outils.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Mise en ligne du site révisée selon le calendrier suivant:

Phase 1 - mi-septembre 2016 :

- Finaliser les stratégies numérique et créative,
- Choix des fournisseurs – prestataires de services numériques, Web et design/publicitaire,
- Recherche et organisation des contenus,
- Refonte du site en responsive design,
- Publicité sur les médias sociaux pour les premières formations.



Initiales MI



Initiales MINISTRE

Phase 2 - fin novembre 2016 :

- Finaliser le site avec le système de ciblage,
- Mise en place du système de ciblage,
- Envoi des communications ciblées : infolettres et messages,
- Plan de commandites avec les partenaires commerciaux,
- Publicité sur les médias sociaux.

Phase 3 - Janvier 2017 :

- Offensive publicitaire,
 - Site Web et ciblage testés et éprouvés.
-
- Nombre de visites totales et uniques de la ou des pages Web du site révisée (suivi mensuel);
 - Comportement des visiteurs sur le site (taux de rebond, etc.).


Initiales MI


Initiales MINISTRE

d) Séances d'informations

Objectifs et valeur ajoutée

- Ajout d'étudiants étrangers rencontrés lors de séances d'information;
- Ajout de rencontres d'information additionnelles sur l'immigration (MIDI-MI);
- Approfondissement du volet fédéral d'immigration et de thèmes additionnels aux séances d'information.

Description

- **MI** collaborera et contribuera aux séances d'information sur les démarches d'immigration qui sont présentées aux étudiants étrangers, selon trois modes de prestations :
 - En personne sur les campus des établissements d'enseignement,
 - En personne dans les locaux de **MI**,
 - En ligne.
- Le MIDI continuera de planifier et de coordonner la présentation des séances d'information, en étant notamment responsable de l'élaboration et de la présentation des démarches d'immigration au Québec comme par le passé. **MI** sera responsable d'élaborer et de présenter les démarches d'immigration permanente (volet fédéral : résidence et citoyenneté).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre de séances d'information offertes, selon le mode de prestation et le contenu, par langue, par niveau de scolarité et par établissement :
 - Nombre de 40 séances d'information en présence conjointes (MIDI-MI) sur les démarches d'immigration au Québec (incluant le volet fédéral),
 - 15 séances d'information conjointes (MIDI-MI) en ligne par année sur les démarches d'immigration,
 - Le nombre de séances en ligne sera ajusté en fonction de cibles préétablies et de la demande, en collaboration avec les établissements d'enseignement, en vue de rassembler un minimum de 15 personnes par séance.
- Nombre d'étudiants étrangers présents, par niveau de scolarité et par établissement s'il y a lieu;
Cible : 8 000 étudiants rencontrés en personne, par année scolaire (incluant les activités du volet a, p. 13);


Initiales MI


Initiales MINISTRE

1.2 Amélioration de l'offre globale des services aux étudiants étrangers et de la coordination au sein des établissements d'enseignement

Objectifs et valeur ajoutée

- Offre de services améliorée et standardisée dans les établissements d'enseignement;
- Adhésion et contribution des établissements d'enseignement.

Description

- Rencontres de travail sur les thématiques de l'accès à l'emploi, soutien aux étudiants étrangers pour les processus d'immigration, des activités relationnelles et des cours de français (des établissements) pour fins de consultation des parties prenantes et d'identification des domaines présentant de possibles gains d'efficience;
- Guide des meilleures pratiques métropolitaines et sa mise en œuvre;
- Rapport d'évaluation de l'amélioration de l'offre de services;
- Présenter une offre globale et bonifiée de services sur les pages Web des établissements d'enseignement dédiées aux étudiants étrangers;
- Présenter une offre globale et bonifiée de services sur les pages Web des établissements d'enseignement dédiées aux étudiants étrangers;
- Faire connaître les services et programmes offerts par les établissements d'enseignement (accès à l'emploi, activités relationnelles, cours de français, etc.).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Date et fréquence des rencontres de travail et parties prenantes présentes;
- Guide des meilleures pratiques métropolitaines élaboré (Cible : janvier 2019);
- Mise en œuvre des meilleures pratiques effectuées (nombre, type et date);
- Offre globale et bonifiée de services mise en ligne sur les pages Web de 11 établissements (Cible : avril 2019);
- Nombre de visites totales et uniques sur les pages Web dédiées des établissements d'enseignement;
- Rapport d'évaluation disponible (Cible : avril 2019).

1.3 Identification et mise en œuvre des meilleures pratiques

Objectifs et valeur ajoutée

- Mieux connaître le niveau de satisfaction de la clientèle sur les activités de promotion et l'impact sur la décision d'immigration permanente.

Description

- Sonder en continu les étudiants qui auront été informés au cours des diverses activités et interventions de promotion réalisées par MI (excluant les séances d'information conjointes sur les démarches d'immigration coordonnées par le MIDl qui réalisera les sondages).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Rapport final de l'étude, incluant des recommandations pertinentes dans le contexte montréalais et québécois :
 - Rapport préliminaire en janvier 2018,
 - Rapport final en janvier 2019.
- Taux de satisfaction et évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après les activités;
- Profils des étudiants joints (âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- Suivis effectués.


Initiales MI


Initiales MINISTRE

2. INDICATEUR DE PERFORMANCE POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le meilleur indicateur disponible pour suivre le nombre des étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études correspond au nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés par année aux étudiants étrangers (requérants principaux) provenant d'établissements d'enseignements sur le territoire de la CMM, et ce, à la fois par le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Le tableau 1 présente l'évolution annuelle du nombre de CSQ délivrés de 2011 à 2015, pour un total de 9 515 CSQ, soit 6 730 CSQ par le PEQ (71 %) et 2 785 CSQ par le PRTQ (29 %).

La moyenne des variations annuelles pour les trois dernières années (2013-2016) a été utilisée pour définir la tendance haussière annuelle de 36,1 % du nombre de CSQ en estimant qu'un nombre de 4 000 CSQ seront délivrés en 2016. En présumant une hausse annuelle de 36,1 % en 2017, 2018 et 2019, des hausses annuelles de 1 444 CSQ (2017), de 1 965 CSQ (2018) et de 669 CSQ (trois premiers mois de 2019) seraient observées, alors que les nombres annuels de CSQ délivrés s'élèveraient à 5 444 (2017), 7 409 (2018) et 2 515 (janvier à mars 2019), soit un total de 15 374 CSQ délivrés pour toute la période.

L'impact attendu du projet de MI a été établi à une hausse additionnelle de 3 800 CSQ de janvier 2017 à mars 2019 inclusivement. Ainsi, la cible du projet pour cette période s'élève à un total de 19 174 CSQ délivrés, en tenant compte à la fois de la tendance haussière prévue et de l'impact attendu du projet de MI.

Les nombres annuels de CSQ délivrés, soit 6 444 (2017), 8 709 (2018) et 4 021 (trois premiers mois de 2019) pourront fournir des indications de l'évolution conjuguée de la tendance haussière prévue et de l'impact du projet de MI. Ces nombres ont été établis en convenant d'une ventilation annuelle de la cible de 3800 CSQ délivrés, soit 1 000 (2017), 1 300 (2018) et 1 500 (trois premiers mois de 2019). Toutes les données annuelles visent à fournir une indication de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.

Tableau 1 – Nombre de certificats de sélection (CSQ) délivrés aux étudiants étrangers de 2011 à 2016 et cibles pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2019 inclusivement.

	Année	Nombre de CSQ délivrés aux étudiants étrangers dans la CMM (requérants principaux)			Variation annuelle (%)	Hausse annuelle prévue	Cible du projet MI	Cible du nombre total de CSQ délivrés
		PRTQ (estimé)	PEQ	Total				
Données réelles	2011	922	668	1 590	n/a	n/a	n/a	n/a
	2012	685	937	1 622	2,0%	n/a	n/a	n/a
	2013	288	1 319	1 607	-0,9%	n/a	n/a	n/a
	2014	337	1 570	1 907	18,7%	n/a	n/a	n/a
	2015	553	2 236	2 789	46,3%	n/a	n/a	n/a
	2016	À venir	À venir	4 000 ¹	43,4 %	n/a	n/a	n/a
Cibles projet MI	2017	À venir	À venir	5 444 ³	36,1 % ²	1 444 ³	+ 1 000 ³	6 444 ³
	2018	À venir	À venir	7 409 ³	36,1 % ²	1 965 ³	+ 1 300 ³	8 709 ³
	3 mois 2019	À venir	À venir	2 521 ³	36,1 % ²	669 ³	+ 1 500 ³	4 021 ³
	2017, 2018, 3 mois 2019	À venir	À venir	15 374			3 800	19 174

Notes : 1. Le nombre total de CSQ qui seront délivrés en 2016 a été estimé à 4 000, sur la base des informations disponibles au milieu de l'année.
2. Le taux annuel de hausse de 36,1 % qui a été appliquée de 2017 à 2019 correspond à la moyenne des variations annuelles au cours des trois dernières années (2013 à 2016).
3. Les nombres annuels de CSQ visent à fournir des indications de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.


Initiales MI


Initiales MINISTRE

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le MIDI et MI pour le projet de rétention des étudiants étrangers visant à intensifier les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants étrangers de la région du Grand Montréal.

OBLIGATIONS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

MI s'engage :

- à placer la signature institutionnelle du MIDI, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une subvention est accordée par le MIDI et, le cas échéant, afficher dans ses locaux tout document attestant cette subvention;
- à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le MIDI, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du MIDI;
- à transmettre au MIDI un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet.
- à mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de MI où sont identifiés ses partenaires financiers;

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de l'entente, MI s'engage également :

- à inviter un ou une représentante du MIDI à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, mentionner la contribution du MIDI ainsi que la subvention du MIDI et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du MIDI dans la salle où se tiendra l'événement public;
- à offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où MI fait état de la participation financière de ses partenaires;

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant du MIDI aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir à MI tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à fournir à MI et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.


Initiales MI


Initiales MINISTRE

ENTENTE DE SUBVENTION

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ET

QUÉBEC INTERNATIONAL

**POUR UN PROJET DE RÉTENTION
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Mars 2017

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, madame Kathleen Weil, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Robert Baril, sous-ministre, au nom du gouvernement du Québec;

ci-après désignée la « **MINISTRE** »

ET

QUÉBEC INTERNATIONAL, corporation de développement économique pour Québec, personne morale constituée ayant son siège social au 1175, avenue Lavigerie, Ville de Québec, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Carl Viel, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente entente;

ci-après désignée « **QI** »

ci-après désignées les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a également la responsabilité de la sélection de ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec à titre temporaire ou s'y établir à titre permanent;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action visent à faciliter davantage le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé, notamment en intensifiant les efforts de promotion auprès des étudiants étrangers diplômés du Québec;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2016-2021 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion vise à favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions;

ATTENDU QUE les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec ont un fort potentiel de transition vers un statut permanent, car ils sont jeunes, ont déjà une expérience significative de vie au Québec et plusieurs y ont acquis de l'expérience de travail en plus de détenir un diplôme reconnu;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE **QI** a pour mission de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international, en favorisant la croissance des entreprises, en soutenant les secteurs de force et en attirant dans la région talents et investissements;

ATTENDU QUE **QI** a présenté à la **MINISTRE** un projet de rétention des étudiants étrangers dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a exprimé son intention de développer des projets de rétention des étudiants étrangers dans les principales régions de provenance des étudiants étrangers, en sus de celui annoncé dans le Plan économique du Québec 2016 sous la responsabilité de Montréal International, en vue d'améliorer l'offre de services aux étudiants étrangers, à faire la promotion de la résidence permanente et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à **QI**, par la **MINISTRE**, d'une subvention maximale de 205 000 \$ échelonnée sur les années financières 2016-2017 à 2018-2019 afin que **QI** réalise son projet de rétention des étudiants étrangers. Celui-ci, décrit à l'Annexe A, permettra d'accroître l'offre de services aux étudiants étrangers dans le but d'augmenter rapidement et significativement le nombre de certificats de sélection du Québec délivrés par la **MINISTRE** annuellement.

La présente entente détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**, afin d'optimiser l'utilisation des ressources allouées au projet, dans le respect des activités et des normes de gestion applicables aux **PARTIES** concernées.

2. OBJECTIFS

Les **PARTIES** conviennent des objectifs suivants pour le projet.

Le principal objectif du projet de **QI** est d'accélérer la croissance du nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir à titre permanent au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et de ses régions. Ainsi, ce projet de rétention permettra de :

- 2.1 Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente;
- 2.2 Améliorer la coordination et l'offre de services aux étudiants étrangers;
- 2.3 Sonder les étudiants sur les activités et leurs décisions d'immigration permanente.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- 3.1 Travailler de concert avec la **MINISTRE** pour favoriser davantage « le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action de la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*;
- 3.2 S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (ci-après le « **MIDI** ») et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- 3.3 Promouvoir et organiser de nouvelles actions en matière de promotion, de réseautage, de mentorat, de maillage et autres auprès des étudiants étrangers dans les secteurs en demande au Québec, nonobstant leur niveau de scolarité (secondaire générale ou professionnelle, collégiale, universitaire) et le programme d'immigration privilégié (Programme de l'expérience québécoise ou Programme régulier des travailleurs qualifiés), en vue de favoriser leur intégration en emploi;
- 3.4 Être réalisées sur le territoire d'intervention des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches de façon cohérente avec le mandat de **QI**;
- 3.5 Favoriser l'utilisation optimale et adaptée aux régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches des contenus et des outils informatifs et promotionnels ayant une portée panquébécoise développés par Montréal International, afin

d'assurer une similitude dans les moyens de communication utilisés pour joindre les étudiants étrangers sur le territoire québécois;

- 3.6 Assurer la gratuité de toutes les informations, les outils et les services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants étrangers, d'établissements, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Dans le respect de leurs mandats respectifs, les **PARTIES** s'engagent à respecter les engagements spécifiques qui les concernent. De plus, les **PARTIES** s'engagent conjointement à :

- 4.1 Participer à la réalisation des objectifs identifiés dans le respect des principes directeurs susmentionnés;
- 4.2 Désigner une personne pour le comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de l'entente ainsi qu'une personne à la Table des partenaires qui sera créée par la **MINISTRE**, laquelle réunira au moins trois fois par année divers acteurs désignés par la **MINISTRE** impliqués dans des projets de rétention des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DE LA SUBVENTION

5.1 ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

Aux fins de la présente entente, la **MINISTRE** s'engage à :

- 5.1.1 Verser à **QI** une subvention maximale de 205 000 \$ pour la durée de la présente entente, selon les modalités suivantes :

Pour la première année de la présente entente (2016-2017)

- 5.1.1.1 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 55 000 \$, soit 33 000 \$, dans les 30 jours de l'apposition de la dernière signature de la présente entente et de la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2016-2017;
- 5.1.1.2 Un deuxième versement, représentant 40 % de la subvention annuelle de 55 000 \$, soit 22 000 \$, dans les 30 jours après la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2017.

Pour la deuxième année de la présente entente (2017-2018)

- 5.1.1.5 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 37 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2017-2018 prévue le 30 avril 2017;
- 5.1.1.6 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 18 750 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2018;
- 5.1.1.7 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 18 750 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2018.

Pour la troisième année de la présente entente (2018-2019)

- 5.1.1.8 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 37 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2018-2019 prévue avant la fin avril 2018;

- 5.1.1.9 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 18 750 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport intérimaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2019;
- 5.1.1.10 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 75 000 \$, soit 18 750 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** à la fois du rapport final d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 60 jours après le 31 mars 2019.
- 5.1.2 S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités.
- 5.1.3 La **MINISTRE** se réserve le droit de réduire les montants prévus dans les cas suivants :
 - 5.1.3.1 Lorsque le montant des dépenses admissibles pour la réalisation des activités prévues à la présente entente est inférieur aux montants prévus à toute clause de la section 5.1;
 - 5.1.3.2 Lorsque **QI** obtient une source de financement additionnelle qui modifie le plan de financement décrit plus haut;
 - 5.1.3.3 Lorsque la **MINISTRE** juge les résultats obtenus incompatibles avec les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 ou les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente.
- 5.1.4 Transmettre à **QI** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente entente, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »).
- 5.1.5 Coordonner un Comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre du projet de **QI** et qui se réunira autant de fois que nécessaire, mais un minimum de trois fois par année lors des périodes prévues pour chacun des plans et rapports indiqués à la clause 5.2.4. Les réunions incluront au moins un représentant du **MIDI** ainsi que de **QI**. Le comité pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

5.2 ENGAGEMENTS DE **QI**

Aux fins de la présente entente, **QI** s'engage à :

- 5.2.1 Coordonner et réaliser les actions de son projet décrites à l'annexe A, selon les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 et les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente dans le respect de ses mandats et de ses politiques;
- 5.2.2 Administrer les sommes qui lui sont versées par la **MINISTRE** en vertu de la présente entente, dans le respect des mesures et des normes applicables;
- 5.2.3 Collaborer entièrement avec la **MINISTRE** et s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités, ainsi que de la légalité et de l'éligibilité des dépenses;
- 5.2.4 Élaborer et transmettre à la **MINISTRE**, selon les échéances prescrites à la clause 5.1.1, les plans annuels d'action et de communication, les rapports intérimaires et annuels d'activités, ainsi que le rapport final pour les activités de l'ensemble du projet;
- 5.2.5 Soumettre à la **MINISTRE**, avant sa diffusion auprès des établissements d'enseignement, une copie du Guide des meilleures pratiques, prévu à l'Annexe A;
- 5.2.6 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente entente et les activités réalisées, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles prévues par la présente entente;
- 5.2.7 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation du

projet prévu à la présente entente et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation des sommes;

5.2.8 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de la présente entente et remettre les rapports à la **MINISTRE**;

5.2.9 Désigner un représentant au sein du comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de la présente entente et contribuer pleinement aux divers échanges du comité;

5.2.10 À l'expiration de la présente entente, **QI** doit rembourser à la **MINISTRE** tout montant non utilisé de la subvention versée.

6. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

7. CONFLIT D'INTÉRÊTS

QI s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, **QI** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A, notamment par le biais des séances d'information aux étudiants, évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit pour l'accomplissement du projet. Notamment, **QI** ou ces tiers devront éviter toute forme de promotion de leurs produits ou services, à moins que ces produits et services ne soient offerts gratuitement à tous les étudiants, en accord avec les principes directeurs de la présente entente, prévus à la clause 3.

Si les situations décrites dans les deux alinéas précédents se présentaient, **QI** doit aussitôt en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à **QI** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

8. REDDITION DE COMPTES

8.1 **QI** s'engage à réaliser une reddition de compte concernant la présente entente (voir clause 5). Cette reddition de compte est produite sur une base semestrielle et est présentée dans les rapports intérimaires et annuels, ainsi que dans le rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet.

Plan annuel d'action, de promotion et de communication

Le plan annuel d'action, de promotion et de communication présente un portrait de toutes les activités et interventions prévues en ce sens chaque année de l'entente (1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017, 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), et préciser la planification financière détaillée et le calendrier précis de chaque activité et intervention prévue.

Rapport intérimaire

Le rapport intérimaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées du 1^{er} avril au 30 septembre des années 2017 et 2018 et du suivi des indicateurs.

Rapport annuel

Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année (2017, 2018, 2019) et du suivi des indicateurs.

Rapport final

Le rapport est un le bilan complet de la présente entente. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de l'entente et effectue le suivi des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

- 8.2 QI s'engage à produire annuellement un rapport d'audit signé par un comptable professionnelle agréée ou un comptable professionnel agréé comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue de chaque programme du Ministère en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.
- 8.3 Si QI est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :
- en informer la **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec;
 - démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe;
 - fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.
- 8.4 QI doit fournir, à la demande de la **MINISTRE**, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente.
- 8.5 Au terme de la présente entente, QI s'engage à transmettre à la **MINISTRE** une copie du matériel promotionnel utilisé auprès des étudiants ainsi que les résultats des sondages et études.

9. RÉSILIATION

- 9.1 La **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente entente si :
- a) QI lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
 - b) elle est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;
 - c) QI fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente entente;
 - d) QI cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par QI d'un avis de la **MINISTRE** à cet effet. La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

La **MINISTRE** cessera à cette date tout versement de la subvention, à l'exception, dans les cas prévus au paragraphe d), des montants dus pour les dépenses encourues et payées par QI relativement à des prestations visées par la présente entente.

Dans les cas prévus au paragraphe c), la **MINISTRE** doit transmettre un avis de résiliation à **QI** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser la **MINISTRE**, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), la **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de la subvention qui aura été versé à la date de la résiliation.

Le fait que la **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

9.2 La **MINISTRE se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente entente.**

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **QI**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **QI**.

QI aura alors droit aux frais, déboursés et sommes engagées dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A à la date de résiliation de la présente entente, conformément à celle-ci, sans autre compensation ou indemnité que ce soit.

9.3 Advenant la résiliation, **QI s'engage à rembourser à la **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de 60 jours suivant la date de la résiliation.**

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet visé par la présente entente.

9.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente entente, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 6, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 7.

9.5 La résiliation de la présente entente ne met pas fin à l'application des clauses 13 (droits d'auteur), 15 (Sécurité de l'information gouvernementale) et 16 (Garanties) et 17 (Protection des renseignements personnels) ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de l'entente.

10. RESPONSABILITÉ

QI s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution du projet faisant l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour la **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par la **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. APPEL À DES TIERS

QI ne peut faire exécuter par d'autres acteurs tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre des actions individuelles et du projet intégral à l'égard de la **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de QI.

13. DROIT D'AUTEUR

QI s'engage à mettre gratuitement à la disposition des organismes membres de la Table des partenaires décrite à la clause 4.2 les contenus ou outils informatifs et promotionnels, en accord avec les principes directeurs de la présente entente. Ces organismes pourront produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études (comprenant leurs résultats) et les logiciels développés dans le cadre du présent projet.

QI accordera à la **MINISTRE** une licence non-exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études et les logiciels développés dans le cadre du présent projet pour toutes fins jugées utiles par la **MINISTRE**.

QI reconnaît que dans le cadre de l'utilisation de cette licence, la **MINISTRE** pourra, à titre d'organisme ayant financé ce projet, transférer cette licence à tout organisme au Québec œuvrant à la promotion de l'immigration.

Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie à la **MINISTRE** en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention prévue à la clause 1.

QI s'engage également à obtenir des Auteurs de toute œuvre une renonciation à l'exercice de leur droit moral.

14. REMISE DES CODES SOURCES

À la demande de la **MINISTRE**, QI s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux de QI relatifs au projet décrit à l'annexe A, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

QI s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droit (open source).

15. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

15.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

- a) « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers.
- b) « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

15.2 DIVULGATION

QI s'engage à aviser sans délai la **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte.

15.3 MESURES DE SÉCURITÉ

QI s'engage à prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la **MINISTRE**.

15.4 SÉCURITÉ DES ACCÈS

QI s'engage à restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution du présent projet. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution du projet n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celui-ci.

15.5 CONFIDENTIALITÉ

QI s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés, agents, représentants ou contractants ne divulgue ou n'utilise à d'autres fins que pour l'exécution du projet, sans y être dûment autorisé par la **MINISTRE**, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

16. GARANTIES

QI garantit à la **MINISTRE** qu'elle détient tous les droits lui permettant de réaliser le projet faisant l'objet de la subvention. QI garantit également détenir tous les droits lui permettant d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à l'article 13 et se porte garant envers la **MINISTRE** contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

QI s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la **MINISTRE** de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

17. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

QI s'engage à respecter les dispositions légales qui lui sont applicables en matière de renseignements personnels.

Dans la réalisation de son projet, QI convient qu'il respectera les normes d'éthique en matière d'enquête et de sondage applicables aux milieux de la recherche.

18. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Télocopieur
MINISTRE	Siham Zouali	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion 800 De Maisonneuve, 3 ^e étage Montréal (Québec) H2L 4L8	514 940-1501 #22 201	514 864-9748
QI	Line Lagacé	Québec International 1175, avenue Lavigerie, Ville de Québec	418 681-9700 #248	418 681-1535

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre **PARTIE**.

19. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable de la **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

20. ANNEXES

Les annexes de la présente entente en font partie intégrante; les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de conflit entre une annexe et la présente entente, la présente entente prévaut.

21. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente entente, et en fait partie intégrante.

22. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les **PARTIES** reconnaissent que la **MINISTRE** ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec QI, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des **PARTIES**;
- le montant des engagements financiers;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application;
- le budget total de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à assurer la visibilité de l'autre **PARTIE**, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les **PARTIES** acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les **PARTIES** doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

23. DURÉE

La présente entente entre en vigueur au moment de l'apposition de la dernière signature et se termine le 31 mai 2019.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité de la MINISTRE ainsi que la propriété matérielle et les droits d'auteur.

24. SIGNATURES

Les PARTIES reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES ont signé :

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION



Représentée par Monsieur Robert Baril

2017-03-17

Date

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE QUÉBEC INTERNATIONAL



Monsieur Carl Viel

le 13 MARS 2017

Date

ANNEXE A

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par QI vise à accroître significativement le nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions. Ce projet de rétention couvre principalement les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et se décline en trois volets (liés respectivement aux objectifs de la clause 2) :

- 1.1 Promotion de la résidence permanente;
- 1.2 Amélioration de l'offre de services aux étudiants étrangers et coordination avec des établissements d'enseignement;
- 1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente.

1.1 Promotion de la résidence permanente

Ce volet vise à joindre les étudiants étrangers pour susciter chez eux dès leur arrivée l'intention de rester de façon permanente au Québec après leurs études, en faisant valoir les avantages de s'établir, de travailler et de vivre dans les régions visées. Les activités précises seront identifiées lors de l'élaboration par QI, en concertation avec le MIDI, d'un plan de promotion qui inclura les quatre sous-volets suivants.

a) Promotion de l'accès à l'emploi et des attraits des régions visées (*Vivre et travailler dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches*)

Objectif

- Engager les acteurs économiques et sociaux de la région autour d'initiatives pour développer le sentiment d'appartenance et les contacts des étudiants étrangers avec la communauté régionale en vue de favoriser leur accès à l'emploi et leur rétention dans la région après l'obtention de leurs diplômes.

Description des activités prévues

- Comités de travail et activités avec divers acteurs régionaux (ex. : chambres de commerce, fondations, associations culturelles, villes, municipalités régionales de comté, régions, associations de personnes immigrantes, etc.);
- Organisation ou coordination d'un minimum de dix (10) nouvelles activités annuelles sur le thème *Vivre et travailler*, soit dans les campus des établissements d'enseignement, soit lors de foires ou salons de l'emploi par exemple, pour susciter le sentiment d'appartenance, et favoriser l'insertion en emploi et l'établissement durable chez les étudiants étrangers. Cela pourra inclure des activités de recrutement et de jumelage entre étudiants et employeurs;
- Faire connaître la vie culturelle des régions visées.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'acteurs présents dans les comités, et nombre de réunions;
- Nombre de nouvelles activités organisées ou coordonnées par QI. Cible : un minimum de dix nouvelles (10) activités offertes en personne par année sur les campus universitaires, dans les locaux de QI ou ailleurs dans les régions visées;
- Nombre d'étudiants joints et profils (âge, sexe, niveau d'études, établissements, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.); Cible : un minimum de 1 000 étudiants rencontrés en personne par année lors de ces dix activités;
- Des indicateurs additionnels sont indiqués à la section 1.3 (sondages).


Initiales QI


Initiales MINISTRE

b) Collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements

Objectif

- Accroître l'offre promotionnelle en matière de rétention, afin de joindre davantage d'étudiants grâce à la collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements étrangers.

Description

- Développement de collaboration avec les établissements d'enseignement, les associations étudiantes et les regroupements d'étudiants étrangers pour joindre ceux-ci par l'entremise de divers moyens de communication (infolettres, réseaux sociaux, journaux étudiants, envois postaux, dépliants, etc.) pour promouvoir la résidence permanente et les nouvelles activités planifiées au sous-volet a).
- Travail de concert avec les services étudiants des établissements d'enseignement afin de rendre accessible un service virtuel de référencement et de promotion auprès des étudiants étrangers sur l'intégration dans la communauté et l'accès à l'emploi, notamment pour faire valoir les offres d'employeurs.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre d'établissements et d'associations contactés;
- Nombre et type de messages diffusés ou relayés, par média;
- Informations sur les retombées et la portée des messages transmis ou relayés sur les réseaux sociaux (ex. : nombre de partages, nombre de *j'aime*, nombre de visionnements, etc.);
- Nombres d'étudiants joints, selon l'établissement d'enseignement et le niveau d'études s'il y a lieu, par média.

c) Bonification et promotion du site *quebecentete.com*

Objectif

- Regrouper sur le site Web *quebecentete.ca* les informations pertinentes pour la rétention des étudiants étrangers, et en faire la promotion régionale.

Description

- Développement d'une section dédiée aux étudiants étrangers sur le site *quebecentete.ca* qui présentera les avantages de *Vivre et travailler dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches* et référera aux sites du MIDI et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (ci-après « IRCC ») pour les démarches d'immigration (documents nécessaires, permis d'études et de travail post-diplôme, formulaires d'immigration, etc.);
- Intégration de blogueurs étudiants sur le blogue « Expat au cœur du Québec »;
- Valorisation auprès des étudiants étrangers du site *quebecentete.com* et sa section « emplois » pour faire valoir leur candidature auprès des employeurs;
- Création d'une infolettre pour les étudiants étrangers, complémentaire à celle du MIDI.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Calendrier de mise en ligne du site révisé : 30 juin 2017;
- Références aux sites Internet existants, dont ceux du MIDI et d'IRCC;
- Nombre d'activités de promotion du site;
- Nombre et pertinence des infolettres et des articles sur le blogue;
- Nombre de visites des pages du site Web touchant les étudiants étrangers (suivi mensuel);
- Comportement des visiteurs sur le site (taux de rebond, etc.).


Initiales QI


Initiales MINISTRE

d) Séances d'informations sur les démarches d'immigration

Objectifs

- Accroître le nombre d'étudiants étrangers connectés ou présents aux séances d'information coordonnées par le Ministère qui proviennent des établissements d'enseignement des régions visées;
- Améliorer la connaissance et la compréhension des démarches d'immigration (volets provincial et fédéral) auprès des étudiants étrangers.

Description

- Le MIDI coordonne et présente des séances d'information en ligne sur les démarches d'immigration permanente auprès des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois;
- QI soutiendra le MIDI dans le déploiement de ces séances d'information panquébécoise en ligne, essentiellement par son soutien à la promotion des séances auprès des étudiants étrangers dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudières-Appalaches afin de populariser davantage ces séances;
- QI collaborera également avec le MIDI pour des séances d'information additionnelle sur les démarches d'immigration qui viseront les étudiants étrangers de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le mode de prestation des séances, soit en présence, soit de nature hybride (MIDI en ligne, QI en ligne ou sur place possiblement avec des partenaires), sera précisé ultérieurement;
- Le MIDI coordonnera ces activités et sera responsable de l'élaboration et de la présentation des démarches provinciales d'immigration. QI sera responsable de la présentation des démarches fédérales d'immigration, ainsi que de la promotion des séances dans les régions visées;
- La présentation éventuelle des démarches fédérales d'immigration lors de séances d'information additionnelles dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent pourra être discutée ultérieurement entre le MIDI et QI.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'activités de promotion des séances réalisées;
- Cible : un nombre variant entre quatre (4) et huit (8) séances régionales d'information en présence ou hybride dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- Nombre d'étudiants joints (présents ou connectés) par ces séances d'information. Cible : un minimum de 800 étudiants;
- Taux de satisfaction à l'égard des séances (sondage réalisé par le MIDI);
- Évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux séances (sondage réalisé par le MIDI).


Initiales QI


Initiales MINISTRE

1.2 Amélioration de l'offre des services aux étudiants étrangers et coordination avec des établissements d'enseignement

Objectifs

- Offre de services aux étudiants étrangers améliorée et partagée, grâce à l'adhésion et la contribution des établissements d'enseignement;
- Meilleure visibilité des services et programmes offerts par les établissements d'enseignement et les partenaires, avant et après l'obtention de la résidence permanente.

Description

- Création d'un comité régional formé de représentants des principales institutions d'enseignement accueillant historiquement des étudiants étrangers, possiblement un comité par région : Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches;
- Rencontres de travail et échanges sur les pratiques actuelles sur les thématiques de l'accès à l'emploi, le soutien aux étudiants étrangers pour les processus d'immigration, les activités relationnelles et les cours de français (des établissements) pour fins de consultation et d'identification des domaines présentant de possibles gains d'efficience;
- Répertoire des meilleures pratiques d'accueil et de promotion;
- Valorisation des meilleures pratiques d'accueil et de promotion;
- Soutien au développement de nouvelles actions concrètes et concertées;
- Rapport d'évaluation de l'amélioration de l'offre de services, notamment sur les pages Web des établissements d'enseignement pour les étudiants étrangers;
- Promotion des divers services et programmes offerts par les établissements d'enseignement (accès à l'emploi, activités relationnelles, cours de français, etc.).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Date et fréquence des rencontres de travail et partenaires présents;
- Répertoire des meilleures pratiques élaboré (Cible : année 2017-2018);
- Recensement de la mise en œuvre des meilleures pratiques effectuées et de l'offre de services améliorée (nombre, type et date);
- Nombre et proportion des établissements d'enseignement qui ont ajouté sur leur site Internet une référence vers la page web dédiée du site *quebecentete.ca*.

1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente

Objectifs

- Mieux connaître le profil des étudiants étrangers joints par les activités;
- Connaître la satisfaction des étudiants étrangers à l'égard des activités auxquelles ils ont assisté ou participé, afin de pouvoir améliorer ces activités;
- Suivre l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté ou participé aux activités;
- Documenter le parcours amenant les étudiants étrangers à enclencher leur demande d'immigration permanente, afin d'identifier les actions ayant le plus d'impacts par rapport à l'objectif de rétention des étudiants étrangers.

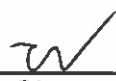
Description

- Sonder les étudiants qui auront été joints au cours des diverses activités de promotion réalisées ou coordonnées par QI (excluant les séances d'information sur les démarches d'immigration).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

Rapports annuels sur la méthodologie et les résultats des sondages, présentant :

- les profils des étudiants joints (ex. : âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, établissements, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- le taux de satisfaction à l'égard des activités organisées ou coordonnées par QI;
- l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux activités;
- des recommandations.


Initiales QI


Initiales MINISTRE

2. INDICATEUR DE PERFORMANCE POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le meilleur indicateur disponible pour suivre le nombre des étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études correspond au nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés par année aux étudiants étrangers (requérants principaux) provenant d'établissements dans les régions visées, et ce, à la fois par le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Le tableau 1 présente l'évolution annuelle du nombre de CSQ délivrés de 2011 à 2015, ainsi que les nombres estimés pour l'année 2016, pour les deux régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

La moyenne des variations annuelles pour les trois dernières années (2013-2016) a été utilisée pour définir la tendance haussière annuelle de 17,0 % du nombre de CSQ en estimant qu'un nombre de 361 CSQ seront délivrés dans les deux régions en 2016. En présumant une hausse annuelle identique de 17,0 % en 2017, 2018 et 2019, des hausses annuelles de 61 CSQ (2017), de 72 (2018) et de 21 CSQ (trois premiers mois de 2019) seraient observées, alors que les nombres annuels de CSQ délivrés s'élèveraient à 422 (2017), 494 (2018) et 144 (janvier à mars 2019), soit un total de 1 060 CSQ délivrés pour toute la période.

L'impact attendu du projet de QI a été établi à une hausse additionnelle de 486 CSQ de janvier 2017 à mars 2019 inclusivement. Ainsi, la cible du projet pour cette période s'élève à un total de 1 546 CSQ délivrés, en tenant compte à la fois de la tendance haussière prévue et de l'impact attendu du projet de QI.

Les nombres annuels de CSQ délivrés, soit 638 (2017), 710 (2018) et 198 (trois premiers mois de 2019) pourront fournir des indications de l'évolution conjuguée de la tendance haussière prévue et de l'impact du projet de QI. Ces nombres ont été établis en convenant d'une ventilation annuelle de la cible de 486 CSQ délivrés, soit 216 (à la fois en 2017 et 2018) et de 54 (trois premiers mois de 2019). Toutes les données annuelles visent à fournir une indication de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.

Tableau 1 – Nombre de CSQ délivrés aux étudiants étrangers de 2011 à 2016, et ciblés pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2019, dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

	Année	Nombre de CSQ délivrés aux étudiants étrangers (requérants principaux)			Variation annuelle (%)	Hausse annuelle prévue	Cible du projet QI	Cible du nombre total de CSQ délivrés
		PRTQ (estimé)	PEQ	Total				
Données réelles	2011	58	133	191	n/a	n/a	n/a	n/a
	2012	46	160	206	7,9 %	n/a	n/a	n/a
	2013	15	211	226	9,7 %	n/a	n/a	n/a
	2014	12	269	281	24,3 %	n/a	n/a	n/a
	2015	41	282	323	14,9 %	n/a	n/a	n/a
	2016 (estimé)	55	306	361 ¹	11,8 %	n/a	n/a	n/a
Cibles	2017	À venir	À venir	422 ³	17,0 % ²	61	+ 216 ³	638 ³
	2018	À venir	À venir	494 ³	17,0 % ²	72	+ 216 ³	710 ³
	3 mois 2019	À venir	À venir	144 ³	17,0 % ²	21	+ 54 ³	198 ³
	2017, 2018, 3 mois 2019	À venir	À venir	1 060			486	1 546

Notes :

1. Le nombre total de CSQ qui seront délivrés en 2016 a été estimé à 361, sur la base des informations disponibles au 31 octobre 2016.

2. Le taux annuel de hausse de 17,0 % qui a été appliqué aux années 2017 à 2019 correspond à la moyenne des variations annuelles lors des trois dernières années (2013 à 2016).

3. Les nombres annuels de CSQ visent à fournir des indications de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.


Initiales QI


Initiales MINISTRE

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le MIDI et QI pour le projet de rétention des étudiants étrangers visant à intensifier les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants étrangers dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

OBLIGATIONS DE QUÉBEC INTERNATIONAL

QI s'engage :

- à placer la signature institutionnelle du MIDI, dans le respect du Programme *d'identification visuelle* du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une subvention est accordée par le MIDI et, le cas échéant, à afficher dans ses locaux tout document attestant cette subvention;
- à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le MIDI, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du MIDI;
- à transmettre au MIDI un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet;
- à mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de QI où sont identifiés ses partenaires financiers.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de l'entente, QI s'engage également :

- à inviter un ou une représentante du MIDI à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, mentionner la contribution du MIDI ainsi que la subvention du MIDI et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du MIDI dans la salle où se tiendra l'événement public;
- à offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où QI fait état de la participation financière de ses partenaires.

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant du MIDI aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir à QI tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à fournir à QI et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.

Initiales QI

Initiales MINISTRE

ENTENTE DE SUBVENTION

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ET

SHERBROOKE INNOPOLE

**POUR UN PROJET DE RÉTENTION
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Version du 9 mars 2017

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, madame Kathleen Weil, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Robert Baril, sous-ministre, au nom du gouvernement du Québec;

ci-après désignée la « **MINISTRE** »

ET

SHERBROOKE INNOPOLE, personne morale constituée ayant son siège social au 1308, boul. de Portland, Sherbrooke, ici représentée pour les fins des présentes par madame Josée Fortin, directrice générale, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente entente;

ci-après désignée « **SI** »

ci-après désignées les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a également la responsabilité de la sélection de ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec à titre temporaire ou s'y établir à titre permanent;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action visent à faciliter davantage le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé, notamment en intensifiant les efforts de promotion auprès des étudiants étrangers diplômés du Québec;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2016-2021 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion vise à favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions;

ATTENDU QUE les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec ont un fort potentiel de transition vers un statut permanent, car ils sont jeunes, ont déjà une expérience significative de vie au Québec et plusieurs y ont acquis de l'expérience de travail en plus de détenir un diplôme reconnu;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE SI a pour mission d'assurer un développement économique innovateur, dynamique et cohérent en misant sur la création d'entreprises issues de la recherche et de l'ingéniosité sherbrookoise, sur l'attraction de nouvelles entreprises et sur le soutien aux entreprises existantes dans leurs efforts visant l'expansion, l'innovation et l'internationalisation;

ATTENDU QUE SI fait la promotion du milieu de vie et de travail de la région de Sherbrooke et offre un soutien actif auprès des entreprises innovantes qui recherchent une main-d'œuvre spécialisée, notamment issue de l'immigration, tout en étant impliqué dans le recrutement de personnel hautement qualifié pour assurer le plein potentiel de plus de 800 entreprises industrielles à Sherbrooke;

ATTENDU QUE SI a présenté à la **MINISTRE** un projet de rétention des étudiants étrangers dans la région de Sherbrooke et de l'Estrie;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a exprimé son intention de développer des projets de rétention des étudiants étrangers dans les principales régions de provenance des étudiants étrangers, en sus de celui annoncé dans le Plan économique du Québec 2016 sous la responsabilité de Montréal International, en vue d'améliorer l'offre de services aux

étudiants étrangers, à faire la promotion de la résidence permanente et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à **SI**, par la **MINISTRE**, d'une subvention maximale de 85 000 \$ échelonnée sur les années financières 2016-2017 à 2018-2019 afin que **SI** réalise son projet de rétention des étudiants étrangers. Celui-ci, décrit à l'Annexe A, permettra d'accroître l'offre de services aux étudiants étrangers dans le but d'augmenter rapidement et significativement le nombre de certificats de sélection du Québec délivrés par la **MINISTRE** annuellement.

La présente entente détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**, afin d'optimiser l'utilisation des ressources allouées au projet, dans le respect des activités et des normes de gestion applicables aux **PARTIES** concernées.

2. OBJECTIFS

Les **PARTIES** conviennent des objectifs suivants pour le projet.

Le principal objectif du projet de **SI** est d'accélérer la croissance du nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir à titre permanent au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et de ses régions. Ainsi, ce projet de rétention permettra de :

- 2.1 Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente;
- 2.2 Améliorer la coordination et l'offre de services aux étudiants étrangers;
- 2.3 Sonder les étudiants sur les activités et leur décision d'immigration permanente.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- 3.1 Travailler de concert avec la **MINISTRE** pour favoriser davantage « le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action de la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*;
- 3.2 S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (ci-après le « **MIDI** ») et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- 3.3 Promouvoir et organiser de nouvelles actions en matière de promotion, de réseautage, de mentorat, de maillage et autres auprès des étudiants étrangers dans les secteurs en demande au Québec, nonobstant leur niveau de scolarité (secondaire générale ou professionnelle, collégiale, universitaire) et le programme d'immigration privilégié (Programme de l'expérience québécoise ou Programme régulier des travailleurs qualifiés), en vue de favoriser leur intégration en emploi;
- 3.4 Être réalisées sur le territoire d'intervention de l'Estrie de façon cohérente avec le mandat de **SI**;

- 3.5 Favoriser l'utilisation optimale et adaptée à la région de l'Estrie des contenus et des outils informatifs et promotionnels ayant une portée panquébécoise développés par Montréal International, afin d'assurer une similitude dans les moyens de communication utilisés pour joindre les étudiants étrangers sur le territoire québécois;
- 3.6 Assurer la gratuité de toutes les informations, les outils et les services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants étrangers, d'établissements, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Dans le respect de leurs mandats respectifs, les **PARTIES** s'engagent à respecter les engagements spécifiques qui les concernent. De plus, les **PARTIES** s'engagent conjointement à :

- 4.1 Participer à la réalisation des objectifs identifiés dans le respect des principes directeurs susmentionnés;
- 4.2 Désigner une personne pour le comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de l'entente ainsi qu'une personne à la Table des partenaires qui sera créée par la **MINISTRE**, laquelle réunira au moins trois fois par année divers acteurs désignés par la **MINISTRE** impliqués dans des projets de rétention des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DE LA SUBVENTION

5.1 ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

Aux fins de la présente entente, la **MINISTRE** s'engage à :

- 5.1.1 Verser à **SI** une subvention maximale de 85 000 \$ pour la durée de la présente entente, selon les modalités suivantes :

Pour la première année de la présente entente (2016-2017)

- 5.1.1.1 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 15 000 \$, dans les 30 jours de l'apposition de la dernière signature de la présente entente et de la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2016-2017;
- 5.1.1.2 Un deuxième versement, représentant 40 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 10 000 \$, dans les 30 jours après la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2017.

Pour la deuxième année de la présente entente (2017-2018)

- 5.1.1.5 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 15 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2017-2018 prévue le 30 avril 2017;
- 5.1.1.6 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 7 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2017;
- 5.1.1.7 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 7 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2018.

Pour la troisième année de la présente entente (2018-2019)

- 5.1.1.8 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 15 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2018-2019 prévue avant la fin avril 2018;
- 5.1.1.9 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 7 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception par la **MINISTRE** du rapport intérimaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2018;
- 5.1.1.10 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 30 000 \$, soit 7 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** à la fois du rapport final d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 60 jours après le 31 mars 2019.
- 5.1.2 S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités.
- 5.1.3 La **MINISTRE** se réserve le droit de réduire les montants prévus dans les cas suivants :
 - 5.1.3.1 Lorsque le montant des dépenses admissibles pour la réalisation des activités prévues à la présente entente est inférieur aux montants prévus à toute clause de la section 5.1;
 - 5.1.3.2 Lorsque **SI** obtient une source de financement additionnelle qui modifie le plan de financement décrit plus haut;
 - 5.1.3.3 Lorsque la **MINISTRE** juge les résultats obtenus incompatibles avec les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 ou les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente.
- 5.1.4 Transmettre à **SI** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente entente, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »).
- 5.1.5 Coordonner un Comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre du projet de **SI** et qui se réunira autant de fois que nécessaire, mais un minimum de trois fois par année lors des périodes prévues pour chacun des plans et rapports indiqués à la clause 5.2.4. Les réunions incluront au moins un représentant du MIDI ainsi que de **SI**. Le comité pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

5.2 ENGAGEMENTS DE SI

Aux fins de la présente entente, **SI** s'engage à :

- 5.2.1 Coordonner et réaliser les actions de son projet décrites à l'annexe A, selon les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 et les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente dans le respect de ses mandats et de ses politiques;
- 5.2.2 Administrer les sommes qui lui sont versées par la **MINISTRE** en vertu de la présente entente, dans le respect des mesures et des normes applicables;
- 5.2.3 Collaborer entièrement avec la **MINISTRE** et s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités, ainsi que de la légalité et de l'éligibilité des dépenses;
- 5.2.4 Élaborer et transmettre à la **MINISTRE**, selon les échéances prescrites à la clause 5.1.1, les plans annuels d'action et de communication, les rapports intérimaires et annuels d'activités, ainsi que le rapport final pour les activités de l'ensemble du projet;
- 5.2.5 Soumettre à la **MINISTRE**, avant sa diffusion auprès des établissements d'enseignement, une copie du Guide des meilleures pratiques, prévu à l'Annexe A;

- 5.2.6 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente entente et les activités réalisées, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles prévues par la présente entente;
- 5.2.7 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation du projet prévu à la présente entente et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation des sommes;
- 5.2.8 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de la présente entente et remettre les rapports à la **MINISTRE**;
- 5.2.9 Désigner un représentant au sein du comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de la présente entente et contribuer pleinement aux divers échanges du comité;
- 5.2.10 À l'expiration de la présente entente, **SI** doit rembourser à la **MINISTRE** tout montant non utilisé de la subvention versée.

6. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

7. CONFLIT D'INTÉRÊTS

SI s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, **SI** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A, notamment par le biais des séances d'information aux étudiants, évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit pour l'accomplissement du projet. Notamment, **SI** ou ces tiers devront éviter toute forme de promotion de leurs produits ou services, à moins que ces produits et services ne soient offerts gratuitement à tous les étudiants, en accord avec les principes directeurs de la présente entente, prévus à la clause 3.

Si les situations décrites dans les deux alinéas précédents se présentaient, **SI** doit aussitôt en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à **SI** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

8. REDDITION DE COMPTES

- 8.1 **SI** s'engage à réaliser une reddition de comptes concernant la présente entente (voir clause 5). Cette reddition de comptes est produite sur une base semestrielle et est présentée dans les rapports intérimaires et annuels, ainsi que dans le rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet.

Plan annuel d'action, de promotion et de communication

Le plan annuel d'action, de promotion et de communication présente un portrait de toutes les activités et interventions prévues en ce sens chaque année de l'entente (1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017, 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), et préciser la planification financière détaillée et le calendrier précis de chaque activité et intervention prévue.

Rapport intérimaire

Le rapport intérimaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées du 1^{er} avril au 30 septembre des années 2017 et 2018 et du suivi des indicateurs.

Rapport annuel

Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année (2017, 2018, 2019) et du suivi des indicateurs.

Rapport final

Le rapport est un le bilan complet de la présente entente. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de l'entente et effectue le suivi des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

- 8.2 SI s'engage à produire annuellement un rapport de mission d'examen signé par un comptable professionnelle agréée ou un comptable professionnel agréé reconnu, comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue de chaque programme du Ministère en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.
- 8.3 Si SI est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :
- en informer la **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec;
 - démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe;
 - fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.
- 8.4 SI doit fournir, à la demande de la **MINISTRE**, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente.
- 8.5 Au terme de la présente entente, SI s'engage à transmettre à la **MINISTRE** une copie du matériel promotionnel utilisé auprès des étudiants ainsi que les résultats des sondages et études.

9. RÉSILIATION

- 9.1 La **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente entente si :
- a) SI lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
 - b) elle est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;
 - c) SI fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente entente;
 - d) SI cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par le **SI** d'un avis de la **MINISTRE** à cet effet. La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

La **MINISTRE** cessera à cette date tout versement de la subvention, à l'exception, dans les cas prévus au paragraphe d), des montants dus pour les dépenses encourues et payées par **SI** relativement à des prestations visées par la présente entente.

Dans les cas prévus au paragraphe c), la **MINISTRE** doit transmettre un avis de résiliation à **SI** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser la **MINISTRE**, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), la **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de la subvention qui aura été versé à la date de la résiliation.

Le fait que la **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

9.2 La MINISTRE se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente entente.

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **SI**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **SI**.

SI aura alors droit aux frais, déboursés et sommes engagées dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A à la date de résiliation de la présente entente, conformément à celle-ci, sans autre compensation ou indemnité que ce soit.

9.3 Advenant la résiliation, SI s'engage à rembourser à la MINISTRE tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de 60 jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet visé par la présente entente.

9.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente entente, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 6, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 7.

9.5 La résiliation de la présente entente ne met pas fin à l'application des clauses 13 (droits d'auteur), 15 (Sécurité de l'information gouvernementale) et 16 (Garanties) et 17 (Protection des renseignements personnels) ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de l'entente.

10. RESPONSABILITÉ

SI s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution du projet faisant l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour la **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par la **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. APPEL À DES TIERS

SI ne peut faire exécuter par d'autres acteurs tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre des actions individuelles et du projet intégral à l'égard de la **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de **SI**.

13. DROITS D'AUTEUR

SI s'engage à mettre gratuitement à la disposition des organismes membres de la Table des partenaires décrite à la clause 4.2 les contenus ou outils informatifs et promotionnels, en accord avec les principes directeurs de la présente entente. Ces organismes pourront produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études (comprenant leurs résultats) et les logiciels développés dans le cadre du présent projet.

SI accordera à la **MINISTRE** une licence non-exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études et les logiciels développés dans le cadre du présent projet pour toutes fins jugées utiles par la **MINISTRE**.

SI reconnaît que dans le cadre de l'utilisation de cette licence, la **MINISTRE** pourra, à titre d'organisme ayant financé ce projet, transférer cette licence à tout organisme au Québec œuvrant à la promotion de l'immigration.

Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie à la **MINISTRE** en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention prévue à la clause 1.

SI s'engage également à obtenir des Auteurs de toute œuvre une renonciation à l'exercice de leur droit moral.

14. REMISE DES CODES SOURCES

À la demande de la **MINISTRE**, **SI** s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux de **SI** relatifs au projet décrit à l'annexe A, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

SI s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droit (open source).

15. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

15.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

a) « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers.

b) « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

15.2 DIVULGATION

SI s'engage à aviser sans délai la **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte.

15.3 MESURES DE SÉCURITÉ

SI s'engage à prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la **MINISTRE**.

15.4 SÉCURITÉ DES ACCÈS

SI s'engage à restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution du présent projet. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution du projet n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celui-ci.

15.5 CONFIDENTIALITÉ

SI s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés, agents, représentants ou contractants ne divulgue ou n'utilise à d'autres fins que pour l'exécution du projet, sans y être dûment autorisé par la **MINISTRE**, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

16. GARANTIES

SI garantit à la **MINISTRE** qu'elle détient tous les droits lui permettant de réaliser le projet faisant l'objet de la subvention. **SI** garantit également détenir tous les droits lui permettant d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à l'article 13 et se porte garant envers la **MINISTRE** contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

SI s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la **MINISTRE** de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

17. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

SI s'engage à respecter les dispositions légales qui lui sont applicables en matière de renseignements personnels.

Dans la réalisation de son projet, **SI** convient qu'il respectera les normes d'éthique en matière d'enquête et de sondage applicables aux milieux de la recherche.

18. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Télécopieur
MINISTRE	Siham Zouali	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion 800, De Maisonneuve, 3 ^e étage Montréal Québec H2L 4L8	514-940-1501 poste 22201	514-864-9748
SI	Josée Fortin	Sherbrooke Innopole 1308, boul. de Portland, C.P. 1355, Sherbrooke (Québec) J1H 5L9	819 821-5577 1 877 211-5326	819 822-6021

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre **PARTIE**.

19. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable de la **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

20. ANNEXES

Les annexes de la présente entente en font partie intégrante; les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de conflit entre une annexe et la présente entente, la présente entente prévaudra.

21. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente entente et en fait partie intégrante.

22. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les **PARTIES** reconnaissent que la **MINISTRE** ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec **SI**, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des **PARTIES**;
- le montant des engagements financiers;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application;
- le budget total de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à assurer la visibilité de l'autre **PARTIE**, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les **PARTIES** acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les **PARTIES** doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

23. DURÉE

La présente entente entre en vigueur au moment de l'apposition de la dernière signature et se termine le 31 mai 2019.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité de la **MINISTRE** ainsi que la propriété matérielle et les droits d'auteur.

24. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION



Représentée par Monsieur Robert Baril

2017-03-31

Date

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SHERBROOKE INNOPOLE



Madame Josée Fortin

24 mars '17

Date

ANNEXE A

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par SI vise à accroître significativement le nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions. Ce projet de rétention couvre la région de l'Estrie et se décline en trois volets (liés respectivement aux objectifs de la clause 2) :

- 1.1 Promotion de la résidence permanente;
- 1.2 Amélioration de l'offre de services aux étudiants étrangers et coordination avec des établissements d'enseignement;
- 1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente.

1.1 Promotion de la résidence permanente

Ce volet vise à joindre les étudiants étrangers pour susciter chez eux dès leur arrivée l'intention de rester de façon permanente au Québec après leurs études, en faisant valoir les avantages de s'établir, de travailler et de vivre dans la région de l'Estrie. Les activités précises seront identifiées lors de l'élaboration par SI, en concertation avec le MIDI, d'un plan de promotion qui inclura les quatre sous-volets suivants.

a) **Promotion de l'accès à l'emploi et des attraits de la région visée** **(Vivre et travailler en Estrie)**

Objectif

- Engager les acteurs économiques et sociaux de la région autour d'initiatives pour développer le sentiment d'appartenance et les contacts des étudiants étrangers avec la communauté régionale, en vue de favoriser leur accès à l'emploi et leur rétention dans la région après l'obtention de leurs diplômes.

Description des activités prévues

- Création d'un comité de travail avec des partenaires économiques et sociaux pour le développement d'initiatives permettant d'accroître le réseautage et le développement de liens entre les étudiants étrangers et la région;
- Développement de liens et de collaborations avec divers intervenants, tels Espace-inc, Sherbrooke io, Centre Dobson-Lagassé, et les crêneaux ACCORD;
- Organisation ou coordination d'un minimum de quatre (4) nouvelles activités annuelles sur le thème *Vivre et travailler*, soit dans les campus des établissements d'enseignement, soit lors de foires ou salons de l'emploi par exemple, pour favoriser le réseautage, la transmission d'informations, les visites d'entreprises dans des secteurs porteurs, la présentation de modèles entrepreneurs (anciens étudiants étrangers) et des activités de recrutement et de jumelage entre étudiants et employeurs;
- Faire connaître la vie culturelle des régions visées.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'acteurs présents dans les comités, et nombre de réunions;
- Nombre de nouvelles activités ou initiatives organisées ou coordonnées par SI.
Cible : un minimum de quatre (4) nouvelles activités offertes en personne par année sur les campus universitaires, dans les locaux de SI ou ailleurs dans la région visée;
- Nombre d'étudiants joints et profils (âge, sexe, niveau d'études, établissements, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
Cible : un minimum de 400 étudiants rencontrés en personne par année lors de ces quatre activités;
- Des indicateurs additionnels sont indiqués à la section 1.3 (sondages).


Initiales SI


Initiales MINISTRE

b) Collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements

Objectif

- Accroître l'offre promotionnelle en matière de rétention, afin de joindre davantage d'étudiants grâce à la collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements étrangers.

Description

- Développement de collaboration avec les établissements d'enseignement, les associations étudiantes et les regroupements d'étudiants étrangers pour joindre ceux-ci par l'entremise de divers moyens de communication (infolettres, réseaux sociaux, journaux étudiants, dépliants, etc.) pour promouvoir la résidence permanente et les nouvelles activités planifiées au sous-volet a).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre d'établissements et d'associations contactés;
- Nombre et type de messages diffusés ou relayés, par média;
- Informations sur les retombées et la portée des messages transmis ou relayés sur les réseaux sociaux (ex. : nombre de partages, nombre de j'aime, nombre de visionnements, etc.);
- Nombres d'étudiants joints, selon l'établissement d'enseignement et le niveau d'études s'il y a lieu, par média.

c) Bonification et promotion du site *l'Estrée vous engage*

Objectif

- Regrouper sur le site Web *l'Estrée vous engage* les informations pertinentes pour la rétention des étudiants étrangers, et en faire la promotion régionale.

Description

- Développement d'une section dédiée aux étudiants étrangers sur le site *l'Estrée vous engage* qui présentera les avantages de *Vivre et travailler en Estrie* et référera aux sites du MIDI et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (ci-après « IRCC ») pour les démarches d'immigration (documents nécessaires, permis d'études et de travail post-diplôme, formulaires d'immigration, etc.);
- Développement d'outils informatifs et promotion du site.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Calendrier de mise en ligne du site révisée : 30 juin 2017;
- Références aux sites Internet existants, dont ceux du MIDI et d'IRCC;
- Nombre d'activités de promotion du site;
- Nombre de visites des pages du site Web touchant les étudiants étrangers (suivi mensuel);
- Comportement des visiteurs sur le site (taux de rebond, etc.).


Initiales SI


Initiales MINISTRE

d) Séances d'informations sur les démarches d'immigration

Objectifs

- Accroître le nombre d'étudiants étrangers connectés ou présents aux séances d'information présentées par le Ministère qui proviennent des établissements d'enseignement de la région de l'Estrie;
- Améliorer la connaissance et la compréhension des démarches d'immigration (volets provincial et fédéral) auprès des étudiants étrangers.

Description

- Le MIDI coordonne et présente des séances d'information en ligne sur les démarches d'immigration permanente auprès des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois;
- SI soutiendra le MIDI dans le déploiement de ces séances d'information panquébécoise en ligne, essentiellement par son soutien à la promotion des séances auprès des étudiants étrangers dans la région de l'Estrie afin de populariser davantage ces séances;
- SI collaborera également avec le MIDI pour des séances d'information additionnelles sur les démarches d'immigration qui viseront les étudiants étrangers de la région de l'Estrie. Le mode de prestation des séances, soit en présence, soit de nature hybride (MIDI en ligne, SI en ligne ou sur place possiblement avec des partenaires), sera précisé ultérieurement;
- Le MIDI coordonnera ces activités et sera responsable de l'élaboration et de la présentation des démarches provinciales d'immigration. SI sera responsable de la présentation des démarches fédérales d'immigration, ainsi que de la promotion des séances auprès des étudiants étrangers de l'Estrie.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'activités de promotion des séances réalisées;
- Cible : un nombre de trois (3) à six (6) séances régionales d'information en présence ou hybride dans la région de l'Estrie;
- Nombre d'étudiants joints (présents ou connectés) par ces séances d'information. Cible : un minimum de 300 étudiants;
- Taux de satisfaction à l'égard des séances (sondage réalisé par le MIDI);
- Évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux séances (sondage réalisé par le MIDI).


Initiales SI


Initiales MINISTRE

1.2 Amélioration de l'offre des services aux étudiants étrangers et coordination avec des établissements d'enseignement

Objectifs

- Offre de services aux étudiants étrangers améliorée et partagée, grâce à l'adhésion et la contribution des établissements d'enseignement;
- Meilleure visibilité des services et programmes offerts par les établissements d'enseignement et les partenaires, avant et après l'obtention de la résidence permanente.

Description

- Échanges et rencontres de travail avec les établissements d'enseignement de la région pour fins de consultation des parties prenantes et d'identification des aspects présentant des gains d'efficience potentiels;
- Répertoire des meilleures pratiques : réalisation, partage et mise en œuvre;
- Faire connaître les services et programmes offerts par les établissements d'enseignement (accès à l'emploi, activités relationnelles, cours de français, etc.).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Date et fréquence des rencontres de travail et parties prenantes présentes;
- Guide des meilleures pratiques élaboré (Cible : année 2017-2018);
- Mise en œuvre des meilleures pratiques identifiées et de l'offre de services améliorée (nombre, type et date);
- Nombre et proportion des établissements d'enseignement qui ont ajouté sur leur site Internet une référence vers la page web dédiée du site *L'Estrie vous engage*.

1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente

Objectifs

- Mieux connaître le profil des étudiants étrangers joints par les activités;
- Connaître la satisfaction des étudiants étrangers à l'égard des activités auxquelles ils ont assisté ou participé, afin de pouvoir améliorer ces activités;
- Suivre l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté ou participé aux activités;
- Documenter le parcours amenant les étudiants étrangers à enclencher leur demande d'immigration permanente, afin d'identifier les actions ayant le plus d'impacts par rapport à l'objectif de rétention des étudiants étrangers.

Description

- Sonder les étudiants qui auront été joints au cours des diverses activités de promotion réalisées ou coordonnées par SI (excluant les séances d'information sur les démarches d'immigration).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

Rapports annuels sur la méthodologie et les résultats des sondages, présentant :

- les profils des étudiants joints (ex. : âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, établissements, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- le taux de satisfaction à l'égard des activités organisées ou coordonnées par SI;
- l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux activités;
- des recommandations.


Initiales SI


Initiales MINISTRE

2. INDICATEUR DE PERFORMANCE POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le meilleur indicateur disponible pour suivre le nombre des étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études correspond au nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés par année aux étudiants étrangers (requérants principaux) provenant d'établissements d'enseignement dans la région de l'Estrie, et ce, à la fois par le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Le tableau 1 présente l'évolution annuelle du nombre de CSQ délivrés de 2011 à 2015, ainsi que les nombres estimés pour l'année 2016 pour la région de l'Estrie.

La moyenne des variations annuelles pour les trois dernières années (2013-2016) a été utilisée pour définir la tendance haussière annuelle de 10,1 % du nombre de CSQ en estimant qu'un nombre de 132 CSQ seront délivrés en 2016. En présumant une hausse annuelle de 10,1 % en 2017, 2018 et 2019, des hausses annuelles de 13 CSQ (2017), de 15 CSQ (2018) et de 4 CSQ (trois premiers mois de 2019) seraient observées, alors que les nombres annuels de CSQ délivrés s'élèveraient à 145 (2017), 160 (2018) et 44 (janvier à mars 2019), soit un total de 349 CSQ délivrés pour toute la période.

L'impact attendu du projet de SI a été établi à une hausse additionnelle de 202 CSQ de janvier 2017 à mars 2019 inclusivement. Ainsi, la cible du projet pour cette période s'élève à un total de 551 CSQ délivrés, en tenant compte à la fois de la tendance haussière prévue et de l'impact attendu du projet de SI.

Les nombres annuels de CSQ délivrés, soit 235 (2017), 250 (2018) et 66 (trois premiers mois de 2019) pourront fournir des indications de l'évolution conjuguée de la tendance haussière prévue et de l'impact du projet de SI. Ces nombres ont été établis en convenant d'une ventilation annuelle de la cible de 202 CSQ délivrés, soit 90 (2017), 90 (2018) et 22 (trois premiers mois de 2019). Toutes les données annuelles visent à fournir une indication de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.

Tableau 1 – Nombre de certificats de sélection (CSQ) délivrés aux étudiants étrangers de 2011 à 2016 et cibles pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2019 inclusivement.

	Année	Nombre de CSQ délivrés aux étudiants étrangers (requérants principaux)			Variation annuelle (%)	Hausse annuelle prévue	Cible du projet SI	Cible du nombre total de CSQ délivrés
		PRTQ (estimé)	PEQ	Total				
Données réelles	2011	33	57	90	n/a	n/a	n/a	n/a
	2012	16	87	103	14,4 %	n/a	n/a	n/a
	2013	8	91	99	-3,9 %	n/a	n/a	n/a
	2014	n/d	n/d	108	9,1 %	n/a	n/a	n/a
	2015	17	108	125	15,7 %	n/a	n/a	n/a
	2016	14	118	132 ¹	5,6 %	n/a	n/a	n/a
Cibles projet	2017	À venir	À venir	145 ³	10,1 % ²	13 ³	+ 90 ³	235 ³
	2018	À venir	À venir	160 ³	10,1 % ²	15 ³	+ 90 ³	250 ³
	3 mois 2019	À venir	À venir	44 ³	10,1 % ²	4 ³	+ 22 ³	66 ³
	2017, 2018, 3 mois 2019	À venir	À venir	349			202	551

Notes :

1. Le nombre total de CSQ qui seront délivrés en 2016 a été estimé à 132, sur la base des informations disponibles au 31 octobre 2016.

2. Le taux annuel de hausse de 10,1 % qui a été appliqué de 2017 à 2019 correspond à la moyenne des variations annuelles au cours des trois dernières années (2013 à 2016).

3. Les nombres annuels de CSQ visent à fournir des indications de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.


Initiales SI


Initiales MINISTRE

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le MIDI et SI pour le projet de rétention des étudiants étrangers visant à intensifier les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants étrangers de la région de l'Estrie.

OBLIGATIONS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

SI s'engage :

- à placer la signature institutionnelle du MIDI, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une subvention est accordée par le MIDI et, le cas échéant, à afficher dans ses locaux tout document attestant cette subvention;
- à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le MIDI, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du MIDI;
- à transmettre au MIDI un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet;
- à mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de SI où sont identifiés ses partenaires financiers.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de l'entente, SI s'engage également :

- à inviter un ou une représentante du MIDI à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, mentionner la contribution du MIDI ainsi que la subvention du MIDI et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du MIDI dans la salle où se tiendra l'événement public;
- à offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où SI fait état de la participation financière de ses partenaires;

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant du MIDI aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir à SI tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à fournir à SI et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.


Initiales SI


Initiales MINISTRE

ENTENTE DE SUBVENTION

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ET

**INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TROIS-RIVIÈRES**

**POUR UN PROJET DE RÉTENTION
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Version du 9 mars 2017

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, madame Kathleen Weil, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Robert Baril, sous-ministre, au nom du gouvernement du Québec;

ci-après désignée la « **MINISTRE** »

ET

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TROIS-RIVIÈRES, personne morale constituée ayant son siège social au 370, rue des Forges, bureau 100 à Trois-Rivières, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Mario De Tilly, directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente entente;

ci-après désignée « **IDE Trois-Rivières** »

ci-après désignées les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a également la responsabilité de la sélection de ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec à titre temporaire ou s'y établir à titre permanent;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action visent à faciliter davantage le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé, notamment en intensifiant les efforts de promotion auprès des étudiants étrangers diplômés du Québec;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2016-2021 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion vise à favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions;

ATTENDU QUE les étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme au Québec ont un fort potentiel de transition vers un statut permanent, car ils sont jeunes, ont déjà une expérience significative de vie au Québec et plusieurs y ont acquis de l'expérience de travail en plus de détenir un diplôme reconnu;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE IDE TROIS-RIVIÈRES a pour mission de mobiliser les forces du milieu pour la création de la richesse collective et le rayonnement de la ville de Trois-Rivières, afin de soutenir et coordonner l'ensemble du développement économique sur le territoire trifluvien;

ATTENDU QUE IDE TROIS-RIVIÈRES fait la promotion de la communauté accueillante de vie et de travail de la région de Trois-Rivières auprès des personnes immigrantes, notamment par l'adoption en juin 2014 d'une Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants;

ATTENDU QUE la Table d'action locale pour l'immigration de Trois-Rivières existe depuis 2007, et qu'un Comité – Étudiants étrangers mis en place en 2016 se compose des organismes suivants : **IDE Trois-Rivières**, Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières, Stratégie Carrière couvrant le territoire de la Mauricie, et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), plus précisément le Service d'accueil et soutien aux étudiants étrangers;

ATTENDU QUE IDE TROIS-RIVIÈRES a présenté à la **MINISTRE** un projet de rétention des étudiants étrangers dans la région de Trois-Rivières et de la Mauricie;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a exprimé son intention de développer des projets de rétention des étudiants étrangers dans les principales régions de provenance des étudiants étrangers, en sus de celui annoncé dans le Plan économique du Québec 2016 sous la responsabilité de Montréal International, en vue d'améliorer l'offre de services aux étudiants étrangers, à faire la promotion de la résidence permanente et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en cette matière.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à **IDE TROIS-RIVIÈRES**, par la **MINISTRE**, d'une subvention maximale de 65 000 \$ échelonnée sur les années financières 2016-2017 à 2018-2019 afin qu'**IDE TROIS-RIVIÈRES** réalise son projet de rétention des étudiants étrangers. Celui-ci, décrit à l'Annexe A, permettra d'accroître l'offre de services aux étudiants étrangers dans le but d'augmenter rapidement et significativement le nombre de certificats de sélection du Québec délivrés par la **MINISTRE** annuellement.

La présente entente détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**, afin d'optimiser l'utilisation des ressources allouées au projet, dans le respect des activités et des normes de gestion applicables aux **PARTIES** concernées.

2. OBJECTIFS

Les **PARTIES** conviennent des objectifs suivants pour le projet.

Le principal objectif du projet d'**IDE TROIS-RIVIÈRES** est d'accélérer la croissance du nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir à titre permanent au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et de ses régions. Ainsi, ce projet de rétention permettra de :

- 2.1** Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente;
- 2.2** Améliorer la coordination et l'offre de services aux étudiants étrangers;
- 2.3** Sonder les étudiants sur les activités et leur décision d'immigration permanente.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- 3.1** Travailler de concert avec la **MINISTRE** pour favoriser davantage « le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action de la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*;
- 3.2** S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (ci-après le « MIDI ») et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- 3.3** Promouvoir et organiser de nouvelles actions en matière de promotion, de réseautage, de mentorat, de maillage et autres auprès des étudiants étrangers dans les secteurs en demande au Québec, nonobstant leur niveau de scolarité (secondaire générale ou professionnelle, collégiale, universitaire) et le programme

d'immigration privilégié (Programme de l'expérience québécoise ou Programme régulier des travailleurs qualifiés), en vue de favoriser leur intégration en emploi;

- 3.4 Être réalisées sur le territoire d'intervention de la Mauricie de façon cohérente avec le mandat de **IDE TROIS-RIVIÈRES**;
- 3.5 Favoriser l'utilisation optimale et adaptée à la région de la Mauricie des contenus et outils informatifs et promotionnels ayant une portée panquébécoise développés par Montréal International, afin de permettre une similitude dans les moyens de communication utilisés pour joindre les étudiants étrangers sur le territoire québécois;
- 3.6 Assurer la gratuité de toutes les informations, les outils et les services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants étrangers, d'établissements, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Dans le respect de leurs mandats respectifs, les **PARTIES** s'engagent à respecter les engagements spécifiques qui les concernent. De plus, les **PARTIES** s'engagent conjointement à :

- 4.1 Participer à la réalisation des objectifs identifiés dans le respect des principes directeurs susmentionnés;
- 4.2 Désigner une personne pour le comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de l'entente ainsi qu'une personne à la Table des partenaires qui sera créée par la **MINISTRE**, laquelle réunira au moins trois fois par année divers acteurs désignés par la **MINISTRE** impliqués dans des projets de rétention des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DE LA SUBVENTION

5.1 ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

Aux fins de la présente entente, la **MINISTRE** s'engage à :

- 5.1.1 Verser à **IDE TROIS-RIVIÈRES** une subvention maximale de 65 000 \$ pour la durée de la présente entente, selon les modalités suivantes :

Pour la première année de la présente entente (2016-2017)

- 5.1.1.1 Un premier versement, représentant 60 % de la subvention annuelle de 15 000 \$, soit 9 000 \$, dans les 30 jours de l'apposition de la dernière signature de la présente entente et de la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2016-2017;
- 5.1.1.2 Un deuxième versement, représentant 40 % de la subvention annuelle de 15 000 \$, soit 6 000 \$, dans les 30 jours après la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2017.

Pour la deuxième année de la présente entente (2017-2018)

- 5.1.1.5 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 12 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2017-2018 prévue le 30 avril 2017;
- 5.1.1.6 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 6 250 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2017;
- 5.1.1.7 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 6 250 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport annuel

d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2018.

Pour la troisième année de la présente entente (2018-2019)

- 5.1.1.8 Un premier versement, représentant 50 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 12 500 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du plan d'action, de promotion et de communication pour l'année 2018-2019 prévue avant la fin avril 2018;
- 5.1.1.9 Un deuxième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 6 250 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** du rapport intérimaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2018;
- 5.1.1.10 Un troisième versement, représentant 25 % de la subvention annuelle de 25 000 \$, soit 6 250 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la **MINISTRE** à la fois du rapport final d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 60 jours après le 31 mars 2019.
- 5.1.2 S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités.
- 5.1.3 La **MINISTRE** se réserve le droit de réduire les montants prévus dans les cas suivants :
 - 5.1.3.1 Lorsque le montant des dépenses admissibles pour la réalisation des activités prévues à la présente entente est inférieur aux montants prévus à toute clause de la section 5.1;
 - 5.1.3.2 Lorsque **IDE TROIS-RIVIÈRES** obtient une source de financement additionnelle qui modifie le plan de financement décrit plus haut;
 - 5.1.3.3 Lorsque la **MINISTRE** juge les résultats obtenus incompatibles avec les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 ou les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente.
- 5.1.4 Transmettre à **IDE TROIS-RIVIÈRES** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente entente, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »).
- 5.1.5 Coordonner un Comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre du projet de **IDE TROIS-RIVIÈRES** et qui se réunira autant de fois que nécessaire, mais un minimum de trois fois par année lors des périodes prévues pour chacun des plans et rapports indiqués à la clause 5.2.4. Les réunions incluront au moins un représentant du MIDI ainsi que d'**IDE TROIS-RIVIÈRES**. Le comité pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

5.2 ENGAGEMENTS D'IDE TROIS-RIVIÈRES

Aux fins de la présente entente, **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à :

- 5.2.1 Coordonner et réaliser les actions de son projet décrites à l'annexe A, selon les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 et les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente dans le respect de ses mandats et de ses politiques;
- 5.2.2 Administrer les sommes qui lui sont versées par la **MINISTRE** en vertu de la présente entente, dans le respect des mesures et des normes applicables;
- 5.2.3 Collaborer entièrement avec la **MINISTRE** et s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités, ainsi que de la légalité et de l'éligibilité des dépenses;
- 5.2.4 Élaborer et transmettre à la **MINISTRE**, selon les échéances prescrites à la clause 5.1.1, les plans annuels d'action, de promotion et de communication, les rapports annuels d'activités, ainsi que le rapport final pour les activités de l'ensemble du projet;

- 5.2.5 Soumettre à la **MINISTRE**, avant sa diffusion auprès des établissements d'enseignement, une copie du Guide des meilleures pratiques, prévu à l'Annexe A;
- 5.2.6 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente entente et les activités réalisées, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles prévues par la présente entente;
- 5.2.7 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation du projet prévu à la présente entente et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation des sommes;
- 5.2.8 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de la présente entente et remettre les rapports à la **MINISTRE**;
- 5.2.9 Désigner un représentant au sein du comité de suivi de la planification et de la mise en œuvre de la présente entente et contribuer pleinement aux divers échanges du comité;
- 5.2.10 À l'expiration de la présente entente, **IDE TROIS-RIVIÈRES** doit rembourser à la **MINISTRE** tout montant non utilisé de la subvention versée.

6. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

7. CONFLIT D'INTÉRÊTS

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A, notamment par le biais des séances d'information aux étudiants, évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit pour l'accomplissement du projet. Notamment, **IDE TROIS-RIVIÈRES** ou ces tiers devront éviter toute forme de promotion de leurs produits ou services, à moins que ces produits et services ne soient offerts gratuitement à tous les étudiants, en accord avec les principes directeurs de la présente entente, prévus à la clause 3.

Si les situations décrites dans les deux alinéas précédents se présentaient, **IDE TROIS-RIVIÈRES** doit aussitôt en informer la **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à **IDE TROIS-RIVIÈRES** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

8. REDDITION DE COMPTES

- 8.1 **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à réaliser une reddition de compte concernant la présente entente (voir clause 5). Cette reddition de comptes est produite sur une base semestrielle et est présentée dans les rapports intérimaires et annuels, ainsi que dans le rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet.

Plan annuel d'action, de promotion et de communication

Le plan annuel d'action, de promotion et de communication présente un portrait de toutes les activités et interventions prévues en ce sens chaque année de l'entente (1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017, 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), et préciser la planification financière détaillée et le calendrier précis de chaque activité et intervention prévue.

Rapport intérimaire

Le rapport intérimaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées du 1^{er} avril au 30 septembre des années 2017 et 2018 et du suivi des indicateurs.

Rapport annuel

Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année (2017, 2018, 2019) et du suivi des indicateurs.

Rapport final

Le rapport est un le bilan complet de la présente entente. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de l'entente et effectue le suivi des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

- 8.2 IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à produire annuellement un rapport de mission d'examen signé par un comptable professionnelle agréée ou un comptable professionnel agréé reconnu, comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue de chaque programme du Ministère en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.
- 8.3 Si IDE TROIS-RIVIÈRES** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :
- en informer la **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec;
 - démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe;
 - fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.
- 8.4 IDE TROIS-RIVIÈRES** doit fournir, à la demande de la **MINISTRE**, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente.
- 8.5** Au terme de la présente entente, **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à transmettre à la **MINISTRE** une copie du matériel promotionnel utilisé auprès des étudiants ainsi que les résultats des sondages et études.

9. RÉSILIATION

- 9.1 La MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente entente si :
- a) **IDE TROIS-RIVIÈRES** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
 - b) elle est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;

- c) **IDE TROIS-RIVIÈRES** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente entente;
- d) **IDE TROIS-RIVIÈRES** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par **IDE TROIS-RIVIÈRES** d'un avis de la **MINISTRE** à cet effet. La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

La **MINISTRE** cessera à cette date tout versement de la subvention, à l'exception, dans les cas prévus au paragraphe d), des montants dus pour les dépenses encourues et payées par **IDE TROIS-RIVIÈRES** relativement à des prestations visées par la présente entente.

Dans les cas prévus au paragraphe c), la **MINISTRE** doit transmettre un avis de résiliation à **IDE TROIS-RIVIÈRES** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser la **MINISTRE**, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), la **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de la subvention qui aura été versé à la date de la résiliation.

Le fait que la **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

- 9.2 La **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente entente.

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **IDE TROIS-RIVIÈRES**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **IDE TROIS-RIVIÈRES**.

IDE TROIS-RIVIÈRES aura alors droit aux frais, déboursés et sommes engagées dans la réalisation du projet décrit à l'Annexe A à la date de résiliation de la présente entente, conformément à celle-ci, sans autre compensation ou indemnité que ce soit.

- 9.3 Advenant la résiliation, **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à rembourser à la **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de 60 jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet visé par la présente entente.

- 9.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente entente, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 6, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 7.

- 9.5 La résiliation de la présente entente ne met pas fin à l'application des clauses 13 (droits d'auteur), 15 (Sécurité de l'information gouvernementale) et 16 (Garanties) et 17 (Protection des renseignements personnels) ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de l'entente.

10. RESPONSABILITÉ

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution du projet faisant l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour la **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation

pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par la **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. APPEL À DES TIERS

IDE TROIS-RIVIÈRES ne peut faire exécuter par d'autres acteurs tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre des actions individuelles et du projet intégral à l'égard de la **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de **IDE TROIS-RIVIÈRES**.

13. DROITS D'AUTEUR

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à mettre gratuitement à la disposition des organismes membres de la Table des partenaires décrite à la clause 4.2 les contenus ou outils informatifs et promotionnels, en accord avec les principes directeurs de la présente entente. Ces organismes pourront produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études (comprenant leurs résultats) et les logiciels développés dans le cadre du présent projet.

IDE TROIS-RIVIÈRES accordera à la **MINISTRE** une licence non-exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études et les logiciels développés dans le cadre du présent projet pour toutes fins jugées utiles par la **MINISTRE**.

IDE TROIS-RIVIÈRES reconnaît que dans le cadre de l'utilisation de cette licence, la **MINISTRE** pourra, à titre d'organisme ayant financé ce projet, transférer cette licence à tout organisme au Québec œuvrant à la promotion de l'immigration.

Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie à la **MINISTRE** en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention prévue à la clause 1.

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage également à obtenir des Auteurs de toute œuvre une renonciation à l'exercice de leur droit moral.

14. REMISE DES CODES SOURCES

À la demande de la **MINISTRE**, **IDE TROIS-RIVIÈRES** s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux de **IDE TROIS-RIVIÈRES** relatifs au projet décrit à l'annexe A, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droit (open source).

15. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

15.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

- a) « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers.
- b) « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

15.2 DIVULGATION

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à aviser sans délai la **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte.

15.3 MESURES DE SÉCURITÉ

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la **MINISTRE**.

15.4 SÉCURITÉ DES ACCÈS

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution du présent projet. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution du projet n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celui-ci.

15.5 CONFIDENTIALITÉ

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés, agents, représentants ou contractants ne divulgue ou n'utilise à d'autres fins que pour l'exécution du projet, sans y être dûment autorisé par la **MINISTRE**, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

16. GARANTIES

IDE TROIS-RIVIÈRES garantit à la **MINISTRE** qu'elle détient tous les droits lui permettant de réaliser le projet faisant l'objet de la subvention. **QI** garantit également détenir tous les droits lui permettant d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à l'article 13 et se porte garant envers la **MINISTRE** contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la **MINISTRE** de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

17. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage à respecter les dispositions légales qui lui sont applicables en matière de renseignements personnels.

Dans la réalisation de son projet, **IDE TROIS-RIVIÈRES** convient qu'il respectera les normes d'éthique en matière d'enquête et de sondage applicables aux milieux de la recherche.

18. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Télécopieur
MINISTRE	Siham Zouali	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion 800 De Maisonneuve, 3 ^e étage Montréal (Québec) H2L 4L8	514-940-1501 poste 22201	514-864-9748
IDE TROIS-RIVIÈRES	~~Lise Bourdages~~ MARIO DETILLY	Innovation et Développement économique Trois-Rivières 370, rue des Forges, bureau 100, Trois-Rivières (Québec) G9A 2H1	819 374-4061 poste ~~511~~ 5125	819-373-6511

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre **PARTIE**.

19. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable de la **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

20. ANNEXES

Les annexes de la présente entente en font partie intégrante; les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de conflit entre une annexe et la présente entente, la présente entente prévaut.

21. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente entente et en fait partie intégrante.

22. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les **PARTIES** reconnaissent que la **MINISTRE** ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec **IDE TROIS-RIVIÈRES**, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des **PARTIES**;
- le montant des engagements financiers;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application;
- le budget total de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à assurer la visibilité de l'autre **PARTIE**, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les **PARTIES** acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les **PARTIES** doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours

ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

23. DURÉE

La présente entente entre en vigueur au moment de l'apposition de la dernière signature et se termine le 31 mai 2019.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité de la **MINISTRE** ainsi que la propriété matérielle et les droits d'auteur.

24. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION



Représentée par Monsieur Robert Baril

2017-03-29

Date

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TROIS-RIVIÈRES



Monsieur Mario De Tilly

22 MARS 2017

Date

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par **IDE Trois-Rivières** vise à accroître significativement le nombre d'étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions. Ce projet couvre le territoire de la Ville de Trois-Rivières et de la Mauricie, et se décline en trois volets (liés respectivement aux objectifs de la clause 2) :

- 1.1 Promotion de la résidence permanente;
- 1.2 Amélioration de l'offre de services aux étudiants étrangers et coordination avec des établissements d'enseignement;
- 1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente.

1.1 Promotion de la résidence permanente

Ce volet vise à joindre les étudiants étrangers pour susciter chez eux dès leur arrivée l'intention de rester de façon permanente au Québec après leurs études, en faisant valoir les avantages de s'établir, de travailler et de vivre à Trois-Rivières ou en Mauricie. Les activités précises seront identifiées lors de l'élaboration par **IDE Trois-Rivières**, en concertation avec le MIDI, d'un plan de promotion qui inclura les quatre sous-volets suivants.

a) **Promotion de l'accès à l'emploi et des attraits de la région visée** **(Vivre et travailler à Trois-Rivières et en Mauricie)**

Objectif

- Engager les acteurs économiques et sociaux concernés de la région autour d'initiatives pour développer le sentiment d'appartenance et les contacts des étudiants étrangers avec la communauté régionale, en vue de favoriser leur accès à l'emploi et leur rétention dans la région après l'obtention de leurs diplômes.

Description des activités prévues

- Création d'un comité de travail avec des partenaires économiques et sociaux pour le développement d'initiatives permettant d'accroître le réseautage et le développement de liens entre les étudiants étrangers et la région;
- Développement de liens et de collaborations avec divers intervenants, en vue de favoriser le réseautage, la transmission d'informations, les visites d'entreprises dans des secteurs porteurs, et la présentation de modèles entrepreneurs (anciens étudiants étrangers);
- Organisation ou coordination d'un minimum de trois nouvelles (3) activités annuelles sur le thème *Vivre et travailler* dans les campus des établissements d'enseignement ou ailleurs en région pour susciter le sentiment d'appartenance et le désir d'insertion en emploi et d'établissement durable chez les étudiants étrangers (ex. : kiosque lors de salons de l'emploi à Trois-Rivières et Shawinigan, échanges avec des entreprises des besoins de main-d'œuvre);
- Élaboration d'outils de sensibilisation, et inciter des entreprises et organisations à accueillir un étudiant étranger nouvellement diplômé.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'acteurs présents au comité de travail, et nombre de réunions;
- Nombre de nouvelles activités ou initiatives organisées ou coordonnées par **IDE Trois-Rivières**. Cible : un minimum de trois (3) activités offertes en personne par année sur les campus universitaires, ou ailleurs dans la région de la Mauricie;
- Nombre d'étudiants joints lors des activités et profils obtenus notamment lors de sondages (voir section 1.3). Cible : un minimum de 300 étudiants rencontrés en personne au total par année lors de l'ensemble des activités réalisées;
- Type d'informations transmises, mode de transmission, fréquence/date.



Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES



Initiales MINISTRE

b) Collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements

Objectif

- Accroître l'offre promotionnelle en matière de rétention, afin de joindre davantage d'étudiants grâce à la collaboration avec les réseaux des étudiants et des établissements étrangers.

Description

- Développement de collaboration avec les établissements d'enseignement, les associations étudiantes et les regroupements d'étudiants étrangers pour joindre ceux-ci par divers moyens de communication (infolettres, réseaux sociaux, journaux étudiants, envois postaux, dépliants, etc.), pour promouvoir la résidence permanente et les nouvelles activités planifiées au sous-volet a).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre d'établissements et d'associations contactés;
- Nombre et type de messages diffusés ou relayés, par média;
- Informations sur les retombées et la portée des messages transmis ou relayés sur les réseaux sociaux (ex. : nombre de partages, nombre de *j'aime*, nombre de visionnements, etc.);
- Nombres d'étudiants joints, selon l'établissement d'enseignement et le niveau d'études s'il y a lieu, par média.

c) Bonification et promotion du site Web d'IDE Trois-Rivières

Objectif

- Regrouper sur le site Web d'IDE Trois-Rivières les informations pertinentes pour la rétention des étudiants étrangers, et en faire la promotion régionale.

Description

- Développement d'une page de destination et de référencement sur le site Web d'IDE Trois-Rivières qui présentera les avantages de *Vivre et travailler à Trois-Rivières ou en Mauricie* et les rôles des différents organismes régionaux d'accueil et d'accompagnement, et référera aux sites du MIDI et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour les démarches d'immigration (documents nécessaires, permis d'études et de travail post-diplôme, formulaires d'immigration, etc.);
- Développement d'outils informatifs, références vers les sites des partenaires et promotion de la page de destination d'IDE Trois-Rivières.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Calendrier de mise en ligne du site révisée : 30 juin 2017;
- Références aux sites Internet existants, dont ceux du MIDI et d'IRCC;
- Nombre d'activités de promotion du site;
- Nombre de visites totales (sessions) et de visiteurs uniques (utilisateurs) de la page de destination et de référencement du site Web d'IDE Trois-Rivières (suivi mensuel);
- Comportement des visiteurs sur le site (taux de rebond, etc.).



Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES



Initiales MINISTRE

d) Séances d'informations sur les démarches d'immigration

Objectifs

- Accroître le nombre d'étudiants étrangers connectés ou présents aux séances d'information présentées par le Ministère qui proviennent des établissements d'enseignement de la région de la Mauricie;
- Améliorer la connaissance et la compréhension des démarches d'immigration (volets provincial et fédéral) auprès des étudiants étrangers.

Description

- Le MIDI coordonne et présente des séances d'information en ligne sur les démarches d'immigration permanente auprès des étudiants étrangers sur l'ensemble du territoire québécois;
- **IDE TROIS-RIVIÈRES** soutiendra le MIDI dans le déploiement de ces séances d'information panquébécoise en ligne, essentiellement par son soutien à la promotion des séances auprès des étudiants étrangers dans la région de la Mauricie afin de populariser davantage ces séances;
- **IDE TROIS-RIVIÈRES** collaborera également avec le MIDI pour des séances d'information additionnelle sur les démarches d'immigration qui viseront les étudiants étrangers de la région de la Mauricie. Le mode de prestation des séances, soit en présence, soit de nature hybride (MIDI en ligne, **IDE TROIS-RIVIÈRES** en ligne ou sur place possiblement avec des partenaires), sera précisé ultérieurement;
- Le MIDI coordonnera ces activités et sera responsable de l'élaboration et de la présentation des démarches provinciales d'immigration. **IDE TROIS-RIVIÈRES** sera responsable de la présentation des démarches fédérales d'immigration, ainsi que de la promotion des séances auprès des étudiants étrangers de la Mauricie.

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Nombre et type d'activités de promotion des séances réalisées;
- Cible : un nombre variant entre deux (2) et quatre (4) séances régionales d'information en présence ou hybride dans la région de la Mauricie;
- Nombre d'étudiants joints (présents ou connectés) par ces séances d'information où les listes de présences seront recueillies. Cibles : un minimum de 200 étudiants au total pour toutes les séances;
- Taux de satisfaction à l'égard des séances (sondage réalisé par le MIDI);
- Évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux séances (sondage réalisé par le MIDI).



Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES



Initiales MINISTRE

1.2 Amélioration de l'offre globale des services aux étudiants étrangers et coordination au sein des établissements d'enseignement

Objectifs

- Offre de services aux étudiants étrangers améliorée et partagée, grâce à l'adhésion et la contribution des établissements d'enseignement;
- Meilleure visibilité des services et programmes offerts par les établissements d'enseignement et les partenaires, avant et après l'obtention de la résidence permanente.

Description

- Échanges et rencontres de travail avec les établissements d'enseignement de la région pour fins de consultation des parties prenantes et d'identification des aspects présentant des gains d'efficience potentiels;
- Identification et partage des meilleures pratiques en matière de rétention des étudiants étrangers.
- Faire connaître les services et programmes offerts par les établissements d'enseignement (accès à l'emploi, activités relationnelles, cours de français, etc.).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

- Date et fréquence des rencontres de travail et parties prenantes présentes;
- Identification des meilleures pratiques (cible : année 2017-2018) et mise en œuvre de l'offre de services améliorée (nombre, type et date des changements);
- Nombre et proportion des établissements d'enseignement qui ont ajouté sur leur site Internet une référence vers la page web dédiée du site d'IDE Trois-Rivières.

1.3 Sondages sur les activités et la décision d'immigration permanente

Objectif

- Mieux connaître le profil des étudiants étrangers joints par les activités;
- Connaître la satisfaction des étudiants étrangers à l'égard des activités auxquelles ils ont assisté ou participé, afin de pouvoir améliorer ces activités;
- Suivre l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté ou participé aux activités;
- Documenter le parcours amenant les étudiants étrangers à enclencher leur demande d'immigration permanente, afin d'identifier les actions ayant le plus d'impacts par rapport à l'objectif de rétention des étudiants étrangers.

Description

- Sonder les étudiants qui auront été joints au cours des diverses activités de promotion réalisées ou coordonnées IDE TROIS-RIVIÈRES (excluant les séances d'information sur les démarches d'immigration).

Indicateurs et cibles de mise en œuvre (résultats)

Rapports annuels sur la méthodologie et les résultats des sondages, présentant :

- les profils des étudiants joints (ex. : âge, sexe, niveau d'études, domaine de formation/secteur, pays de provenance, connaissances linguistiques, établissements, année prévue d'obtention du diplôme, etc.);
- le taux de satisfaction à l'égard des activités organisées ou coordonnées par IDE TROIS-RIVIÈRES;
- l'évolution de l'intérêt des étudiants étrangers à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté aux activités;
- des recommandations.



Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES



Initiales MINISTRE

2. INDICATEUR DE PERFORMANCE POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le meilleur indicateur disponible pour suivre le nombre des étudiants étrangers qui décident de s'établir et de travailler au Québec après leurs études correspond au nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés par année aux étudiants étrangers (requérants principaux) provenant d'établissements dans la région de la Mauricie, et ce, à la fois par le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Le tableau 1 présente l'évolution annuelle du nombre de CSQ délivrés de 2011 à 2015, ainsi que les nombres estimés pour l'année 2016, pour la région de la Mauricie.

La moyenne des variations annuelles pour les trois dernières années (2013-2016) a été utilisée pour définir la tendance haussière annuelle de 13,8 % du nombre de CSQ en estimant qu'un nombre de 106 CSQ seront délivrés en 2016. En présumant une hausse annuelle de 13,8 % en 2017, 2018 et 2019, des hausses annuelles de 15 CSQ (2017), de 17 CSQ (2018) et de 5 CSQ (trois premiers mois de 2019) seraient observées, alors que les nombres annuels de CSQ délivrés s'élèveraient à 121 (2017), 138 (2018) et 39 (janvier à mars 2019), soit un total de 298 CSQ délivrés pour toute la période.

L'impact attendu du projet d'IDE TROIS-RIVIÈRES a été établi à une hausse additionnelle de 154 CSQ de janvier 2017 à mars 2019 inclusivement. Ainsi, la cible du projet pour cette période s'élève à un total de 452 CSQ délivrés, en tenant compte à la fois de la tendance haussière prévue et de l'impact attendu du projet d'IDE TROIS-RIVIÈRES.

Les nombres annuels de CSQ délivrés, soit 189 (2017), 206 (2018) et 57 (trois premiers mois de 2019) pourront fournir des indications de l'évolution conjuguée de la tendance haussière prévue et de l'impact du projet d'IDE TROIS-RIVIÈRES. Ces nombres ont été établis en convenant d'une ventilation annuelle de la cible de 154 CSQ délivrés, soit 68 (2017), 68 (2018) et 18 (trois premiers mois de 2019). Toutes les données annuelles visent à fournir une indication de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.

Tableau 1 – Nombre de certificats de sélection (CSQ) délivrés aux étudiants étrangers de 2011 à 2016 et cibles pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2019 inclusivement.

	Année	Nombre de CSQ délivrés aux étudiants étrangers (requérants principaux)			Variation annuelle (%)	Hausse annuelle prévue	Cible du projet IDE Trois-Rivières	Cible du nombre total de CSQ délivrés
		PRTQ (estimé)	PEQ	Total				
Données réelles	2011	16	51	67	n/a	n/a	n/a	n/a
	2012	16	72	88	31,3 %	n/a	n/a	n/a
	2013	n/d	n/d	73	-17,0 %	n/a	n/a	n/a
	2014	n/d	n/d	81	11,0 %	n/a	n/a	n/a
	2015	18	64	82	1,2 %	n/a	n/a	n/a
	2016	22	84	106 ¹	29,3 %	n/a	n/a	n/a
Cibles projet	2017	À venir	À venir	121 ³	13,8 % ²	15 ³	+ 68 ³	189 ³
	2018	À venir	À venir	138 ³	13,8 % ²	17 ³	+ 68 ³	206 ³
	3 mois 2019	À venir	À venir	39 ³	13,8 % ²	5 ³	+ 18 ³	57 ³
	2017, 2018, 3 mois 2019	À venir	À venir	298			154	452

- Notes :
- 1. Le nombre total de CSQ qui seront délivrés en 2016 a été estimé à 106, sur la base des informations disponibles au 31 octobre 2016.
 - 2. Le taux annuel de hausse de 13,8 % qui a été appliqué de 2017 à 2019 correspond à la moyenne des variations annuelles au cours des trois dernières années (2013 à 2016).
 - 3. Les nombres annuels de CSQ visent à fournir des indications de l'évolution de la situation, par rapport à l'objectif visé (cible) qui est convenu pour l'ensemble de la période.


Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES


Initiales MINISTRE

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le MIDI et IDE TROIS-RIVIÈRES pour le projet de rétention des étudiants étrangers visant à intensifier les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants étrangers de la région de la Mauricie.

OBLIGATIONS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage :

- à placer la signature institutionnelle du MIDI, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une subvention est accordée par le MIDI et, le cas échéant, à afficher dans ses locaux tout document attestant cette subvention;
- à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le MIDI, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du MIDI;
- à transmettre au MIDI un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet;
- à mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de IDE TROIS-RIVIÈRES où sont identifiés ses partenaires financiers.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de l'entente, IDE TROIS-RIVIÈRES s'engage également :

- à inviter un ou une représentante du MIDI à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, mentionner la contribution du MIDI ainsi que la subvention du MIDI et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du MIDI dans la salle où se tiendra l'événement public;
- à offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où IDE TROIS-RIVIÈRES fait état de la participation financière de ses partenaires.

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant du MIDI aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir à IDE TROIS-RIVIÈRES tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à fournir à IDE TROIS-RIVIÈRES et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.



Initiales IDE TROIS-RIVIÈRES



Initiales MINISTRE

ENTENTE DE SUBVENTION

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ET

**La CITIM – Clef pour l'intégration au travail des
immigrants**

**POUR UN PROJET DE RÉTENTION DES
VISITEURS PARTICIPANT AU
PROGRAMME VACANCES TRAVAIL**

31 mars 2017

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, madame Kathleen Weil, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Robert Baril, sous-ministre, au nom du gouvernement du Québec;

ci-après désignée la « MINISTRE »

ET

CITIM – Clef pour l'intégration au travail des immigrants, personne morale constituée ayant son siège social au 1595, rue Saint-Hubert, bureau 300, à Montréal, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Yann Hairaud, directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente entente;

ci-après désignée « CITIM »

ci-après désignées les « PARTIES »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la MINISTRE a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la MINISTRE a également la responsabilité de la sélection de ressortissants étrangers souhaitant séjourner au Québec à titre temporaire ou s'y établir à titre permanent;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action visent à faciliter davantage le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé, notamment en intensifiant les efforts de promotion auprès des travailleurs étrangers temporaires du Québec;

ATTENDU qu'une des orientations de la planification pluriannuelle de l'immigration 2017-2019 est d'augmenter à au moins 40 % en 2019 la proportion de personnes immigrantes de 18 ans et plus, de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés, sélectionnées et ayant un statut de travailleur temporaire au Québec au moment de leur sélection ou d'étudiant étranger;

ATTENDU QUE la MINISTRE peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE la CITIM a pour mission de contribuer à l'intégration socioprofessionnelle au Québec des nouveaux arrivants français et francophones;

ATTENDU QUE la CITIM aide également les travailleurs temporaires français et francophones qui ont obtenu un permis Vacances-travail et qui sont à la recherche d'un emploi;

ATTENDU QUE la CITIM est un organisme qui possède une expertise pour favoriser l'intégration au marché du travail québécois les visiteurs participant au Programme vacances travail;

ATTENDU QUE la CITIM a présenté de son initiative à la MINISTRE un projet de rétention des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec;

ATTENDU QUE la MINISTRE a été autorisée à signer avec la CITIM la présente entente, laquelle a pour but de déterminer les conditions d'octroi et les modalités de versement de la subvention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à la CITIM, par la MINISTRE, d'une subvention maximale de 500 000 \$ échelonnée sur les années financières 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 afin que la CITIM réalise son projet de rétention des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec. Celui-ci, permettra d'accroître les services offerts aux visiteurs participant au Programme vacances travail dans le but d'augmenter rapidement et significativement le nombre de certificats de sélection du Québec délivrés par la MINISTRE annuellement à cette clientèle.

La présente entente détermine également les rôles et responsabilités des PARTIES, afin d'optimiser l'utilisation des ressources allouées au projet, dans le respect des activités et des normes de gestion applicables aux PARTIES concernées.

2. OBJECTIFS

Les PARTIES conviennent des objectifs suivants pour le projet.

Le principal objectif du projet de la CITIM, dont une description apparaît à l'Annexe A, est d'augmenter le nombre de visiteurs participant au Programme vacances travail qui décident de s'établir à titre permanent au Québec, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du marché du travail du Québec et de ses régions. Ainsi, ce projet de rétention permettra :

- 2.1 D'intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente auprès des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec, et ce, autant auprès de ceux ayant déjà un emploi ou ne souhaitant pas un accompagnement que de ceux pour lesquels un accompagnement sera offert;
- 2.2 D'augmenter l'offre de services aux visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec et faciliter leur intégration dans des emplois spécialisés (emploi de niveau cadre, professionnel ou technique [niveaux 0, A ou B, selon la Classification nationale des professions]);
- 2.3 De suivre le profil des visiteurs au Programme vacances travail joints par la promotion ou accompagnés ainsi que l'évolution de leur intérêt à demeurer au Québec.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- 3.1 Travailler de concert avec la MINISTRE pour favoriser davantage « le passage du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action de la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*;
- 3.2 S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (ci-après le « MIDI ») et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- 3.3 Permettre le développement de contenus et d'outils informatifs et promotionnels ayant une portée panquébécoise, par exemple en ce qui a trait à la promotion Web, tout en prévoyant qu'une partie de ces contenus puisse être mise à la disposition de partenaires additionnels qui voudraient pouvoir l'adapter spécifiquement à leur région en vue de joindre les visiteurs participant au Programme vacances travail dans toutes les régions du Québec;

- 3.4 Offrir des services ayant une portée provinciale. Ces services doivent être disponibles en personne, en ligne (p. ex. : Skype, FaceTime, etc.), et par téléphone afin d'en assurer un meilleur rayonnement et une meilleure accessibilité;
- 3.5 Assurer la gratuité de toutes les informations, les outils et les services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre de visiteurs participant au Programme vacances travail, d'employeurs, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Dans le respect de leurs mandats respectifs, les PARTIES s'engagent à respecter les engagements spécifiques qui les concernent. De plus, les PARTIES s'engagent conjointement à :

- 4.1 participer à la réalisation des objectifs identifiés dans le respect des principes directeurs susmentionnés;
- 4.2 désigner une personne pour faire le suivi de la planification et de la mise en œuvre de l'entente.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DE LA SUBVENTION

5.1 ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

Aux fins de la présente entente, la MINISTRE s'engage à :

- 5.1.1 Verser à la CITIM une subvention maximale de 500 000 \$ pour la durée de la présente entente, selon les modalités suivantes :

Pour la première année de la présente entente (2016-2017)

- 5.1.1.1 Un versement de 250 000 \$ dans les 30 jours de l'apposition de la dernière signature de la présente entente;

Pour la deuxième année de la présente entente (2017-2018)

- 5.1.1.2 Un versement de 30 000 \$ dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du plan d'action pour l'année 2017-2018 prévu pour le 30 avril 2017;

- 5.1.1.3 Un versement de 30 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2017;

- 5.1.1.4 Un versement de 30 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2018.

Pour la troisième année de la présente entente (2018-2019)

- 5.1.1.5 Un versement de 40 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du plan d'action, pour l'année 2018-2019 prévue le 30 avril 2018;

- 5.1.1.6 Un versement de 20 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2018;

- 5.1.1.7 Un versement de 20 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport annuel d'activités (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévue 30 jours après le 31 mars 2019.

Pour la quatrième année de la présente entente (2019-2020)

- 5.1.1.8 Un versement de 40 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du plan d'action, pour l'année 2019-2020 prévue le 30 avril 2019;

- 5.1.1.9 Un versement de 20 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport intermédiaire d'activités prévue 15 jours après le 30 septembre 2019;

5.1.1.10 Un versement de 20 000 \$, dans les 30 jours suivant la réception à l'entière satisfaction de la MINISTRE du rapport final d'activités, incluant le rapport annuel d'activités 2019-2020 (clause 8.1) et du rapport financier (clause 8.2) prévu 60 jours après le 31 mars 2020.

5.1.2 S'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités.

5.1.3 La MINISTRE se réserve le droit de réduire les montants prévus dans les cas suivants :

5.1.3.1 Lorsque le montant des dépenses admissibles pour la réalisation des activités prévues à la présente entente est inférieur aux montants prévus à toute clause de la section 5.1;

5.1.3.2 Lorsque la CITIM obtient une source de financement additionnelle qui modifie le plan de financement décrit plus haut;

5.1.3.3 Lorsque la MINISTRE juge les résultats obtenus incompatibles avec les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 ou les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente.

5.1.4 Transmettre à la CITIM les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente entente, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »).

5.2 ENGAGEMENTS DE LA CITIM

Aux fins de la présente entente, la CITIM s'engage à :

5.2.1 Coordonner et réaliser les actions de son projet, selon les objectifs de la clause 2, les principes directeurs de la clause 3 et les cibles décrites à l'Annexe A de la présente entente dans le respect de ses mandats et de ses politiques;

5.2.2 Administrer les sommes qui lui sont versées par la MINISTRE en vertu de la présente entente, dans le respect des mesures et des normes applicables;

5.2.3 Collaborer entièrement avec la MINISTRE et s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des activités, ainsi que de la légalité et de l'éligibilité des dépenses;

5.2.4 Élaborer et transmettre à la MINISTRE, selon les échéances prescrites à la clause 5.1.1, les plans annuels d'action, les rapports intermédiaires et annuels d'activités, ainsi que le rapport final pour les activités de l'ensemble du projet;

5.2.5 Soumettre à la MINISTRE, avant leur diffusion, l'ensemble des outils produits incluant toutes activités de relations de presse dans le cadre de la présente entente pour approbation et respecter le protocole de visibilité et d'affaires publiques du Ministère se trouvant à l'annexe B de la présente entente;

5.2.6 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente entente et les activités réalisées, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles prévues par la présente entente;

5.2.7 S'assurer que les sommes versées à la CITIM, à des mandataires ou des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation du projet prévu à la présente entente et obtenir de la CITIM un rapport d'activités et un rapport financier consolidé sur l'utilisation des sommes;

5.2.8 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses de la présente entente et remettre les rapports à la MINISTRE;

5.2.9 À l'expiration de la présente entente, la CITIM doit rembourser à la MINISTRE tout montant non utilisé de la subvention versée.

6. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

7. CONFLIT D'INTÉRÊTS

La CITIM s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la MINISTRE, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, la CITIM s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation du projet évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit pour l'accomplissement du projet. Notamment, la CITIM ou ces tiers devront éviter toute forme de promotion de leurs produits ou services, à moins que ces produits et services ne soient offerts gratuitement à la clientèle ciblée par la présente entente, en accord avec les principes directeurs de la présente entente, prévus à la clause 3.

Si les situations décrites dans les deux alinéas précédents se présentaient, la CITIM doit aussitôt en informer la MINISTRE qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à la CITIM comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

8. REDDITION DE COMPTES

8.1 La CITIM s'engage à réaliser une reddition de comptes suivant les indicateurs de résultat (voir annexe A) concernant la présente entente. Cette reddition de comptes est produite sur une base semestrielle et est présentée dans les rapports intermédiaires et annuels, ainsi que dans le rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet.

Plan annuel d'action

Le plan annuel d'action présente un portrait de toutes les activités et interventions prévues en ce sens chaque année de l'entente (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020), ainsi que la planification financière détaillée et le calendrier précis de chaque activité et intervention prévue.

Rapport intermédiaire

Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées du 1^{er} avril au 30 septembre de chaque année (2017, 2018, 2019) et du suivi des indicateurs.

Rapport annuel

Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les subventions octroyées dans le cadre de la présente entente, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année (2018, 2019, 2020) et du suivi des indicateurs.

Rapport final

Le rapport est un bilan complet de la présente entente. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de l'entente et effectue le suivi des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

8.2 La CITIM s'engage à produire annuellement un rapport d'audit effectué par un comptable professionnel agréé comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des

contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

8.3 Si la CITIM est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :

- en informer la MINISTRE en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec;
- démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe;
- fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

8.4 La CITIM doit fournir, à la demande de la MINISTRE, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente.

8.5 Au cours de la présente entente, la CITIM s'engage à transmettre à la MINISTRE une copie des outils développés auprès de la clientèle ainsi que les résultats de tous sondages et études réalisés dans le cadre du projet.

9. RÉSILIATION

9.1 La MINISTRE se réserve le droit de résilier en tout temps la présente entente si :

- a) la CITIM lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;
- b) elle est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;
- c) la CITIM fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente entente;
- d) la CITIM cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par la CITIM d'un avis de la MINISTRE à cet effet. La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

La MINISTRE cessera à cette date tout versement de la subvention, à l'exception, dans les cas prévus au paragraphe d), des montants dus pour les dépenses encourues et payées par la CITIM relativement à des prestations visées par la présente entente.

Dans les cas prévus au paragraphe c), la MINISTRE doit transmettre un avis de résiliation à la CITIM et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser la MINISTRE, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), la MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de la subvention qui aura été versé à la date de la résiliation.

Le fait que la MINISTRE n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

9.2 La MINISTRE se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente entente.

Pour ce faire, la MINISTRE doit transmettre un avis écrit de résiliation à la CITIM. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par la CITIM.

La CITIM aura alors droit aux frais, déboursés et sommes engagées dans la réalisation du projet à la date de résiliation de la présente entente, conformément à celle-ci, sans autre compensation ou indemnité que ce soit.

9.3 Advenant la résiliation, la CITIM s'engage à rembourser à la MINISTRE tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de 60 jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet visé par la présente entente.

9.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente entente, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 6, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 7.

9.5 La résiliation de la présente entente ne met pas fin à l'application des clauses 13 (Droit d'auteur), 15 (Garanties), 16 (Sécurité de l'information gouvernementale) et 17 (Protection des renseignements personnels et confidentiels) ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de l'entente.

10. RESPONSABILITÉ

La CITIM s'engage, d'une part, à assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution du projet faisant l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour la MINISTRE, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par la MINISTRE ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. APPEL À DES TIERS

La CITIM ne peut faire exécuter par d'autres acteurs tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la MINISTRE et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre des actions individuelles et du projet intégral à l'égard de la MINISTRE.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de la CITIM.

13. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROIT D'AUTEUR

Au terme de la présente entente, l'ORGANISME s'engage à transmettre à la MINISTRE les travaux réalisés dans le cadre de la présente entente, lesquels deviendront la propriété entière et exclusive de la MINISTRE, qui pourra en disposer à son gré.

La CITIM s'engage à mettre gratuitement à la disposition de la MINISTRE et des entités qu'elle jugera pertinentes, les contenus ou outils informatifs et promotionnels développés dans le cadre du projet, en accord avec les principes directeurs de la présente entente. Ces organismes pourront produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter,

une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études (comprenant leurs résultats) et les logiciels développés dans le cadre du présent projet.

La CITIM accordera à la MINISTRE une licence non exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, des documents, vidéos, pistes sonores ou autres œuvres créées ou utilisées ainsi que les études et les logiciels développés dans le cadre du présent projet pour toutes fins jugées utiles par la MINISTRE.

La CITIM reconnaît que dans le cadre de l'utilisation de cette licence, la MINISTRE pourra, à titre d'organisme ayant financé ce projet, transférer cette licence à tout organisme au Québec œuvrant à la promotion de l'immigration.

Cette licence est accordée sans limites territoriale et sans limites de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie à la MINISTRE en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention prévue à la clause 1.

La CITIM s'engage également à obtenir des Auteurs de toute œuvre une renonciation à l'exercice de leur droit moral.

14. REMISE DES CODES SOURCES

À la demande de la MINISTRE, la CITIM s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux de la CITIM relatifs à ce projet, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

La CITIM s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droits (open source).

15. GARANTIES

La CITIM garantit à la MINISTRE qu'elle détient tous les droits lui permettant de réaliser le projet faisant l'objet de la subvention. La CITIM garantit également détenir tous les droits lui permettant d'accorder la licence de droits d'auteur prévue au présent article et se porte garante envers la MINISTRE contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

La CITIM s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la MINISTRE de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

16. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

16.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

- a) « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers.
- b) « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, relativement à des risques identifiés.

16.2 DIVULGATION

La CITIM s'engage à aviser sans délai la MINISTRE de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte.

16.3 MESURES DE SÉCURITÉ

La CITIM s'engage à prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la MINISTRE.

16.4 SÉCURITÉ DES ACCÈS

La CITIM s'engage à restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution du présent projet. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution du projet n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celui-ci.

16.5 CONFIDENTIALITÉ

La CITIM s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés, agents, représentants ou contractants ne divulguent ou n'utilisent à d'autres fins que pour l'exécution du projet, sans y être dûment autorisé par la MINISTRE, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

17. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

La CITIM s'engage à respecter les dispositions légales qui lui sont applicables en matière de renseignements personnels.

Dans la réalisation de son projet, la CITIM convient qu'il respectera les normes d'éthique en matière d'enquête et de sondage applicables au milieu de la recherche.

18. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Télécopieur
MINISTRE	Siham Zouali	Direction des relations avec les partenaires et de la promotion de la francisation 800, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 301, Montréal (Québec) H2L 4L8	514 873-3663 p. 22201	
CITIM	Yann Hairaud	595, rue Saint-hubert, bureau 300 Montréal (Québec) H2L 3Z1	514 987-1759	

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre PARTIE.

19. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable de la MINISTRE qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

20. ANNEXES

Les annexes de la présente entente en font partie intégrante; les PARTIES déclarent en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de conflit entre une annexe et la présente entente, la présente entente prévaut.

21. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les PARTIES, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente entente et en fait partie intégrante.

22. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les PARTIES reconnaissent que la MINISTRE ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec la CITIM, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des PARTIES;
- le montant des engagements financiers;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application; – le budget total de la présente entente.

Les PARTIES s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les PARTIES s'engagent à assurer la visibilité de l'autre PARTIE, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les PARTIES acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les PARTIES doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les PARTIES s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

23. DURÉE

La présente entente entre en vigueur au moment de l'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 20 mars 2017 et se termine le 31 mars 2020.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité de la MINISTRE ainsi que la propriété matérielle et les droits d'auteur.

24. SIGNATURES

Les PARTIES reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente entente.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES ont signé :

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION



Représentée par Monsieur Robert Baril

2017-03-31

Date

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CLEF POUR L'INTÉGRATION AU TRAVAIL DES IMMIGRANTS



Monsieur Yann Héraud

2017-03-31

Date

ANNEXE A

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par la CITIM vise à augmenter significativement le nombre de visiteurs participant au Programme vacances travail qui décident de s'établir à titre permanent au Québec, afin de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du marché du travail du Québec et de ses régions. Ce projet a une portée provinciale. Afin de joindre les visiteurs participant au Programme vacances travail présents dans les différentes régions du Québec, divers modes de prestation de service devront être offerts, soit des services en personne, des services téléphoniques ainsi que des services en lignes (ex.: Skype, FaceTime, Facebook, site Web, etc.).

Les objectifs spécifiques et les activités qui y sont liées sont les suivants.

1. Intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente auprès des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec, et ce, autant auprès de ceux ayant déjà un emploi ou ne souhaitant pas un accompagnement que de ceux pour lesquels un accompagnement sera offert.

Des outils et des activités de communication et de promotion seront développés et mis en œuvre, afin de cibler le bassin des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec. Divers médias seront mis à profit, incluant les réseaux sociaux. Le réseau des entreprises jointes sera mis à profit et des partenariats favorisant la promotion pourront être développés. Des suivis pourront être faits auprès des visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec, notamment ceux ayant été accompagnés dans le passé et ceux placés dans des entreprises. Des séances d'information sur l'immigration permanente au Québec seront aussi offertes.

2. Augmenter l'offre de services aux visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec et faciliter leur intégration dans des emplois spécialisés (emploi de niveau cadre, professionnel ou technique [niveaux O, A ou B, selon la Classification nationale des professions]).

Un accompagnement dans la recherche d'un emploi spécialisé sera offert aux visiteurs participant au Programme vacances travail au Québec n'ayant pas encore trouvé un emploi. Entre autres, des ateliers en personne seront offerts à Montréal. Des services en ligne et téléphoniques seront aussi offerts pour joindre les personnes d'autres régions ne pouvant pas participer à ces ateliers. Divers outils, notamment en ligne, pour la recherche d'emploi seront aussi rendus disponibles, dans la perspective de joindre le plus grand nombre de visiteurs possible.

Des activités de promotion auprès des entreprises du Québec, incluant des activités de réseautage, seront réalisées, afin de favoriser le placement en emploi spécialisé des visiteurs au Programme vacances travail.

3. Suivre le profil des visiteurs au Programme vacances travail joints par la promotion ou accompagnés ainsi que l'évolution de leur intérêt à demeurer au Québec.

Il est visé de :

- Mieux connaître le profil des visiteurs au Programme vacances travail joints par les activités;
- Connaître la satisfaction des visiteurs au Programme vacances travail joints à l'égard des activités auxquelles ils ont assisté ou participé, afin de pouvoir améliorer ces activités;
- Suivre l'évolution de l'intérêt des visiteurs au Programme vacances travail joints à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté ou participé aux activités;
- Documenter le parcours amenant les visiteurs au Programme vacances travail à enclencher leur demande d'immigration permanente, afin d'identifier les actions ayant le plus d'impacts par rapport leur rétention.
- Faire un suivi auprès des visiteurs au Programme vacances travail joints par les activités de promotion ou d'accompagnement.

Pour ce faire, des sondages pourront notamment être réalisés auprès des visiteurs au Programme vacances travail joints ou accompagnés.

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Le projet de la CITIM vise à faciliter davantage le passage des visiteurs participant au Programme vacances travail du statut de résident temporaire au statut de résident permanent afin d'encourager l'établissement durable des personnes immigrantes dont le projet d'immigration est déjà bien amorcé.

L'objectif principal du projet est ainsi d'augmenter le nombre de visiteurs participant au Programme vacances travail qui décident de s'établir à titre permanent au Québec.

Afin de voir si cet objectif est atteint, l'indicateur de résultats qui sera suivi sera le nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés par année aux visiteurs participant au Programme vacances travail (requérants principaux) dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

Les résultats des trois dernières années sont présentés au tableau 1. La moyenne de CSQ délivrés annuellement pour la période 2014-2016 est de 533 CSQ. C'est ce nombre de CSQ qui est projeté comme résultats naturels pour les prochaines années.

Pour le projet de la CITIM, la cible fixée est la délivrance additionnelle de 1 050 CSQ pour la période totale de l'entente. Le tableau 2 fait état d'une proposition de cibles annuelles, lesquelles pourront être révisées lors de l'élaboration des plans d'action annuels.

Tableau 1 – Nombre de CSQ délivrés au PEQ aux visiteurs participant au Programme vacances travail (requérants principaux seulement) de 2014 à 2016

Année	Nombre de CSQ délivrés
2014	574
2015	532
2016	492
Moyenne 2014-2016	533

Tableau 2 – Cibles du projet de la CITIM, en nombre de CSQ délivrés au PEQ aux visiteurs participant au Programme vacances travail (requérants principaux seulement), pour 2017 à 2020

Année	Résultats projetés (nombre de CSQ délivrés)	Cible du projet de la CITIM (nombre de CSQ délivrés)	Cible totale annuelle (nombre de CSQ délivrés)
2017	533	+ 175	708
2018	533	+ 350	883
2019	533	+ 350	883
2020	533	+ 175	708
Ensemble du projet		+ 1050	

Note : Les cibles sont formulées en fonction de l'année civile car les indicateurs liés à la planification de l'immigration comme le nombre de CSQ délivrés sont suivis de façon annuelle. Cela tient compte du fait que la planification de l'immigration au Canada pour l'ensemble du pays se fait sur la base de l'année civile et que les données des admissions sont produites sur cette base.

Des indicateurs de mise en œuvre du projet seront également suivis. Ces indicateurs seront définis conjointement par la CITIM et le MIDI et seront précisés au sein des plans d'action annuels du projet. Les indicateurs ci-dessous seront entre autres suivis. Les cibles proposées constituent des minimums à atteindre pour l'ensemble de la période du projet. Elles pourront au besoin être révisées et revues à la hausse lors de l'élaboration des plans d'action annuels, afin de s'assurer d'atteindre les cibles de résultats (CSQ délivrés) :

1. Indicateur : Nombre et profil des visiteurs participant au Programme vacances travail accompagnés par le biais des activités et des services offerts, par région et selon le mode de prestation (en personne, en ligne (ex. : webinaire), par téléphone)

Cible : Un minimum de 1800 visiteurs participant au Programme vacances travail accompagnés dans la recherche d'un emploi spécialisé, pour la durée totale du projet

2. Indicateur : Nombre et profil des entreprises jointes par les activités de promotion, par région

Cible : Un minimum de 600 entreprises, pour la durée totale du projet

3. Indicateur : Nombre et profil des entreprises participant aux activités de réseautage, par région

Cible : Un minimum de 90 entreprises, pour la durée totale du projet

4. Indicateur : Nombre de placements des visiteurs participant au Programme vacances travail dans un emploi spécialisé, soit un emploi de niveau cadre, professionnel ou technique (niveaux O, A ou B, selon la Classification nationale des professions)

Cible : Un minimum de 800 placements en emploi spécialisé, pour la durée totale du projet

5. Indicateur : Nombre et profil des visiteurs participant au Programme vacances travail joints par le biais des activités de promotion de l'immigration permanente, par région et selon le mode de prestation (en personne, en ligne (ex. : webinaire), par téléphone)

Cible : Un minimum de 3600 visiteurs participant au Programme vacances travail joints par le biais des activités de promotion de l'immigration permanente, dont les 1800 mentionnés à l'indicateur 1 et 1800 visiteurs ayant déjà un emploi ou ne souhaitant pas un accompagnement.

L'évolution de l'intérêt des visiteurs participant au Programme vacances travail à s'établir de manière permanente au Québec, avant et après avoir assisté ou participé aux activités ou reçus les services offerts sera également suivi, à l'aide d'un sondage pour lequel le MIDI pourra offrir son soutien.

U/A

Initiales CITIM

B

Initiales MINISTRE

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le MIDI et la CITIM pour le projet de rétention des visiteurs participant au Programme vacances travail visant à intensifier les efforts de promotion du passage du statut temporaire au statut permanent, à l'échelle provinciale.

OBLIGATIONS DE LA CITIM

La CITIM s'engage :

- À promouvoir le passage du statut temporaire au statut permanent par le biais du Programme de l'expérience québécoise et par le Programme régulier des travailleurs qualifiés.
- À placer la signature institutionnelle du MIDI, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une subvention est accordée par le MIDI et, le cas échéant, afficher dans ses locaux tout document attestant cette subvention;
- À faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le MIDI, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du MIDI;
- À transmettre au MIDI un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet au même moment que le dépôt du rapport annuel d'activités tel que spécifié à la clause 5.1 de la présente entente.
- À mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de la CITIM où sont identifiés ses partenaires financiers.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de l'entente, la CITIM s'engage également :

- à inviter un ou une représentante du MIDI à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, mentionner la contribution du MIDI ainsi que la subvention du MIDI et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du MIDI dans la salle où se tiendra l'événement public;
- à offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où la CITIM fait état de la participation financière de ses partenaires.

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant du MIDI aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;
- à fournir à la CITIM tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;
- à fournir à la CITIM et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.

**ENTENTE DE SERVICES ENTRE IQ IMMIGRANTS
INVESTISSEURS INC. ET LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA
DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION CONCERNANT LA PRISE EN
CHARGE PAR IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC. DE CERTAINES
PARTIES DU TRAITEMENT DES DEMANDES DE CERTIFICAT DE
SÉLECTION DU QUÉBEC DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS**

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par **M. Robert Baril, sous-ministre**, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après appelée la « Ministre » ou parfois le « MIDI »

ET

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., filiale d'**INVESTISSEMENT QUÉBEC**, personne morale légalement constituée ayant son siège social au 1200, route de l'Église, bureau 500, Québec (Québec) G1V 5A3, agissant et représentée par **Mme Sylvie Pinsonnault, vice-présidente aux fonds d'investissement, à l'immigration d'affaires et aux mesures fiscales**, dûment autorisée aux fins des présentes,

ci-après appelée « IQII »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Ministre a confié à IQII une partie du traitement des demandes de certificat de sélection de la sous-catégorie des immigrants investisseurs;

ATTENDU QU'un tel projet permet de mettre en commun l'expertise et la capacité organisationnelle des deux organisations, afin de traiter plus rapidement les demandes présentées;

ATTENDU QUE le MIDI et IQII ont signé le 15 juin 2011 une entente de services à cet effet et un avenant à cette entente le 23 avril 2012;

ATTENDU QUE les parties conviennent de prolonger et mettre à jour cette entente de services, telle que modifiée par l'avenant;

ATTENDU QUE la présente entente annulera et remplacera, à compter de sa mise en vigueur, l'entente intervenue entre le MIDI et IQII le 15 juin 2011, telle que modifiée par l'avenant signé le 23 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit.

1- Objet de l'entente

IQII et la Ministre conviennent de la présente entente administrative (ci-après appelée « l'Entente »), en vertu de laquelle la Ministre confie à IQII, qui accepte, le mandat de prendre en charge, moyennant rémunération, les activités d'analyse des demandes de certificat de sélection des immigrants investisseurs (ci-après appelées « Demandes »), selon les spécifications fixées aux présentes.

L'Entente s'inscrit, pour les activités de Hong Kong seulement, à l'intérieur de l'entente cadre entre le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (ci-après appelé « MRIF ») et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, (ci-après appelée « l'Entente cadre »).

2- Annexes

Les annexes A à G font partie intégrante de l'Entente. En cas de conflit entre les annexes et l'Entente, cette dernière prévaut.

3- Obligations des parties

A. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

La Ministre s'engage à :

- (a) rémunérer IQII pour les services rendus en vertu de l'Entente, selon les modalités prévues à l'article 6 et à l'annexe G;
- (b) fournir un programme de formation aux employés d'IQII chaque fois que des modifications seront apportées au programme;
- (c) transmettre périodiquement à IQII un nombre de demandes qui tiendra compte du délai de traitement de 60 jours fixé à IQII, des ressources en place et des cibles de productivité minimales prévues;
- (d) donner à IQII un accès dédié au système d'information du MIDI à partir de ses locaux de Montréal et de Hong Kong et fournir le soutien informatique nécessaire aux employés d'IQII pour l'accès et l'utilisation de ce système de traitement des demandes;
- (e) pour les activités réalisées à Hong Kong, fournir à IQII les services technologiques (postes de travail, réseau, télécommunication, imprimantes, etc.) à même son réseau déjà en place ou via le MRIF, selon ce qui est prévu à l'Entente cadre;
- (f) communiquer à IQII avec diligence tout changement de nature légale, réglementaire ou dans les directives internes qui soit susceptible d'avoir un impact direct ou indirect sur l'exécution du travail d'analyse effectué par IQII;
- (g) faire part à IQII de toute information portée à son attention sur des événements survenant dans le pays d'origine du candidat et qu'il importe de prendre en compte dans le cadre de l'exécution du travail d'analyse;

- (h) fixer annuellement, en fonction de sa planification pluriannuelle, ses objectifs pour le nombre de demandes qui doivent être analysées au cours de l'année à Hong Kong et à Montréal et les transmettre à IQII deux mois avant le début de l'année civile, afin notamment de déterminer le nombre de ressources requises pour le traitement des demandes;
- (i) rendre accessible à IQII la banque de données qui contient l'information disponible sur les différents pays.

B. OBLIGATIONS D'IQII

IQII s'engage à :

- (a) accomplir le mandat décrit à l'annexe A;
- (b) traiter les demandes à l'intérieur du délai visé de 60 jours à partir de la réception du dossier chez IQII, à l'exception des délais générés par des demandes du MIDI ou toute situation imprévue ;
- (c) prendre les mesures nécessaires en vue de respecter les cibles de productivité minimale prévues à l'annexe E de l'Entente;
- (d) respecter en tout temps le fait que la Ministre demeure l'unique interlocuteur des intervenants externes (candidats, consultants, avocats, intermédiaires financiers) et ne communiquer avec ces derniers que sur instructions du MIDI;
- (e) référer à la Ministre tout commentaire ou plainte qui pourrait être formulé concernant le processus de traitement des dossiers;
- (f) respecter les conditions de l'entente de cohabitation entre le MRIF et le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (désigné « MAECD ») ainsi que les procédures du MAECD et l'enveloppe de personnel consentie par ce dernier;
- (g) verser dans la base de données relative à l'authentification des documents, les informations pertinentes recueillies dans le cadre de ses activités d'analyse, selon les paramètres indiqués par la Ministre;
- (h) contribuer aux réflexions initiées par la Ministre visant à identifier les mécanismes de traitement les plus efficaces possibles, en vue de réduire les coûts et les délais de traitement des demandes;
- (i) prendre en compte les niveaux de risque révélés par le processus d'authentification, dans le cadre de la réalisation des analyses;
- (j) pour les activités réalisées à Montréal, procéder à l'analyse de ses besoins technologiques et à l'acquisition du matériel requis (postes de travail, imprimantes réseau, etc.).

C. OBLIGATIONS MUTUELLES

La Ministre et IQII s'engagent à fournir les ressources requises pour assurer une mise en œuvre harmonieuse de l'entente, soit :

- un responsable de la liaison courante, du suivi des cas complexes et de la formation;
- un responsable des aspects financiers et comptables.

4- Localisation des opérations

La localisation des employés d'IQII affectés à la présente entente sera la suivante :

- à Montréal, dans les locaux d'IQII, situés au 413, rue Saint-Jacques;
- à Hong Kong, dans le même édifice que celui du MIDI.

Les activités exercées à Montréal pourront être relocalisées par IQII, à ses frais, sans qu'il ne soit nécessaire de modifier l'Entente. Le cas échéant, IQII convient de chercher à préserver la proximité de ses opérations avec celles du MIDI et avisera ce dernier au moins 60 jours à l'avance si une relocalisation est envisagée.

5- Échange de renseignements

NATURE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS

IQII aura accès à l'ensemble du dossier soumis pour la demande de certificat de sélection du Québec. IQII utilisera les renseignements apparaissant dans la demande de certificat de sélection (nom, adresse, code postal, numéro de téléphone, nom et adresse des membres de la famille, numéro d'identité national, etc.) et traitera des renseignements relatifs aux actifs et à la situation d'affaires du requérant principal, et le cas échéant, de son époux ou conjoint de fait qui l'accompagne (historique d'emploi, avoir net et passif, comptes bancaires/d'entreprise, placements, actions, revenus annuels, rapports d'impôts ou documentation fiscale, etc.).

MODALITÉS DE COMMUNICATION

Les échanges de renseignements visés par l'Entente se font par tout support convenu entre les parties. La transmission s'effectue par tout mode sécurisé approprié au support choisi.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

IQII s'engage à ce qu'aucun de ses employés ne divulguent, sans y être dûment autorisé par la Ministre, les renseignements personnels obtenus de cette dernière pour l'application de l'Entente.

IQII reconnaît le caractère confidentiel des renseignements personnels communiqués dans le cadre de l'Entente et, à cette fin, sans restreindre la généralité de ce qui précède, s'engage à :

- a) ne pas faire usage ou permettre qu'il soit fait usage de tels renseignements personnels ou documents, quel que soit le support comportant de tels renseignements, à une fin autre que celle requise par l'Entente;
- b) interdire à quiconque n'est pas affecté à la réalisation de l'Entente, de prendre connaissance de tels renseignements personnels ou documents, quel que soit le support comportant de tels renseignements;
- c) prendre les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la confidentialité de tels renseignements personnels ou documents, quel que soit le support comportant de tels renseignements;
- d) informer la Ministre de tout manquement aux mesures de sécurité et de tout événement pouvant risquer de porter atteinte au caractère confidentiel de tels renseignements personnels dès qu'il en aura eu connaissance;

- e) informer et diffuser auprès de son personnel les règles de sécurité ainsi que toute autre mesure additionnelle qui s'avérerait nécessaire pour assurer le caractère confidentiel de tels renseignements personnels;
- f) en cas de résiliation de l'Entente ou de dissolution, ne conserver aucun renseignement personnel ni aucun document, quel que soit le support comportant de tels renseignements et, conformément aux instructions de la Ministre, soit les retourner à cette dernière, soit procéder à leur destruction, à ses frais, en utilisant des méthodes sécurisées.

IQII autorise la Ministre à rendre publique l'information relative à ses activités, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

6- Frais, dépenses et modalités de paiement

Les dépenses relatives aux activités réalisées à Hong Kong qui sont identifiées à l'annexe G comme relevant du MIDI seront assumées par le MIDI qui en effectuera le paiement au MRIF selon ce qui est prévu à l'Entente cadre. En ce qui concerne les dépenses supportées directement par IQII à Hong Kong et à Montréal, lesquelles sont identifiées à l'annexe G, IQII produira, dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre et décembre), une facture présentant le coût total des frais admissibles pour le trimestre, ventilés selon la nature des coûts et par catégorie de dépenses. Les factures devront être accompagnées de documents de contrôle spécifiés par la Ministre.

La Ministre versera les montants dus à IQII, dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture d'IQII, sous réserve que les montants facturés soient conformes à l'annexe G.

7- Variation des coûts

Dans l'éventualité où des changements survenant durant le cours de l'Entente amèneraient une variation des coûts liés aux activités d'analyse, les parties conviennent que les montants identifiés à l'annexe G ou les cibles de productivité minimale identifiées à l'annexe E pourraient être revus. Parmi les changements possibles figurent une révision des critères applicables, du processus de traitement des demandes ou encore une relocalisation des opérations.

8- Évaluation des ressources humaines requises

A. PERSONNEL NÉCESSAIRE

Considérant qu'une partie de la rémunération versée à IQII sera en fonction du nombre d'employés embauchés, la Ministre autorisera le nombre et la répartition par type d'emploi du personnel requis par IQII.

Lorsque le volume de dossiers le justifiera, IQII présentera à la Ministre ses besoins d'effectifs additionnels avec les justifications requises et celle-ci s'engage à lui fournir une réponse dans les 30 jours.

L'évaluation des ressources requises pour atteindre les objectifs de volume souhaités par la Ministre se fera de la façon suivante :

- en ce qui concerne le personnel de supervision, y compris les coordonnateurs et chefs d'équipe, aucune justification particulière n'est à fournir pour la mise en place du personnel identifié à l'annexe F;
- en ce qui concerne les professionnels analystes et les techniciens vérificateurs, l'évaluation du nombre de postes requis sera fonction d'une part des cibles annuelles et d'autre part, des niveaux minimaux de productivité présentés à l'annexe E;
- en ce qui concerne le personnel de bureau, les justifications se feront de façon ad hoc à partir d'un argumentaire basé sur l'organisation du travail et le volume d'activités.

Il est convenu, qu'à moins d'une entente avec IQII, la Ministre ne pourra pas réduire le nombre de ressources préalablement autorisées. En contrepartie, IQII ne pourra pas excéder le nombre maximal d'effectifs prévu à l'annexe F de l'Entente, à moins d'une autorisation de la Ministre.

B. RESPONSABILITÉ HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNELLE

Dans l'exercice de ses fonctions, le personnel local de Hong Kong nécessaire aux activités visées par le présent mandat est sous l'autorité hiérarchique de la Ministre. Cependant, ce personnel est placé sous l'autorité fonctionnelle d'IQII.

L'autorité fonctionnelle comprend, outre la supervision courante :

- la signification des attentes et l'évaluation des résultats;
- la gestion de l'assiduité et l'autorisation des vacances;
- les recommandations d'embauche ou de mise à pied.

C. APPLICATION DES DISPOSITIONS LÉGALES, DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

Le personnel d'IQII affecté aux activités visées dans l'Entente est tenu de suivre les politiques, procédures et directives énoncées par la Ministre pour l'application et l'interprétation de la loi et des règlements sur l'immigration, y compris celles relatives à la déontologie et à l'éthique. On trouve une référence à ces dispositions en annexe B. La Ministre fournira à IQII l'information pertinente et l'informerá de tout changement qui pourrait survenir dans ces dispositions.

9- Vérification interne

La Ministre et IQII reconnaissent la nécessité d'une collaboration entre les deux organisations afin de réaliser conjointement des activités de vérification des activités visées par l'Entente.

10- Modalités relatives au suivi et à la reddition de comptes

Le suivi de la mise en œuvre de l'Entente se fera au moyen d'une rencontre mensuelle des responsables de la liaison courante dans les deux organisations. Une rencontre de suivi au niveau sous-ministre adjoint (MIDI) et vice-président (Investissement Québec) aura lieu annuellement. Il est entendu par ailleurs que les activités couvertes par l'Entente sont assujetties à une politique d'assurance qualité mise en place et appliquée par le MIDI et qu'elles pourront donc faire l'objet d'une évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique.

L'information de gestion relative aux activités réalisées au cours d'une période donnée sera fournie par le MIDI. IQII fera connaître ses besoins en matière d'information de gestion et le MIDI y donnera suite, dans la mesure où l'information de gestion requise par IQII est déjà disponible au ministère ou peut être produite sans alourdir le système ou générer des coûts importants.

11- Cession

L'Entente, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la Ministre.

12- Responsabilité

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la Ministre ou d'IQII, ceux-ci n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par l'autre partie ou ses employés, agents ou représentants.

13- Sous-traitance

IQII ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues à l'Entente sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre, et, en toutes circonstances, elle reconnaît demeurer seule responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par la Ministre.

14- Modification à l'entente

L'Entente pourra être modifiée avec le consentement écrit des deux parties.

Une modification entre en vigueur à la date de la dernière signature ou toute autre date qui peut être convenue entre les parties.

15- Résolution de conflit

Tout désaccord concernant l'interprétation de l'Entente sera réglé au moyen d'une consultation entre les représentants désignés ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin. S'il est impossible de résoudre le désaccord, la question sera inférée aux signataires de l'Entente.

16- Conflits d'intérêts

IQII s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une telle situation se présente, IQII doit immédiatement en informer la Ministre qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant à IQII comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier la présente Entente.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente Entente.

17- Résiliation

L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à l'Entente, par la transmission d'un avis écrit à cet effet d'au moins 90 jours. En cas de résiliation par la Ministre, IQII aura droit au versement d'une somme pour couvrir les coûts, les frais et les pertes réelles encourus par IQII, notamment les indemnités de départ pour les employés, le loyer et les services technologiques, mais en excluant les frais de gestion anticipés.

Par ailleurs, en cas de résiliation, IQII mettra en place les mesures requises pour assurer une transition harmonieuse, notamment un transfert d'expertise au MIDI.

18- Représentation des parties

La Ministre, aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne **M^{me} Lucie Latulippe, sous-ministre adjointe** pour la représenter.

De même, IQII désigne **M^{me} Sylvie Pinsonnault, vice-présidente** pour la représenter.

Advenant qu'une partie désire changer de représentant, elle doit en aviser l'autre partie au moins dix (10) jours avant la date effective du changement.

19- Avis

Tout courrier ou avis relatif à l'Entente doit être expédié aux adresses suivantes :

Pour la Ministre :

Édifice Gérald Godin
360, rue Mc Gill
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour IQII :

À l'attention du Secrétaire d'IQ Immigrants Investisseurs Inc.
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8

20- Durée et entrée en vigueur

"La présente entente annule et remplace l'entente signée entre les parties le 15 juin 2011 ainsi que l'avenant signé le 23 avril 2012. Elle entre en vigueur et prend effet à compter de la date de sa signature. Elle prend fin le 31 décembre 2017. Elle sera automatiquement renouvelée, aux mêmes conditions, d'année en année, à moins que l'une des parties ne transmette à l'autre partie, 90 jours avant la date de renouvellement, un avis écrit, l'informant de son intention de ne pas renouveler l'entente."

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé l'Entente en double exemplaire comme suit :

Pour la Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion,



Robert Baril
Sous-ministre à l'Immigration,
à la Diversité et à l'Inclusion

2014-10-31
Date

Pour IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC.,



Sylvie Pinsonnault
Vice-présidente aux fonds d'investissement,
à l'immigration d'affaires et aux mesures fiscales

2014-11-05
Date

Annexe A – Contexte et mandat

Contexte

Au Québec, l'évaluation de la demande de certificat de sélection et la sélection des ressortissants étrangers de la catégorie économique se font selon les exigences de la *Loi sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre I-0.2), du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers* (RLRQ, chapitre I-0.2, r. 4) (RSRÉ) et du *Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers* (RLRQ, chapitre I-0.2, r. 2). Les immigrants investisseurs constituent une sous-catégorie de l'immigration économique. Ils doivent respecter les exigences déterminées par la réglementation pour se voir délivrer un certificat de sélection du Québec (CSQ).

Le 1^{er} décembre 2010, le RSRÉ a été modifié afin de hausser le montant du placement de 400 000 \$ à 800 000 \$ et le seuil de l'avoir net de 800 000 \$ à 1 600 000 \$. La perspective de hausse du seuil financier a entraîné en 2010 un dépôt massif de demandes. Le MIDI s'est engagé auprès du marché à réduire cet important inventaire qui se chiffrait à l'époque à plus de 13 000 demandes. Pour l'appuyer dans cette tâche et accélérer le traitement des demandes, le MIDI a recours aux services d'analyse d'IQII. À l'heure actuelle, près de 6000 demandes investisseurs sont toujours en attente d'analyse au MIDI.

Mandat

Dans ce contexte, le mandat confié à IQII vise de façon particulière l'étape de l'analyse des demandes des immigrants investisseurs présentées à Montréal et au Bureau d'immigration du Québec (BIQ) à Hong Kong. Le terme analyse, tel que présenté dans la présente entente comprend de façon prédominante l'analyse financière et également, de façon connexe, l'évaluation des autres types d'information et de justifications déposées à l'appui de la demande de certificat de sélection. Celles-ci concernent notamment l'identité du candidat et les critères autres que financiers composant la grille de sélection.

L'étape de l'analyse est présentée de façon détaillée à l'annexe C. Elle comprend également des activités de détection de documents faux ou trompeurs (ci-après appelées « vérifications »). Ces vérifications sont prises en charge par IQII en ce qui concerne les dossiers placés sous la responsabilité du BIQ à Hong Kong. À Montréal, elles seront conservées par la Ministre et elles demeureront sous la responsabilité du MIDI à moins d'une entente avec IQII.

Le mandat couvre à la fois les demandes présentées avant le début de réalisation du mandat, celles qui n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse et celles présentées par la suite.

Rapport d'analyse

Pour chaque demande analysée par IQII, celui-ci présentera un rapport d'analyse à la Ministre. Ce rapport devra cibler, s'il y a lieu, les enjeux et problématiques que le MIDI aurait intérêt à explorer davantage à l'étape de la sélection. IQII devra également émettre dans son rapport l'une ou l'autre des recommandations suivantes qui, le cas échéant, peuvent être modifiées en fonction de l'évolution du programme :

- a) le rejet administratif de la demande;

- b) une référence en examen sur dossier;
- c) une convocation du requérant principal à une entrevue de sélection;
- d) une intention de rejeter la demande.

En ce qui concerne les dossiers traités à Montréal, une recommandation de référence en sélection sur dossier ou de convocation en entrevue pourra être assortie d'une recommandation de vérification préalable pour détection de documents faux ou trompeurs.

La décision d'accepter ou non une demande de certificat de sélection du Québec appartient exclusivement à la Ministre et sera rendue à la suite de l'examen de la demande de certificat de sélection du Québec par un conseiller en immigration désigné par celle-ci.

Étapes d'analyse

On trouvera à l'annexe B les assises législatives, réglementaires et administratives sur lesquelles repose les activités visées par le présent mandat.

Par ailleurs, les étapes détaillées d'analyse et de vérification sont décrites dans les annexes C et D.

Annexe B - Documents d'encadrement à caractère légal et réglementaire ou administratif et outils de travail

1) Documents à caractère légal et réglementaire
Loi sur l'immigration au Québec (RLRQ, chapitre I-0.2)
Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (RLRQ, chapitre I-0.2, r. 4) (RSRÉ)
Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers (RLRQ, chapitre I-0.2, r. 2)
Grille de sélection - sous-catégorie investisseurs (Annexe A du RSRÉ)
2) Documents à caractère administratif
Code de conduite - Directives et outils en matière de déontologie et d'éthique
Guide des procédures d'immigration (GPI)
Demande de certificat de sélection - investisseurs
Document narratif
Liste documentaire (documents exigibles des candidats)
3) Outils de travail
Canevas d'analyse et Canevas de vérification (tel que définis par la ministre)
Grille d'examen sur dossier et grille pour rejet administratif

Annexe C – Étapes de l'analyse

1- Revue des données statutaires, de l'identité et de l'admissibilité du candidat et des membres de la famille qui accompagnent

Cette étape vise à identifier les coordonnées de l'individu, sa situation familiale, les coordonnées exactes des membres de la famille, à évaluer le respect de la définition d'enfant à charge, la conformité des informations statutaires déclarées avec celles des documents émis par le gouvernement étranger (ex. : passeport ou carte d'identité nationale, etc.) et toute problématique relative aux liens familiaux en regard de la réglementation.

2- Revue de la répartition et de la valeur de l'avoir net

Cette étape consiste à identifier les actifs/passifs du candidat et vérifier qu'il déclare un avoir net répondant aux exigences réglementaires, si les éléments de l'avoir net déclarés sont réels et admissibles en vertu de la réglementation, si les affirmations sont appuyées par des documents de support crédibles et s'il n'y a pas d'incohérence dans les documents. Le canevas d'analyse prévoit que l'analyste complète un tableau décrivant la composition et la valeur de l'avoir net ainsi que la documentation présentée en soutien par le requérant et, le cas échéant, par son époux ou conjoint de fait qui accompagne.

3- Évaluation de la démonstration de l'origine licite de l'avoir net

Cette étape consiste à évaluer la démonstration de l'avoir net du candidat, en regard de son caractère licite. Ceci consiste principalement à valider l'origine historique d'acquisition de la richesse du candidat ainsi que les informations financières portées au dossier :

- analyse croisée des divers formulaires (demande de certificat de sélection et document narratif);
- résumé de quelques lignes sur le profil du candidat, son histoire professionnelle et, si pertinent, le parcours de formation et d'activités professionnelles de son conjoint;
- évaluation des déclarations et preuves versées au dossier, afin d'en relever les incohérences ou contradictions éventuelles lors de gains financiers (peut s'appliquer sur tout type de revenus ayant permis l'accumulation de la richesse);
- résumé, illustré de tableaux lorsque nécessaire à la compréhension, avec accent sur les périodes et facteurs les plus déterminants dans l'enrichissement du candidat, les principales preuves documentaires au dossier et une explication, s'il y a lieu, des problématiques identifiées quant à la valeur des propriétés, l'existence légale des entreprises, l'évolution de l'actionnariat déclaré par le candidat, les revenus déclarés par le candidat et la performance des entreprises selon les états financiers déposés aux demandes;
- validation des états financiers par diverses techniques traditionnelles d'analyse financière;
- validation du caractère raisonnable des revenus, intérêts, dividendes et gains en capital déclarés sur certaines catégories d'actifs;
- validation de l'évolution de l'actionnariat, le cas échéant.

Le canevas d'analyse prévoit que l'analyste puisse compléter un tableau historique résumant par période les éléments du document narratif, illustrant ainsi le profil et l'historique d'acquisition des fonds du candidat.

4- Évaluation de l'expérience en gestion

Il s'agit de s'assurer que le candidat possède une expérience en gestion telle que définie dans le RSRÉ. L'analyste doit identifier les éléments soutenant l'expérience en gestion déclarée par le candidat et, s'il y a lieu, les problématiques pouvant mettre en doute l'expérience déclarée ou le caractère licite de celle-ci.

5- Validation de la conformité documentaire

Ceci implique de valider, tout au long des activités d'analyse, l'existence de preuves documentaires corroborant le profil du candidat et de juger de la prépondérance et de l'importance relative de chaque document dans l'historique de ses gains et ce, en s'inspirant de la liste documentaire applicable dans la sous-catégorie des investisseurs. À l'issue de cette étape, une demande de documents peut être faite aux demandeurs afin de compléter la preuve documentaire et le profil.

6- Évaluation de l'atteinte du seuil de passage à la grille de sélection applicable dans la sous-catégorie des investisseurs

Cette étape consiste à faire une première analyse afin de déterminer si le candidat se qualifie à la grille de sélection (investisseurs) en regard des Facteurs applicables en vertu du Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers (RLRQ, chapitre I-0.2, r. 2), à l'exception des Facteurs connaissances linguistiques et adaptabilité.

7- Détection de déclarations et de documents faux ou trompeurs (vérification)

L'étape de l'analyse vise à repérer et identifier les déclarations ainsi que les documents faux ou trompeurs présents au dossier. En cas de doute sur le caractère intègre de l'information ou de documents fournis, une demande de vérification peut être formulée à l'équipe de vérification de Hong Kong ou une recommandation peut être formulée au MIDI pour qu'il fasse appel à son service de vérification à Montréal.

Le cas échéant, IQII pourra recommander au MIDI la délivrance d'une intention de rejet. Le MIDI est le seul signataire possible d'une lettre de rejet ou d'intention de rejet.

Annexe D - Étapes détaillées des tâches de vérification (détection de documents faux ou trompeurs)

1. Veille et collection d'informations sur la nature, le contenu et les conditions d'accessibilité des différents sites Internet et banques de données corporatives, associatives, administratives et gouvernementales pertinentes;
2. consultation des banques de données accessibles et des sites Internet pertinents;
3. réalisation des appels téléphoniques et, au besoin, des échanges documentaires avec les individus ou institutions ayant émis les documents à vérifier;
4. recherche des informations croisées pouvant consolider les résultats de vérification;
5. production d'un rapport écrit, selon le canevas prescrit, décrivant:
 - a) l'objet de la vérification (description détaillée du document à vérifier ou recherche d'activités ou d'intérêts d'affaires non divulgués),
 - b) la démarche détaillée, étape par étape, de l'enquête menée et des suivis effectués,
 - c) les résultats progressifs de chacune de ces étapes,
 - d) une brève traduction au besoin des réponses écrites reçues dans le cadre des vérifications,
 - e) une conclusion sur le résultat de la vérification;
6. maintien et mise à jour de la base de données d'informations obtenues dans le cadre des analyses et des archives de vérifications pour usage interne.

Annexe E - Productivité des ressources humaines

L'autorisation des prévisions relatives à l'embauche de ressources humaines par IQII, telle que prévue à l'article 8 et à l'annexe F des présentes, se fera en fonction des éléments suivants :

- les objectifs annuels de volume signifiés par le MIDI;
- la productivité moyenne minimale attendue des ressources, telle que spécifiée dans la présente annexe.

Cette productivité moyenne minimale est la suivante :

Catégorie	Montréal	Hong Kong
Analyste	170 analyses/année	205 analyses/année
Vérificateur	n/a	200 vérifications/année

La cible de productivité à Montréal est légèrement inférieure en raison de la diversité des bassins couverts (plus de 55 pays) et de l'horaire régulier de travail qui varie par rapport à Hong Kong (35 h/sem. vs 37,5 h/sem.).

Les parties conviennent que le traitement de certains dossiers, notamment dans les cas de rejets administratifs et certains cas d'intention de rejet, est considéré prendre la moitié du temps normalement nécessaire, car un rapport d'analyse complet n'est pas toujours exigé pour ces deux types de recommandations.

La cible de productivité annuelle pourra être ajustée en fonction des facteurs suivants :

- lorsqu'une ressource aura été embauchée en cours d'année, à la fois les montants facturables et la cible de productivité annuelle seront ajustés en fonction du moment de son embauche;
- de plus, la cible de productivité associée à un individu récemment embauché est réduite de 40 % pour les premiers 12 mois;
- également, la cible de productivité est suspendue pendant l'absence à long terme d'une ressource.

Les parties conviennent que ces cibles pourraient être révisées selon les besoins du MIDI, les bassins couverts et les ressources allouées, après entente entre les parties.

Annexe F – Nombre de ressources humaines

Selon le volume d'analyses prévu actuellement, il est estimé qu'un maximum de 35 ressources sera requis chez IQII pour effectuer le travail. Cela comprend le personnel de supervision ainsi que le personnel professionnel, technique et de bureau relevant d'IQII à Montréal et à Hong Kong.

À titre indicatif, le tableau ci-après présente les ressources humaines affectées à l'analyse des demandes, soit 25 à Hong Kong et 10 à Montréal :

Nombre d'employés prévu pour le traitement des demandes			
Bureau	Employés recrutés localement	Employés réguliers	Total
Hong Kong			
Chef d'équipe	1		1
Analystes	15		15
Vérificateurs	7		7
Agents de bureau	2		2
Sous-total (H.K.)	25		25
Montréal			
Coordonnateur		1	1
Analystes		8	8
Agent de bureau		1	1
Sous-total (Montréal)		10	10
Total	25	10	35

Hong Kong

À Hong Kong, les employés recrutés localement (ERL) qui sont affectés au processus d'analyse ont été embauchés par le MRIF, mais ils sont actuellement sous l'autorité fonctionnelle d'IQII. Par ailleurs, la supervision de ces employés locaux est assurée par le MIDI. Les employés recrutés localement sont rémunérés selon l'échelle salariale utilisée par le MRIF.

La répartition par type d'emploi et le nombre d'employés sont présentés à titre indicatif et ils pourraient varier, à l'intérieur de l'enveloppe maximale prévue, en fonction des objectifs de volume identifiés par la ministre.

Montréal

À Montréal, tous les employés nécessaires à l'analyse des demandes sont embauchés par IQII. L'embauche de techniciens n'est pas prévue pour le moment mais elle pourrait s'avérer nécessaire dans le futur. La répartition par type d'emploi et le nombre d'employés sont présentés à titre indicatif et ils pourraient varier en fonction des objectifs de volume identifiés par la Ministre, à l'intérieur de l'enveloppe maximale prévue.

Autant à Montréal qu'à Hong Kong, l'encadrement des employés par IQII sera effectué par un directeur et par la vice-présidente aux fonds d'investissement, à l'immigration d'affaires et aux mesures fiscales.

Annexe G - Frais et dépenses reliés à l'entente

Hong Kong

Modalités générales

- La Ministre paiera au MRIF les dépenses relatives au personnel autorisé par la Ministre, aux frais de loyers réels en vertu de la superficie utilisée et aux frais d'opération.
- En matière de ressources humaines recrutées localement (ERL), les montants payables par la Ministre au MRIF correspondent aux salaires versés au personnel, y compris les avantages sociaux, les contributions d'employeur et toute indemnité. Le montant total ne peut porter sur un nombre de ressources supérieur à celui prévu à l'annexe F, à moins d'une autorisation de la Ministre. Il tient compte, en ce qui a trait aux analystes et aux techniciens vérificateurs, de l'effet combiné des cibles de traitement fixées annuellement par la Ministre, d'une part et des niveaux de productivité attendus fixés à l'annexe E, d'autre part.
- La Ministre paiera au MRIF les services technologiques qui pourraient lui être fournis par ce dernier.
- Les frais de fonctionnement généraux de même que les frais de gestion d'IQII seront payables par la Ministre à IQII.

Prévisions détaillées

- Pour le bureau d'Hong Kong, les dépenses prévues pour l'analyse des demandes des immigrants investisseurs sont estimées à 3 900 000 \$ par année.
- Le tableau à la page suivante donne l'estimation des dépenses annuelles selon les principaux postes de dépenses :

Estimation des dépenses annuelles pour Hong Kong	(en \$CA)
Frais variables	
Salaires, avantages sociaux et toute indemnité ERLs – employés locaux	1 800 000
Frais d'opération facturés par le MAECD par employé	750 000
Frais fixes	
Loyers et frais connexes	800 000
Frais de fonctionnement généraux d'IQII	208 000
Sous-total	3 558 000
Frais de gestion	312 000
Total	3 870 000

Les frais variables, notamment les salaires, contributions d'employeur et avantages sociaux (incluant toute indemnité) des employés locaux sont estimés annuellement à 1 800 000 \$ (basé sur 1 chef d'équipe, 15 analystes, 7 techniciens vérificateurs et 2 agents de bureau). À cela s'ajoute les frais connexes facturés par le MAECD par employé et qui s'élèvent à 750 000\$ annuellement. La Ministre paiera au MRIF les dépenses réelles encourues à l'intérieur des balises fixées par l'Entente. Les frais d'opération directs facturés à la Ministre par le MRIF (incluant les frais liés aux services technologiques le cas échéant) seront assumés par celle-ci.

Les frais fixes comprennent le loyer estimé à 800 000 \$. Ce montant est basé sur un espace locatif d'environ 700 mètres carrés dans l'édifice actuel du MIDI et aux mêmes conditions que le bail actuel. La Ministre paiera au MRIF les dépenses réelles encourues, à l'intérieur des balises fixées par l'Entente.

Les frais de fonctionnement généraux d'IQII (208 000 \$) de même que les frais de gestion annuels de 312 000 \$ seront payés par la Ministre à IQII. Les frais visés au présent paragraphe seront majorés de 2 % le 1^{er} janvier de chaque année, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Par ailleurs, le coût d'aménagement des nouveaux locaux situés à Quarry Bay sera payé par la Ministre à la fin des travaux, sur réception d'une facture du MRIF. Ces coûts sont en sus des coûts d'opération annuels payés.

Montréal

Modalités générales

- Le montant payable par la Ministre à IQII tient compte du nombre de ressources embauchées (frais variables) et prend la forme d'un forfaitaire pour les autres types de frais;
- pour le bureau de Montréal, les dépenses annuelles sont estimées à environ 1 560 000 \$;
- le tableau ci-après présente l'estimation des dépenses annuelles selon les principaux postes de dépenses :

Estimation des dépenses annuelles pour Montréal	(en \$CA)
Frais variables	
Salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement	1 200 000
Frais fixes	
Loyer	104 000
Salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement-personnel d'encadrement	146 000
Sous-total	1 450 000
Frais de gestion	108 750
Total	1 558 750

Les frais variables, soit les salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement des employés à Montréal sont estimés à 1 200 000 \$ (basés sur 1 coordonnateur, 8 professionnels analystes et 1 agent de bureau/secrétaire). La Ministre paiera à IQII 124 800 \$ par employé professionnel (y compris le coordonnateur), 83 600 \$ par technicien et 72 800 \$ par agent de bureau ou secrétaire. Ces montants seront majorés annuellement de 2 % le 1^{er} janvier de chaque année, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les frais fixes se composent du loyer établi à 104 000 \$ annuellement ainsi que des salaires, avantages sociaux et frais de fonctionnement de 146 000 \$ pour le personnel d'encadrement. Ces montants seront payés par la Ministre à IQII. Ils seront majorés annuellement de 2 % le 1^{er} janvier de chaque année, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Pour tous ces coûts (variables et fixes) décrits précédemment, des frais de gestion de 7,5 % s'appliqueront avec un minimum de 100 000 \$ annuellement et seront payés par la Ministre à IQII.

QUESTION – RP 20

BILAN ET DEGRÉ DE RÉALISATION DES ENTENTES POUR FAVORISER L’INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS, POUR 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, AVEC LES MINISTÈRES SECTORIELS SUIVANTS : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE ET ÉDUCATION ET LOISIR, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE.

Le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion rend compte du bilan et de l’utilisation des fonds dans son Rapport annuel de gestion à partir des rapports de reddition de comptes fournis par les ministères concernés. Les rapports de reddition de comptes pour 2016-2017 sont en cours d’élaboration par ces derniers. Pour 2014-2015 et 2015-2016, l’information est présentée respectivement dans les Rapports annuels de gestion de 2014-2015 et de 2015-2016.

QUESTION - RP 21

VENTILATION, PAR ENTENTE ET PAR PROGRAMME CONJOINT, DES SOMMES TRANSFÉRÉES PAR LE MIDI À CHACUN DES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2009-2010¹. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d’assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l’intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le Ministère conclut des ententes de service avec le ministère actuel de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, et avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le Ministère effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l’exercice budgétaire 2016-2017, ainsi que les sommes à transférer pour 2017-2018.

Sommes transférées aux autres ministères
aux fins de l’intégration et de la francisation des personnes immigrantes

	2016-2017 (000 \$)		2017-2018 (000 \$)
Éducation, Enseignement supérieur	78 530,0	Éducation et Enseignement supérieur	78 530,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	75 000,0	Travail, Emploi et Solidarité sociale	75 000,0
Santé et Services sociaux	12 219,5	Santé et Services sociaux	12 219,5
Total	165 749,5	Total	165 749,5

¹ Les informations sur les montants transférés de 2009-2010 à 2015-2016 ont déjà été fournies lors des précédentes Commissions sur les études des crédits.

QUESTION – RP22

VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR LE SUIVI DES ENTENTES DE SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION ET POUR LA FORMATION LINGUISTIQUE EN 2016-2017 ET POUR LES QUATRE ANNÉES PRÉCÉDENTES, AVEC LE LIEU DE TRAVAIL HABITUEL DE CHAQUE EMPLOYÉ

Note : Les données de l’exercice financier 2015-2016 se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits de l’année antérieure.

	2016-2017
Suivi de l'entente de service d'accueil pour les réfugiés pris en charge par l'État avec le YMCA	
• Ressource affectée au suivi avec le YMCA	
• Lieu de travail : Aéroport international P.-E.-Trudeau de Montréal	1
Suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration (92 OBNL)	24
Formation linguistique¹	
Montréal ² (ce chiffre inclut les professeurs réguliers et le personnel régulier et occasionnel de la Direction de la francisation en milieu communautaire, de la Direction de la francisation en milieu institutionnel et la Direction de l'accès aux services)	178
Total	203
 Professeurs occasionnels ³	 337

¹ Il s’agit de tout l’effectif affecté à la Direction de la francisation en milieu communautaire, à la Direction de la francisation en milieu institutionnel et à la Direction de l'accès aux services soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation, le personnel de soutien et les professeurs, duquel est soustrait trois postes pour suivi des ententes de services d’accueil et d’intégration, et auquel est ajouté un poste de la Direction des relations avec les partenaires et de la promotion de la francisation.

² Il est important de noter que tout l’effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Le personnel enseignant relève de la région administrative de Montréal tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

³ Il s’agit des professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle.

Q U E S T I O N – R P 2 3

NOMBRE D’IMMIGRANTS PAR CLASSE DE FRANCISATION ET NOMBRE TOTAL DE CLASSES DE FRANCISATION PAR ANNÉE, DEPUIS 2009-2010. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

TEMPS COMPLET

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps complet*

Année	Nombre total de groupes***	Nombre d’élèves uniques
2016-2017**	1 185	11 450

*En 2009-2010 et 2010-2011, l'offre de cours à temps complet comprend également des cours spécialisés (La dernière session de ces cours s'est terminée au début de l'exercice 2010-2011).
**Données préliminaires au 28 février 2017.
***Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 284 et est inclus dans le total

TEMPS PARTIEL

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Total

Année	Nombre total de groupes**	Nombre d’élèves uniques
2016-2017*	1 602	16 669

* Données préliminaires au 28 février 2017.
**Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 5 et est inclus dans le total

Q U E S T I O N – R P 2 3

TEMPS PARTIEL

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Cours réguliers

Année	Nombre total de groupes**	Nombre d’élèves uniques
2016-2017*	1 423	15 206

*Données préliminaires au 28 février 2017.
**Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 5 et est inclus dans le total

TEMPS PARTIEL (SUITE)

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Cours spécialisés

Année	Nombre total de groupes	Nombre d’élèves uniques
2016-2017*	124	1 355

* Données préliminaires au 28 février 2017.

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Formation en milieu de travail

Année	Nombre total de groupes	Nombre d’élèves uniques
2016-2017*	24	213

* Données préliminaires au 28 février 2017.

Q U E S T I O N – R P 2 4

DÉLAIS MOYENS D’ATTENTE POUR ÊTRE ADMIS À DES COURS DE FRANCISATION ET POUR COMMENCER UN COURS DE FRANÇAIS, TEMPS COMPLET ET TEMPS PARTIEL EN 2015-2016 ET EN 2016-2017

- a. PAR CENTRE RÉGIONAL
- b. POUR TOUT LE QUÉBEC

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le MIDI fait appel à une centaine de prestataires de services partout au Québec (universités, collèges, organismes à but non lucratif et commissions scolaires) pour offrir ces cours.

Depuis l’entrée en vigueur de la *Déclaration de services aux citoyens* en avril 2006, et de la *Déclaration de services à la clientèle (DSC)* en avril 2009, le délai imparti lors d’une première inscription pour remettre ou faire parvenir une confirmation d’admissibilité à un cours de français à temps complet est de 20 jours ouvrables et le délai maximum pour commencer un cours à temps complet est de 65 jours ouvrables après la date de la confirmation d’admissibilité.

Exercice financier 2016-2017

Les cours à temps complet ont une durée de 11 semaines, et ils débutent selon des dates précises ou lorsque le nombre de participantes et participants le justifie. En vertu d’ententes avec les commissions scolaires dans le cadre de l’offre gouvernementale de services en francisation, les participants peuvent aussi débiter leur formation à d’autres dates.

La proportion de nouveaux élèves inscrits à temps complet et bénéficiant d’un premier cours de français dans le délai de 65 jours ouvrables est de 94,6 %.

Délai moyen entre admissibilité et début des cours en nombre de jours ouvrables pour l’exercice financier 2016-2017*

A. Régions administratives	Nb de jours**
Bas-Saint-Laurent	22,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	39,8
Capitale-Nationale	35,8
Mauricie	28,7
Estrie	42,9
Montréal	33,6
Outaouais	35,5
Abitibi-Témiscamingue	11,0
Côte-Nord	-
Nord-du-Québec	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-
Chaudière-Appalaches	-
Laval	36,8
Lanaudière	25,9
Laurentides	42,8
Montérégie	37,9
Centre-du-Québec	32,0
B. Ensemble du Québec	35,2

* Données préliminaires, données au 28 février 2017

** Les résultats inscrits en italique et en gras reposent sur un nombre d’observations inférieur à 20 élèves.

QUESTION – RP 25

NOMBRE D'IMMIGRANTS NE PARLANT PAS FRANÇAIS ET NE S'INSCRIVANT PAS AUX COURS DE FRANCISATION EN 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET EN 2016-2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Contexte

Les cours de français aux personnes immigrantes nouvellement arrivées sont offerts aux personnes adultes ne connaissant pas le français et à celles ayant des connaissances insuffisantes du français.

Il faut tenir compte dans l'analyse des données de fréquentation des services de francisation que les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de celles qui s'inscrivent le font la première année. D'autres personnes immigrantes nouvellement arrivées se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

Résultats

En 2015¹, le nombre de personnes immigrantes admises au Québec a été de 48 966, parmi lesquelles 37 874 étaient âgées de 16 ans et plus². De ce nombre, 14 570 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français au moment de leur admission au Québec. Au 28 février 2016, 2 981 d'entre elles s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MIDI à temps complet, à temps partiel, ou en ligne. La proportion de ces personnes ne connaissant pas le français et ayant été actives dans un cours de francisation est donc de 32,4 %. Il faut noter que les personnes immigrantes ont jusqu'à cinq ans suivant leur admissibilité aux services de francisation pour s'inscrire aux cours de français à temps complet. Il n'y a pas de limite de durée de résidence pour l'inscription à temps partiel ou en ligne.

Des services de francisation sont offerts gratuitement par le Ministère sous forme de cours à temps complet, à temps partiel et en ligne. En plus des cours du Ministère, des services gouvernementaux de francisation sont offerts par le vaste réseau des commissions scolaires et par les différents partenaires en milieu de travail. Il existe également des services de formation linguistique donnés par des professeurs particuliers, par le réseau collégial et universitaire, par des écoles de langue privées. En conclusion, les personnes immigrantes peuvent poursuivre leur parcours de francisation de diverses manières et les statistiques ci-dessus ne sauraient en tenir compte.

¹ Cohorte utilisée pour cette analyse puisque c'est la plus récente pour laquelle le nombre total de personnes qui auront fait une démarche de francisation est proche du résultat qui sera définitif : quelques personnes s'ajouteront à celles qui ont déjà amorcé cette démarche, mais l'essentiel des personnes susceptibles de suivre un ou des cours auprès du Ministère l'a déjà fait. Les données de la cohorte de 2016 sont encore trop préliminaires pour rendre compte avec précision d'un taux de participation fiable.

² Ces personnes sont considérées comme étant des « adultes » dans le contexte de la démarche de francisation au MIDI.

QUESTION – RP 26

RÉSULTATS DE L’ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES CLIENTÈLES
IMMIGRANTES QUI UTILISENT PEU LES SERVICES DE FRANCISATION

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier des renseignements particuliers de 2015-2016.

QUESTION – RP 27

LISTE DE L’OFFRE DE SERVICE DU MIDI POUR DES COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ
POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES. CRÉDITS ALLOUÉS POUR CES COURS

COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ

▪ Cours réguliers à temps partiel

Deux cours de communication orale et trois cours de français écrit étaient offerts à temps partiel jusqu’à la fin avril 2015. Avec la mise en œuvre de la nouvelle répartition des contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, ces cours spécialisés ont été remplacés par un bloc de cours réguliers à temps partiel d’une durée d’environ 400 heures qui vise l’atteinte des mêmes niveaux de compétences en français que les cours de communication orale et de français écrit de même que le développement de la compétence interculturelle et la connaissance des valeurs communes de la société québécoise.

▪ Cours du programme de francisation en ligne

Depuis octobre 2012, le cours de français en ligne (FEL) avancé est offert selon la formule standard avec tuteur ou tutrice. Des modules d’autoapprentissage du français en ligne dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers ainsi que de l’administration, du droit et des affaires ont aussi été rendus accessibles au cours de l’automne 2012.

▪ Cours spécialisés pour certains domaines professionnels à temps partiel

Des cours spécialisés sont offerts aux personnes immigrantes ayant des profils professionnels particuliers, notamment pour faciliter l’accès aux ordres professionnels qui correspondent à leur formation initiale acquise à l’étranger. Ainsi, des cours pour infirmières et infirmiers et pour professionnelles et professionnels du domaine de la santé, du domaine du génie et des sciences appliquées et de l’administration, du droit et des affaires sont offerts actuellement.

DÉPENSES POUR CES COURS SPÉCIALISÉS

DÉPENSES POUR CES COURS SPÉCIALISÉS

ANNÉE	DÉPENSES
2016-2017	204 774 \$

QUESTION – RP 28

**LISTE DES ACTIONS VISANT LA PROMOTION ACTIVE DES COURS DE FRANÇAIS
ET DE LEUR IMPORTANCE POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE**

Promotion ciblée à l'étranger

- Dès le premier contact avec le Ministère, lors des séances d'information, les candidates et candidats potentiels à l'immigration sont sensibilisés à l'importance du français, et l'offre de services de francisation du Ministère est présentée.
- Les candidates et candidats à l'immigration, en signant leur demande de certificat de sélection du Québec, s'engagent à apprendre le français.
- Le guide *Apprendre le Québec* insiste sur l'importance de bien connaître le français. Ce guide est distribué aux personnes immigrantes lors de leur entrevue de sélection à l'étranger, le cas échéant, lors de leur passage au Service d'accueil à l'aéroport ou lors de leur participation à la séance d'information Premières démarches d'installation, qui se tient la semaine suivant leur arrivée. De plus, ce guide est disponible sur le site internet du Ministère.
- Après l'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ), les candidates et candidats à l'immigration ont accès gratuitement à la Francisation en ligne (FEL). La promotion de ce service est faite dans la lettre remise à tous les candidates et candidats à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ. Un mois après la réception du CSQ, un courriel promotionnel est envoyé aux candidates et candidats les invitant à s'inscrire à la FEL.

Site internet du Ministère

- Le site internet du Ministère souligne l'importance de l'apprentissage de la langue française. Les candidates et candidats à l'immigration y reçoivent de l'information sur les cours de français offerts à l'étranger par les organismes partenaires du Ministère (Alliances françaises, Instituts français, etc.), dont la liste est périodiquement mise à jour, de même que sur les cours offerts au Québec par le Ministère : cours de français en ligne, cours de français réguliers à temps complet et à temps partiel, cours spécialisés à visée professionnelle, cours en milieu de travail, etc. De plus, le site internet du Ministère informe les personnes immigrantes sur les modalités de remboursement des cours de français suivis chez les partenaires à l'étranger et sur l'aide financière incitative pour les personnes immigrantes qui suivent des cours à temps complet ou à temps partiel dans le cadre du *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI)*.

Promotion ciblée au Québec

- Le 4 juillet 2016, le Ministère a lancé une importante campagne de promotion visant à faire connaître son offre de cours de français auprès des personnes immigrantes au Québec. Sur le thème *Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant*, la campagne s'est déclinée en onze langues : français, anglais, arabe, espagnol, mandarin, cantonais, punjabi, hindi, ourdou, tamoul et bengali. Cette campagne s'est terminée le 31 mars 2017.
- Au cours de ces neuf mois, la campagne promotionnelle du Ministère a été visible grâce, notamment, à de l'affichage dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM), à de la publicité dans des médias francophones, anglophones et de la diversité, à des bannières sur le Web et à des capsules vidéo dans les médias sociaux.
- De plus, une approche terrain a été déployée pour venir appuyer cette publicité. Plusieurs outils de communication, tels que des affiches et des dépliants, ont été développés. Puis, des personnes issues des communautés ethnoculturelles ciblées par la campagne ont été embauchées pour aller à la rencontre des membres de leur

QUESTION – RP 28

communauté afin de leur parler de l'importance de suivre un cours de français et, au besoin, de les aider à remplir un formulaire d'inscription.

- À l'aéroport, les préposées et préposés à l'accueil fournissent de l'information relative aux cours de français offerts par le Ministère aux personnes immigrantes.
- La promotion de la francisation en ligne est faite à l'aéroport et un courriel marketing est envoyé aux personnes immigrantes susceptibles de s'inscrire au service. Un feuillet promotionnel intitulé *Les cours de français offerts gratuitement aux personnes réfugiées* est remis à l'aéroport aux personnes réfugiées. Une version en arabe a spécialement été conçue à l'intention des personnes réfugiées syriennes. Ce feuillet rappelle que le français est la langue officielle du Québec, souligne l'importance de sa connaissance pour réussir à participer pleinement à la vie collective québécoise, informe sur les modalités d'inscription et incite les personnes à s'inscrire à un cours de français sans tarder.
- Les prestataires de services en francisation du Ministère assurent la promotion active des cours de français auprès des personnes immigrantes. Des signets de la collection *Le succès parle français* traitant de l'offre de cours en francisation, de l'admission en ligne et du remboursement offert pour les cours suivis à l'étranger ont été élaborés et remis aux mandataires afin qu'ils puissent faire la promotion de l'offre de services.
- La promotion des cours de français spécialisés à des domaines professionnels est menée avec la collaboration des ordres professionnels concernés.
- Le Ministère poursuit également la promotion des cours de français à l'occasion de la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles* et lors de la remise des *Mérites en francisation des personnes immigrantes*, dans le cadre de la *Soirée des mérites et des Prix Francopub* organisée par l'Office québécois de la langue française.
- La Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*, et sa stratégie d'action 2016-2021 prévoient plusieurs actions de promotion active de la francisation et de la langue française.

L'impact de la promotion active de l'apprentissage du français auprès des personnes immigrantes va au-delà des services de francisation du Ministère. Des services gouvernementaux de francisation sont également offerts par le réseau des commissions scolaires et par les différents partenaires en milieu de travail.

QUESTION – RP 29

ÉTAT DE RÉALISATION OU D’AVANCEMENT DES MESURES POUR RENFORCER L’ACTION DU
QUÉBEC EN MATIÈRE D’INTÉGRATION DES IMMIGRANTS.

Le plan de mesures *Pour enrichir le Québec – Intégrer mieux*, mis en place en 2008 **est terminé depuis 2012.**

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'EMPLOI
POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES EN RÉGION ET MONTANTS VENTILÉS PAR MESURES
POUR 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018**

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN 2016-2017

- Le Ministère a poursuivi en 2016-2017 ses ententes avec les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, puis a conclu des ententes transitoires avec les territoires (MRC et villes) où le Ministère avait des ententes jusqu'à tout récemment avec des conférences régionales des élus, soit : Sherbrooke, Laval, la MRC Les Moulins et la MRC de Manicouagan. Ces ententes prenaient fin le 31 mars 2017.
- Afin de conclure de nouvelles ententes pour 2017-2019, le Ministère a lancé un appel de propositions à l'intention des municipalités régionales de comté le 27 janvier 2017.
- En 2016, le Ministère a élaboré une stratégie intégrée de prospection et d'attraction des travailleurs qualifiés afin de cerner, à l'échelle internationale, les bassins de candidates et candidats à l'immigration répondant aux besoins du Québec.
- De plus, le Ministère soutient depuis plusieurs années les efforts de recrutement international des entreprises, notamment par le biais des Journées Québec auxquelles participent des entreprises de plusieurs régions, notamment la Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches, l'Estrie, le Centre-du-Québec.
- Des ententes de neuf mois (1er juillet 2016 au 31 mars 2017) ont aussi été signées avec quatre organismes de Montréal afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal : Accueil liaison pour arrivants (ALPA), Carrefour BLE, Collectif des femmes immigrantes et Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS). Afin d'assurer la continuité des actions liées à l'immigration en région, le Ministère a aussi renouvelé, pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, des ententes avec 39 organismes, incluant quatre MRC de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.
- Depuis plusieurs années, une stratégie de promotion de l'immigration permanente est déployée par le Ministère auprès des étudiantes et étudiants étrangers fréquentant un établissement d'enseignement et des partenariats ont été établis récemment pour intensifier les efforts de rétention. Une entente avec Montréal International a été annoncée à l'automne 2016 pour un projet sur le territoire du Grand Montréal (1,6 M\$ sur trois ans). Une entente avec Québec International a été rendue publique le 14 mars pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (205 000 \$), alors qu'une entente a été annoncée le 20 mars, avec Innovation et Développement économique Trois-Rivières, pour la Mauricie (65 000 \$). Une entente pour la région de l'Estrie, avec Sherbrooke Innopole, a été signée (85 000 \$).
- Par ailleurs, une entente avec l'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) pour favoriser la rétention des visiteurs participant au programme vacances travail, essentiellement de jeunes francophones, a été signée (500 000 \$).
- Des services de francisation et de soutien à l'intégration sont offerts aux personnes immigrantes, à l'échelle du Québec, par l'intermédiaire d'un vaste réseau d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de partenaires institutionnels (plus de 200) financés en vertu du Programme *Réussir l'intégration* et du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Ils répondent aux besoins de services directs des personnes immigrantes.
- De l'information et la promotion des régions sont aussi offertes aux personnes immigrantes nouvellement arrivées, dans le cadre de la session Objectif Intégration et dans les cours de français, et à celles qui sont encore à l'étranger, à travers le *Services d'intégration en ligne (SIEL)* et la *Francisation en ligne (FEL)*.
- Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et le Projet pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre

professionnel (IPOP) facilitent l'acquisition, pour les personnes, d'une première expérience de travail dans leur profession et soutiennent financièrement les employeurs pour leur embauche et leur intégration en emploi.

La Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action 2016-2020, en mettant en œuvre la nouvelle approche territoriale du gouvernement, donneront les leviers nécessaires à la Métropole, la Capitale nationale ainsi qu'aux autres acteurs des milieux de vie, d'arrimer davantage les besoins des entreprises dans les régions affichant un fort taux d'emploi et un faible taux de chômage aux profils des personnes immigrantes et des candidates et candidats potentiels à l'immigration temporaire et permanente. En raison de leur proximité avec les citoyennes et citoyens, les municipalités et les acteurs des milieux de vie jouent un rôle de premier plan dans l'édification de collectivités accueillantes et inclusives.

QUESTION – RP31

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES. LE NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LA MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART CONCERNANT CE SUJET ET LES DATES DE CELLES-CI.

État d'avancement du projet

- Qualification Montréal a reçu une somme de 7 670 \$ le 26 octobre 2016 pour la réalisation d'un modèle d'affaires. Ce modèle d'affaires pose les jalons pour le déploiement d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes, pour l'ensemble du Québec.
- L'entente pour la réalisation du Guichet unique a été signée par Qualification Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion au mois de mars 2017 et formalise l'octroi d'un financement de 3 M\$ de mars 2017 à mars 2020.
- Le Cabinet a eu plusieurs échanges téléphoniques avec Qualification Montréal depuis le 19 août 2016.

Q U E S T I O N – R P 3 2

ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET PILOTE DE RECONNAISSANCE INTENSIVE DES ACQUIS
MENÉ ACTUELLEMENT PAR QUALIFICATION MONTRÉAL. MONTANTS INVESTIS POUR
L’ANNÉE 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR L’ANNÉE 2017-2018. NOMBRE DE PERSONNES
QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CE PROJET PILOTE EN 2016-2017

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Q U E S T I O N – R P 3 3

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA NÉGOCIATION AVEC LA TUNISIE, LE MAROC, L'ALGÉRIE OU TOUT AUTRE PAYS POUR LA SIGNATURE D'ENTENTES DE RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES. LE NOMBRE DE RENCONTRE AUXQUELLES LA MINISTRE (OU MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART CONCERNANT CE SUJET ET LES DATES DE CELLES-CI

Cette question relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q U E S T I O N – R P 3 4

RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME). MONTANTS INVESTIS ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION – RP35

**ÉTAT D’AVANCEMENT DE L’ÉTABLISSEMENT D’UN RÉGIME D’INSPECTION ET D’AMENDES
SANCTIONNANT LA DISCRIMINATION À L’EMBAUCHE.**

La sanction des actes de discrimination à l’embauche relève de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), qui dispose d’un processus de recours solidement implanté.

Dans le cadre de la Stratégie d’action en matière d’immigration, de participation et d’inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, la CDPDJ a pris l’engagement de renforcer ses actions de sensibilisation et de formation sur les droits et libertés de la personne, notamment dans le milieu du travail. La CDPDJ a d’ailleurs publié, en 2016, une version simplifiée de la Charte des droits et libertés de la personne, laquelle constitue l’outil le plus important dans la défense des droits des Québécoises et Québécois de toutes origines.

Q U E S T I O N – R P 3 6

ÉTAT DE LA SITUATION ET SUIVI DÉTAILLÉ DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D’EMBAUCHE DES MINORITÉS
PAR L’ÉTAT QUÉBÉCOIS

Il appartient au Secrétariat du Conseil du trésor de compiler et de rendre publiques les données sur les programmes d’embauche des minorités par l’État québécois.

QUESTION – RP37

**SUIVI DÉTAILLÉ DE TOUT PROJET VISANT À FAVORISER ET À PROMOUVOIR LA
RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION.**

Afin de conclure de nouvelles ententes pour 2017-2019, le Ministère a lancé un appel de propositions à l'intention des municipalités régionales de comté le 27 janvier 2017.

Le projet de loi n° 121 : Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec a été présenté à l'Assemblée nationale le 8 décembre 2016. Une entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole a également été convenue.

Le Ministère soutient depuis plusieurs années les efforts de recrutement international des entreprises, notamment par le biais des Journées Québec auxquelles participent des entreprises de plusieurs régions, notamment la Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches, l'Estrie, le Centre-du-Québec, en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et des partenaires non gouvernementaux.

Une stratégie de promotion de l'immigration permanente est déployée auprès des étudiants internationaux fréquentant un établissement d'enseignement du Québec. Des ententes de partenariat ont été établies récemment avec Montréal International, Québec International et Innovation et développement économique Trois-Rivières afin d'intensifier les efforts de promotion de la résidence permanente dans plusieurs régions du Québec.

Voir la fiche RP30 pour d'autres éléments complémentaires en lien avec l'immigration en région.

QUESTION - RP38

NOMBRE D’IMMIGRANTS, VENTILÉ PAR LA PROVENANCE ET LA PROFESSION, DEPUIS 2010.
INDIQUER EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES IMMIGRANTS ADMIS

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs de l'étude des crédits des années antérieures.

- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (15 ans et plus) admises en 2016 se répartissent comme suit :

PERSONNES IMMIGRANTES ACTIVES¹ ADMISES AU QUÉBEC
SELON LE CONTINENT DE NAISSANCE
ET LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE PROJETÉE, 2016*

Catégorie professionnelle ² (CNP ³)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres pays	Total
En nombre						
Gestion	246	41	274	322	5	888
Affaires, finances et administration	1 160	336	438	790	1	2 725
Sciences naturelles et appliquées	1 154	606	1 184	1 012	5	3 961
Secteur de la santé	358	172	968	294	1	1 793
Sc. sociales, enseignement, admin. publique, religion	523	202	236	568	3	1 532
Arts, culture, sports et loisirs	88	60	148	265	2	563
Vente et services	332	69	189	354	2	946
Métiers, transport et machinerie	143	28	43	133	0	347
Secteur primaire et Transformation, fabrication et services d'utilité publique,	67	6	21	21	0	115
Entrepreneurs et investisseurs	40	7	1 205	44	2	1 298
Nouveaux travailleurs et non classés ailleurs	5 159	3 843	8 066	2 672	51	19 791
Total	9 270	5 370	12 772	6 475	72	33 959
En pourcentage						
Gestion	2,7	0,8	2,1	5,0	6,9	2,6
Affaires, finances et administration	12,5	6,3	3,4	12,2	..	8,0
Sciences naturelles et appliquées	12,4	11,3	9,3	15,6	6,9	11,7
Secteur de la santé	3,9	3,2	7,6	4,5	1,4	5,3
Sc. sociales, enseignement, admin. publique, religion	5,6	3,8	1,8	8,8	4,2	4,5
Arts, culture, sports et loisirs	0,9	1,1	1,2	4,1	..	1,7
Vente et services	3,6	1,3	1,5	5,5	..	2,8
Métiers, transport et machinerie	1,5	0,5	0,3	2,1	..	1,0
Secteur primaire et Transformation, fabrication et services d'utilité publique,	0,7	0,1	0,2	0,3	..	0,3
Entrepreneurs et investisseurs	0,4	0,1	9,4	0,7	..	3,8
Nouveaux travailleurs et non classés ailleurs	55,7	71,6	63,2	41,3	70,8	58,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

¹ Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus ayant déclaré se joindre à la population active lors de la sélection ou de l'admission.

² Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

³ CNP : Classification nationale des professions.

QUESTION – RP 39

VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER PAR PAYS,
PAR LANGUE D'ORIGINE, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES CIVILES; FOURNIR LES
PRÉVISIONS POUR 2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs de l'étude des crédits des années antérieures.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2016 proviennent de plus de 60 pays. Toutefois, 83,8 % d'entre elles sont nées dans un des cinq pays suivants : Syrie, République démocratique du Congo, Afghanistan, Liban et Burundi.

Les cinq principales langues maternelles parlées par près de neuf personnes sur dix des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2016 sont : l'arabe, l'arménien, le dari, le français et les langues nigéro-congolaises.

PERSONNES RÉFUGIÉES SÉLECTIONNÉES À L'ÉTRANGER*
ET ADMISES AU QUÉBEC ENTRE 2012 ET 2016**
PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE ET PRINCIPALES LANGUES MATERNELLES

Pays de naissance	2012	2013	2014	2015	2016**	2012-2016
Syrie	x	x	449	2 181	4 942	7 579
Rép. dém. du Congo	255	271	380	307	328	1 541
Afghanistan	255	366	171	366	327	1 485
Colombie	153	237	155	131	100	776
Iraq	103	144	216	193	115	771
Pakistan	102	135	35	125	109	506
Rép. centrafricaine	x	x	80	296	51	485
Burundi	45	29	120	118	132	444
Bhoutan	208	64	46	34	5	357
Tanzanie	x	x	116	149	68	357
Autres pays	486	437	521	700	816	2 960
Total	1 631	1 748	2 289	4 600	6 993	17 261

Langue maternelle	2012	2013	2014	2015	2016**	2012-2016
Arabe	70	136	478	1 999	4 882	7 565
Dari ¹	317	463	198	422	386	1 786
Arménien	27	28	218	532	444	1 249
Français	143	140	151	385	197	1 016
Espagnol	160	261	167	139	101	828
Népalais	369	102	98	67	17	653
Swahili ²	88	121	146	169	124	648
Kirundi ²	56	19	215	199	97	586
Langues nigéro-congolaises	x	x	109	53	156	395
Langues créoles	x	x	90	135	20	335
Autres langues	382	330	419	500	569	2 200
Total	1 631	1 748	2 289	4 600	6 993	17 261

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* (nombre inférieur à 5).

* Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

** Les données sont préliminaires pour 2016.

¹ Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.

² Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

QUESTION – RP 40

TEMPS D’ATTENTE MOYEN POUR CHAQUE RÉFUGIÉ SELON LA PROVENANCE ET LE NOMBRE
TOTAL DE RÉFUGIÉS POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES CIVILES; FOURNIR LES
PRÉVISIONS POUR 2017-2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Pour les prévisions pour 2017-2018, le Ministère effectue ses prévisions en année civile, la plus récente prévision étant pour l'année 2017. Les prévisions pour 2017 se trouvent dans le *Plan d’immigration 2017* déposé à l’Assemblée nationale en 2016.

TEMPS D’ATTENTE

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l’étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit, pour sélection, les dossiers des personnes reconnues réfugiées par le Bureau canadien des visas (BVC) à l’étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours.

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES RÉFUGIÉES SÉLECTIONNÉES À L'ÉTRANGER ET ADMISES AU
QUÉBEC EN 2012, 2013, 2014, 2015 ET 2016*

Par sous-catégorie :

Année civile	Personnes réfugiées prises en charge par l’État	Personnes réfugiées parrainées	Total Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger admises au Québec
2012	1 110	521	1 631
2013	1 050	698	1 748
2014	1 514	775	2 289
2015	1 632	2 968	4 600
2016*	2 816	4 180	6 993

* Données préliminaires pour 2016.

Q U E S T I O N – R P 4 1

**COÛT DE LA MISE EN PLACE ET DU MAINTIEN DU REGISTRE CONCERNANT LES
CONSULTANTS EN IMMIGRATION POUR 2015-2016 ET 2016-2017 ET LES PRÉVISIONS POUR
2017-2018.**

Faits saillants

- Le Ministère n'a pas eu à assumer de coût externe pour le maintien du Registre des consultants en immigration en 2015-2016 et en 2016-2017.
- Il devrait en être de même pour 2017-2018.
- Le maintien et la mise à jour du registre est effectué par des ressources internes.

QUESTION – RP 42

**SUIVI DÉTAILLÉ DES TRAVAUX DU MIDI EN 2015-2016 ET EN 2017-2018
POUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ÉTRANGER PAR LES
PERSONNES IMMIGRANTES. PLAN D'ACTION ET TOUTE AUTRE MESURE PERTINENTE
ENVISAGÉE POUR L'EXERCICE 2017-2018**

Note : Les renseignements sur les années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Programme *Accès aux ordres professionnels* 2016-2017

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et ses partenaires mettent en œuvre des projets visant à faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions régies par les ordres professionnels. Ces actions, réalisées par le MIDI ou avec son appui financier, visent à mieux informer les personnes immigrantes, à mieux reconnaître leurs compétences et à améliorer leur accès à la formation d'appoint.

- Le Bureau de coopération interuniversitaire a bénéficié d'une subvention de 5 486 \$, en 2016-2017, afin de tenir une journée d'information sur l'admission en résidence à l'intention des médecins diplômés hors du Canada et des États-Unis titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par le Collège des médecins du Québec et admissibles à déposer une demande d'inscription pour l'année académique 2016-2017.
- Le Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation et la formation (CIRDEF) s'est vu octroyer 50 000 \$ afin de réaliser une recherche action visant à mieux saisir et à optimiser les conditions de réussite de l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes qualifiées dans les entreprises et organisations au Québec.
- L'Ordre des agronomes du Québec s'est vu octroyer une subvention de 194 283 \$ afin de concevoir une formation d'appoint modulable pour mieux former les personnes immigrantes à leur admission à l'Ordre et leur intégration à la profession d'agronome au Québec.
- L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s'est vu attribuer une subvention de 272 649 \$ afin de concevoir un référentiel des compétences ainsi que des outils d'évaluation qui permettront d'évaluer les compétences des psychoéducateurs formés à l'étranger sur la base de ce référentiel.
- L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec s'est vu octroyer 149 391 \$ pour concevoir un référentiel des compétences, des outils d'évaluation des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger en thérapie conjugale et familiale et un référentiel de réflexion de la pratique professionnelle en thérapie conjugale et familiale. L'objectif du projet est de mieux évaluer et reconnaître les compétences des personnes formées à l'étranger pour augmenter l'équité du processus menant à l'admission à l'Ordre.
- L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec s'est vu octroyer 76 130 \$ pour réaliser un référentiel des compétences ainsi que la conception d'outils d'évaluation qui permettront d'évaluer les compétences des inhalothérapeutes formés à l'étranger sur la base de ce référentiel. L'Ordre pourra ainsi mieux cibler les formations manquantes de ces personnes en vue de l'obtention complète de l'équivalence de leur formation et de leur admission à l'Ordre.
- Qualification Montréal s'est vu octroyer une subvention de 3 M\$ de mars 2017 à mars 2020, dont 1 M\$ en 2016-2017, pour la conception et la mise en œuvre d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l'échelle du Québec. Celui-ci comprendra notamment un portail qui permettra de répertorier et de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées et un service d'aiguillage pour les candidates et les candidats à

l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger. Une somme de 7 670 \$ avait aussi été octroyée pour une étude préliminaire du dossier.

Outils et mesures offerts par les ordres professionnels en 2016-2017, ou en cours d'élaboration, et conçus avec le soutien financier du MIDI

- Des outils visant à mieux informer les candidates et candidats, tels que des séances d'information sur les conditions d'admission et la pratique au Québec ou des outils d'autoévaluation en ligne, ont été offerts aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer les professions d'avocat, de chimiste, d'hygiéniste dentaire, d'ingénieur, d'inhalothérapeute, de médecin, de médecin vétérinaire, de sage-femme, de technologiste médical et de travailleur social.
- Des outils visant à mieux évaluer les compétences des candidates et candidats, tels que des profils de compétences, étaient disponibles, ou en voie de l'être, pour les personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer les professions d'acupuncteur, d'agronome, de chimiste, de conseiller en ressources humaines agréé, de denturologiste, d'ergothérapeute, de géologue, de huissier de justice, d'hygiéniste dentaire, d'infirmier auxiliaire, d'ingénieur forestier, d'orthophoniste et d'audiologiste, de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique, de psychologue, de sage-femme, de technicien dentaire, de technicien en santé animale, de technologiste médical, de technologue en imagerie médicale et en radio-oncologie, de travailleur social et de médecin vétérinaire.
- Des outils visant à mieux préparer les candidates et candidats à la formation d'appoint ou aux examens ont été offerts aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer les professions d'agronome, de conseiller en ressources humaines agréé, d'infirmière, d'ingénieur, de physiothérapeute et de thérapeute en réadaptation physique, de technicien dentaire et de technologue en imagerie médicale et en radio-oncologie.
- Des formations d'appoints et de stages ont été offertes aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer les professions d'ergothérapeute, d'hygiéniste dentaire, d'ingénieur forestier, d'inhalothérapeute, d'orthophoniste et d'audiologiste, de pharmacien, de physiothérapeute, de psychologue, de sage-femme, de technicien en santé animale, et de technologue en imagerie médicale et en radio-oncologie. Des formations d'appoint ont également été conçues pour d'autres professions sans le soutien financier du MIDI.

Le projet IPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel

- Le projet IPOP vise à faciliter l'intégration professionnelle de personnes formées à l'étranger titulaires d'une autorisation d'exercice d'un ordre professionnel, notamment en offrant une subvention salariale à l'employeur. Ce projet permet à la personne participante d'acquérir une première expérience de travail au Québec dans sa profession. À ce jour, 17 ordres professionnels ont signé des ententes pour participer au projet IPOP.

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Le MIDI fournit un service d'évaluation comparative aux personnes formées à l'étranger en leur fournissant un avis sur la comparabilité de leurs diplômes avec le système scolaire québécois. Il s'agit d'une comparaison générale des diplômes d'un pays par rapport à ceux émis au Québec. Cette évaluation comparative peut faciliter l'appréciation par les employeurs ou les organismes de réglementation des études faites à l'étranger, en indiquant le niveau d'études et le domaine de formation comparables au Québec. Du 1^{er} avril 2016 au 28 mars 2017, le MIDI a délivré 10 090 évaluations comparatives à des personnes diplômées hors du Québec.

L'Entente France-Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou

autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés au Québec et en France.

- L'Entente s'applique à l'ensemble des professions et des métiers réglementés en France et au Québec. Elle vise les personnes ayant obtenu leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec.
- Au 28 février 2017, 75 professions, métiers et fonctions réglementés étaient couverts par des ARM, selon l'information reçue du MRIF. D'autres organismes de réglementation de professions et de métiers sont en pourparlers en vue de conclure de nouveaux arrangements.

Le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger

- Afin de favoriser la synergie et l'efficacité gouvernementale en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, dont les travaux sont pilotés par le MIDI, a été institué au cours de l'automne 2014. Ce Comité a pour objectifs d'améliorer et d'accélérer les processus de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin de faciliter leur intégration professionnelle (voir la fiche *Renseignements particuliers RP 53* portant sur le Comité interministériel).

QUESTION – RP 43

**LE NOMBRE DE DÉLIVRANCES D'ÉVALUATIONS COMPARATIVES DES ÉTUDES
EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INCLUANT L'EXERCICE
2016-2017, AINSI QUE LE DÉLAI DE TRAITEMENT**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Nombre d'évaluations comparatives émises:

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, 12 730 évaluations comparatives ont été émises.

Délai de traitement :

Pour l'année 2016, le délai de traitement était de 35 jours ouvrables.

Les clients dont la demande est accompagnée d'une lettre d'un employeur bénéficient quant à eux d'un traitement prioritaire et de 20 jours ouvrables.

Les estimations des délais de traitement des dossiers complets sont affichées sur le site Internet du Ministère et sont mises à jour toutes les 2 semaines.

QUESTION – RP 44

**BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MARGE DE L'ENTENTE
ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : LISTE DES PROGRAMMES RECONNUS, DES
ENTENTES SIGNÉES ET DES ENTENTES EN NÉGOCIATION**

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession, d'un métier ou d'une fonction réglementés au Québec et en France. Dans certains cas, ils prévoient les mesures compensatoires (stage, examen, formation complémentaire ou expérience) que les candidates et candidats auront à réussir afin d'obtenir leur autorisation d'exercice sur l'autre territoire.
- L'Entente vise les personnes qui ont obtenu leur titre de formation et détiennent leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec et souhaitent obtenir une autorisation d'exercice sur l'autre territoire.
- Au 28 février 2017, 81 professions, métiers et fonctions réglementés au Québec étaient couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle. La majorité des arrangements de reconnaissance mutuelle signés est aujourd'hui en vigueur, la réglementation applicable ayant désormais été approuvée. La réglementation applicable à un accord signé en 2016 doit encore être approuvée.
- Une section du site Internet du Ministère propose de l'information aux personnes immigrantes et candidates et candidats à l'immigration qui souhaitent se prévaloir de l'entente.
- Soulignons que la démarche visant l'obtention d'une autorisation d'exercice d'une profession, d'un métier ou d'une fonction réglementés est indépendante de la démarche d'immigration.
- L'Entente prévoit aussi la création d'un Comité bilatéral ayant pour mandat d'assurer un suivi de la mise en œuvre de l'Entente. Ce comité est coprésidé par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et par le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, du Développement du tourisme et des Français de l'étranger.
- Par ailleurs, une entente relative à la mobilité professionnelle et à l'intégration des migrants a été signée le 26 novembre 2010 entre la France et le Québec. Cette entente remplace une entente signée en 1989 et est complémentaire à celle sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Elle vise à favoriser la création d'un espace de mobilité et à soutenir l'intégration professionnelle des travailleurs migrants. Le Québec et la France conviennent ainsi de coopérer afin de faciliter l'entrée, le séjour et l'obtention d'autorisation de travail sur leur territoire respectif. Cette nouvelle entente porte également sur l'accès à l'emploi, sur les dispositifs d'accueil et d'intégration, ainsi que sur les modalités de recherche d'emploi. Elle vise plusieurs catégories de personnes dont les travailleurs qualifiés, les stagiaires, les volontaires internationaux en entreprise et les bénéficiaires du programme Expérience internationale Canada. Elle vise également les Québécois qui souhaitent travailler en France. Une Commission mixte est chargée de l'application et du suivi de l'Entente. Le protocole d'application de l'Entente a été signé en juin 2011.
- La question des ententes en cours de négociation relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Q U E S T I O N – R P 4 5

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2016-2017 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FRANCISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL. COPIE DU RAPPORT FINAL ET DES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES, INCLUANT LES RECOMMANDATIONS

La dernière entente conclue entre le ministère de l’Immigration de la Diversité et de l’Inclusion et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pris fin le 15 décembre 2014.

Q U E S T I O N – R P 4 6

DÉTAILS ET ÉTAT D’IMPLANTATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PROMOTION
DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX.

Le Ministère n’a pas de programme de cette nature.

QUESTION – RP47

CONCERNANT LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE VISANT À FACILITER L'ACCÈS À LA RÉSIDENCE PERMANENTE AUX TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DIPLÔMÉS PRÉSENTS AU QUÉBEC : NOMBRE DE CSQ ÉMIS GRÂCE À CE PROGRAMME VENTILÉ SELON LE VOLET ÉTUDIANTE ÉTRANGER ET TRAVAILLEUR TEMPORAIRE PAR ANNÉE CIVILE DEPUIS SA CRÉATION ET LE NOMBRE DE DEMANDES REFUSÉES, LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018, VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Nombre de CSQ émis :

- Du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017, dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), 4 705 Certificats de sélection du Québec (CSQ) ont été délivrés à des étudiantes et étudiants étrangers diplômés du Québec et 4 209 à des travailleuses et travailleurs temporaires spécialisés, pour un total de 8 914. Cette donnée inclut les CSQ délivrés aux membres de leurs familles, le cas échéant.

Nombre de demandes refusées :

Nombre de demandes refusées du 1 ^{er} avril 2016 au 28 février 2017	
Programme de l'expérience québécoise - Étudiants	143
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs temporaires	164

Liste des actions entreprises et crédits alloués en 2016-2017

Activité	Dépenses
4 ententes signées avec des partenaires pour accroître les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants internationaux (Montréal International, Québec international, IDE Trois-Rivières, Sherbrooke Innopole).	700 000 \$ ¹
62 séances d'information ont été offertes en français et en anglais, sur place et en ligne.	0 \$
Lancement d'une infolettre à destination des étudiants internationaux (novembre 2016 : 30 184 destinataires, février 2017 : 65 112 destinataires)	Envoi courriel : 166 \$
Création d'une page web promotionnelle « Je reste au Québec » pour les étudiants internationaux sur le site du Ministère	Achat de photos : 127 \$
Outils promotionnels : affiches, dépliants, cartes postales	Impression : 5 813 \$
1 entente signée avec l'organisme la Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) pour promouvoir le passage du statut temporaire à permanent auprès des visiteurs participant au Programme vacances travail (PVT).	Aucun déboursé au 28 février 2017 ²

¹ Le budget total prévu pour ces ententes en 2016-2017 est de 795 000\$. Toutefois, au 28 février 2017 seule une dépense de 700 000 \$ a été réalisée.

² Le budget total prévu pour cette entente en 2016-2017 est de 250 000\$. Toutefois, au 28 février 2017, aucune dépense n'a été réalisée.

Q U E S T I O N – R P 4 8

CONCERNANT LE PROJET IPOPOP POUR L'INTÉGRATION EN EMPLOI DE PERSONNES FORMÉES
À L'ÉTRANGER RÉFÉRÉES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL : LISTE DES ACTIONS
ENTREPRISES EN 2016-2017 ET LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT OBTENU EN 2017-2018
UN EMPLOI AU QUÉBEC DANS LEUR PROFESSION, DANS LE CADRE DE CE PROJET

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION – RP49

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES POUR FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES IMMIGRANTES AUX PROFESSIONS ET MÉTIERS RÉGLEMENTÉS EN 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018. VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018.

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP 42 (Suivi détaillé des travaux du MIDI en 2015-2016 et en 2016-2017 pour la reconnaissance des compétences à l'étranger par les personnes immigrantes) de l'opposition officielle.

Le tableau suivant présente les montants alloués en 2016-2017 (Programme *Accès aux ordres professionnels*).

Nouvelles ententes de 2016-2017 pour résoudre des difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes

Nouvelles ententes de 2016-2017	Montants alloués en 2016-2017
Bureau de coopération interuniversitaire	5 486 \$
Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation et la formation (CIRDEF)	50 000 \$
Ordre des agronomes du Québec	194 283 \$
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	272 649 \$
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	149 391 \$
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	76 130 \$
Qualification Montréal	1 007 670 \$
Total	1 755 609 \$

Q U E S T I O N – R P 5 0

LE NOMBRE D' ACTIONS INTENTÉES EN JUSTICE PAR LE MINISTÈRE CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Aucune action en justice n'a été intentée par le Ministère au cours des cinq dernières années.

Q U E S T I O N – R P 5 1

**DEPUIS 2007-2008, LA VENTILATION, PAR ANNÉE, DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT
OBTENU UN CSQ, AU TITRE DU PROGRAMME INVESTISSEURS, À LA SUITE D'UNE DÉCISION
FAVORABLE OBTENUE EN RÉVISION DE DEMANDE ADMINISTRATIVE,
APRÈS QU'ON LEUR AIT REFUSÉ DANS UNE PREMIER TEMPS**

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion n'est pas en mesure de fournir les données demandées. Celles-ci-seront déposées ultérieurement à la Commission des relations avec les citoyens.

Q U E S T I O N – R P 5 2

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (TABLE RONDE, COMITÉ, ETC.) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION POUR LA RÉDACTION DU DOCUMENT « VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE EN MATIÈRE D’IMMIGRATION », PRÉCISER :
A. LES ORGANISMES RENCONTRÉS; B. LES DATES; C. LES ORDRES DU JOUR; D. LES DOCUMENTS UTILISÉS; E. LES PROCÈS-VERBAUX; F. LA VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE; G. LES COÛTS ENGAGÉS PAR CES RENCONTRES

La consultation publique s’est terminée en 2015-2016. Les informations sur cette fiche se trouvent dans le Cahier explicatif de 2015-2016.

QUESTION – RP53

AU SUJET DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES FORMÉES À L'ÉTRANGER, FOURNIR TOUTES LES DATES DE RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES PAR MINISTÈRE, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Cadre de gouvernance et structure du Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger (CIM-RCPI)

Lors de son assermentation, en avril 2014, la députée de Jeanne-Mance–Viger, M^{me} Filomena Rotiroti, a reçu un mandat en matière de reconnaissance des compétences du premier ministre, M. Philippe Couillard, mandat dont l'importance a été réitérée lors du Discours d'ouverture le 21 mai 2014, à l'Assemblée Nationale. En janvier 2016, le mandat a été transféré à M^{me} Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Un comité interministériel a été institué au cours de l'automne 2014 afin de favoriser la synergie et l'efficacité gouvernementales en la matière.

Le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger (CIM-RCPI)

Composition

Présidé par M. Jacques Leroux, sous-ministre adjoint aux Orientations du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le comité interministériel est composé des gestionnaires désignés par le dirigeant du Ministère ou de l'Organisme représenté au sein du comité interministériel sur la reconnaissance des compétences. Un coordonnateur et une chargée de mandat participent aux rencontres et assurent le secrétariat et la logistique des réunions.

Membres

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Monsieur Jacques Leroux
Sous-ministre adjoint aux Orientations

Monsieur Guillaume Vaillancourt
Coordonnateur du CIM-RCPI
Directeur de l'évaluation professionnelle et de la reconnaissance des compétences

Madame Lysanne Picard
Chargée de mandat
Conseillère en reconnaissance des compétences

**Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Monsieur Éric Gervais
Directeur général du développement de la main-d'œuvre

Conseil interprofessionnel du Québec

Monsieur Jean-François Thuot
Directeur général

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Monsieur Jean-Sébastien Drapeau
Directeur de la formation professionnelle

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaire

Madame Marie-Josée Larocque
Directrice de la planification de l'offre et de la formation continue, enseignement collégial

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Guylaine Larose
Directrice générale adjointe aux mesures, services et soutien d'Emploi-Québec

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Monsieur Daniel Lacroix
Directeur des politiques et engagements internationaux

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame Martyne Charland
Directrice Planification de la main d'œuvre et soutien au changement

Recrutement Santé Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame Louise Nepveu
Adjointe au directeur du bureau de projet

Office des professions du Québec

Madame Christiane Gagnon
Vice-présidente

Office québécois de la langue française

Madame Guylaine Cochrane
Directrice de la recherche et de l'évaluation

Le Comité opérationnel

Le comité opérationnel confirme et recommande le plan de travail global et l'organisation du mandat. Il assure le suivi opérationnel de la mise en œuvre des mesures et des activités confiées aux sous-comités.

Composition

Le comité opérationnel est composé des gestionnaires membres du comité interministériel sur la reconnaissance des compétences ainsi que des professionnels assignés au mandat (contributeurs) au sein des organisations représentées au comité interministériel. Le comité est présidé par le coordonnateur du comité interministériel. La chargée de mandat participe aux rencontres et assure le secrétariat et la logistique des réunions. Des invités peuvent se joindre aux travaux du comité selon les besoins du mandat.

Pour valider le plan de travail du mandat et ses livraisons, des rencontres sont tenues à toutes les 2 semaines.

Membres

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Madame Lysanne Picard
Chargée de mandat
Conseillère en reconnaissance des compétences

Monsieur Pierre-David Labre
Conseiller en reconnaissance des compétences

**Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Monsieur Éric Gervais
Directeur général du développement de la main-d'œuvre

Madame Marie-Lou Ouellet
Coordonnatrice à la reconnaissance des compétences et à l'harmonisation des systèmes de qualification professionnelle
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Commission des partenaires du marché du travail

Conseil interprofessionnel du Québec

Monsieur Jean-François Thuot
Directeur général

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Formation professionnelle

Monsieur Jean-Sébastien Drapeau
Directeur de la formation professionnelle

Madame Geneviève Daigle
Reconnaissance des acquis et des compétences
Entrepreneuriat

Formation technique

Madame Marie-Josée Larocque
Directrice de la planification de l'offre et de la formation continue, enseignement collégial

Madame Nadia Desjardins
Chargée de projet - secteur de la formation technique (Niveau collégial)

Universitaire

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaire

Madame Marie-Claude Riopel
Conseillère aux affaires universitaires
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Guylaine Larose
Directrice générale adjointe aux mesures, services et soutien d'Emploi-Québec

Madame Élise Martel
Directrice de la qualification réglementée

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Monsieur Daniel Lacroix
Directeur des engagements internationaux

Madame Ljiljana Jureta
Conseillère en affaires internationales
Direction des engagements internationaux

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame Martyne Charland
Directrice Planification de la main d'œuvre et soutien au changement

Recrutement Santé Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame Louise Nepveu
Adjointe au directeur du bureau de projet

Madame Geneviève Bertrand
Conseillère principale

Office des professions du Québec

Madame Christiane Gagnon
Vice-présidente

Monsieur Michel Ducharme
Coordonnateur mobilité et formation
Direction de la recherche et de l'analyse

Office québécois de la langue française

Madame Guylaine Cochrane
Directrice de la recherche et de l'évaluation

Madame Nelly Paillette
Chef du Service pour l'évaluation du français pour les ordres professionnels

Les sous-comités

Les sous-comités ont comme rôle premier de réaliser les biens livrables en fonction des niveaux de qualité fixés et de faire rapport des écarts observés entre la planification et le travail réel exécuté. Les sous-comités doivent soulever rapidement au comité opérationnel les enjeux ou les nouveaux risques émergents. Les sous-comités sont créés sur une base ponctuelle et se voient confier un mandat précis. Une fois le mandat complété, le sous-comité est dissout.

Composition des sous-comités:

Les sous-comités sont composés des gestionnaires ou de professionnels désignés issus des ministères et organismes représentés au comité interministériel. Les membres des sous-comités sont désignés pour leur capacité à réaliser des travaux spécifiques. Des invités peuvent se joindre aux travaux du sous-comité selon les besoins du mandat.

Réunions du Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger

Réunion du 9 septembre 2016, de 10 à 11h30, tenue en visioconférence au 360, rue McGill à Montréal et au 1035, rue De La Chevrotière à Québec

La réunion est présidée par M. Jacques Leroux, sous-ministre adjoint à la Participation et à l'Inclusion au Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion, assisté par M^{me} Martine Faille, directrice générale des politiques et programmes de participation et d'inclusion.

M^{me} Lysanne Picard et M^{me} Isabelle Augustin, du MIDI, accompagnent M. le sous-ministre adjoint. M. Pierre-David Labre, du MIDI, assure le secrétariat du CIM-RCPI.

Présences : M^{me} Geneviève Bertrand, Recrutement Santé Québec (RSQ)
M^{me} Martine Charland, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
M^{me} Nadia Desjardins, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES-F.T.) en remplacement de M. Jean-Pierre Forgues
M. Jean-Sébastien Drapeau, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES-F.P.)

M. Michel Ducharme, Office des professions du Québec (OPQ), en remplacement de Mme Christiane Gagnon
M. Éric Gervais, Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
M. Daniel Lacroix, ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)
M^{me} Marie-Josée Larocque, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES-F.U.)
M^{me} Élise Martel, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), en remplacement de Mme Guylaine Larose
M^{me} Marie-Claude Riopel, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES-F.U.)
M. Jean-François Thuot, Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
M^{me} Danielle Turcotte, Office québécois de la langue française (OQLF), en remplacement de Mme Guylaine Cochrane

Pour les rencontres des années antérieures, vous référez aux cahiers précédents.

Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger

Des mesures à effet rapide ont été adoptées par le Comité et présentées dans la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, dévoilée publiquement le 7 mars 2016. Elles sont présentées ci-dessous.

Mesures pour mieux informer les personnes immigrantes depuis l'étranger en matière reconnaissance des compétences

- Bonification du contenu de l'information destinée aux candidates et candidats à l'immigration afin de leur offrir une information de qualité en matière de reconnaissance des compétences
- Création de capsules d'information interactives qui s'adressent aux personnes souhaitant s'engager dans une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et conception d'un guide de pratiques exemplaires en matière d'intervention à distance
- Conception d'un outil d'autoévaluation des connaissances à l'intention des infirmières et infirmiers diplômés hors du Canada qui sera diffusé dans le site Internet de Recrutement Santé Québec

Mesures pour mieux reconnaître l'expérience professionnelle acquise à l'étranger

- Mise en œuvre d'un projet pilote, en collaboration avec un ordre professionnel, visant à soutenir la conception de matériel d'évaluation inspiré du modèle du réseau de l'enseignement collégial afin d'arrimer les dispositifs de reconnaissance des compétences
- Promotion de la mise en place de référentiels de compétences et d'outils d'évaluation auprès des ordres professionnels afin de faciliter la reconnaissance efficace de l'expérience des candidates et candidats (des modifications réglementaires permettront de bien encadrer l'utilisation de ces outils)

Mesures pour mieux accompagner les personnes immigrantes au Québec dans leur processus de reconnaissance des compétences

- Création d'un outil de référence à l'intention des agentes et agents d'aide à l'emploi des centres locaux d'emploi portant sur divers processus de reconnaissance des compétences afin qu'ils puissent mieux accompagner les personnes souhaitant s'engager dans une telle démarche
- Rédaction d'un guide de pratiques exemplaires pour l'accompagnement de la clientèle immigrante souhaitant s'engager dans un processus de reconnaissance des acquis et des compétences, ainsi que des formations à distance, à l'intention des conseillères et conseillers des centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences

Mesure pour accélérer l'obtention du certificat de qualification dans les métiers réglementés

- Mise en place d'un processus permettant l'évaluation des éléments de qualification prévus au programme d'apprentissage en électricité en parallèle avec la démarche de reconnaissance des compétences, à l'intention des personnes immigrantes ayant acquis une expérience à l'étranger dans ce domaine.

Le comité interministériel a également contribué à l'élaboration de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, par l'identification de moyens d'action visant à résoudre les difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin que leur contribution à l'essor économique soit rapide et réussie (Mesure 1.1.2 de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, voir annexe I).

Mesure 1.1.2 - Résoudre les difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin que leur contribution à l’essor économique soit rapide et réussie

MOYENS D’ACTION DE LA MESURE 1.1.2		RESPONSABLE	COLLABORATION	ÉCHÉANCIER
A) Veiller à la mise en ligne de l’information, à l’exploitation des réseaux sociaux et à la concertation des partenaires en matière de reconnaissance des compétences pour bien soutenir les personnes immigrantes formées à l’étranger et les employeurs	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion	Ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche; ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale (Commission des partenaires du marché du travail); ministère de la Santé et des Services sociaux; Office des professions du Québec; ministère des Relations internationales et de la Francophonie; Office québécois de la langue française	2017	
B) Offrir un soutien aux établissements d’enseignement afin de faciliter la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes	Ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion	2018	
C) Poursuivre le renforcement des approches en reconnaissance des compétences qu’adoptent les ordres professionnels et autres organismes de réglementation au moyen de référentiels de compétences et par de la formation d’appoint prescrite	Office des professions du Québec	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion; ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche; ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale (Commission des partenaires du marché du travail)	2017	

MOYENS D’ACTION DE LA MESURE 1.1.2		RESPONSABLE	COLLABORATION	ÉCHÉANCIER
D) Examiner la possibilité de conclure de nouvelles ententes internationales en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles		Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion	2018
E) Délivrer simultanément l’Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et le Certificat de sélection du Québec aux personnes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés		Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion		2017
F) Encourager le partage des pratiques exemplaires en matière de reconnaissance des compétences et favoriser la mise en commun de ressources		Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion	Ministères et organismes	2017
G) Faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes se destinant à l’exercice d’une profession du secteur de la santé et des services sociaux par un projet pilote permettant un processus intégré de formation et d’intégration en emploi en région		Ministère de la Santé et des Services sociaux	Ministères et organismes	2018

Q U E S T I O N – R P 5 4

ÉTAT D’AVANCEMENT DE L’ÉTABLISSEMENT D’UN CADRE LÉGAL COMMUN SUR LA
RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET L’OBTENTION DE STAGES PROFESSIONNELS COUVRANT
LES UNIVERSITÉS ET LES ORDRES PROFESSIONNELS

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION – RP55

LE TAUX DE PARTICIPATION AUX « JOURNÉES QUÉBEC » ET INDIQUER, POUR CHACUNE :

- a. LE COÛT;
 - b. LE NOM DE TOUS LES FONCTIONNAIRES PRÉSENTS ET LEUR FONCTION;
 - c. LE NOM DES EMPLOYÉS PARTICIPANTS;
 - d. LE NOMBRE DE CANDIDATS RENCONTRÉS;
 - e. LE NOMBRE D'IMMIGRANTS TEMPORAIRES OU PERMANENTS AYANT REÇU ÉVENTUELLEMENT UN CAQ OU CSQ GRÂCE À L'ACTIVITÉ, ET QUI ONT ÉTÉ ADMIS AU QUÉBEC;
 - f. LE NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TEMPORAIRE OU PERMANENTE DÉCOULANT DE L'ACTIVITÉ;
 - g. LES ORGANISMES ACCOMPAGNATEURS;
 - h. LES PAYS VISITÉS.
-

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) organise depuis janvier 2015 les *Journées Québec* avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Entre le 1^{er} avril 2016 et 31 mars 2017, deux éditions des *Journées Québec* ont eu lieu à Paris.

1. **Édition du printemps 2016**

- La 14^e édition des *Journées Québec* s'est déroulée les 28 et 29 mai 2016 à Paris, France.
- Au cours des deux jours de recrutement :
 - 28 entreprises du Québec y ont participé;
 - 12 388 candidats se sont inscrits;
 - 7 397 candidatures ont été soumises;
 - 1 487 entretiens d'embauche ont eu lieu;
 - 932 candidates et candidats ont été rencontrés par les employeurs présents.
- *Montréal International*, *Québec International*, la *Société de développement économique de Drummondville* et *Sherbrooke Innopole* ont participé à la mission à titre d'organismes québécois partenaires du Gouvernement du Québec. *Pôle emploi* était présent à titre d'organisme français partenaire du Ministère.
- Les coûts (68 307,77 \$) de promotion Web de l'événement à l'étranger ont été assumés par le Ministère.
- Les employés du Bureau d'immigration du Québec à Paris (BIQ) suivants étaient présents lors de l'événement :
 - Sylvie Beaulieu, directrice des BIQ à Paris et Mexico;
 - Amélie Drewitt, conseillère en prospection et en promotion;
 - Ève Bettez, attachée en prospection et en promotion;
 - Nathalie Narboni-Isal, attachée en prospection et en promotion du BIQ;
 - Florence Verdeille, technicienne;
 - Sophie Gagnon, secrétaire.

2. **Édition de l'automne 2016**

- La 15^e édition des *Journées Québec* a eu lieu à Paris, France, les 19 et 20 novembre 2016.
- Au cours des deux jours de recrutement :
 - 39 entreprises du Québec y ont participé;
 - 11 337 candidats se sont inscrits;
 - 9 155 candidatures ont été soumises.
 - 2 080 entretiens d'embauche ont eu lieu;
 - 1 170 candidates et candidats ont été rencontrés par les employeurs présents.

- *Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville* étaient impliqués dans l'organisation de cette mission à titre d'organismes québécois partenaires du Gouvernement du Québec, tout comme Pôle emploi à titre d'organisme français partenaire du Ministère.
- Les coûts de promotion Web de l'événement à l'étranger s'élèvent à 81 526,43 \$.

Pour soutenir la réalisation des Journées Québec, un montant de 6 465,80 \$ a été déboursé pour assurer l'hébergement Web sécurisé annuel de la plateforme d'inscription en ligne. Par ailleurs, un total de 5 450 \$ a été dépensé en 2016-2017 pour apporter des améliorations à cette plateforme. Enfin, les coûts liés à la logistique étaient assumés par les partenaires non gouvernementaux et par les entreprises participantes.

Les mécanismes mis en place par le MIDI, le MTESS, les partenaires québécois et internationaux ne permettent pas d'identifier formellement le nombre exact d'immigrants temporaires ou permanents ayant été admis ou ayant reçu un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ou un Certificat de sélection du Québec (CSQ) grâce à l'activité.

DEPUIS 2010, LE TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS, POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE

Note : L’Enquête sur la population active de Statistique Canada ne fournit pas de données sur les personnes immigrantes selon les régions administratives.

L’Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l’année 2016.

En 2016, le taux de chômage de l’ensemble de la population immigrante était de 9,8 %, en baisse depuis 2010. Ce recul s’observe surtout pour les personnes immigrantes admises depuis un certain temps (5 à 10 ans ou depuis plus de 10 ans).

Pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées, le taux est plus faible en 2016 qu'en 2010, mais le taux de chômage est généralement plus élevé que pour les cohortes d'arrivée plus ancienne et il fluctue davantage d'une année à l'autre. Ainsi, plus la durée de résidence des personnes immigrantes est longue, moins leur taux de chômage est important.

En 2016, le taux de chômage des femmes est sensiblement plus élevé que celui des hommes dans l’ensemble de la population immigrante (9,9 % contre 9,8 %), alors qu'il est plus faible dans la population immigrante admise depuis plus de 10 ans (7,0 % chez les femmes contre 9,5 % chez les hommes).

Le taux de chômage des femmes immigrantes a baissé par rapport à celui de 2015 (- 2,3 points de pourcentage), alors que celui des hommes est légèrement plus élevé (+ 0,3 point).

Que ce soit pour les femmes ou les hommes de la population immigrante, le taux de chômage est moins élevé en 2016 qu'en 2010. Cependant, la baisse est moins importante pour l'ensemble des femmes immigrantes (- 1,9 point de pourcentage) que pour les hommes immigrants (- 2,6 points). Malgré des fluctuations, toutes les cohortes de personnes immigrantes ont connu une baisse de leur taux de chômage entre 2010 et 2016, sauf celle des femmes immigrantes admises depuis 5 ans ou moins, dont le taux est passé de 17,6 % en 2010 à 19,8 % en 2016.

Taux de chômage de la population immigrante selon la durée de résidence au Québec et le sexe (2010-2016)

Taux de chômage (%)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble de la population immigrante	12,1	12,4	11,3	11,3	11,1	10,7	9,8
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	18,2	19,5	20,2	14,2	17,2	18,0	15,1
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	12,4	10,6	12,1	11,3	10,1	11,4	10,0
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,2	10,5	8,2	10,3	9,6	8,2	8,3
Femmes							
Population immigrante	11,8	13,9	11,7	12,1	11,1	12,2	9,9
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	17,6	22,7	20,3	16,7	20,2	24,5	19,8
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	11,9	11,0	11,7	9,9	11,0	13,9	10,9
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,0	11,8	9,1	11,2	8,4	8,1	7,0
Hommes							
Population immigrante	12,4	11,2	10,9	10,7	11,2	9,5	9,8
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	18,7	17,0	20,0	12,5	15,0	13,0	11,6
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	12,8	10,4	12,4	12,1	9,1	9,7	9,1
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,3	9,3	7,4	9,6	10,5	8,3	9,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Q U E S T I O N – R P 5 7

**DEPUIS 2010, LE TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS, PAR PAYS OU
PAR RÉGION D'ORIGINE**

Note : Statistique Canada publiera les données du recensement 2016 sur le thème de l'Immigration et la diversité ethnoculturelle le 25 octobre 2017 et ceux sur le travail le 29 novembre 2017. Suite à ces publications, il sera possible de produire les données récentes sur le taux de chômage ventilées selon le pays de naissance des personnes immigrantes.

Pour les données sur le taux de chômage, vous référez à la fiche RP-56.

QUESTION – RP58

LISTE DÉTAILLÉE ET MONTANTS RÉCUPÉRÉS LORS DE LA FERMETURE DES BUREAUX RÉGIONAUX. INDIQUER LE NOMBRE DE PERTE D'EMPLOIS. PRÉVISIONS POUR 2017-2018.

La réponse à cette question se trouve dans la fiche de demande de renseignements particuliers RP 93 du Deuxième groupe d’opposition.

QUESTION – RP 59

AU SUJET DE L'OPÉRATION RÉFUGIÉS SYRIENS, FOURNIR LES MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES QUE LE MIDI ET LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES ONT RÉINVESTIS EN 2016-2017 ET LES MONTANTS PRÉVUS EN 2017-2018

Pour le MIDI, les coûts (\$) liés à l'Opération réfugiés syriens¹ en 2016-2017 et les montants prévus en 2017-2018 sont les suivants :

	2016-2017	2017-2018 (prévus)
Intégration	4 295 300 \$	0 \$
Francisation	11 272 800 \$	3 643 733 \$
Total	15 568 100 \$	3 643 733 \$

Pour les autres ministères et organismes les coûts sont les suivants :

	2016-2017	2017-2018 (prévus)
MEES		
- Fréquentation scolaire	17 561 300 \$	14 636 711 \$
- Francisation des adultes	5 666 293 \$	5 683 606 \$
- Sous-total	23 227 593 \$	20 320 317 \$
MFA ²		
- Services de garde éducatifs	3 910 060 \$	5 274 856 \$
- Contribution de base	97 281 \$	214 640 \$
- Haltes-garderies	36 000 \$	36 000 \$
- Soutien aux enfants mineurs	4 442 476 \$	5 351 629 \$
- Sous-total	8 485 817 \$	10 877 125 \$
MSSS		
- Coûts du réseau ²	32 466 300 \$	5 141 738 \$
- Sous-total	32 466 300 \$	5 141 738 \$
MTESS		
- Aide financière de dernier recours (AFDR)	3 766 500 \$	14 731 400 \$
- Attribution initiale à l'AFDR	363 400 \$	58 600 \$
- Gestion des dossiers actifs à l'AFDR	224 500 \$	567 000 \$
- Aide à l'emploi	1 325 900 \$	1 340 100 \$
- Sous-total	5 680 300 \$	16 697 100 \$
RAMQ ²		
- Services médicaux	2 173 729 \$	349 417 \$
- Médicaments et services pharmaceutiques	2 322 679 \$	392 173 \$
- Sous-total	4 496 408 \$	741 590 \$
Total autres M/O	74 356 418 \$	53 777 870 \$

¹ Cette opération a débuté le 12 décembre 2015.

² Les coûts du MFA, les coûts du réseau du MSSS et les coûts de la RAMQ ont été calculés par le MIDI sur la base des coûts moyens fournis par les M/O.

QUESTION – RP 60

NOMBRE DE RÉFUGIÉS SYRIENS ACCUEILLIS EN 2015-2016 ET EN 2016-2017.
PRÉVISIONS POUR 2017-2018

Au 31 décembre 2016, 7 583 personnes réfugiées syriennes ont été admises au Québec dans la catégorie des personnes réfugiées sélectionnés à l'étranger.

Tableaux synthèses

Objectifs du Québec et nombre de réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État admis au Québec en 2015 et en 2016

	Réfugiés parrainés	Réfugiés pris en charge par l'État	Total
	n	n	n
2015			
Objectif	2 900	750	3 650
Réfugiés admis	2 262	16	2 278
2016			
Objectif	2 600	1 050	3 650
Réfugiés admis	3 451	1 854	5 305
2015 et 2016			
Objectif	5 500	1 800	7 300
Réfugiés admis	5 713	1 870	7 583

Données préliminaires pour 2016.

Le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2017 prévoit l'admission de 5 700 à 6 100 personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger, dont jusqu'à 1 700 personnes réfugiées prises en charge par l'État et jusqu'à 4 400 personnes réfugiées parrainées.

Par ailleurs, le Québec n'a pas d'objectif spécifique envers les personnes réfugiées syriennes à accueillir en 2017.

QUESTION – RP 61

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PARRAINÉS PAR LE PRIVÉ ACCUEILLIS EN 2016-2017, PAR PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les principaux pays de naissance des personnes réfugiées parrainées admises en 2016 se répartissent comme suit par ville de destination :

NOMBRE DE PERSONNES RÉFUGIÉES PARRAINÉES ACCUEILLIES EN 2016* (ANNÉE CIVILE), PAR PAYS DE NAISSANCE ET PAR VILLE DE DESTINATION**

Pays de naissance	Ville de destination					Total
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	
Syrie	673	2 337	35	66	131	3 242
Afghanistan	0	75	7	218	27	327
Pakistan	0	17	x	83	x	109
Iraq	54	20	x	33	x	108
Liban	10	62	x	6	x	84
Autres pays	36	181	31	40	22	310
Total	773	2 692	79	446	190	4 180

* Les données sont préliminaires pour 2016.

** Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules dans le tableau ont été supprimées et remplacées par le symbole «x».

QUESTION – RP 62

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PARRAINÉS PAR L'ÉTAT ACCUEILLIS EN 2015-2016,
PAR PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les principaux pays de naissance des personnes réfugiées admises en 2016 et prises en charge par l'État se répartissent comme suit par ville de destination :

NOMBRE DE PERSONNES RÉFUGIÉES PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT ACCUEILLIES EN 2016*
(ANNÉE CIVILE), PAR PAYS DE NAISSANCE ET PAR VILLE DE DESTINATION **

Pays de naissance	Ville de destination						Total
	Gatineau	Laval	Québec	Sherbrooke	Trois-Rivières	Autres villes	
Syrie	218	116	354	204	75	733	1 700
Rép. dém. du Congo	41	28	40	32	11	163	315
Burundi	8	12	9	23	8	58	118
Colombie	31	x	11	x	x	44	95
Côte d'Ivoire	13	x	8	x	x	32	76
Autres pays	46	31	100	68	27	237	509
Total	357	193	522	336	138	1 267	2 813

* Les données sont préliminaires pour 2016.

** Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules présentant des petits nombres dans le tableau ont été supprimées et remplacées par le symbole «x».

QUESTION – RP 63

NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE EN 2015-2016 ET EN 2016-2017,
PAR PAYS D'ORIGINE

Une demandeuse ou un demandeur d'asile est une personne qui, à son arrivée sur le territoire ou en cours de séjour, revendique le statut de réfugié auprès du gouvernement canadien.

Le nombre de demandeuses ou de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière du Québec est de 3 005 personnes en 2015.

En 2015, une part importante de demandeuses ou de demandeurs d'asile provient de l'Afrique et du Moyen Orient, de l'Amérique, ainsi que de l'Asie et du Pacifique.

Les données de 2016 par région d'origine ne sont pas encore disponibles.

Personnes ayant sollicité l'asile au Québec, 2015, selon la région d'origine

Région d'origine	2015	
	n	%
Afrique et Moyen-Orient		
Afrique australe	x	x
Afrique centrale	370	12,3
Afrique du Nord	200	6,7
Afrique occidentale	350	11,6
Afrique orientale	225	7,5
Moyen-Orient	400	13,3
Total	1 545	51,4
Amériques		
Amérique centrale	155	5,2
Amérique du Sud	365	12,1
Antilles	270	9,0
Total	790	26,3
Asie et Pacifique		
Asie du Sud	385	12,8
Asie du Sud-Est	25	0,8
Asie orientale	20	0,7
Océanie et Asie sans précision	x	x
Total	430	14,3
États-Unis d'Amérique		
Amérique du Nord	40	1,3
Total	40	1,3
Europe		
Europe de l'Est	50	1,7
Europe de l'Ouest	10	0,3
Sous-continent non déclaré(e)	60	2,0
Sud de l'Europe	45	1,5
Total	165	5,5
Apatride	30	1,0
Continent non déclaré	x	x
Total (personnes uniques)	3 005	100,0

- Afin de protéger les renseignements personnels, certaines cellules présentant des petits nombres de ce tableau ont été supprimées et remplacées par le symbole x. Pour cette raison, les données mentionnées dans le tableau pourraient ne pas équivaleoir à la somme indiquée. - Les données ci-dessus représentent le nombre de personnes qui ont fait une demande d’asile à un point d’entrée ou à un bureau désigné d’IRCC (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).

- Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Note : Ces données sont préliminaires

QUESTION – RP 64

VILLES DU QUEBEC OU SE SONT INSTALLEES LES REFUGIES SYRIENS ET LE NOMBRE DE
REFUGIES PAR VILLE POUR 2016-2017. PREVISIONS POUR 2017-2018.

Pour le soutien à l’installation et à l’intégration des personnes réfugiées prises en charge par l’État, le Ministère s’appuie sur l’expérience d’un réseau d’organismes communautaires situés dans les 13 villes de destination¹. Ces organismes et les intervenantes et intervenants de ces milieux (notamment dans les réseaux de la santé, de l’éducation et de l’emploi) ont développé au cours des années une expertise qui permet de répondre rapidement aux besoins particuliers des personnes réfugiées.

Ville de destination	Réfugiés syriens pris en charge par l'État admis en 2015 et en 2016
Drummondville	112
Gatineau	238
Granby	119
Joliette	63
Laval	132
Longueuil	153
Montréal	122
Québec	375
Saint-Hyacinthe	99
Saint-Jérôme	63
Sherbrooke	216
Trois-Rivières	83
Victoriaville	95
Total	1 870

Les personnes réfugiées syriennes parrainées se sont principalement installées à proximité de leurs groupes parrains, qui se trouvent en majorité à Montréal et à Laval. Des groupes parrains situés à Sherbrooke, Gatineau et Québec ont également accueillis plusieurs personnes parrainées syriennes.

Ville de destination	Réfugiés syriens parrainés, admis en 2015 et en 2016
Blainville	8
Châteauguay	5
Gatineau	73
La Prairie	11
Laval	1 208
Longueuil	22
Montréal	4 158
Québec	50
Sherbrooke	145
Autres lieux ¹	33
Total	5 713

1. Alma, Boisbriand, Mont-Laurier, Pointe-Lebel, Rawdon, Saint-Eustache, Saint-Félicien, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Thérèse, Terrebonne, Trois-Rivières.

¹ À compter du 1er janvier 2017, Rimouski est devenue la 14^e ville de destination pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État.

Q U E S T I O N – R P 6 5

AU SUJET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE D’ACTION EN MATIERE
D’IMMIGRATION, DE PARTICIPATION ET D’INCLUSION 2016-2021 ENSEMBLE, NOUS SOMMES
LE QUEBEC, VENTILATION DES 300 000\$ PREVUS DANS LES CREDITS 2017-2018.

La planification budgétaire de la mise en œuvre de la Stratégie d’action en matière d’immigration, de participation et d’inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec* pour l’exercice financier 2017-2018 est présentement en cours d’élaboration.

Des crédits de 5,25 M\$ ont été alloués pour la mise en œuvre de la Stratégie d’action en 2017-2018.

QUESTION – RP 66

MONTANTS INVESTIS PAR ANNÉE ET MONTANT TOTAL
CONCERNANT LE PORTAIL INFORMATIQUE *MON PROJET QUÉBEC*
DEPUIS SON APPROBATION JUSQU'À CE JOUR. NOM DES FIRMES DE CONSULTANTS AYANT EU
DES CONTRATS, S'IL Y A LIEU, ET COPIES DES CONTRATS

Il s'agit du projet DEV505 Portail client *Mon Projet Québec* et automatisation des règles d'affaires.

Ce projet est terminé depuis février 2016.

DEV505 Portail client et automatisation des règles d'affaires
Description sommaire Ce projet s'inscrit dans le cadre de la transformation du Ministère et dans la catégorie des services applicatifs communs (et réutilisés), de la <i>Feuille de route</i> de l'architecture d'entreprise ministérielle. Il vise à mettre en place le « comptoir virtuel de services » par le biais du portail <i>Mon projet Québec</i> et à appliquer automatiquement les règles d'affaires entourant la sélection de candidats à l'immigration, selon chaque programme, afin d'initier le calcul du pointage atteint par la candidature du candidat et d'en générer le résultat.
Pourcentage de réalisation : 100 % (terminé)
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 917 874 \$
Coûts du 1er avril 2015 au 29 février 2016: 244 459 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 0 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo et SIRIUS
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2015 au 29 février 2016 : 219 945 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable

QUESTION - RP 67

ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LUTTER CONTRE LA RADICALISATION ADOPTÉ EN JUIN 2015. INDIQUER LES SOMMES ALLOUÉES AUX ACTIONS ET INITIATIVES QUI DÉCOULENT DE CETTE MISE EN ŒUVRE. POUR CHAQUE INITIATIVE, DÉCRIRE L'OBJECTIF RECHERCHÉ, INDIQUER LES SOMMES ALLOUÉES, LES BÉNÉFICIAIRES, LES MESURES DE SUIVI ET DE CONTRÔLE APPLICABLES.

Mise en œuvre

Le Plan d'action comportait 59 mesures lors de son lancement. Deux mesures additionnelles ont été annoncées le 27 mai 2016, faisant passer le total de mesures à 61. Cependant, 4 mesures ont été retirées, faisant passer le nombre de mesures à 57.

Sur les 57 mesures et moyens d'action, incluant les mesures additionnelles annoncées depuis l'adoption du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, 28 ont été réalisées, 27 sont en cours de réalisation et 2 sont à venir. Quatre mesures ne seront pas mises en œuvre à la suite du retrait, le 25 mai 2016, de la partie 1 du projet de loi n° 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

Sommes allouées

Lors du Discours sur le budget de mars 2015, il a été annoncé l'octroi de 4 M\$ de crédits additionnels au cours des trois prochains exercices financiers au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion afin de mettre en œuvre le Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*. Pour l'exercice financier 2017-2018, des crédits de 1,1 M\$ ont été alloués. En 2016-2017, des crédits de 0,97 M\$ avaient été alloués tandis que le MIDI a autofinancé les dépenses encourues en 2015-2016.

Objectifs recherchés

Les objectifs recherchés dans la mise en œuvre des quatre axes du plan d'action agir, prévenir, détecter et vivre ensemble sont les suivants :

- Sécuriser la population;
- Mieux comprendre le phénomène de la radicalisation menant à la violence;
- Outiller le personnel qui intervient dans le domaine de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement;
- Promouvoir la cohésion sociale par des mesures favorisant le vivre ensemble.

Plus spécifiquement, chacune des 57 mesures comporte des objectifs précis.

Les bénéficiaires

La population en général, les jeunes, les personnes des minorités ethnoculturelles et religieuses et les personnes des minorités racisées, notamment de foi ou de culture arabomusulmane; les intervenantes et intervenants (policiers, réseaux psychosociaux); les milieux éducatifs, socioculturels, les familles, etc.

Par ailleurs, chacun des libellés des mesures du plan d'action s'adresse à des bénéficiaires spécifiques.

Mesures de suivi de contrôle applicables

Un plan de mise en œuvre et de suivi a été élaboré, afin de préciser, pour chaque mesure, les activités qui sont réalisées, celles en cours de réalisation et celles en voie de l'être. Un état de

situation de la mise en œuvre a été mis en ligne le 19 août 2016 dans le site www.radicalisation.gouv.qc.ca. Un bilan en date du 31 mars 2017 est en cours de production.

Q U E S T I O N - R P 6 8

**ÉTAT DE SITUATION SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ
MUSULMANE ANNONCÉ VERS LE 18 NOVEMBRE 2014.**

Des personnes d'influence des communautés musulmanes peuvent être consultées ponctuellement. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, ces personnes ont été rencontrées le 19 mai, le 27 juillet et le 12 septembre 2016. Aucun coût n'est associé à ces rencontres.

QUESTION - RP69

**ÉTAT DE SITUATION DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE PRÉVENTION À LA RADICALISATION
DEPUIS SA CRÉATION.**

A) INDiquer LES MEMBRES DE LA DIRECTION ET LES ADMINISTRATEURS, SI APPLICABLE;

**B) INDiquer LES SOMMES ALLOUÉS POUR LE FONCTIONNEMENT ET LES INITIATIVES DU
CENTRE;**

**C) FAIRE UN PORTRAIT DES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS DU CENTRE, NOTAMMENT LE
NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET LEUR SUIVI PAR LE CENTRE.**

La réponse à cette question sera transmise par le **ministère de la Sécurité publique pour tous les ministères et organismes.**

QUESTION – RP 70

INDIQUER LES MESURES ET LES SOMMES ENGAGÉES PAR VOTRE MINISTÈRE/ORGANISME
EN 2016-2017 POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le Ministère ne détient pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

QUESTION – RP 71

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS AYANT QUITTÉ LE QUÉBEC AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE, DEUXIÈME ANNÉE ET TROISIÈME ANNÉE, RESPECTIVEMENT, SUIVANT LEUR ARRIVÉE

Sur l’ensemble des personnes immigrantes admises entre 2010 et 2014, les personnes immigrantes déclarées présentes au Québec représentent entre 72,6 % et 82,2 % selon l'année de jumelage des données d'immigration avec les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Présence au Québec, à travers le temps, des personnes immigrantes admises au Québec selon l'année d'admission

Année d'admission	Jumelage	<u>Présentes</u>		<u>Non présentes</u>		Total (100 %)
		n	%	n	%	
2010	Janvier 2012	43 127	79,9	10 855	20,1	53 982
	Janvier 2013	43 971	81,5	10 011	18,5	53 982
	Janvier 2014	44 369	82,2	9 613	17,8	53 982
2011	Janvier 2013	39 767	76,9	11 971	23,1	51 738
	Janvier 2014	40 679	78,6	11 059	21,4	51 738
	Janvier 2015	41 045	79,3	10 693	20,7	51 738
2012	Janvier 2014	41 996	76,3	13 048	23,7	55 044
	Janvier 2015	43 092	78,3	11 954	21,7	55 046
	Janvier 2016	43 345	78,7	11 701	21,3	55 046
2013	Janvier 2015	40 064	77,1	11 912	22,9	51 976
	Janvier 2016	40 818	78,5	11 158	21,5	51 976
2014	Janvier 2016	36 533	72,6	13 755	27,4	50 288

QUESTION – RP 72

**NOMBRE D'ÉVALUATIONS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES (RAC)
AYANT ÉTÉ EFFECTUÉES AVANT L'ATTRIBUTION D'UN CERTIFICAT DE SÉLECTION DU
QUÉBEC**

Le Ministère ne procède pas à l'évaluation ou la reconnaissance des acquis et compétences.

Le Ministère émet des *Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec*. Pour connaître le nombre d'*Évaluations comparatives des études* émises en 2016, veuillez-vous référer à la question RP 43.

Il n'est pas possible pour l'instant de connaître le nombre d'*Évaluations comparatives des études* ayant été émises avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec. Cette information n'est pas encore répertoriée puisque les services de sélection accèdent directement à la Base de données sur l'évaluation comparative des études lors du traitement d'une demande de certificat de sélection.

QUESTION – RP 73

VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CARACTÈRE PLURIEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET À L'APPORT DE LA DIVERSITÉ À LA PROSPÉRITÉ POUR LE COMPTE DU MIDI RÉALISÉE PAR L'AGENCE BRAD

Campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*

Fournisseur	Objet de la dépense	Somme
BRAD (via CSPQ)	Frais de production (vidéo)	179 853,30 \$
BRAD (via CSPQ)	Recherche et évaluation (sondages pré-campagne)	36 000,00 \$
BRAD (via CSPQ)	Réflexion stratégique, développement des concepts, élaboration du plan média, supervision, production et transmission du matériel publicitaire, frais d'agence	52 522,50 \$
CSPQ	Frais de gestion	26 837,58 \$
Cossette (via CSPQ)	Placement publicitaire	306 358,49 \$

Q U E S T I O N – R P 7 4

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2016-2017, INDIQUER :

- a) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU’ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
 - b) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
 - c) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION
-

Il n'y a aucun organisme, agence ou autre relevant du Ministère.

QUESTION – RP 75

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017. INDIQUER :

- a)** LE LIEU;
 - b)** LE COÛT;
 - c)** LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
 - d)** LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
 - e)** LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
 - f)** LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ
-

Le document en annexe présente l'ensemble des formations, conférences, ateliers et journées d'activités réalisées pour la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.

Lieu de l'activité	Coûts	Date de participation	Nombre de participants	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nom de la formation ou de l'activité
1, rue Notre-Dame Est, 17e étage - Local 17.50 - Montréal	0,00 \$	2016-09-23	1	Bibliothèque C A I J - Montréal	Recherche législative en droit québécois
1000, boul. René-Lévesque Est, Québec (Qc) G1R 5T8	491,91 \$	2016-10-30	1	UNESCO	Conférence - Internet et la radicalisation des jeunes: Prévenir , agir et vivre ensemble
1001, place Jean-Paul Riopelle, salle 517-ABC - Palais des congrès de Montréal	80,00 \$	2016-11-10	1	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	Salon MPA 2016
1020, route de l'Eglise - Québec	315,00 \$	2016-11-17	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Formation Colis Micro
120, rue Peel, Montréal	0,00 \$	2016-11-18	4	ASIRQ / ASS. SÉCURITÉ INFO RÉGION QC	Conférence Semaine ASIQ
1200, Ave McGill collège, bureau 1400, Montréal (Qc) H3B 4G7	397,00 \$	2016-12-07	1	CRHA- CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES ACCRÉDITÉS	La gestion par les forces pour optimiser la performance
150, boulevard René-Lévesque Est, 11e étage - Québec	450,00 \$	2016-09-06	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Formation SAGIR EI-06 Environnement informationnel et Discoverer Plus
150, boulevard René-Lévesque Est, 11e étage - Québec	500,00 \$	2016-09-26	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Formation SAGIR EI-13 Environnement informationnel et Discoverer Plus
150, René-Levesque, Québec (Québec) G1R 2B2 - Salle 11.08	627,57 \$	2016-12-07	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Formation logiciel - SADE
2075, boul. Robert-Bourassa, Montréal	138,71 \$	2016-11-14	1	VERSALYS FORMATION	MS-Word 2010/2013 débutant
2075, boul. Robert-Bourassa, Montréal	262,94 \$	2016-11-17	1	VERSALYS FORMATION	MS-Word 2010/2013 intermédiaire
2075, boul. Robert-Bourassa, suite 500, Montréal, QC H3A 2L1	220,00 \$	2016-11-15	1	Synesis / Versalys	Cours Excel 2013/2016 - niveau intermédiaire
2590 boul. Laurier, bureau 500, Québec, G1V 4M6	4,85 \$	2017-01-23	1	RRSPT	Rédaction d'ententes de médiation
2590, boul. Laurier, bureau 500, Québec	771,70 \$	2016-11-07	2	RRSPT	Contre les résistances face à la médiation
285 Notre-Dame O. 5e étage	0,00 \$	2016-10-12	27	SSTQ - EEAA MO-EOMA	Consultants cachés (processus ponctuel de gestion à l'immigration)
285, Notre Dame Ouest, 5e étage, Montréal	0,00 \$	2016-05-11	68	SSTQ - EEAA MO-EOMA	Formation Complétude
285, Notre-Dame Ouest, 5e étage, Montréal	0,00 \$	2016-05-05	46	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation SSD type A et B
285, Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00 \$	2016-05-13	17	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation AASE
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8	3 193,75 \$	2016-06-06	1	Direct Coaching	Coaching: valeurs organisationnelles-communication-compétences en gestion- gestion stress etc
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8 - 5e étage	0,00 \$	2016-12-12	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Impression récapitulatif imagine
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8 - salle 5.08 B	0,00 \$	2016-12-12	33	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Mise à jour annexe sur l'application liste des domaines de formation
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8 - salle 5.08A	2 192,00 \$	2017-02-07	15	Formations Qualitemps	Bien animer et bien gérer les réunions
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8 - salle 508B	0,00 \$	2016-07-18	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Traitement des dossiers hors plafond avec mandataire déposée en ligne
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (QC) H2Y 1T8 - salle 508B	0,00 \$	2016-07-20	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Traitement des dossiers hors plafond avec mandataire déposée en ligne
300, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7	100,00 \$	2016-10-19	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion
3000, chemin de la côte Sainte-Catherine Montréal	1 610,75 \$	2016-11-14	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Démystifier la finance pour apprécier l'information financière pour non financiers

RP75 : Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du Ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017

360 McGill - Salle RC-10	0,00 \$	2016-11-15	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Gestion du changement
360 McGill, salle 2.15, Montréal	0,00 \$	2016-10-19	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	L'État du Québec et son fonctionnement
360 McGill, salle RC10, Montréal	0,00 \$	2016-11-16	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	Démarche d'établissement d'indicateurs de performance
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-10-25	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-10-27	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-10-28	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-11-02	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-11-03	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill - Montréal	0,00 \$	2016-11-09	13	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
360, McGill, bureau 2.01 Montréal	0,00 \$	2016-06-27	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage à la DRH
360, McGill, Montréal	0,00 \$	2016-10-21	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
360, McGill, RC10, Montréal	0,00 \$	2016-06-13	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation à l'intention des responsables du dossier étudiant
360, McGill, RC10, Montréal	0,00 \$	2016-05-02	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation à l'intention des responsables en assiduité et leur substitut
360, McGill, Salle 3.02b - Montréal	0,00 \$	2016-11-10	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Nomenclature des documents
360, McGill, Salle 315A - Montréal	0,00 \$	2016-11-08	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Plan de classification et calendrier de conservation
360, McGill, salle RC 10, Montréal	2 050,00 \$	2016-05-17	13	ACTI-COM	Écriture stratégique
360, McGill, salle RC 10, Montréal	2 050,00 \$	2016-06-07	15	ACTI-COM	Écriture stratégique
360, McGill, Salle RC-11 et RC-12, Montréal	0,00 \$	2016-04-06	6	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Cartographie des connaissances
360, McGill, Salle RC11, Montréal	750,00 \$	2016-07-05	6	Axxio	DUPLICA Compétences
360, McGill, Salle RC12 - Montréal	0,00 \$	2016-11-02	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Nomenclature des documents
360, rue McGill	0,00 \$	2016-08-01	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
360, rue McGill	0,00 \$	2016-08-02	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
360, rue McGill	0,00 \$	2016-08-04	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
360, rue McGill	0,00 \$	2016-08-05	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
360, rue McGill - salle 3.16	0,00 \$	2016-06-12	9	Direction des affaires juridiques	La Loi sur la justice administrative
360, rue McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00 \$	2016-05-05	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage en Ressources humaines
360, rue McGill, local 5.05A - Montréal	0,00 \$	2016-10-20	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Statutaire (les fondements de la maîtrise des coûts) Equipe DPP
360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	2016-11-17	2	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Atelier-Responsable des dossiers personnes - Webex
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	2 560,00 \$	2016-09-12	1	berlitz	Cours d'anglais privés

360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2017-02-02	1	PG Solution	Déclassement par boîte - Gestion documentaire
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2016-09-14	19	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intégration à la tâche de professeurs au MIDI
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2016-09-15	19	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intégration à la tâche de professeurs au MIDI
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2016-09-13	19	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2017-02-17	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2016-12-13	1	IRRCC	Loi de l'immigration
715, Square Victoria, bureau 800, Montréal	2 020,00 \$	2016-10-18	1	AAP-ASS. ACCÈS ET PROTECTION DE L'INFORMATION	Programme de formation professionnelle en AIPRP
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9	0,00 \$	2016-05-09	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage en Gestion de projet à la DPP
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 - Salle RC09	563,38 \$	2016-11-30	1	Édumicro	Word longs documents
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 ☐ salle RC10	0,00 \$	2017-01-18	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intervenants en formation et développement
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 ☐ salle RC12	0,00 \$	2017-01-10	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intervenants en formation et développement
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 ☐salle RC11	97,00 \$	2016-12-19	1	PG Solution	Syged - Gestion des sécurités
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 ☐bureau 3,11	0,00 \$	2016-04-04	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage à la DRAP (DRS)
360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9 ☐Salle RC10-11-12	1 500,00 \$	2016-04-28	32	Institut de formation tranformationnelle	Colloque des gestionnaires - La compétence clé: Conscience des systèmes
360, rue McGill, salle RC 10, Montréal	0,00 \$	2016-05-02	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	RH Soutien administratif
360, rue McGill, salle RC 11, Montréal	0,00 \$	2016-05-05	13	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	RH Soutien administratif
360, rue McGill, salle RC 11, Montréal	0,00 \$	2016-05-11	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	RH Soutien administratif
360, rue Saint-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-09-02	1	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Affaires juridiques - Secret professionnel
360, rue Saint-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-09-02	1	(CPAC) Comptables professionnels agréés Canada	Comment élaborer et animer des présentations convaincantes
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5	1 470,00 \$	2017-02-01	12	Synesis / Versalys	Cours Excel - niveau intermédiaire
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5	0,00 \$	2017-02-20	1	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Éthique et déontologie professionnelle
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5	0,00 \$	2017-01-04	1	INSTITUTE OF INTERNAL AUDITOR	Filling the void: Addressing today's skill gaps in internal audit
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5	0,00 \$	2017-01-05	1	INSTITUTE OF INTERNAL AUDITOR	How the lines of defence model is driving better governance, risk and compliance
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 18,20	0,00 \$	2017-01-16	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intervenants en formation et développement
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 - Salle 19,04	0,00 \$	2016-12-07	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SAGIR - LSA Libre service acquisition
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 - Salle 19,04	0,00 \$	2016-12-13	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SAGIR - LSA Libre service acquisition
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 19,04	0,00 \$	2016-06-16	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	LSTQ - IMAGINE 101
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 19,04	0,00 \$	2016-06-15	11	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Procurations dans le cadre du projet LSTQ

360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 19.04	0,00 \$	2016-06-14	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Retour formations dans le cadre du projet LSTQ
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 19.04	0,00 \$	2017-01-12	11	PG Solution	SyGED nouvelle version - volets administration, gestion documentaire et gestion des mandats
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 - Salle 1904	0,00 \$	2016-12-12	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 - Salle 1904	0,00 \$	2016-12-15	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 1915	0,00 \$	2016-12-22	1	(CPAC) Comptables professionnels agréés Canada	Webinaire Avoir de l'influence: Comprendre pourquoi la plupart des gens ne sont pas écoutés
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5 – Salle 1915	0,00 \$	2016-12-22	1	Institut des auditeurs internes	Webinaire: The evolution of internal audit: assure, advise, anticipate
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5, salle 19.04	1 470,00 \$	2017-01-18	10	Synesis / Versalys	Cours Excel 2013 - niveau débutant
360, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1P5, salle 19.04	1 470,00 \$	2017-01-24	10	Synesis / Versalys	Cours Excel 2013 - niveau intermédiaire
360, Rue St-Jacques - Montréal	0,00 \$	2016-05-06	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation CNP (classification nationale des professions)
360, Rue St-Jacques - Montréal	1 030,00 \$	2017-02-23	6	VERSALYS FORMATION	MS-Excel 2013 - Niveau intermédiaire
360, Rue St-Jacques - Montréal	1 590,00 \$	2017-01-27	6	Collège de Bois-de-Boulogne	Gestion du temps
360, rue St-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-08-18	2	Institut des auditeurs internes	When culture is the culprit
360, rue St-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-08-16	2	Institut des auditeurs internes	Data Analytics: Maximizing value for internal audit
360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	2016-06-01	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation étudiants étrangers
360, Saint-Jacques, Bureau 1915	0,00 \$	2016-09-07	1	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Vérification interne: élément de saine gouvernance
360, Saint-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-09-02	1	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	Pratique professionnelle-Affaires juridiques-Secret professionnel
360, Saint-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-09-02	1	(CPAC) Comptables professionnels agréés Canada	Améliorez votre proposition de valeur
360, Saint-Jacques, bureau 1915 - Montréal	0,00 \$	2016-09-07	1	(CPAC) Comptables professionnels agréés Canada	Développez votre capacité de réussite professionnelle
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-04-11	1	Institut des auditeurs internes	Auditing cybersecurity in an unsecure world
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-05-12	1	Institut des auditeurs internes	EHS auditing: Addressing risks in a changing world
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-04-19	1	Institut des auditeurs internes	Évolution de l'audit interne: Assurer, conseiller, anticiper
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-05-18	1	Institut des auditeurs internes	Improving Efficiency in Government Programs and Operations
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-06-09	1	(CPAC) Comptables professionnels agréés Canada	La Comptabilisation des contrats de location va changer. Êtes-vous prêts?
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-04-05	1	Comptables professionnels agréés Canada	Le rôle de dirigé: l'autre moitié de l'équation
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-08-02	1	Institut des auditeurs internes	Preparing for a successful external quality assessment
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-05-10	1	Institut des auditeurs internes	Risk Culture: Closing the gab between tolerance and perception
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00 \$	2016-04-28	1	Institut des auditeurs internes	Utiliser le modèle de maturité de l'audit interne pour atteindre des sommets
360, Saint-Jacques, bureau 1915, Mtl	0,00 \$	2016-07-12	1	Institut des auditeurs internes	Maximizing the value of the Three lines of defense
360, St-Jacques	0,00 \$	2016-05-11	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation SEPTE
360, St-Jacques - Montréal	0,00 \$	2016-05-05	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation AASE
360, St-Jacques - Montréal	0,00 \$	2016-05-10	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation AASE
360, St-Jacques - Montréal	0,00 \$	2016-05-11	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation AASE

360, St-Jacques - Montréal	0,00 \$	2016-05-06	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation Intimm
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-04-22	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-05-04	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-07-18	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-07-21	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-09-12	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques salle 1904, Mtl	0,00 \$	2016-09-15	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation de base SyGED
360, St-Jacques, #1904, Montréal	0,00 \$	2016-04-27	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation Complétude - Lettres types
360, St-Jacques, #1904, Montréal	0,00 \$	2016-04-28	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation Complétude - Lettres types
360, St-Jacques, #1904, Montréal	0,00 \$	2016-04-29	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation Complétude - Lettres types
360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	2016-05-12	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation AASE
360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	2016-05-12	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation ajout domaine et demande DAEPR
360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	2016-05-11	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation système intégré et base de connaissance DAEPR
360, St-Jacques, Mtl.	0,00 \$	2016-09-09	1	INSTITUTE OF INTERNAL AUDITOR	Financial statement fraud
360, St-Jacques, salle 1820 - Montréal	0,00 \$	2016-11-08	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Directives et procédures frais de déplacement
400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2I 2C5	306,00 \$	2016-05-09	1	ACFAS / ASS. CAN-FR. POUR AVANC. SCIENCES	84e Congrès de l'ACFAS
475, De Maisonneuve Est - Montréal	0,00 \$	2016-10-28	2	CIUSSS Nord-de-l'Ile-de-Montréal	Colloque interdisciplinaire
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-09-23	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016 - 1er Atelier: Activité d'échanges et d'introspection
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-11-25	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016 - 2e atelier: Suivi de PDI-Activité d'échanges et d'introspection
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-09-22	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016 - Lancement des ateliers
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-11-24	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016: Agilité et courage managérial
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-10-25	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016: Sens de l'État
4750, av. Henri-Julien, 5e étage, Montréal H2T 3E5	0,00 \$	2016-10-26	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL - 2e niveau - Cohortes 2016: Vision intégrée et sens politique et stratégique
4750, rue Henri-Julien, Montréal, ÉNAP-salle 4155	0,00 \$	2016-10-26	2	ACGRH / ASSOC. CONS. GESTION RESS. HUMAINES	La gestion efficace du temps et des priorités
500, boul. René-Lévesque Ouest, Mtl	0,00 \$	2016-05-11	1	Tribunal administratif du travail	Groupe de co développement en relations du travail
55, rue Molière, suite 115, Montréal, QC, H2R 1N7	1 123,89 \$	2016-09-12	1	Hardy Services conseils expert SAS-SPSS	Procédure SQL de SAS
555, boul. Charest Est, Québec	320,00 \$	2016-09-29	1	INSTITUT D'ADMINISTRATION PUB. DU QUÉBEC (IAPQ)	L'innovation comme catalyseur de la mobilisation
6, boul. Desaulniers, suite 315, St-Lambert, QC, J4P 1L3	1 954,57 \$	2017-01-18	1	Centre de médiation Sophilex	Médiation en civil, commercial et travail
6955, boul Taschereau - bure 006, Brossard	252,95 \$	2016-05-30	1	Synesis / Versalys	Cours Excel - niveau intermédiaire

6955, boul Taschereau - bure 006, Brossard	220,00 \$	2016-06-03	1	Synesis / Versalys	Microsoft Excel
6955, boul Taschereau - bure 006, Brossard	440,00 \$	2016-12-15	2	Synesis / Versalys	Microsoft Excel
715, Square Victoria, bureau 800, Montréal	1 517,66 \$	2016-11-17	1	AAPI-ASS. ACCÈS ET PROTECTION DE L'INFORMATION	Programme de formation professionnelle en AIPRP: cours 1A et cours 1P
715, Square Victoria, bureau 800, Montréal	2 609,94 \$	2016-10-18	1	AAPI-ASS. ACCÈS ET PROTECTION DE L'INFORMATION	Programme de formation professionnelle en AIPRP: module PRP cours 1A
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2L 4	0,00 \$	2016-06-20	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation: Intégration à la tâche de professeurs et Formation des responsables (mandataires)
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2L 4	0,00 \$	2016-10-24	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation: La visée professionnelle en francisation et Formation des responsables (mandataires)
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-01	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-02	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-16	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-17	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-18	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-09-13	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intégration à la tâche de professeurs au MIDI
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-04	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-08-05	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	71.59 \$	2016-12-12	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2017-02-24	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-10-14	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation de la formation: La visée professionnelle de la francisation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-10-21	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation de la formation: La visée professionnelle de la francisation
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2017-01-23	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation: Enseignement inclusif favorisant la pleine participation et formation des responsables (mandataires)
800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8 - salle 301P	0,00 \$	2017-01-12	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intervenants en formation et développement
800, De Maisonneuve - Montréal	0,00 \$	2016-11-10	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
800, De Maisonneuve - Montréal	0,00 \$	2016-11-16	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en gestion contractuelle
875, Grande Allée est, 5e étage, salle 5.555, Québec (Qc) GiR 5R8	272,10 \$	2017-01-12	1	Centre de leadership et dév. des compétences (CLDC)	Cadre légal et normatif
875, Grande Allée Est, 5e étage, salle 5.555, Québec (Qc) GiR 5R8	475,00 \$	2017-01-24	1	Centre de leadership et dév. des compétences (CLDC)	Cadre légal et normatif
900, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec)	130,00 \$	2016-06-09	1	Montréal International	Colloque: Le nouveau PDG de Montréal international au CORIM

Cégep de l'Outaouais	178,67 \$	2016-11-04	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep de l'Outaouais - 125, boul. Sacré-Coeur, Gatineau, secteur Hull (Québec)	0,00 \$	2016-08-16	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de l'Outaouais - 125, boul. Sacré-Coeur, Gatineau, secteur Hull (Québec)	0,00 \$	2016-08-17	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de l'Outaouais - 125, boul. Sacré-Coeur, Gatineau, secteur Hull (Québec)	331,55 \$	2016-08-18	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de l'Outaouais - 125, boul. Sacré-Coeur, Gatineau, secteur Hull (Québec)	331,45 \$	2017-02-03	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep de Sainte-Foy	100,98 \$	2016-11-04	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep de Sainte-Foy - 2410, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1T3	838,78 \$	2016-08-02	24	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de Sainte-Foy - 2410, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1T3	0,00 \$	2016-08-03	24	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de Sainte-Foy - 2410, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1T3	0,00 \$	2016-08-04	24	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de Sainte-Foy - 2410, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1T3	333,46 \$	2017-02-03	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep de Saint-Laurent	10,00 \$	2016-11-07	40	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep de Saint-Laurent – 625, av. Sainte-Croix, Montréal (Québec) H4L 3X7	53,89 \$	2017-02-06	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep de Sherbrooke	241,21 \$	2016-11-04	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep de Sherbrooke - 475, rue du Cégep, Sherbrooke (Québec) J1E 4K1	259,44 \$	2016-07-26	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de Sherbrooke - 475, rue du Cégep, Sherbrooke (Québec) J1E 4K1	0,00 \$	2016-07-28	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation initiale à la tâche
Cégep de Sherbrooke - 475, rue du Cégep, Sherbrooke (Québec) J1E 4K1	269,27 \$	2017-02-03	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep du Vieux Montréal	0,00 \$	2016-11-07	14	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep du Vieux Montréal – 2040, av. de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2X 3	0,00 \$	2017-02-03	14	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep Marie-Victorin – 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6	0,00 \$	2017-02-06	14	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	69,94 \$	2016-11-04	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Cégep St-Jean-sur-Richelieu – 30, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu	53,56 \$	2017-02-03	25	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Centre interuniversitaire québécois de statistique sociale (CIQSS)	150,00 \$	2016-10-27	1	Solution Stat.	Introduction au logiciel SAS-exploiter les données des grandes enquêtes populationnelles
Collège de Bois-de-Boulogne	0,00 \$	2016-11-07	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Collège de Bois-de-Boulogne – 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, QC H4	44,22 \$	2016-09-13	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation

Collège de Bois-de-Boulogne – 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, QC H4	0,00 \$	2016-10-28	46	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Collège de Bois-de-Boulogne – 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, QC H4	10,00 \$	2016-12-12	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Collège Montmorency	64,36 \$	2016-11-18	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Collège Montmorency – 475, boul. de l'Avenir, Laval (Qc) H7N 5H9	44,88 \$	2017-02-06	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Collège Montmorency – 475, boul. de l'Avenir, Laval (Qc) H7N 5H9	37,87 \$	2017-02-24	25	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
École de technologie supérieure, Montréal	985,34 \$	2016-09-26	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	GP: Les fondements de la maîtrise des coûts
ENAP - 4750, avenue Henry-Julien, Montréal, Québec (QC)	0,00 \$	2016-06-08	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Fondements du leadership transformationnel
ENAP - 4750, avenue Henry-Julien, Montréal, Québec (QC) local 4020	0,00 \$	2017-02-22	2	GRAEP/GROUPE DES RESP EN ANALYSE ET ÉVAL DE PROG	Colloque annuel Groupe responsables analyse évaluation de programme (GRAEP)
ENAP - 4750, Henri-Julien, Montréal	6,00 \$	2017-01-25	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Le leadership, la mobilisation et le coaching (Prog. d'apprentissage pour le pers.,professionnel-CE)
ENAP - 4750, Henri-Julien, Montréal	6,00 \$	2016-12-06	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Les communications interpersonnelles et la conduite de réunion (Prog. d'apprentissage pour le pers.,professionnel-CE)
ENAP - 4750, Henri-Julien, Montréal	6,00 \$	2016-11-10	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	L'éthique: un outil moderne et efficace (Prog. d'apprentissage pour le pers.,professionnel-CE)
ÉNAP - 555, boul Charest Est, Québec	234,50 \$	2016-04-28	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Comprendre le fonctionnement de l'état - Les relations internationales et les affaires canadiennes
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	4 859,49 \$	2016-10-27	2	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	321,16 \$	2017-01-19	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - Le processus décisionnel
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	404,07 \$	2016-12-08	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - Les organismes centraux
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	2 534,38 \$	2016-10-06	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - Session d'accueil
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	2 164,60 \$	2016-10-26	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Le cadre de gestion et le positionnement du rôle de chef d'équipe (PAP-CE)
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	340,00 \$	2016-11-23	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Module 2: Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel (PAP-CE)
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	640,51 \$	2017-02-08	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PAPP - Module 3: Le sens politique et la vision stratégique et tactique
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	424,32 \$	2017-02-22	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PAPP - Module 4: La gestion stratégique de l'information
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	234,47 \$	2017-02-23	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PAPP - Module 6: Le role de l'Assemblée nationale
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	738,00 \$	2016-11-23	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Prog.d'apprentissage pers.,professionnel-Adjointes et adjoints exécutifs/1.Les communications et les relations interpersonnelles
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	2 338,40 \$	2016-10-26	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Prog.d'apprentissage pers.,professionnel-Adjointes et adjoints exécutifs/1.L'exercice du rôle et les responsabilités associées
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	378,37 \$	2016-11-23	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - Adjointes et adjoints exécutifs

RP75 : Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du Ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017

ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	311,95 \$	2017-02-09	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - Adjointes et adjoints exécutifs
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec (QC) G1K 9E5	341,57 \$	2017-02-22	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - Adjointes et adjoints exécutifs
ÉNAP - 555, boul. Charest, Québec	2 424,13 \$	2016-05-12	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'État - Session de clôture
ÉNAP - 555, boul. Charest, Québec	263,00 \$	2016-04-01	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'état - Les pouvoirs locaux et régionnaux
ENAP - Montréal	13 606,00 \$	2016-10-13	4	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Le cadre de gestion et le positionnement du rôle de chef d'équipe (PAP-CE)
ENAP - Québec	2 221,73 \$	2016-10-26	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel - Adjointes et adjoints exécutifs
ÉNAP, Montréal	3 400,00 \$	2016-10-13	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Programme de formation professionnelle -chef d'équipe (PAP-CE)
ENAP-Montréal - 4750, avenue Henri-Julien, 5e étage	3 800,00 \$	2016-04-21	1	ENAP -École nationale de l'administration publique	Séance de démarrage/Transition d'un rôle de gestionnaire
ENAP-Montréal - 4750, avenue Henri-Julien, 5e étage	0,00 \$	2016-05-17	1	ENAP -École nationale de l'administration publique	Coaching de gestion
ENAP-Montréal - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	232,80 \$	2017-01-10	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Cult. et pouv. dans la pratique du diagnostic org
Formation en ligne	39,00 \$	2017-01-12	1	Ellicom inc.	Les compétences émotionnelles du gestionnaire
Formation en ligne	39,00 \$	2016-12-20	1	Ellicom inc.	Quatre clés pour développer l'estime de soi
Hec Montréal	229,35 \$	2016-08-27	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Analyse multidimensionnelle appliquée
HEC Montréal	398,29 \$	2016-11-22	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Bases de l'audit interne
HEC Montréal	229,35 \$	2016-05-05	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Conception de base de données
HEC Montréal	229,95 \$	2016-10-19	4	UNIVERSITÉ LAVAL	Congrès international sur l'immigration, l'intégration et l'inclusion (C4I)
HEC Montréal	0,00 \$	2016-08-27	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Modélisation de l'architecture d'information d'entreprise (UML)
HEC Montréal	465,60 \$	2016-08-31	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Outils déc. & sim. Gestion projets / Logiciels de gestion de projets
HEC Montréal	465,60 \$	2016-08-31	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Technologies de l'intel. D'affaires / Analysede textes et réseaux
HEC Montréal	458,70 \$	2016-08-27	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Technologies de l'intelligence d'affaires
Hec Montréal	229,35 \$	2016-05-05	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Web analytique
Hôtel Alt Ste-Foy- 1200, av. de Germain-des-Prés, Québec, QC, G1V 3M7	0,00 \$	2016-12-08	1	BARREAU DU QUÉBEC	Cadre juridique du harcèlement psychologique en milieu de travail et comment prévenir ...
Hôtel Sheraton Montréal Aéroport - 555 Blvd McMillan, Montréal, Québec H9P 1B7	2 243,78 \$	2016-04-28	6	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Congrès de l'AQEFLS (ass. québécoise des enseignants de français langue seconde)
Hôtel Sheraton Montréal Aéroport - 555 boul. McMillan, Montréal, Québec H9P 1B7	9 183,48 \$	2016-04-29	23	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Congrès de l'AQEFLS (ass. québécoise des enseignants de français langue seconde)
INRS-Urbanisation	229,35 \$	2016-06-07	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Syst. d'info. Géo. Appliqués aux études urbaines
Institut d'hôtellerie du Québec (ITHQ), Montréal	0,00 \$	2016-11-23	3	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Formation personnalités difficiles et entrevue téléphonique en cours d'invalidité
ITHQ - Montréal	0,00 \$	2016-11-30	3	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Études des cas en santé physique
Musée de la Civilisation - 85, rue Dalhousie, Québec G1K 8R2	397,78 \$	2016-10-18	1	RÉSEAU DOF	Colloque - Les anglicismes: des emprunts à intérêt variable?
Palais des congrès 1001, Place Jean-Paul_Riopelle, Montréal (Qc) H2Z1H5	0,00 \$	2016-11-18	2	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Forum des secrétaires de comité de gestion
Palais des congrès de Montréal	590,00 \$	2016-11-04	2	Montréal International	Forum de l'attractivité du Grand Montréal
Place Dupuis -800, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (QC) H2L 4L8	0,00 \$	2016-12-12	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Ritz-Carlton - 1228, Rue Sherbrooke O, Montréal	0,00 \$	2016-10-05	1	Groupe Entreprises en santé	Conférence Audace
Udm	232,80 \$	2016-09-03	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Droit administratif général

Université de Montréal	0,00 \$	2016-11-07	17	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La visée professionnelle de la francisation
Université de Montréal	232,80 \$	2016-09-01	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Organisation de l'information numérique
Université de Montréal – 3150, rue Jean-Brillant, Montréal (QC) H3T 1N8	0,00 \$	2017-02-06	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
Université Laval à Québec - 2325, de l'Université, Québec, Qc, G1V 0A6	1 146,63 \$	2016-11-10	2	RRSPT	Santé psychologique au travail: Des stratégies gagnantes à la portée des gestionnaires
UQAM	281,85 \$	2016-09-06	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Coûts et financement de projet
UQAM	781,56 \$	2016-09-06	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Gestion des organisations - gestion financière - introduction au droit des affaires
UQAM	465,60 \$	2016-09-06	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Introduction à la démarche évaluative - La conduite professionnelle en évaluation de programme
UQAM	0,00 \$	2016-05-01	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Introduction aux sciences comptables
UQAM	0,00 \$	2016-12-01	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Introduction aux sciences comptables
UQAM	277,77 \$	2016-05-02	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Management des équipes
UQAM	239,35 \$	2016-05-02	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Marketing
UQAM	239,35 \$	2016-09-06	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	MET2100 : Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
UQAM – 209, Ste-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L2	0,00 \$	2017-02-06	20	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'enseignement inclusif favorisant la pleine participation
UQAM - Pavillon Pierre Dansereau, Montréal	130,00 \$	2016-10-14	1	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)	Colloque annuel de la Société québécoise d'évaluation de programme
UQAM - Pavillon Sherbrooke, Montréal	0,00 \$	2016-10-13	3	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)	Colloque annuel de la Société québécoise d'évaluation de programme
UQAM, Montréal	0,00 \$	2017-02-03	1	CENTRE DE RECHERCHE EN IMMIGRATION, ETHNICITÉ ET CITOYENNETÉ	recherches de terrain dans le domaine de l'immigration

QUESTION – RP 76

INDIQUEZ SOMMES DÉPENSÉES EN 2016-2017 PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LES CATÉGORIES DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)

Voir la fiche RP1.

Q U E S T I O N – R P 7 7

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D’AUTRES PARTENAIRES
AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2016-2017, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A) SON MANDAT ;
 - B) LA LISTE DES MEMBRES;
 - C) LE BUDGET DÉPENSÉ;
 - D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;
 - E) LES RÉSULTATS ATTEINTS.
-

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R P 7 8

NOMBRE ET POURCENTAGE D’EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D’EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

QUESTION – RP 79

COPIE ET DÉTAIL DE TOUTE DEMANDE DE RÉDUCTION, DE CONSOLIDATION,
D'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DE MOYENS OU DE COMPRESSIONS DE DÉPENSES,
REÇUE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RP80

FOURNIR LA VENTILATION DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RP 81

LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELEVÈ EN 2015-2016, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, deux sondages ont été effectués par la Direction de la prospection et de l'attraction et les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger :

- Le BIQ Paris a réalisé un sondage sur le profil des visiteurs aux kiosques du Québec lors du salon *Top recrutement* qui avait lieu à Paris le 13 octobre 2015. Aucun contrat n'a été octroyé pour la réalisation de ce sondage. Le sondage a été effectué par le personnel du BIC.
- La Direction de la prospection et de l'attraction effectue en continu un sondage en ligne auprès des étudiants étrangers au Québec ayant assisté à la séance d'information en ligne *Vivre au Québec après ses études*. Ce sondage a notamment pour objectif de connaître la satisfaction des étudiants à l'égard de la séance. Aucun contrat n'a été octroyé pour la réalisation de ce sondage. Celui-ci est effectué par le personnel et il n'y a eu aucune dépense autre que le coût d'abonnement à SurveyMonkey (348 \$ par année).

De plus, entre le 1^{er} avril 2015 et le 30 avril 2016, la Direction de la planification, de la recherche et des statistiques a administré les sondages sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services suivants:

- Demande Certificat de sélection du Québec (CSQ) – Programme de l'expérience québécoise Étudiants et Travailleurs temporaires
- Service de renseignements généraux par courriel
- Session *Objectif intégration*
- Service d'intégration en ligne (SIEL)
- Francisation en ligne (FEL)

Ces sondages ont été réalisés par les ressources du MIDI, sans recours à une ressource externe.

Par ailleurs, le MIDI a participé à l'*Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées*, effectuées par le MTESS:

- Coût assumé par le MIDI : 4 900 \$
- Firme retenue : Advanis-Jolicoeur

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 28 février 2017, trois sondages ont été réalisés par la Direction des communications :

- Dans le cadre de la campagne en francisation *Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant!*, un sondage s'est déroulé en ligne du 28 novembre au 18 décembre 2016 auprès des personnes inscrites à un cours de français du Ministère ainsi qu'auprès des internautes visitant la section francisation du site Web du Ministère. L'objectif était de mesurer l'impact des moyens de communication utilisés dans la campagne pour joindre la clientèle-cible. La firme Infrass a réalisé ce sondage au montant de 3 960 \$.
- En prévision de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*, deux sondages ont été réalisés afin de mesurer la perception de la diversité ethnoculturelle par les Québécoises et les Québécois. Du 18 au 26 novembre 2017, les sondages ont été menés en ligne par la firme Substance stratégies. Le premier visait les personnes âgées de 18 ans et plus (pour un investissement de 23 600 \$) et le deuxième visait les jeunes âgés de 12 à 17 ans (pour un investissement de 12 400 \$).

Référence 2016-017-19 / Sondage

FRANCAIS	ANGLAIS
Veuillez sélectionner la langue dans laquelle vous désirez remplir le questionnaire :	
Français	French
Anglais	English
Arabe	Arabic
Bengali	Bengali
Cantonais	Cantonese
Espagnol	Spanish
Hindi	Hindi
Mandarin	Mandarin
Ourdou	Urdu
Punjabi	Punjabi
Tamoul	Tamil
Débuter	Start
Compléter	Complete
Quitter	Quit
Suivant	Next
Campagne de promotion des services de francisation Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant!	Campaign to promote francization services Learning French is not only free, it's rewarding!
Sondage	Survey
Questions	Questions
Commencer	Start
Envoyer	Send
INTRODUCTION	INTRODUCTION
Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion mène actuellement un sondage afin de mesurer l'impact des moyens déployés pour faire connaître ses cours de français auprès des personnes immigrantes.	The Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion is currently conducting a survey in order to measure the impact of the methods used to promote its French courses among immigrants.
Votre participation compte pour nous. L'ensemble des informations recueillies dans le cadre de ce sondage sont confidentielles.	Your participation is important to us. All of the information gathered in this survey is confidential.
Veuillez cliquer sur le bouton « Débuter » ci-dessous à droite pour accéder au questionnaire.	Click on the "Start" button below on the right to access the questionnaire.

FRANCAIS		ANGLAIS
Q.1	Q.1	
Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore?	What is your mother tongue, that is, the first language you learned as a child and that you still understand?	
Albanais		Albanian
Allemand		German
Anglais		English
Arabe		Arabic
Bengali		Bengali
Cantonais		Cantonese
Coréen		Korean
Croate		Croatian
Danois		Danish
Dari		Dari
Espagnol		Spanish
Farsi		Farsi
Finois		Finish
Français		French
Grec		Greek
Hindi		Hindi
Hongrois		Hungarian
Italien		Italian
Japonais		Japanese
Kiswahili		Kiswahili
Malais et Indonésien		Malay and Indonesian
Mandarin		Mandarin
Mongol		Mongolian
Néerlandais		Dutch
Ourdou		Urdu
Persan		Persian
Portugais		Portuguese
Punjabi		Punjabi
Roumain		Romanian
Russe		Russian
Samoan		Samoan
Serbe		Serbian
Slovaque		Slovakian
Slovène		Slovenian

FRANCAIS		ANGLAIS	
Suédois		Swedish	
Tagalog		Tagalog	
Tamoul		Tamil	
Turc		Turkish	
Ukrainien		Ukrainian	
Autre		Other	
Q2.		Q2.	
Suivez-vous présentement un cours de français ?		Are you currently taking a French course ?	
Oui		Yes	
Non		No	
Q2a		Q2a	
Quel type de cours de français suivez-vous présentement ?		What type of French course are you currently taking ?	
Cours à temps complet		Full-time course	
Cours à temps partiel		Part-time course	
Cours spécialisé en santé		Course specialized in health	
Cours spécialisé en soins infirmiers		Course specialized in nursing	
Cours spécialisé en génie et sciences appliquées		Course specialized in engineering and applied sciences	
Cours spécialisé en administration, droit et affaires		Course specialized in administration, law and business	
Cours en ligne		Online course	
Je ne sais pas		I don't know	
Q3.		Q3.	
Saviez-vous que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion offre des cours de français gratuits aux personnes immigrantes ?		Did you know that the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion offers free French courses to immigrants ?	
Oui		Yes	
Non		No	
Q4.		Q4.	
Comment avez-vous entendu parler des cours de français du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ?		Where did you hear about the French courses offered by the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ?	
(Vous pouvez cocher plusieurs choix.)		(You can select several choices.)	
Par la documentation reçue du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion		Through documentation received from the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	
Par une personne de mon entourage		Through someone I know	
En visitant le site Internet du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion		By visiting the website of the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	
Par un organisme ou une association que je fréquente		Through an organization or association I know	
Par un organisme offrant des cours de français		Through an organization that offers French courses	

FRANCAIS	ANGLAIS
Par un service gouvernemental (Emploi-Québec, Portail Québec, école de mes enfants, clinique médicale...)	Through a government service (Emploi-Québec, Québec Portal, my children's school, medical clinic...)
Par une publicité dans les médias ou sur le Web (journaux, radios, Web)	Through an advertisement in the media or on a website (newspapers, radio, Internet)
Par une publicité dans les lieux publics (métro, autobus...)	Through an advertisement in a public place (metro, bus...)
En utilisant Skype	While using Skype
Autre	Other
Je n'en ai pas entendu parler	I have not heard about these courses
Je ne sais pas	I don't know
Q5.	Q5.
Pensez-vous que vous auriez besoin de suivre des cours de français pour améliorer votre français?	Do you think you would need to take French courses to improve your French?
Oui	Yes
Non	No
Q5a	Q5a
Pourquoi ne suivez-vous pas actuellement un cours de français du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion?	Why are you not currently taking a French course offered by the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion?
(Vous pouvez cocher plusieurs choix.)	(You can select several choices.)
Je ne suis pas admissible aux allocations du Ministère.	I am not eligible for the Ministère's allowances.
Les cours offerts ne correspondent pas à mes disponibilités.	The courses offered do not correspond to my schedule.
Les cours sont offerts trop loin de chez moi.	The courses are offered too far from where I live.
Je ne suis pas admissible aux cours du Ministère.	I am not eligible for the Ministère's courses.
La date du début des cours ne me convient pas.	The course start date is not convenient for me.
Je n'en vois pas la nécessité.	I do not think it is necessary.
Je ne comprends pas comment m'inscrire.	I do not understand how to register.
J'ai choisi d'apprendre l'anglais plutôt que le français.	I chose to learn English instead of French.
Je me suis inscrit, mais j'ai arrêté ma formation.	I registered, but stopped taking the course.
J'aimerais m'inscrire, mais je dois travailler pour subvenir à mes besoins ou ceux de ma famille.	I would like to register, but I have to work in order to meet my or my family's needs.
Je me suis inscrit à la prochaine session.	I registered for the next session.
Autre (précisez)	Other (specify)
Q6.	Q6.
Une publicité faisant la promotion des cours de français gratuits offerts par le gouvernement du Québec a été diffusée à la radio au cours de l'été dernier dans votre langue. Veuillez prendre quelques secondes pour l'écouter. L'avez-vous entendue cet été?	An advertisement promoting the Québec government's free French courses was aired on the radio last summer in your language. Please take a few seconds to listen to it. Did you hear it last summer?
Oui	Yes

FRANCAIS	ANGLAIS
Non	No
Je ne sais pas	I don't know
Q7.	Q7.
Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'idée qu'une publicité à la radio dans votre langue maternelle est une bonne façon de faire connaître les cours de français gratuits offerts aux personnes immigrantes par le gouvernement du Québec?	To what degree do you agree or disagree with the idea that a radio advertisement in your mother tongue is a good way to find out about the Québec government's free French courses for immigrants?
Tout à fait en désaccord	Completely disagree
Plutôt en désaccord	Somewhat disagree
Plutôt d'accord	Somewhat agree
Tout à fait d'accord	Completely agree
Je ne sais pas	I don't know
Q8.	Q8.
Diverses publicités sont diffusées depuis le mois de juillet dernier dans les autobus, dans le métro, sur le Web, dans les journaux et dans les médias sociaux pour faire connaître les cours de français gratuits offerts aux personnes immigrantes par le gouvernement du Québec. Les avez-vous vues?	Various advertisements were broadcast or posted last July in buses, the metro, on the Web, in newspapers and on social media to promote the Québec government's free French courses for immigrants. Did you see them?
Oui	Yes
Non	No
Je ne sais pas	I don't know
Q8a	Q8a
Est-ce bien la publicité que vous avez vue?	Is this the advertisement you saw?
Oui	Yes
Non	No
Je ne sais pas	I don't know
Q8b	Q8b
Voici la publicité qui a été diffusée. L'avez-vous vue?	Here is the advertisement that was broadcast or posted. Did you see it?
Oui	Yes
Non	No
Je ne sais pas	I don't know
Q8c	Q8c
Où avez-vous vu cette publicité?	Where did you see this advertisement?
(Vous pouvez cocher plusieurs choix.)	(You can select several choices.)
Dans les médias sociaux (p. ex. : Facebook)	On social media (e.g., Facebook)

FRANCAIS	ANGLAIS
En faisant une recherche sur Internet (p. ex. bannière sur un site visité, bannière sur AOL et MSN)	While doing research on the Internet (e.g., banner on a site I visited, banner on AOL or MSN)
Dans un journal de ma communauté	In my community's newspaper
Dans un journal distribué dans le métro (p. ex. journal Métro)	In a newspaper distributed in the metro (e.g., <i>Métro</i> newspaper)
Dans un wagon de métro	In a metro car
Dans un autobus	In a bus
Dans un lieu que je fréquente (épicerie, dépanneur, salon de coiffure...)	In a place I go to (grocery store, convenience store, hair salon...)
Sur Skype	On Skype
Dans un établissement scolaire	In an educational institution
Dans un organisme que je fréquente	On the premises of an organization I go to
Autre	Other
Je ne sais pas	I don't know
Q9.	Q9.
Cette publicité vous a-t-elle incité à vous inscrire au cours de français que vous suivez présentement?	Did this advertisement prompt you to register for the French course you are currently taking?
Pas du tout	Not at all
Un peu	A little
Assez	Somewhat
Beaucoup	Very much
Je ne sais pas	I don't know
Q10.	Q10.
Pourquoi suivez-vous un cours de français?	Why are you taking a French course?
(Cochez la ou les principales raisons, pour un maximum de 3.)	(Select the main reason(s), for a maximum of 3.)
Pour me permettre de trouver un emploi.	To allow me to find a job.
Pour me permettre d'occuper un meilleur emploi.	To allow me to get a better job.
Pour communiquer avec les personnes de mon entourage (voisin, épicier, pharmacien...).	To communicate with the people around me (neighbour, grocer, pharmacist...).
Pour poursuivre mes études en français dans une école, un cégep ou une université.	To pursue my studies in French in a school, a cégep or a university.
Pour aider mes enfants dans leurs études et communiquer avec leur professeur.	To help my children in their studies and to communicate with their teachers.
Pour pouvoir m'impliquer dans mon milieu, mon quartier, dans ma ville (bénévolat, association, vie municipale...).	So that I can get involved in my community, my neighbourhood, my city (volunteer work, association, municipal life...).
Pour joindre un ordre professionnel.	To join a professional order.
Pour participer pleinement à la société québécoise.	To fully participate in Québec society.
Autre (précisez)	Other (specify)
Je ne sais pas.	I don't know.

FRANCAIS		ANGLAIS	
Q10a	Q10a		
Pourquoi avez-vous choisi un cours de français offert par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion? (Cochez la ou les principales raisons, pour un maximum de 3.)	Why did you choose a French course offered by the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion? (Select the main reason(s), for a maximum of 3)		
Parce qu'il est gratuit.	Because it is free.		
Parce que la formule de cours proposée (cours à temps complet, à temps partiel, spécialisés, en ligne...) convient à ma situation.	Because the proposed course format (full-time, part-time, specialized, online...) suits my needs.		
Parce qu'un service de garde est disponible sur place.	Because a child care is available on site.		
Parce que l'établissement où le cours est offert est accessible aux personnes à mobilité réduite (p. ex. fauteuil roulant).	Because the place where the course is offered is accessible to people with reduced mobility (e.g., wheelchair).		
Parce que le cours est offert près de chez moi.	Because the course offered is close to me.		
Parce qu'une personne de confiance me l'a recommandé.	Because someone I trust recommended it to me.		
Parce qu'un soutien financier est offert (pour la participation, pour les frais de garde et les frais de transport).	Because financial assistance is offered (for participation, for child care, for transportation).		
Autre	Other		
Je ne sais pas.	I don't know.		
Voici maintenant quelques questions d'ordre général.		The following questions are of a more general nature.	
Q11.	Q11.		
Êtes-vous :	You are:		
Un homme	A man		
Une femme	A woman		
Q12.	Q12.		
Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?	In which age group are you?		
16 à 24 ans	16 to 24 years old		
25 à 34 ans	25 to 34 years old		
35 à 44 ans	35 to 44 years old		
45 à 54 ans	45 to 54 years old		
55 à 64 ans	55 to 64 years old		
65 ans et plus	65 years old or over		
Q13.	Q13.		
Dans quel pays êtes-vous né?	What is your country of birth?		
Afghanistan	Afghanistan		
Afrique du Sud	South Africa		
Albanie	Albania		
Algérie	Algeria		

FRANCAIS	ANGLAIS
Allemagne	Germany
Andorre	Andorra
Angola	Angola
Anguilla	Anguilla
Antigua-et-Barbuda	Antigua and Barbuda
Arabie saoudite	Saudi Arabia
Argentine	Argentina
Arménie	Armenia
Aruba	Aruba
Ascension (Île de l')	Ascension Island
Australie	Australia
Autriche	Austria
Azerbaïdjan	Azerbaijan
Bahamas	Bahamas
Bahreïn	Bahrain
Bangladesh	Bangladesh
Barbade	Barbados
Belgique	Belgium
Belize	Belize
Bermudes	Bermuda
Bénin	Benin
Bhoutan	Bhutan
Bolivie	Bolivia
Bonaire	Bonaire
Bosnie-Herzégovine	Bosnia-Herzegovina
Botswana	Botswana
Brunei	Brunei
Brésil	Brazil
Bulgarie	Bulgaria
Burkina Faso	Burkina Faso
Burundi	Burundi
Bélarus	Belarus
Cambodge	Cambodia
Cameroun	Cameroon
Canada	Canada
Cap-Vert	Cape Verde
Caimans (îles)	Cayman Islands
Chili	Chile

FRANCAIS		ANGLAIS
Chine		China
Christmas (île)		Christmas Island
Chypre		Cyprus
Colombie		Colombia
Comores		Comoros
Cook (îles)		Cook Islands
Corée du Nord		North Korea
Corée du Sud		South Korea
Costa Rica		Costa Rica
Côte d'Ivoire		Côte d'Ivoire
Croatie		Croatia
Cuba		Cuba
Curaçao		Curaçao
Danemark		Denmark
Djibouti		Djibouti
Dominique		Dominica
Égypte		Egypt
El Salvador		El Salvador
Émirats arabes unis		United Arab Emirates
Équateur		Ecuador
Érythrée		Eritrea
Espagne		Spain
Estonie		Estonia
États-Unis		United States
Éthiopie		Ethiopia
Fidji		Fiji
Finlande		Finland
France		France
Féroé (îles)		Faroe Islands
Gabon		Gabon
Gambie		Gambia
Géorgie		Georgia
Ghana		Ghana
Gibraltar		Gibraltar
Grenade		Grenada
Groenland		Greenland
Grèce		Greece
Guadeloupe		Guadeloupe

FRANCAIS		ANGLAIS
Guam		Guam
Guatemala		Guatemala
Guinée		Guinea
Guinée-Bissau		Guinea-Bissau
Guinée équatoriale		Equatorial Guinea
Guyana		Guyana
Guyane française		French Guyana
Haïti		Haiti
Honduras		Honduras
Hong Kong		Hong Kong
Hongrie		Hungary
Inde		India
Indonésie		Indonesia
Irak		Iraq
Iran		Iran
Irlande		Ireland
Islande		Iceland
Israël		Israel
Italie		Italy
Jamaïque		Jamaica
Japon		Japan
Jordanie		Jordan
Kazakhstan		Kazakhstan
Kenya		Kenya
Kirghizistan		Kirghizstan
Kiribati		Kiribati
Kosovo		Kosovo
Koweït		Kuwait
Laos		Laos
La Réunion		Réunion
Lesotho		Lesotho
Lettonie		Latvia
Liban		Lebanon
Libye		Libya
Libéria		Liberia
Liechtenstein		Liechtenstein
Lituanie		Lithuania
Luxembourg		Luxembourg

FRANCAIS		ANGLAIS
Macao		Macao
Macédoine		Macedonia
Madagascar		Madagascar
Malaisie		Malaysia
Malawi		Malawi
Maldives		Maldives
Mali		Mali
Malouines (îles)		Falkland Islands
Malte		Malta
Man (Île de)		Isle of Man
Mariannes du Nord (îles)		Northern Mariana Islands
Maroc		Morocco
Marshall (îles)		Marshall Islands
Martinique		Martinique
Maurice (Île)		Mauritius
Mauritanie		Mauritania
Mayotte		Mayotte
Mexique		Mexico
Micronésie		Micronesia
Moldavie		Moldavia
Monaco		Monaco
Mongolie		Mongolia
Montserrat		Montserrat
Monténégro		Montenegro
Mozambique		Mozambique
Myanmar		Myanmar
Namibie		Namibia
Nauru		Nauru
Népal		Nepal
Nicaragua		Nicaragua
Niger		Niger
Nigéria		Nigeria
Niue		Niue
Norfolk (îles)		Norfolk Islands
Norvège		Norway
Nouvelle-Calédonie		New Caledonia
Nouvelle-Zélande		New Zealand
Oman		Oman

FRANCAIS	ANGLAIS
Ouganda	Uganda
Ouzbékistan	Uzbekistan
Pakistan	Pakistan
Palaos	Palau
Palestine	Palestine
Panama	Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papua New Guinea
Paraguay	Paraguay
Pays-Bas	Netherlands
Pérou	Peru
Philippines	Philippines
Pitcairn (île)	Pitcairn Island
Pologne	Poland
Polynésie française	French Polynesia
Porto Rico	Puerto Rico
Portugal	Portugal
Qatar	Qatar
Roumanie	Romania
Royaume-Uni	United Kingdom
Russie	Russia
Rwanda	Rwanda
République centrafricaine	Central African Republic
République dominicaine	Dominican Republic
République du Congo	Republic of Congo
République démocratique du Congo	Democratic Republic of the Congo
République tchèque	Czech Republic
Saba	Saba
Sahara occidental	Western Sahara
Saint-Barthélemy	Saint-Barthélemy
Saint-Eustache	Saint-Eustache
Saint-Kitts-et-Nevis	Saint Kitts and Nevis
Saint-Marin	San Marino
Saint-Martin	Saint Martin
Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint Pierre and Miquelon
Saint-Vincent	Saint Vincent
Sainte-Hélène	Saint Helena
Sainte-Lucie	Saint Lucia
Salomon (îles)	Solomon Islands

FRANCAIS		ANGLAIS
Samoa		Samoa
Sao Tome et Principe		Sao Tome and Principe
Sénégal		Senegal
Serbie		Serbia
Seychelles		Seychelles
Sierra Leone		Sierra Leone
Singapour		Singapore
Slovaquie		Slovakia
Slovénie		Slovenia
Somalie		Somalia
Soudan		Sudan
Sri Lanka		Sri Lanka
Suisse		Switzerland
Surinam		Surinam
Suède		Sweden
Svalbard		Svalbard
Swaziland		Swaziland
Syrie		Syria
Tadjikistan		Tajikistan
Taiwan		Taiwan
Tanzanie		Tanzania
Tchad		Chad
Terres australes et antarctiques françaises		French Southern and Antarctic Lands
Thaïlande		Thailand
Timor Oriental		East Timor
Togo		Togo
Tokélaou		Tokelau
Tonga		Tonga
Trinité-et-Tobago		Trinidad and Tobago
Tristan Da Cunha		Tristan Da Cunha
Tunisie		Tunisia
Turkménistan		Turkmenistan
Turks et Caicos (îles)		Turk and Caicos Islands
Turquie		Turkey
Tuvalu		Tuvalu
Ukraine		Ukraine
Uruguay		Uruguay
Vanuatu		Vanuatu

FRANCAIS		ANGLAIS
Vatican		Vatican
Venezuela		Venezuela
Vierges américaines (îles)		American Virgin Islands
Vierges britanniques (îles)		British Virgin Islands
Viêtnam		Vietnam
Wallis-et-Futuna		Wallis and Futuna
Yémen		Yemen
Zambie		Zambia
Zimbabwe		Zimbabwe
Autre		Other
Q14		Q14
Depuis combien de temps habitez-vous au Québec?		
1 mois ou moins		1 month or less
Plus de 1 mois, mais moins de 3 mois		More than 1 month, but less than 3 months
Plus de 3 mois, mais moins de 6 mois		More than 3 months, but less than 6 months
Plus de 6 mois, mais moins de 12 mois		More than 6 months, but less than 12 months
Plus d'un an, mais moins de 5 ans		More than 1 year, but less than 5 years
Plus de 5 ans		More than 5 years
Q15		Q15
Quel est votre statut au Canada?		
Résident permanent		Permanent resident
Résident temporaire (étudiant étranger, travailleur étranger temporaire)		Temporary resident (foreign student, temporary foreign worker)
Demandeur d'asile		Refugee Claimant
Réfugié ou personne en situation semblable		Convention refugee or person in similar circumstances
Citoyen canadien		Canadian citizen
Q16		Q16
Dans quelle région administrative du Québec habitez-vous actuellement?		
Abitibi- Témiscamingue		Abitibi- Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent		Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale		Capitale-Nationale
Centre-du-Québec		Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches		Chaudière-Appalaches
Côte-Nord		Côte-Nord
Estrie		Estrie
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière		Lanaudière

FRANCAIS		ANGLAIS	
Laurentides		Laurentides	
Laval		Laval	
Mauricie		Mauricie	
Montréal		Montréal	
Nord-du-Québec		Nord-du-Québec	
Outaouais		Outaouais	
Saguenay–Lac-Saint-Jean		Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Je ne sais pas		I don't know	
Q17		Q17	
Combien d'années d'études avez-vous terminées?		How many years of study have you completed?	
Moins de 9 ans		Less than 9 years	
9 à 13 ans		9 to 13 years	
14 à 16 ans		14 to 16 years	
17 ans et plus		17 years or more	
Q18		Q18	
En plus des cours de français que vous suivez, avez-vous une autre occupation présentement?		In addition to the French course you are taking, do you have another occupation at present?	
Je n'ai aucune autre occupation.		I have no other occupation.	
Je travaille à temps complet.		I work full time.	
Je travaille à temps partiel.		I work part time.	
J'étudie à temps plein.		I study full time.	
J'étudie à temps partiel.		I study part time.	
Je cherche un emploi.		I am looking for a job.	
Je suis à la maison et m'occupe de ma famille.		I am at home looking after my family.	
Je suis à la retraite.		I am retired.	
Autre		Other	
Q18a		Q18a	
Quelle est votre principale occupation présentement?		What is your main occupation at present?	
Je travaille à temps complet.		I work full time.	
Je travaille à temps partiel.		I work part time.	
J'étudie à temps plein.		I study full time.	
J'étudie à temps partiel.		I study part time.	
Je cherche un emploi.		I am looking for a job.	
Je suis à la maison et m'occupe de ma famille.		I am at home looking after my family.	
Je suis à la retraite.		I am retired.	
Autre		Other	

FRANCAIS		ANGLAIS	
CONCLUSION :		CONCLUSION	
Nous vous remercions de votre participation à ce sondage. Vos réponses sont importantes, car elles nous permettent d'améliorer nos actions de promotion.		Thank you for your participation in this survey. Your answers are important because they allow us to improve our promotional activities.	
Veuillez cliquer sur le bouton « Envoyer et quitter » ci-dessous à droite pour envoyer votre participation.		Please click on the button "Send and quit" below on the right to send your answers.	
Merci!		Thank you!	



substance strategies

Questionnaire 2016 – MIDI – 12-17 ans
Sondage sur la perception de la diversité ethnoculturelle

Merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à ce court sondage.

Dans ce questionnaire, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. C'est ton opinion qui nous intéresse. Toutes les réponses seront traitées de façon confidentielle.

Q1. Tu es...

un garçon.
une fille.

Q2. Quel âge as-tu?

[12-17] ans

Q3. Dans quelle région administrative habites-tu?

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie
Montérégie
Montréal
Nord-du-Québec
Outaouais
Saguenay—Lac-Saint-Jean
Ne sais pas

Au cours du sondage, tu verras certaines expressions, dont « minorité ethnoculturelle ».

Dans ce sondage, l'expression « minorité ethnoculturelle » réfère aux personnes immigrantes, à leur descendance et aux personnes des minorités visibles.

Minorités visibles

Les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit principalement des groupes suivants : Chinois/Chinoise, Sud-Asiatique, Noir/Noire, Arabe, Asiatique occidentale, Philippin/Philippine, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain/Latino-Américaine, Japonais/Japonaise et Coréen/Coréenne.

Q4. Appartiens-tu à une minorité ethnoculturelle?

Rappel :

Minorité ethnoculturelle : les personnes immigrantes, leur descendance et les personnes des minorités visibles.

Oui
Non

**Note relativement à la présentation du questionnaire programmé sur le Web :
Pour les questions Q5 à Q8 inclusivement : si la réponse à la Q4 = Oui, le mot « autre »
surligné en jaune dans le présent document, est présenté au répondant. Si la réponse à la Q4 =
Non, ce terme n'est pas présenté.*

Q5. Y a-t-il, parmi les membres de ta famille proche ou élargie, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q6. Y a-t-il, parmi tes amis proches, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q7. Y a-t-il, parmi tes connaissances, tes amis d'école ou tes collègues de travail, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q8. Y a-t-il, parmi tes voisins, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q9. De manière générale, sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout ouverte » et 10, « très ouverte », à quel point considères-tu que la société québécoise est ouverte à la diversité ethnoculturelle?

Diversité ethnoculturelle

Dans ce sondage, l'expression « diversité ethnoculturelle » réfère à la diversité de groupes racisés ou ethniques.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
10 = Très ouverte, 1 = Pas du tout ouverte

Q10. À ton avis, le racisme et la discrimination sont-ils des problèmes importants au Québec?

Très importants
Assez importants
Peu importants
Pas du tout importants (Passer à Q11)

Q10A. D'après toi, dans quel contexte se produisent le plus souvent les situations de racisme? Plusieurs réponses possibles.

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet et les médias sociaux
Dans les autres médias (télévision, radio, journaux)
Ailleurs, précise :
Ne sais pas

Q11. Au cours des 12 derniers mois, as-tu personnellement été témoin d'un geste à caractère raciste?

Oui
Non

Si Q11 = Oui,

Q11A. Dans quel contexte ce geste a-t-il été commis?

(Plusieurs réponses possibles)

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet ou les médias sociaux
Dans les autres médias (télévision, radio, journaux)
Ailleurs, précise :

Si Q11 = Oui,

Q11B. Quelle a été ta réaction?

Je suis intervenue ou intervenu personnellement auprès des personnes concernées.
J'ai signalé la situation à une personne en situation d'autorité (enseignant, policier, etc.).
J'en ai parlé à un adulte de confiance (parent, connaissance, intervenant, etc.).
J'en ai parlé à une amie ou un ami de mon âge.
Je n'ai pas su quoi faire.
Autre, précise :

Q12. Et au cours des 12 derniers mois, as-tu personnellement été victime d'un geste à caractère raciste?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre.

Si Q12 = Oui

Q12A. Dans quel contexte ce geste a-t-il été commis?

(Plusieurs réponses possibles)

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet et les médias sociaux
Dans les autres médias (télévision, radio, journaux)
Ailleurs, précise :
Je préfère ne pas répondre

Si Q12 = Oui

Q12B Quelle a été ta réaction?

J'ai répondu personnellement.
J'ai signalé la situation à une personne en situation d'autorité (enseignant, policier, etc.).
J'en ai parlé à un adulte de confiance (parent, connaissance, intervenant, etc.).
J'en ai parlé à une amie ou un ami de mon âge.
Je n'ai pas su quoi faire.
Autre, précise :

Q13. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout ouvert » et 10, « très ouvert », à quel point dirais-tu que tu es une personne ouverte à la diversité ethnoculturelle?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
10 = Très ouverte
1 = Pas du tout ouverte

**Note relativement à la présentation du questionnaire programmé sur le Web :*

Pour les énoncés de la question Q14 : si la réponse à la Q4 = Oui, le mot « autre » surligné en jaune dans le présent document, est présenté au répondant. Si la réponse à la Q4 = Non, ce terme n'est pas présenté.

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout à l'aise » et 10, « tout à fait à l'aise », indique-nous jusqu'à quel point tu te sentiras à l'aise dans les situations suivantes.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10= Tout à fait à l'aise

1= Pas du tout à l'aise

[RANDOMISER]

Travailler avec une ou un collègue appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Travailler avec une patronne ou un patron appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Avoir une meilleure amie ou un meilleur ami appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Voir un membre de ta famille proche ou élargie sortir avec quelqu'un appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Être soignée ou soigné par une professionnelle ou un professionnel de la santé appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Habiter dans un quartier où plusieurs personnes appartiennent à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Sortir avec quelqu'un appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Étudier dans une école où la majorité des étudiantes et étudiants appartiennent à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Avoir une enseignante ou un enseignant appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Q15. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout » et 10, « beaucoup », à quel point dirais-tu que les personnes des minorités ethnoculturelles contribuent de façon générale au développement du Québec?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Beaucoup

1 = Pas du tout

Q16. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout » et 10, « beaucoup », à quel point dirais-tu que les personnes des minorités ethnoculturelles contribuent...

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Beaucoup

1 = Pas du tout

[RANDOMISER]

à l'économie du Québec?

à la vitalité de la langue française au Québec?

à la richesse culturelle du Québec?

à la croissance démographique du Québec?

à l'ouverture du Québec sur le monde?

Q17. Pour chacune des affirmations suivantes, indique-nous ton degré d'accord, où 1 signifie que tu es totalement en désaccord et 10, que tu es totalement en accord.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Totalement en accord

1 = Totalement en désaccord

[RANDOMISER]

Il devrait y avoir davantage d'employeurs québécois qui embauchent des personnes qualifiées issues de minorités ethnoculturelles.

Il devrait y avoir davantage de personnes issues de minorités ethnoculturelles qui occupent des postes d'autorité et de décision dans les secteurs public et privé.

Il devrait y avoir davantage de personnalités publiques (comédiens, animateurs, journalistes, etc.), à la télévision et à la radio québécoises, issues de minorités ethnoculturelles.

La présence des personnes issues de minorités ethnoculturelles dans des postes d'autorité et de décision renforcerait le caractère ouvert et démocratique de la société québécoise. Il devrait y avoir davantage d'enseignantes ou d'enseignants issus de minorités ethnoculturelles.

Q18. Selon toi, le Québec accueille-t-il trop, assez ou pas assez d'immigrants par année?

Trop
Assez
Pas assez
Ne sais pas

Q19. Toujours sur une échelle de 1 à 10, indique-nous ton degré d'accord pour chacune des affirmations suivantes.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Totalement en accord
1 = Totalement en désaccord

La diversité ethnoculturelle...

[RANDOMISER]

est positive pour le Québec.
permet au Québec de progresser sur le plan économique.
diminue la cohésion sociale.
dilue la culture québécoise.
enrichit la société québécoise.
permet au Québec de s'ouvrir sur le monde.
rend le Québec plus dynamique.
contribue à la vitalité de la langue française au Québec.

Q20. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout important » et 10, « très important », à quel point crois-tu que c'est important que le gouvernement du Québec fasse des campagnes de sensibilisation sur l'apport de la diversité ethnoculturelle?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
10 = Très important
1 = Pas du tout important

Q21. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « totalement insuffisante » et 10, « totalement suffisante », à quel point crois-tu que l'action du gouvernement du Québec en matière de sensibilisation à l'apport de la diversité ethnoculturelle est suffisante?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
10 = Totalement suffisante
1 = Totalement insuffisante

Ces dernières questions nous serviront à classer tes réponses avec celles des autres répondantes et répondants.

Q22. Quel est ton lieu de naissance?

Le Québec
Ailleurs au Canada
Dans un autre pays

Si Q22 = dans un autre pays,

Q23. Quel est ton pays de naissance?

[INSÉRER LISTE DES PAYS]

Q24. Depuis combien d'années habites-tu au Québec?

Moins de 1 an
1 à 5 ans
6 à 10 ans
10 à 17 ans

Si Q23 = Le Québec ou Ailleurs au Canada,

Q25. Ta mère ou ton père sont-ils nés à l'extérieur du Canada?

Oui, mon père
Oui, ma mère
Oui, les deux
Non

Q26. Quelle est ta langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que tu as apprise et que tu comprends encore?

Français
Anglais
Autre, précise :

Q27. Es-tu...

Blanc/Blanche
Autochtone
Sud-Asiatique (p. ex., Indien/Indienne de l'Inde, Pakistanais/Pakistanaise, Sri-Lankais/Sri-Lankaise, etc.)
Chinois/Chinoise
Noir/Noire
Philippin/Philippine
Latino-Américain/Latino-Américaine
Arabe
Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien/Vietnamienne, Cambodgien/Cambodgienne, Malaisien/Malaisienne, Laotien/Laotienne, etc.)
Asiatique occidental (p. ex., Iranien/Iranienne, Afghan/Afghane, etc.)
Coréen/Coréenne
Japonais/Japonaise
Autre

Q28. Es-tu aux études?

Oui, au niveau primaire
Oui, au niveau secondaire (incluant DEP)
Oui, au cégep (DEC ou technique)
Oui, au niveau universitaire
Non

Q29. Occupes-tu un emploi pour lequel tu es rémunéré?

Oui, à temps partiel
Oui, à temps plein
Non

Q30. Quels sont les trois premiers caractères de ton code postal?

Ne sais pas

Substance stratégies te remercie de ta précieuse collaboration!



substance strategies

Questionnaire 2016 - MIDI – 12–17 years Survey on ethnocultural diversity

Thank you very much for agreeing to take this short survey.

There are no right or wrong answers to the questionnaire. It's your opinion that we're interested in. All answers will be kept confidential.

Q1. Are you:

- a boy.
- a girl.

Q2. How old are you?

[12–17] years old

Q3. What administrative region do you live in?

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie
Montérégie
Montréal
Nord-du-Québec
Outaouais
Saguenay—Lac-Saint-Jean
I don't know

Throughout the survey, you will see certain expressions, such as “ethnocultural minority.”

In this survey, the term “ethnocultural minority” refers to immigrants, their descendants, and visible minorities.

Visible minorities:

“Visible minorities” is understood to mean people other than Aboriginals who are not white by race or do not have white skin. These are primarily the following groups: Chinese, South Asians, Blacks, Arabs, West Asians, Filipinos, Southeast Asians, Latino Americans, Japanese, Koreans.

Q4. Are you part of an ethnocultural minority?

Reminder:

“ethnocultural minority” refers to immigrants, their descendants, and visible minorities.

- Yes
- No

**Note about the presentation of the programmed questionnaire on the Internet:*

For questions Q5 to Q8 inclusive: if the answer to Q4 = Yes, the word “different,” highlighted in yellow in this document, is offered to the respondent. If the answer to Q4 = No, the word is not offered.

Q5. Does your immediate or extended family include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q6. Do your close friends include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q7. Do your acquaintances, school friends, or coworkers include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q8. Do your neighbours include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q9. In general, on a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all open” and 10 means “very open,” to what extent do you think Québec society is open to ethnocultural diversity?

Ethnocultural diversity:

In this survey, the term “ethnocultural diversity” refers to the diversity of racial or ethnic groups.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
1 = Not at all open, 10 = Very open

Q10. Do you think racism and discrimination are significant problems in Québec?

Very significant
Quite significant
Not very significant
Not at all significant (Go to Q11)

**Q10A. In your opinion, in what context do situations involving racism occur most often?
You can choose more than one answer.**

At work
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
On other media (television, radio, newspapers)
Somewhere else (please specify):
I don't know

Q11. In the past 12 months, have you personally witnessed a racist act?

Yes
No

If Q11 = Yes,

**Q11A. What was the context for the act?
You can choose more than one answer.**

At work
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
On other media (television, radio, newspapers)
Somewhere else, (please specify):

If Q11 = Yes,

Q11B. How did you react?

I personally intervened with the people involved.
I told an authority figure about the situation (teacher, police officer, etc.).
I spoke to an adult I trust about it (parent, friend, guardian, etc.).
I spoke to a friend my age about it.
I didn't know what to do.
Other (please specify):

Q12. In the past 12 months, have you personally been a victim of a racist act?

Yes
No
I prefer not to answer.

If Q12 = Yes,

Q12A. What was the context for the act?

You can choose more than one answer.

At work
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
On other media (television, radio, newspapers)
Somewhere else (please specify):
I prefer not to answer

If Q12 = Yes,

Q12B How did you react?

I responded personally.
I told an authority figure about the situation (teacher, police officer, etc.).
I spoke to an adult I trust about it (parent, friend, guardian, etc.).
I spoke to a friend my age about it.
I didn't know what to do.
Other (please specify):

Q13. Still on a scale of 1 to 10, where 1 means "not at all open" and 10 means "very open," to what extent are you open to ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
1 = Not at all open
10 = Very open

**Note about the presentation of the programmed questionnaire on the Internet:
For the statements in question Q14: if the answer to Q4 = Yes, the word "different," highlighted in yellow in this document, is offered to the respondent. If the answer to Q4 = No, the word is not offered.*

Q14. On a scale of 1 to 10, where 1 means “not at all comfortable” and 10 means “completely comfortable,” specify how comfortable you would feel in the following situations.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1= Not at all comfortable

10= Completely comfortable

[RANDOMIZE]

Working with someone who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Working for a boss who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Having a best friend who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Seeing a member of your immediate or extended family going out with someone who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Being cared for by a healthcare professional who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Living in a neighbourhood where many people belong to a (different) ethnocultural minority.

Going out with someone who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Studying at a school where the majority of students belong to a (different) ethnocultural minority.

Having a teacher who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Q15. On a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all” and 10 means “a lot,” in your opinion how much do people from ethnocultural minorities contribute in general to the development of Québec?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1= Not at all

10 = A lot

Q16. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all” and 10 means “a lot,” in your opinion how much do people from ethnocultural minorities contribute...

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1= Not at all

10 = A lot

[RANDOMIZE]

to Québec's economy?

to the vitality of the French language in Québec?

to Québec's cultural wealth?

to demographic growth in Québec?

to Québec's openness to the world?

Q17. For each of the following statements, indicate how much you agree, with 1 meaning you completely disagree and 10 meaning you agree completely.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Completely disagree

10 = Completely agree

[RANDOMIZE]

More Québec employers should hire qualified workers from ethnocultural minorities.

More individuals from ethnocultural minorities should hold positions of authority and make decisions in the public and private sectors.

There should be more public figures (actors, entertainers, journalists, and so on) from ethnocultural minorities on Québec television and radio.

Having individuals from ethnocultural minorities in positions of authority and making decisions would reinforce the open and democratic nature of Québec society.

There should be more teachers from ethnocultural minorities.

Q18. In your opinion, does Québec accept too many, enough, or not enough immigrants per year?

Too many

Enough

Not enough
I don't know

Q19. Still on a scale of 1 to 10, indicate how much you agree with each of the following statements.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Completely disagree
10 = Completely agree

Ethnocultural diversity...

[RANDOMIZE]

is a good thing for Québec.
allows Québec to make economic progress.
weakens social cohesion.
dilutes Québec's culture.
enriches Québec society.
allows Québec to be open to the world.
makes Québec more dynamic.
contributes to the vitality of the French language in Québec.

Q20. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all important” and 10 means “very important,” how important do you think it is for the government of Québec to carry out awareness campaigns on the contribution of ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
1 = Not at all important
10 = Very important

Q21. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means “completely insufficient” and 10 means “completely sufficient,” how would you describe the government of Québec's efforts to create awareness about the contribution made by ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
1 = Completely insufficient
10 = Completely sufficient

The remaining questions will help us classify your answers with those from other respondents.

Q22. Where were you born?

Québec
Elsewhere in Canada
Abroad

If Q22 = Abroad,

Q23. Where were you born?

[INSERT LIST OF COUNTRIES]

Q24. How long have you lived in Québec?

Less than one year
Between one and five years
Six to ten years
Ten to seventeen years

If Q23 = Québec or elsewhere in Canada,

Q25. Were your mother or father born outside Canada?

Yes, my father
Yes, my mother
Yes, both
No

Q26. What is your mother tongue, i.e., the first language you learned and still understand?

French
English
Other (specify):

Q27. Are you...

White
Aboriginal
South Asian (e.g., Indian, Pakistani, Sri Lankan, etc.)
Chinese
Black
Filipino
Latin American
Arab
Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Malaysian, Laotian, etc.)
Middle Eastern (e.g., Iranian, Afghan, etc.)
Korean
Japanese
Other

Q28. Are you a student?

Yes, in elementary school
Yes, in high school (including DEPs)
Yes, in cegep (DEC or technical)
Yes, in university
No

Q29. Do you have a paying job?

Yes, part time
Yes, full time
No

Q30. What are the first three characters of your postal code?

I don't know

Substance strategies thanks you for taking part!



substance strategies

Questionnaire 2016 – MIDI – Grand public Sondage sur la perception de la diversité ethnoculturelle

Merci d’avoir accepté de répondre à ce sondage.

Dans ce questionnaire, il n’y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. C’est votre opinion qui nous intéresse. Toutes les réponses seront traitées de façon confidentielle.

Q1. Veuillez indiquer votre sexe.

Homme
Femme

Q2. Dans lequel des groupes d’âge suivants vous situez-vous?

Moins de 18 ans	[REMERCIER ET TERMINER]
18 à 24 ans	[CONTINUER]
25 à 34 ans	[CONTINUER]
35 à 44 ans	[CONTINUER]
45 à 54 ans	[CONTINUER]
55 à 64 ans	[CONTINUER]
65 à 74 ans	[CONTINUER]
75 ans et plus	[CONTINUER]

Q3. Dans quelle région administrative résidez-vous?

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie
Montérégie
Montréal
Nord-du-Québec
Outaouais
Saguenay—Lac-Saint-Jean
Ne sais pas

Dans ce sondage, l’expression « minorité ethnoculturelle » réfère aux personnes immigrantes, à leur descendance et aux personnes des minorités visibles.

Minorités visibles :

On entend par « minorités visibles » les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n’ont pas la peau blanche. Il s’agit principalement des groupes suivants : Chinois/Chinoise, Sud-Asiatique, Noir/Noire, Arabe, Asiatique occidentale, Philippin/Philippine, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain/Latino-Américaine, Japonais/Japonaise et Coréen/Coréenne.

Q4. Considérez-vous que vous appartenez à une minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

**Note relativement à la présentation du questionnaire programmé sur le Web :*

Pour les questions Q5 à Q8 inclusivement : si la réponse à la Q4 = Oui, le mot « autre » surligné en jaune dans le présent document, est présenté au répondant. Si la réponse à la Q4 = Non, ce terme n'est pas présenté.

Q5. Comptez-vous, parmi les membres de votre famille proche ou élargie, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q6. Comptez-vous, parmi vos amis proches, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q7. Comptez-vous, parmi vos connaissances ou collègues de travail, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q8. Comptez-vous, parmi vos voisins, des personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle?

Oui
Non

Q9. De manière générale, sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout ouverte » et 10, « très ouverte », à quel point considérez-vous que la société québécoise est ouverte à la diversité ethnoculturelle?

Diversité ethnoculturelle :

Dans ce sondage, l'expression « diversité ethnoculturelle » réfère à la diversité de groupes racisés ou ethniques.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Très ouverte

1 = Pas du tout ouverte

Q10. Considérez-vous que le racisme et la discrimination sont des problèmes importants au Québec?

Très importants
Assez importants
Peu importants
Pas du tout importants (Passer à Q11)

Q10A. D'après vous, dans quel contexte se manifestent le plus souvent des situations de racisme ou de discrimination? Plusieurs réponses possibles.

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet ou les médias sociaux
Dans les autres médias (télévision, radio, journaux)
Ailleurs, veuillez préciser : Réponse ouverte
Ne sais pas

Q11. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement été témoin d'un geste à caractère raciste ou discriminatoire?

Oui
Non

Si Q11 = Oui,

Q11A. Dans quel contexte le geste a-t-il été commis?

(Plusieurs réponses possibles)

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet ou les médias sociaux
Dans les autres médias (télévision, radio, journaux)
Ailleurs, veuillez préciser : Réponse ouverte

Q12. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement été victime d'un geste à caractère raciste ou discriminatoire?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

Si Q12 = Oui,

Q12A. Dans quel contexte le geste a-t-il été commis?

(Plusieurs réponses possibles)

Sur le marché du travail
À l'école
Lors de la recherche d'un logement
Dans les transports en commun
Dans un autre lieu public
Sur Internet ou les médias sociaux
Ailleurs, veuillez préciser : Réponse ouverte
Je préfère ne pas répondre.

Q13. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout ouverte » et 10, « très ouverte », à quel point diriez-vous que vous êtes une personne ouverte à la diversité ethnoculturelle?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Très ouverte

1 = Pas du tout ouverte

**Note relativement à la présentation du questionnaire programmé sur le Web :*

Pour les énoncés de la question Q14 : si la réponse à la Q4 = Oui, le mot « autre » surligné en jaune dans le présent document, est présenté au répondant. Si la réponse à la Q4 = Non, ce terme n'est pas présenté.

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout à l'aise » et 10, « tout à fait à l'aise », veuillez indiquer dans quelle mesure vous seriez à l'aise dans les situations suivantes.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Tout à fait à l'aise

1 = Pas du tout à l'aise

[RANDOMISER]

Travailler avec une ou un collègue appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Travailler sous l'autorité d'une supérieure immédiate ou d'un supérieur immédiat appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Engager une employée ou un employé appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Avoir une meilleure amie ou un meilleur ami appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Voir un membre de votre famille proche ou élargie avec une conjointe ou un conjoint appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Être soignée ou soigné par une professionnelle ou un professionnel de la santé appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Habiter dans un quartier où plusieurs personnes appartiennent à une (autre) minorité ethnoculturelle.
Inscrire vos enfants dans une école où il y a une forte présence de personnes appartenant à une (autre) minorité ethnoculturelle.

Q15. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout » et 10, « beaucoup », à quel point diriez-vous que les personnes des minorités ethnoculturelles contribuent de façon générale au développement du Québec?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Beaucoup

1 = Pas du tout

Q16. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout » et 10, « beaucoup », à quel point diriez-vous que les personnes des minorités ethnoculturelles contribuent...

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Beaucoup

1 = Pas du tout

[RANDOMISER]

à l'économie du Québec?
à la vitalité de la langue française au Québec?
à la richesse culturelle du Québec?
à la croissance démographique du Québec?
à l'ouverture du Québec sur le monde?

Q17. Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez indiquer votre degré d'accord, où 1 signifie que vous êtes totalement en désaccord et 10, que vous êtes totalement en accord.

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Totalement en accord

1 = Totalement en désaccord

[RANDOMISER]

Il devrait y avoir davantage d'employeurs québécois qui embauchent des personnes qualifiées issues de minorités ethnoculturelles.

Il devrait y avoir davantage de personnes issues de minorités ethnoculturelles qui occupent des postes d'autorité et de décision dans les secteurs public et privé.

Il devrait y avoir davantage de personnalités publiques (comédiens, animateurs, journalistes, etc.), à la télévision et à la radio québécoises, issues de minorités ethnoculturelles.

La présence des personnes issues de minorités ethnoculturelles dans des postes d'autorité et de décision renforcerait le caractère ouvert et démocratique de la société québécoise.

Q18. Selon vous, le Québec accueille-t-il trop, assez ou pas assez de personnes immigrantes par année?

Trop

Assez

Pas assez

Q19. Toujours sur une échelle de 1 à 10, veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des affirmations suivantes.

10 = Totalement en accord

1 = Totalement en désaccord

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

La diversité ethnoculturelle...

[RANDOMISER]

est positive pour le Québec.

permet au Québec de progresser sur le plan économique.

diminue la cohésion sociale.

dilue la culture québécoise.

enrichit la société québécoise.

permet au Québec de s'ouvrir sur le monde.

rend le Québec plus dynamique.

contribue à la vitalité de la langue française au Québec.

Q20. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout important » et 10, « très important », à quel point diriez-vous qu'il est important que le gouvernement du Québec fasse des campagnes de sensibilisation sur l'apport de la diversité ethnoculturelle?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Très important

1 = Pas du tout important

Q21. Toujours sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « totalement insuffisante » et 10, « totalement suffisante », à quel point diriez-vous que l'action du gouvernement du Québec en matière de sensibilisation à l'apport de la diversité ethnoculturelle est suffisante?

Choix de réponse : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

10 = Totalement suffisante

1 = Totalement insuffisante

Ces dernières questions nous serviront à classer vos réponses avec celles des autres répondantes et répondants.

Q22. Quelle est votre occupation principale actuelle?

- Travail à temps plein (plus de 30 heures par semaine)
- Travail à temps partiel (30 heures par semaine ou moins)
- Au chômage ou à la recherche d'emploi
- Aux études et travail à temps plein ou à temps partiel
- Aux études uniquement
- À la retraite
- À la maison à temps plein

Q23. Quel est le lieu de votre naissance?

- Le Québec
- Ailleurs au Canada
- Autre pays

Si Q23 = Autre pays,

Q24. Quel est votre pays de naissance?

[INSÉRER LISTE DES PAYS]

Q25. Depuis combien d'années habitez-vous au Québec?

- Moins d'un an
- Un à cinq ans
- Six à dix ans
- Dix à vingt ans
- Plus de vingt ans

Si Q23 = Le Québec ou Ailleurs au Canada,

Q26. Votre mère ou votre père sont-ils nés à l'extérieur du Canada?

- Oui, mon père
- Oui, ma mère
- Oui, les deux
- Non

Q27. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore?

- Français
- Anglais
- Autre (précisez)

Q28. Êtes-vous...

- Blanc/Blanche

Autochtone
Sud-Asiatique (p. ex., Indien/Indienne de l'Inde, Pakistanais/Pakistanaise, Sri-Lankais/Sri-Lankaise, etc.)
Chinois/Chinoise
Noir/Noire
Philippin/Philippine, Latino-Américain/Latino-Américaine
Arabe
Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien/Vietnamienne, Cambodgien/Cambodgienne, Malaisie/Malaisienne, Laotien/Laotienne, etc.)
Asiatique occidental (p. ex., Iranien/Iranienne, Afghan/Afghane, etc.)
Coréen/Coréenne
Japonais/Japonaise
Autre

Q29. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

Primaire ou moins
Diplôme d'études secondaires (DES) ou professionnelles (DEP)
Diplôme d'études collégiales (DEC)
Diplôme universitaire de 1^{er} cycle (certificat, baccalauréat)
Diplôme universitaire de cycle supérieur (maîtrise, doctorat)

Q30. Dans laquelle des catégories suivantes se situe le revenu annuel de votre ménage avant impôts?

Moins de 15 000 \$
15 000 \$ à 29 999 \$
30 000 \$ à 49 999 \$
50 000 \$ à 69 999 \$
70 000 \$ à 99 999 \$
100 000 \$ à 149 999 \$
150 000 \$ et plus
Je préfère ne pas répondre.

Q31. Veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

Substance stratégies vous remercie de votre précieuse collaboration!



substance strategies

Questionnaire 2016 – MIDI – General public Survey on ethnocultural diversity

Thank you for agreeing to take this survey.

There are no right or wrong answers to the questionnaire. It's your opinion that we're interested in. All answers will be kept confidential.

Q1. Please specify your gender.

Male

Female

Q2. Which of the following age groups do you belong to?

Under 18	[THANK PARTICIPANT AND FINISH]
18 to 24	[CONTINUE]
25 to 34	[CONTINUE]
35 to 44	[CONTINUE]
45 to 54	[CONTINUE]
55 to 64	[CONTINUE]
65 to 74	[CONTINUE]
75 and over	[CONTINUE]

Q3. In what administrative region do you live?

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale
Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie
Montérégie
Montréal
Nord-du-Québec
Outaouais
Saguenay—Lac-Saint-Jean
I don't know

In this survey, the term “ethnocultural minority” refers to immigrants, their descendants, and visible minorities.

Visible minorities:

“Visible minorities” is understood to mean people other than Aboriginals who are not white by race or do not have white skin. These are primarily the following groups: Chinese, South Asians, Blacks, Arabs, West Asians, Filipinos, Southeast Asians, Latino Americans, Japanese, Koreans.

Q4. Do you identify as belonging to an ethnocultural minority?

Yes
No

**Note about the presentation of the programmed questionnaire on the Internet:*

For questions Q5 to Q8 inclusive: if the answer to Q4 = Yes, the word “different,” highlighted in yellow in this document, is offered to the respondent. If the answer to Q4 = No, the word is not offered.

Q5. Does your immediate or extended family include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q6. Do your close friends include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q7. Do your acquaintances or coworkers include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q8. Do your neighbours include people belonging to a (different) ethnocultural minority?

Yes
No

Q9. In general, on a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all open” and 10 means “very open,” to what extent do you think Québec society is open to ethnocultural diversity?

Ethnocultural diversity:

In this survey, the term “ethnocultural diversity” refers to the diversity of racial or ethnic groups.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Not at all open

10 = Very open

Q10. Do you think racism and discrimination are significant problems in Québec?

Very significant
Quite significant
Not very significant
Not at all significant (Go to Q11)

Q10A. In your opinion, in what context do situations involving racism or discrimination occur most often? You can choose more than one answer.

In the job market
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
On other media (television, radio, newspapers)
Somewhere else (please specify): Open answer
I don't know

Q11. In the past 12 months, have you personally witnessed a racist or discriminatory act?

Yes
No

If Q11 = Yes,

Q12A. What was the context for the act?

You can choose more than one answer.

In the job market
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
On other media (television, radio, newspapers)
Somewhere else (please specify): Open answer

Q12. In the past 12 months, have you personally been the victim of a racist or discriminatory act?

Yes
No
I prefer not to answer

If Q12 = Yes,

Q12A. What was the context for the act?

You can choose more than one answer.

In the job market
At school
When looking for housing
On public transit
In another public place
On the Internet or social media
Somewhere else (please specify): Open answer
I prefer not to answer.

Q13. Still on a scale of 1 to 10, where 1 means “not at all open” and 10 means “very open,” to what extent are you open to ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Not at all open

10 = Very open

**Note about the presentation of the programmed questionnaire on the Internet:*

For the statements in question Q14: if the answer to Q4 = Yes, the word “different,” highlighted in yellow in this document, is offered to the respondent. If the answer to Q4 = No, the word is not offered.

Q14. On a scale of 1 to 10, where 1 means “not at all comfortable” and 10 means “completely comfortable,” specify how comfortable you would feel in the following situations.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Not at all comfortable

10 = Completely comfortable

[RANDOMIZE]

Working with someone who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Working under the authority of a direct supervisor who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Hiring an employee who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Having a best friend who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Seeing a member of your immediate or extended family going out with someone who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Being cared for by a healthcare professional who belongs to a (different) ethnocultural minority.

Living in a neighbourhood where many people belong to a (different) ethnocultural minority.

Enrolling your children in a school with a high percentage of students who belong to a (different) ethnocultural minority.

Q15. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all” and 10 means “a lot,” in your opinion how much do people from ethnocultural minorities contribute in general to the development of Québec?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1= Not at all

10 = A lot

Q16. On a scale of 1 to 10 where 1 means “not at all” and 10 means “a lot,” in your opinion how much do people from ethnocultural minorities contribute...

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1= Not at all

10 = A lot

[RANDOMIZE]

to Québec's economy?

to the vitality of the French language in Québec?

to Québec's cultural wealth?

to demographic growth in Québec?

to Québec's openness to the world?

Q17. For each of the following statements, indicate how much you agree, with 1 meaning you completely disagree and 10 meaning you agree completely.

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Completely disagree

10 = Completely Agree

[RANDOMIZE]

More Québec employers should hire qualified workers from ethnocultural minorities.
More individuals from ethnocultural minorities should hold positions of authority and make decisions in the public and private sectors.
There should be more public figures (actors, entertainers, journalists, and so on) from ethnocultural minorities on Québec television and radio.
Having individuals from ethnocultural minorities in positions of authority and making decisions would reinforce the open and democratic nature of Québec society.

Q18. In your opinion, does Québec accept too many, enough, or not enough immigrants per year?

Too many
Enough
Not enough

Q19. Still on a scale of 1 to 10, indicate how much you agree with each of the following statements.

1 = Completely disagree
10 = Completely agree

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Ethnocultural diversity...

[RANDOMIZE]

is a good thing for Québec.
allows Québec to make economic progress.
weakens social cohesion.
dilutes Québec's culture.
enriches Québec society.
allows Québec to be open to the world.
makes Québec more dynamic.
contributes to the vitality of the French language in Québec.

Q20. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means "not at all important" and 10 means "very important," how important do you think it is for the government of Québec to carry out awareness campaigns on the contribution of ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Not at all important
10 = Very important

Q21. Still on a scale of 1 to 10 where 1 means "completely insufficient" and 10 means "completely sufficient," how would you describe the government of Québec's efforts to create awareness of the contribution made by ethnocultural diversity?

Answer choices: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

1 = Completely insufficient
10 = Completely sufficient

The remaining questions will help us classify your answers with those from other respondents.

Q22. What is your current primary employment status?

Working full time (more than 30 hours a week)
Working part time (30 hours or less a week)
Unemployed or looking for work
Studying and working full or part time
Studying and not working
Retired
Full-time homemaker

Q23. Where were you born?

Québec
Elsewhere in Canada
Abroad

If Q23 = Abroad,

Q24. In which country were you born?

[INSERT LIST OF COUNTRIES]

Q25. How long have you lived in Québec?

Less than one year
Between one and five years
Six to ten years
Ten to twenty years
Over twenty years

If Q23 = Québec or Elsewhere in Canada,

Q26. Were your mother or father born outside Canada?

Yes, my father
Yes, my mother
Yes, both
No

Q27. What is your mother tongue, i.e., the first language you learned as a child and still understand?

French
English
Other (specify)

Q28. Are you?

White
Aboriginal
South Asian (e.g., Indian, Pakistani, Sri Lankan, etc.)
Chinese
Black
Filipino, Latin American

- Arab
- Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Malaysian, Laotian, etc.)
- West Asian (e.g. Iranian, Afghan, etc.)
- Korean
- Japanese
- Other

Q29. What is the highest level of education you’ve completed?

- Elementary or lower
- High school diploma (DES) or professional diploma (DEP)
- College diploma (DEC)
- Undergraduate university diploma (certificate, degree)
- Graduate-level university diploma (master’s, doctorate)

Q30. What is your annual household income, before tax?

- Less than \$15,000
- \$15,000 to \$29,999
- \$30,000 to \$49,999
- \$50,000 to \$69,999
- \$70,000 to \$99,999
- \$100,000 to \$149,999
- More than \$150,000
- I prefer not to answer

Q31. Please indicate the first three characters of your postal code.

Substance stratégies thanks you for taking part!

QUESTION – RP82

NOMBRE TOTAL D'AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2016-2017 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DU MINISTRE, AINSI QUE PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE. FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L’ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L’AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION.

Avis juridiques internes d'un ministère

La *Loi sur le ministère de la Justice* prévoit que le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. C’est à ce titre qu’il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l’article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Cette question relève donc du ministère de la justice.

QUESTION – RP83

LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2016-2017. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.

Nom du fournisseur	Coûts
Anglocom	4 175,04 \$
Axe communications d'affaires inc.	167,50 \$
De Cruz, Natasha	1 767,87 \$
Fu, Isabelle	4 679,25 \$
Lao, Gao Fang	984,27 \$
Leney, Peter	3 980,28 \$
Lorenzato, Maria Cristina	1 817,70 \$
Matkovic, Miguel	4 255,12 \$
Schulman, Gwendolyn	3 214,27 \$
Services linguistiques Bruno Maillet	10 102,00\$
Traductions Multilingua	2 630,08 \$
Traduction RASSEM Translation inc.	432,00 \$

Q U E S T I O N – R P 8 4

MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION,
L’ACHAT, L’AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU
PAR CONTRATS OU SOUS-CONTRATS, EN 2016-2017

Le Ministère n’a donné aucun mandat à la Société québécoise des infrastructures relativement à des projets d'aménagement, d'achat ou de décoration.

Q U E S T I O N – R P 8 5

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2016-2017 :

- a) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;**
 - b) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;**
 - c) L’OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;**
 - d) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN**
-

Aucun concours ou tirage n'a été organisé en 2016-2017 au sein du Ministère.

QUESTION – RP 86

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVE, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2016-2017 ET POUR CHACUNE:

- a) LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
 - b) LES COÛTS VENTILÉS PAR POSTE DE DÉPENSES;**
 - c) LE NOM DES FIRMES OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
 - d) LE PLAN MÉDIA, SOIT LES DATES LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN**
-

Deux campagnes Web de promotion des Journées Québec

Coût : 149 834,20 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 18 avril au 13 mai 2016 (Paris)
10 octobre au 11 novembre 2016 (Paris)

Objectif : Susciter l'inscription en ligne de candidats pratiquant certains métiers et profession ciblés à l'une des activités de recrutement Journées Québec.

Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles

Coût : 161 118,59 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 2 au 13 novembre 2016

Objectif : Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise.

Campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*

Coût : 601 571,87 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 28 novembre au 18 décembre 2016
20 février au 16 avril 2017

Objectif : Favoriser le rapprochement interculturel et promouvoir l'approche du vivre-ensemble qui caractérise le Québec, de façon à faire tomber les préjugés et à mettre en place les conditions sociétales permettant, notamment, de contrer l'émergence de la radicalisation menant à la violence.

Campagne de promotion des services de francisation

Coût : 615 665,83 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 4 juillet 2016 au 31 mars 2017

Objectif : Mieux faire connaître l'offre de francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) auprès des personnes immigrantes et du grand public et inciter les nouveaux

arrivants à s'inscrire aux cours de français du MIDI et de ses partenaires.

QUESTION – RP 87

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2016-2017 :

a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;

b)LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;

c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE.

FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

En 2016-2017, les programmes bénéficient des budgets suivants :

Programme Réussir l'intégration	15 420 000 \$
Programme Mobilisation Diversité	6 595 100 \$
Programme Soutien à la mission	1 311 600 \$
Programme Accès aux ordres professionnels	1 850 000 \$
Programme Aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	17 250 000 \$

Liste des bénéficiaires - Voir Annexe - Sommes versées au 28 février 2017

Le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants vise à accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent un cours de français.

Il existe deux types d'aide financière :

- Une allocation qui permet le remboursement d'un cours de français suivi par une candidate ou un candidat sélectionné par le Québec chez un partenaire du Ministère à l'étranger, aux conditions établies;
- Une aide financière incitative pour les personnes immigrantes qui suivent des cours à temps complet ou à temps partiel dans le cadre du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants.

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2016-2017 :

a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;

b) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;

c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE*.

FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

Région administrative	Programme	Organismes bénéficiaires	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Mobilisation-Diversité (PMD) 2016-2017				
01 - Bas-Saint-Laurent	PMD	Accueil intégration du BSL inc.	12 080,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
01 - Bas-Saint-Laurent	PMD	Carrefour jeunesse-emploi Mitis	7 497,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
01 - Bas-Saint-Laurent	PMD	Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup	20 587,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PMD	Portes ouvertes sur le lac	78 200,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
03 - Capitale-Nationale	PMD	Fonds de Recherche du Québec - Société de Culture	260 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

03 - Capitale-Nationale	PMD	Service accès travail de Portneuf	17 850,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
03 - Capitale-Nationale	PMD	Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)	17 850,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
04 - Mauricie	PMD	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé	14 736,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
04 - Mauricie	PMD	Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
04 - Mauricie	PMD	Stratégie Carrière	58 055,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
05 - Estrie	PMD	Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
05 - Estrie	PMD	Pro-Gestion Estrie	68 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	8 100,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	34 425,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

06 - Montréal	PMD	Carrefour BLE	4 214,40 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Carrefour BLE	17 912,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Collectif des femmes immigrantes du Québec	112 455,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Culture pour Tous	20 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Ensemble pour le Respect de la Diversité / Fondation de la Tolérance	30 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains	29 750,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	15 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Institut du Nouveau Monde	35 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Institut du Nouveau Monde	3 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

06 - Montréal	PMD	Institut Pacifique	27 200,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Petites-Mains	7 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Petites-Mains	25 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	24 255,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	103 084,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
06 - Montréal	PMD	Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)	26 800,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PMD	Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PMD	Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PMD	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

08 - Abitibi-Témiscamingue	PMD	Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PMD	Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
09 - Côte-Nord	PMD	Centre Alpha Lira inc.	15 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
11 - Gaspésie-Îles-Madeleine	PMD	Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	8 864,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
11 - Gaspésie-Îles-Madeleine	PMD	Pouvoir des mots Gaspé	22 576,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Alpha Bellechasse	12 138,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	15 606,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	9 826,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce Nord	17 918,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	7 514,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Intégration Communautaire des Immigrants (ICI)	42 194,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
12 - Chaudière-Appalaches	PMD	Tremplin (Le), centre pour personnes immigrantes et leurs familles	39 304,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
14 - Lanaudière	PMD	Service d'aide à la famille Immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)	25 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
15 - Laurentides	PMD	C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	47 812,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
16 - Montérégie	PMD	Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	38 019,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
16 - Montérégie	PMD	Droit à l'emploi (D.E.)	66 300,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
16 - Montérégie	PMD	Forum-2020	64 391,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
16 - Montérégie	PMD	Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'oeuvre (L')	41 650,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

16 - Montréalie	PMD	Réseau emploi entrepreneurship	23 868,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
16 - Montréalie	PMD	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	55 282,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
17 - Centre-du-Québec	PMD	Accès Travail	39 100,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
17 - Centre-du-Québec	PMD	Coopérative des Travailleuses et Travailleurs de Théâtre des Bois-Francis (La)	35 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
17 - Centre-du-Québec	PMD	Regroupement interculturel de Drummond inc.	56 950,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Programme Réussir l'intégration (PRINT) 2016-2017				
01 - Bas-Saint-Laurent	PRINT	Accueil intégration du BSL inc.	58 369,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
01 - Bas-Saint-Laurent	PRINT	Carrefour jeunesse-emploi Mitis	6 199,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
01 - Bas-Saint-Laurent	PRINT	Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup	3 698,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
01 - Bas-Saint-Laurent	PRINT	Service Accès-Emploi	435,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PRINT	Portes ouvertes sur le lac	21 207,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PRINT	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO)	2 828,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	13 622,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	43 124,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre multiethnique de Québec inc.	428,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre multiethnique de Québec inc.	50 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre multiethnique de Québec inc.	70 686,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

03 - Capitale-Nationale	PRINT	Centre multiethnique de Québec inc.	791 184,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Service accès travail de Portneuf	10 114,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
03 - Capitale-Nationale	PRINT	Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)	9 462,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
04 - Mauricie	PRINT	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé	3 915,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
04 - Mauricie	PRINT	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	28 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
04 - Mauricie	PRINT	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	14 994,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
04 - Mauricie	PRINT	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	195 601,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
04 - Mauricie	PRINT	Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	4 785,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
05 - Estrie	PRINT	Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	50 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
05 - Estrie	PRINT	Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	35 343,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
05 - Estrie	PRINT	Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	540 634,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	1 667,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

06 - Montréal	PRINT	Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	370 626,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	303 506,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Accueil pour immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	94 442,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Agence Ometz	46 431,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)	186 841,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	74 703,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	CARI St-Laurent	643,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	CARI St-Laurent	494 580,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	CARI St-Laurent	18 750,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	99 060,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre communautaire des femmes sud-asiatique	118 994,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	105 672,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

06 - Montréal	PRINT	Centre d'action socio-communautaire de Montréal	90 001,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	964,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	13 886,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	546 927,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	37 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc.	59 357,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre des femmes de Montréal	234 918,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	142 383,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre social d'aide aux immigrants	40 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre social d'aide aux immigrants	21 420,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Centre social d'aide aux immigrants	507 774,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)	375 255,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

06 - Montréal	PRINT	Clef pour l'intégration au travail des immigrants	122,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Clef pour l'intégration au travail des immigrants	2 910,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Clef pour l'intégration au travail des immigrants	76 001,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Collectif des femmes immigrantes du Québec	1 607,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Collectif des femmes immigrantes du Québec	18 383,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Collectif des femmes immigrantes du Québec	93 171,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Collectif des femmes immigrantes du Québec	123 318,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Fondation Ressources Jeunesse	61 146,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	4 629,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	290 457,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Maison d'Haïti	42 763,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Projet Genèse	40 037,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

06 - Montréal	PRINT	PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	261 950,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	37 716,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	249 054,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	122,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	390 839,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	1 667,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	308 313,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	101 747,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	YMCA du Québec (Les)	56 531,34 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
06 - Montréal	PRINT	YMCA du Québec (Les)	328 812,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Accueil-parrainage Outaouais	52 479,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Accueil-parrainage Outaouais	50 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

07 - Outaouais	PRINT	Accueil-parrainage Outaouais	375 099,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	551,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	75 478,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Carrefour jeunesse emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	435,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	7 935,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	14 375,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
07 - Outaouais	PRINT	Centre intégré en employabilité locale (CIEL)	2 610,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PRINT	Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est	2 608,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PRINT	Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	652,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PRINT	Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	652,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PRINT	Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)	1 956,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
08 - Abitibi-Témiscamingue	PRINT	Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.	1 956,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

09 - Côte-Nord	PRINT	Carrefour jeunesse emploi de la Haute-Côte-Nord (CIEHCN)	652,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
09 - Côte-Nord	PRINT	Centre Alpha Lira inc.	7 335,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
09 - Côte-Nord	PRINT	Centre Emersion (Manicouagan) inc.	4 238,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
11 - Gaspésie-Îles-Madeleine	PRINT	Action Travail Chaleurs inc.	1 630,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
11 - Gaspésie-Îles-Madeleine	PRINT	Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	2 934,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
11 - Gaspésie-Îles-Madeleine	PRINT	Pouvoir des mots Gaspé	3 912,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Alpha Bellechasse	6 990,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	13 561,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	1 958,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce Nord	4 568,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	870,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Intégration Communautaire des Immigrants (ICI)	9 135,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

12 - Chaudière-Appalaches	PRINT	Tremplin (Le), centre pour personnes immigrantes et leurs familles	36 165,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	428,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	36 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	33 201,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	350 762,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	1 667,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Carrefour d'Intercultures de Laval	18 750,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc. (L')	46 767,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Perspective Carrière	8 332,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
13 - Laval	PRINT	Perspective Carrière	36 963,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
14 - Lanaudière	PRINT	AMINATE Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs	23 622,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
14 - Lanaudière	PRINT	Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	26 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

14 - Lanaudière	PRINT	Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	10 710,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
14 - Lanaudière	PRINT	Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	113 532,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
14 - Lanaudière	PRINT	Service d'aide à la famille Immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)	20 484,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
15 - Laurentides	PRINT	ABL Accès Accueil Action	3 581,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
15 - Laurentides	PRINT	C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	26 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
15 - Laurentides	PRINT	C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	10 710,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
15 - Laurentides	PRINT	C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	118 320,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Carrefour le Moutier	1 040,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Carrefour le Moutier	142 574,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Carrefour le Moutier	1 111,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	8 809,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	65 868,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

16 - Montérégie	PRINT	Droit à l'emploi (D.E.)	24 234,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Intégration Compétences - Anciennement Aide et Intégration Jeunesse au Travail de la Vallée du Richelieu	20 877,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison de la famille des Maskoutains	28 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison de la famille des Maskoutains	12 852,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison de la famille des Maskoutains	208 613,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison internationale de la Rive Sud inc.	36 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison internationale de la Rive Sud inc.	27 846,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Maison internationale de la Rive Sud inc.	442 146,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'oeuvre (L')	10 158,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Réseau emploi entrepreneurship	21 759,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)	7 142,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)	36 963,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

16 - Montérégie	PRINT	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	36 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	17 136,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
16 - Montérégie	PRINT	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	200 430,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Accès Travail	4 350,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Comité d'accueil international des Bois-Francis	26 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Comité d'accueil international des Bois-Francis	10 710,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Comité d'accueil international des Bois-Francis	147 308,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Regroupement interculturel de Drummond inc.	36 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Regroupement interculturel de Drummond inc.	19 278,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Regroupement interculturel de Drummond inc.	261 772,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
17 - Centre-du-Québec	PRINT	Regroupement interculturel de Drummond inc.	17 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Programme Soutien à la mission (PSM) 2016-2017				
01 - Bas-Saint-Laurent	PSM	Accueil intégration du BSL inc.	15 597,00 \$	Soutien à la mission globale
03 - Capitale-Nationale	PSM	Centre multiethnique de Québec inc.	22 203,00 \$	Soutien à la mission globale
03 - Capitale-Nationale	PSM	Centre R.I.R.E. 2000	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
04 - Mauricie	PSM	Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
05 - Estrie	PSM	Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
05 - Estrie	PSM	Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc. (Le)	20 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	CARI St-Laurent	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Centre social d'aide aux immigrants	20 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique)	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Clef pour l'intégration au travail des immigrants	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale

06 - Montréal	PSM	Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	14 957,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	29 474,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Regroupement des Organismes en Francisation du Québec (R.O.F.Q.)	29 717,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	153 069,00 \$	Soutien à la mission globale
06 - Montréal	PSM	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	11 250,00 \$	Soutien à la mission globale
07 - Outaouais	PSM	Accueil-parrainage Outaouais	24 601,00 \$	Soutien à la mission globale
12 - Chaudière-Appalaches	PSM	Intégration Communautaire des Immigrants (ICI)	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
13 - Laval	PSM	Carrefour d'Intercultures de Laval	15 597,00 \$	Soutien à la mission globale
14 - Lanaudière	PSM	Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
15 - Laurentides	PSM	C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	17 051,00 \$	Soutien à la mission globale
16 - Montérégie	PSM	Maison de la famille des Maskoutains	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale
16 - Montérégie	PSM	Maison internationale de la Rive Sud inc.	21 555,00 \$	Soutien à la mission globale
16 - Montérégie	PSM	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	17 051,00 \$	Soutien à la mission globale
16 - Montérégie	PSM	Vision Inter-Cultures	25 000,00 \$	Soutien à la mission globale

17 - Centre-du-Québec	PSM	Comité d'accueil international des Bois-Francis	17 051,00 \$	Soutien à la mission globale
17 - Centre-du-Québec	PSM	Regroupement interculturel de Drummond inc.	17 051,00 \$	Soutien à la mission globale
Programme Accès aux ordres professionnels (PAOP) 2016-2017				
06 - Montréal	PAOP	Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)	3 292,00 \$	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie
7 - Montréal	PAOP	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	62 667,00 \$	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie
8 - Montréal	PAOP	Ordre professionnel des criminologues du Québec	58 653,00 \$	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie
9 - Montréal	PAOP	Qualification Montréal	7 670,00 \$	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie

* Il s'agit des montants versés au 28 février 2017.

Inclut: Organismes communautaires, Associations et ordres professionnels

QUESTION – RP 88

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEIL, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2016-2017 :

- a) LE NOMBRE ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS OU AUX AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - b) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - c) LE TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE, EN 2016-2017 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
 - d) LE TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE, EN 2016-2017 AU SEIN DU CABINET DE LA MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
-

a) Nombre d'employés au sein du Ministère affectés aux affaires publiques pour l'année 2016-2017 :

- 5 employés

b) Ventilation des dépenses en affaires publiques du Ministère pour l'année 2016-2017 :

- Diffusion de communiqués : 2 663,90 \$
- Organisation ou tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou d'autres événements : 26 395,92 \$

c) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications :

Revue de presse quotidienne

- Fournisseur : Communications Démo
- Coût : 48 135,59 \$
- Sujets : Immigration, intégration des personnes immigrantes et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

Outil de veille médiatique

- Fournisseur : Cedrom SNI – Eurêka
- Coût : 26 999,68 \$
- Sujets : Immigration, intégration des personnes immigrantes et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet de la ministre :

La réponse à cette question est incluse au point c).

Q U E S T I O N – R P 8 9

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS ET LES COÛTS RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES (INCLUANT LES RÉPONSES AUX QUESTIONS ET LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE)

ÉQUIVALENTS-TEMPS-COMPLET AFFECTÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE INCLUANT LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

MIDI	Nombre d'ETC*
Total	1,70

COÛTS RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES:

- Préparation des cahiers, photocopies :
 - Frais de déplacement (9 personnes) :
- 2 163 \$

2 549 \$

**Calcul des ETC basé sur le nombre d'heures travaillées annuellement : 1826,3 heures.*

QUESTION – RP90

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR CHACUNE DES ANNÉES 2011-2012 À 2016-2017, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2017-2018

Le ministère n’a aucune créance et/ou amende à recouvrer pour les années de 2011-2012 à 2016-2017 et ne prévoit aucune créance et/ou amende à recouvrer en 2017-2018.

Q U E S T I O N – R P 9 1

NOMBRE D'EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE EN 2016-2017,
VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI

Nombre d'employés réguliers de la direction des relations avec la clientèle en 2016-2017

Classe d'emplois	Nombre d'employés
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	3
Technicien ou technicienne en administration	1
Préposé ou préposée aux renseignements	21
Total	25

Source : données du SAGIR au 28 février 2017.

Q U E S T I O N – R P 9 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE
ENTRE 2006-2007 ET 2016-2017

Nombre d'employés réguliers de la direction des relations avec la clientèle

Année	Nombre d'employés
2006-2007	21
2007-2008	24
2008-2009	22
2009-2010	26
2010-2011	25
2011-2012	24
2012-2013	34
2013-2014	24
2014-2015	27
2015-2016	27
2016-2017	25

Sources :
Données du SDE au 31 mars de chaque année.

QUESTION – RP93

BILAN DE LA FERMETURE DES 7 BUREAUX RÉGIONAUX : COÛTS, ÉCONOMIES, RELOCALISATION D'EMPLOYÉS (NOMBRE DE MISES-À-PIED DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES, LIEU ET FONCTION DE RÉAFFECTIIONS DES EMPLOYÉS), TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, VENTES OU ENTREPOSE DE FOURNITURES DE BUREAU (COÛTS), ETC.

COÛTS :

- Manutention et transport de mobilier à la suite de la fermeture des bureaux régionaux :
 - o 2014-2015 : 2 501\$
 - o 2015-2016 : 10 495\$
- Disposition écologique du mobilier excédentaire non-réclamé par les autres ministères ou organismes : 3 700\$

ÉCONOMIES:

- Économie de loyer du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 : 26 042\$
- Économie de loyer du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 : 911 393\$
- Économie de loyer du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 (et économie récurrente à partir du 1^{er} avril 2017) : 1 077 738\$
- Économie ministérielle en rémunération et fonctionnement du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 : 1 855 398\$
- Économie ministérielle en rémunération et fonctionnement du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017 : 2 451 558\$

RELOCALISATION D'EMPLOYÉS (NOMBRE DE MISES-À-PIED DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES, LIEU ET FONCTION DE RÉAFFECTIIONS DES EMPLOYÉS) :

- 25 affectations d'employés des régions autres que la région de Montréal;
- 14 départs en mutation (1 temporaire, 13 permanents), une démission et deux retraites, entre le 23 octobre 2014 (date de l'annonce de la fermeture) et le 1^{er} avril 2015, d'employés provenant des régions autres que la région métropolitaine de Montréal;
- 8 employés provenant des régions autres que la région de Montréal ont fait l'objet d'une mutation dans le cadre d'une entente de transfert d'activités au MTESS.
- 1 employé temporaire mis-à-pied le 31 mars 2015;
- 2 fins d'emploi d'employés occasionnels provenant des régions autres que la région métropolitaine de Montréal;
- 17 employés mis en disponibilité à compter du 1^{er} avril 2015, dans les régions autres que la région de Montréal :
 - o 11 employés redéployés en mutation au cours de l'année 2015;
 - o 1 employé redéployé en mutation au cours de l'année 2016;
 - o 5 employés dont le dossier de mise en disponibilité est réglé par un mouvement de départ à la retraite.

Transactions immobilières :

2014-2015

- Annulation de l'entente d'occupation du 2-6, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert
- Annulation de l'entente d'occupation du 100, rue Laviolette, Trois-Rivières
- Annulation de l'entente d'occupation du 930, chemin Sainte-Foy, Québec
- Annulation de l'entente d'occupation du 1436-1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval
- Annulation de l'entente d'occupation du 3885, boulevard Harvey, Jonquière

2015-2016

- Annulation de l'entente d'occupation du 170, rue de l'Hôtel-de-ville, Gatineau
- Annulation de l'entente d'occupation du 202, rue Wellington Nord, Sherbrooke

VENTE OU ENTREPOSAGE DE FOURNITURES DE BUREAU (COÛTS) :

Il n’y a eu aucun espace supplémentaire de loué pour entreposer les excédents de fournitures ou de mobilier provenant des bureaux régionaux.

Q U E S T I O N – R P 9 4

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE CHACUN DES BUREAUX D’IMMIGRATION DU QUÉBEC À
L’ÉTRANGER EN 2016-2017

EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D’IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L’ÉTRANGER EN 2016-2017

Les données se trouvent dans la fiche RP6.

Q U E S T I O N – R P 9 5

**LISTE DES LOCAUX LOUÉS PAR LES DIFFÉRENTS BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À
L'ÉTRANGER INCLUANT LE COÛT DE CHAQUE LOCAL ET L'EMPLACEMENT.**

Nous vous référons à la question RP6 qui contient toutes ces informations.

Q U E S T I O N - R P 9 6

- LISTE DE TOUTES LES MISSIONS DE SÉLECTION\RECRUTEMENT EN 2016-2017
- A) LES VILLES VISITÉES
- B) LES DATES
- C) LES FONCTIONNAIRES PRÉSENTS
- D) LE COÛT TOTAL VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE

Vous trouverez ci-après le **nombre** et les **coûts** réels des missions de sélection réalisées à l'étranger dans le cadre des programmes gens d'affaires et du programme régulier des travailleurs qualifiés en 2016-2017.

Année financière	Nombre de missions	Coûts réels
2016-2017	24	357 891,92 \$ ¹

Liste des villes visitées lors des missions en 2016-2017:
Hong Kong, Kuala Lumpur, Rabat.

Pour les questions b), c) et d) référez-vous à la fiche RG1

¹ Source: SAGIR – Disponibilité budgétaire par supercatégorie – Frais de dépl – Ext du Canada (U.A. 2801530 – Programme 12892)

QUESTION – RP97

LISTES DE TOUTES LES ACTIVITÉS, FORMATIONS, COLLOQUES OU CONFÉRENCES
AUXQUELS LES EMPLOYÉS (EMPLOYÉS LOCAUX ET FONCTIONNAIRES) DES DIFFÉRENTS
BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER ONT PRIS PART EN 2016-2017.
VENTILATION DES COÛTS DES COÛTS RATTACHÉS À CES ÉVÉNEMENTS.

FORMATION CONJOINTE DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À PARIS
ET DU BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

2016-2017				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants
Aucune formation				

BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À PARIS

2016-2017				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants
Cours d’espagnol	Amélioration du niveau d’espagnol afin de faciliter les échanges avec les partenaires en Espagne	Septembre à décembre 2016 Janvier à mars 2017	1005.48	Amélie Drewitt
Formation " Media salon" : quelle efficacité pour mon stand ?	Mieux évaluer l’impact d’une présence dans un salon et optimiser les retombées suite à l’événement.	17 janvier 2017	0\$	Eve Bettez

BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

2016-2017				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants (BIQ Mexico)
Aucune formation				

BUREAU D'IMMIGRATION D'HONG KONG

2016-2017				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants (BIQ Hong Kong)
Aucune formation				

Q U E S T I O N – R P 9 8

NOMBRE D'EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE – INTERNATIONALE
EN 2016-2017, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSES

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION – RP99

POUR LES ANNÉES 2016-2017:

- a) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS DE 17 ANS ET PLUS, SELON LA CATÉGORIE D’IMMIGRATION, AYANT DÉCLARÉ CONNAITRE LE FRANÇAIS À LEUR ARRIVÉE, AINSI QUE LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (SELON L’ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE);
- b) PARMI CEUX-CI, LE NOMBRE S’ÉTANT INSCRIT À DES COURS DE FRANCISATION EN LIGNE AVANT LEUR ARRIVÉE;
- c) PARMI CEUX-CI, LE NOMBRE S’ÉTANT S’ÉTANT INSCRIT ET LE NOMBRE AYANT COMPLÉTÉ UN COURS DE FRANCISATION DANS LA PREMIÈRE, LA DEUXIÈME, LA TROISIÈME, OU LA QUATRIÈME ANNÉE.
- d) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS DE 16 ANS ET MOINS, SELON LA CATÉGORIE D’IMMIGRATION ET PAR TRANCHE D’ÂGE, AYANT DÉCLARÉ CONNAITRE LE FRANÇAIS À LEUR ARRIVÉE, AINSI QUE LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (SELON L’ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE).

- a) Le nombre d’immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d’immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée :

Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français lors de l'admission au Québec en 2016 selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge

	Immigration		Regroupement		Réfugiés et		Autres		Total
	économique		familial		personnes en		immigrants		(100%)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n
2016									
17-24 ans	746	41,0	711	39,1	290	15,9	73	4,0	1 820
25-34 ans	7 496	73,3	2 239	21,9	345	3,4	142	1,4	10 222
35-44 ans	4 767	76,9	896	14,5	304	4,9	229	3,7	6 196
45-54 ans	675	51,3	280	21,3	181	13,7	181	13,7	1 317
55-64 ans	97	21,3	177	38,8	105	23,0	77	16,9	456
65 ans et plus	16	5,4	170	57,4	69	23,3	41	13,9	296
17 ans et plus	13 797	67,9	4 473	22,0	1 294	6,4	743	3,7	20 307

Données préliminaires pour 2016.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Pour b et c, en raison d'un changement de la méthodologie utilisée par le Fédéral dans le transfert de l'information visant les admissions au Québec, il n'est pas possible, pour le moment, de réaliser des mises à jour complètes couvrant l'ensemble des données 2016-2017. Un nouveau processus de traitement a été élaboré et il devrait être implanté au cours du mois d'avril 2017.

- b) Parmi ceux-ci, le nombre s’étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Les données détaillées sur la participation à des cours de francisation en ligne ne sont compilées que depuis le 1^{er} avril 2015. Il est donc trop tôt pour faire des croisements avec les données des admissions.

- c) Parmi ceux-ci, le nombre s’étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, la quatrième ou la cinquième.

Participation à un cours de français au MIDI des personnes immigrantes de 17 ans et plus¹ ayant déclaré connaître le français lors de l’admission selon l'année d'admission et la catégorie d'immigration, 2013 et 2014

Année d'admission	Catégorie d'immigration	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français	
			Ayant participé à un cours de français pendant la première année suivant l’admission	Ayant participé à un cours de français pendant la deuxième année suivant l’admission
2013	Immigration économique	19 331	3 655	3 787 ^P
	Regroupement familial	4 853	772	844 ^P
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 331	359	377 ^P
	Autres immigrants	308	13	14 ^P
	Total	25 823	4 799	5 022 ^P
2014	Immigration économique	19 492	4 501 ^P	..
	Regroupement familial	4 640	692 ^P	..
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 254	343 ^P	..
	Autres immigrants	320	26 ^P	..
	Total	25 706	5 562 ^P	..

.. Données non disponibles
^P Données préliminaires
Les données de la cohorte 2015 sont encore trop préliminaires pour rendre compte avec précision du nombre de participations. Les années d'admission 2013 et 2014 sont trop préliminaires pour observer la participation des personnes immigrantes à un cours de français sur plusieurs années.
¹ Il est important de souligner que l’âge minimal pour bénéficier des services de francisation offerts par le ministère de l’Immigration de la Diversité et de l’Inclusion est de 16 ans (*Programme d’intégration linguistique pour les immigrants 2015-2016*).

d) Le nombre d’immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d’immigration et par tranche d’âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée

Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français lors de l'admission au Québec en 2016 selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge

	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total (100%)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n
2016									
0-5 ans	1 043	73,0	320	22,4	62	4,3	4	0,3	1 429
6-10 ans	1 245	73,4	213	12,6	179	10,6	59	3,5	1 696
11-16 ans	789	58,1	268	19,7	233	17,1	69	5,1	1 359
0-16 ans	3 077	68,6	801	17,9	474	10,6	132	2,9	4 484

Données préliminaires pour 2016.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Q U E S T I O N – R P 1 0 0

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES POLITIQUES, DES PROGRAMMES, DES
PARTENARIATS ET DE LA PROMOTION DE LA FRANCISATION EN 2016-2017

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION – RP101

**LE NOMBRE DE DOSSIERS D'IMMIGRANTS TRAITÉS POUR 2016-2017 PAR DES AVOCATS
COMPARATIVEMENT À CONSULTANTS EN IMMIGRATION ET LE TAUX DE SUCCÈS DE
CHACUN DES DOSSIERS (OBTENTION DU CERTIFICAT) POUR CHACUN D'EUX, SELON LA
CATÉGORIE D'IMMIGRANT**

Cette question ne semble pas pertinente à l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R P 1 0 2

TAUX DE RÉTENTION DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC, PAR CATÉGORIES (DONNÉES
LES PLUS RÉCENTES). VENTILATION PAR RÉGION

Afin de connaître la présence au Québec des personnes immigrantes admises au cours des dix dernières années ainsi que leur localisation sur le territoire québécois, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) procède annuellement à un jumelage des renseignements contenus dans ses banques de données sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le Fichier d’inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l’assurance maladie du Québec (RAMQ).

En janvier 2016, le taux de présence observé est de 74,8 % pour la cohorte des personnes immigrantes admises au Québec de 2005 à 2014. Il varie selon la catégorie d’immigration, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1
Présence des personnes immigrantes admises au Québec, par catégorie d'immigration, de 2007 à 2016 selon l'année du jumelage

Personnes admises			Taux de présence* (%)				
Année du jumelage	Cohorte d'admission	Nombre d'admissions	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés et personnes en situation semblable	Autres immigrants	Total
2007	1996-2005	347 778	75,7	88,3	83,1	88,6	80,4
2008	1997-2006	363 560	76,0	87,7	83,9	88,0	80,4
2009	1998-2007	380 761	76,1	87,1	84,0	86,8	80,2
2010	1999-2008	399 446	71,9	83,4	76,2	89,2	75,5
2011	2000-2009	419 630	72,4	83,2	76,2	88,2	75,6
2012	2001-2010	441 022	72,7	83,5	77,1	87,2	75,9
2013	2002-2011	455 057	72,7	83,6	78,0	85,8	75,9
2014	2003-2012	472 456	72,3	83,6	79,0	84,6	75,7
2015	2004-2013	484 867	71,9	83,8	79,9	84,6	75,5
2016	2005-2014	490 909	70,8	83,4	80,6	84,1	74,8

* Depuis 2010, une nouvelle méthodologie est utilisée pour les jumelages.

Dans l'ensemble, près des trois quarts (74,4 %) des personnes immigrantes présentes admises au Québec de 2005 à 2014 résidaient en janvier 2016 dans la Région métropolitaine de Montréal (RMM) et un peu plus d’une personne immigrante sur cinq résidait dans une région hors de la RMM (22,1 %).

Le tableau 2 (présenté au verso) donne un aperçu de la répartition régionale des personnes immigrantes récemment admises au Québec et qui y résidaient en janvier 2016, selon la catégorie d’immigration.

Tableau 2
Population immigrante admise au Québec de 2005 à 2014 et présente en 2016
selon la région de résidence, par catégorie

Région de résidence	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés		Autres immigrants		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Régions hors de la Région métropolitaine de Montréal (RMM)										
Bas-Saint-Laurent	491	0,2	336	0,4	33	0,1	4	0,1	864	0,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	618	0,3	398	0,5	49	0,1	4	0,1	1 069	0,3
Capitale-Nationale	12 174	5,3	3 885	4,4	3 172	7,5	73	1,1	19 304	5,3
Mauricie	1 448	0,6	637	0,7	606	1,4	10	0,2	2 701	0,7
Estrie	3 040	1,3	1 218	1,4	1 879	4,5	58	0,9	6 195	1,7
Outaouais	6 178	2,7	2 755	3,1	1 892	4,5	125	1,9	10 950	3,0
Abitibi-Témiscamingue	531	0,2	323	0,4	13	0,0	3	0,0	870	0,2
Côte-Nord	246	0,1	153	0,2	17	0,0	1	0,0	417	0,1
Nord-du-Québec	119	0,1	81	0,1	4	0,0	-	-	204	0,1
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	137	0,1	121	0,1	2	0,0	1	0,0	261	0,1
Chaudière-Appalaches	1 449	0,6	854	1,0	214	0,5	22	0,3	2 539	0,7
Lanaudière	3 817	1,7	2 431	2,8	1 008	2,4	178	2,8	7 434	2,0
Laurentides	4 668	2,0	2 574	2,9	789	1,9	99	1,5	8 130	2,2
Montérégie Est	3 807	1,6	2 305	2,6	1 453	3,5	69	1,1	7 634	2,1
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	6 715	2,9	2 983	3,4	782	1,9	176	2,7	10 656	2,9
Centre-du-Québec	594	0,3	517	0,6	759	1,8	14	0,2	1 884	0,5
Total, régions hors de la RMM	46 032	19,9	21 571	24,7	12 672	30,1	837	13,0	81 112	22,1
Région métropolitaine de Montréal (RMM)										
Montréal	142 110	61,5	49 712	56,8	20 094	47,8	4 454	69,2	216 370	58,9
Laval	16873	7,3	8093	9,2	3909	9,3	624	9,7	29499	8,0
Longueuil (agglomération)	18 007	7,8	5 996	6,9	2 950	7,0	379	5,9	27 332	7,4
Total, RMM	176 990	76,6	63 801	72,9	26 953	64,1	5 457	84,8	273 201	74,4
Non déterminée	8 035	3,5	2 120	2,4	2 438	5,8	143	2,2	12 736	3,5
Total	231 057	100,0	87 492	100,0	42 063	100,0	6 437	100,0	367 049	100,0

QUESTION – RP103

TAUX DE RÉTENTION POUR LES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES, VENTILÉS SELON LES SOUS-CATÉGORIES SUIVANTES (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES) :

- A) INVESTISSEURS; B) ENTREPRENEURS; C) TRAVAILLEURS AUTONOMES;
D) TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

Afin de connaître la présence au Québec des personnes immigrantes admises au cours des dix dernières années ainsi que leur localisation sur le territoire québécois, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) procède annuellement à un jumelage des renseignements contenus dans ses banques de données sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En janvier 2016, le taux de présence observé est de 70,8 % pour la cohorte des personnes immigrantes admises au Québec de 2005 à 2014 dans la catégorie économique. Il varie selon la sous-catégorie d'immigration, comme indiqué dans le tableau suivant.

Présence des personnes immigrantes de la catégorie économique, par sous-catégorie, admises au Québec de 2007 à 2016 selon l'année du jumelage

Personnes admises			Taux de présence* (%)				
Année du jumelage	Cohorte d'admission	Nombre d'admissions	Investisseurs	Entrepreneurs	Travailleurs qualifiés	Travailleurs autonomes	Total immigration économique
2007	1996-2005	189 080	20,8	50,2	83,2	65,0	75,7
2008	1997-2006	204 257	22,4	51,4	82,5	66,8	76,0
2009	1998-2007	220 282	24,9	52,1	81,5	69,6	76,1
2010	1999-2008	236 315	21,5	45,4	76,3	63,4	71,9
2011	2000-2009	256 529	22,9	50,0	75,8	67,5	72,4
2012	2001-2010	277 958	24,8	53,8	75,5	69,1	72,7
2013	2002-2011	292 033	25,2	58,9	75,3	69,3	72,7
2014	2003-2012	308 424	22,8	63,3	75,3	68,4	72,3
2015	2004-2013	319 423	20,7	63,3	75,4	67,6	71,9
2016	2005-2014	326 184	19,6	63,4	74,7	66,1	70,8

* Depuis 2010, une nouvelle méthodologie est utilisée pour les jumelages.

QUESTION – RP104

POURCENTAGE D’IMMIGRANTS QUI ÉTAIENT SANS EMPLOI AU 31 MARS 2017.
VENTILATION SELON LE NOMBRE D'ANNÉE PASSÉE AU QUÉBEC : MOINS DE 5 ANS, 5-10 ANS, 10 ANS ET PLUS

Les données de l’Enquête sur la population active de Statistique Canada ne permettent pas d’estimer le pourcentage de personnes sans emploi à une date précise, tel le 31 mars 2016. Les données les plus récentes sont pour l’ensemble de l’année 2016.

En 2016, le taux de chômage des personnes immigrantes était de 9,8 %, soit un taux plus faible que celui de 2015 (10,7 %).

Taux de chômage de la population immigrante selon la durée de résidence au Québec et le sexe (2010-2016)

Taux de chômage (%)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble de la population immigrante	12,1	12,4	11,3	11,3	11,1	10,7	9,8
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	18,2	19,5	20,2	14,2	17,2	18,0	15,1
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	12,4	10,6	12,1	11,3	10,1	11,4	10,0
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,2	10,5	8,2	10,3	9,6	8,2	8,3
Femmes							
Population immigrante	11,8	13,9	11,7	12,1	11,1	12,2	9,9
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	17,6	22,7	20,3	16,7	20,2	24,5	19,8
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	11,9	11,0	11,7	9,9	11,0	13,9	10,9
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,0	11,8	9,1	11,2	8,4	8,1	7,0
Hommes							
Population immigrante	12,4	11,2	10,9	10,7	11,2	9,5	9,8
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	18,7	17,0	20,0	12,5	15,0	13,0	11,6
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	12,8	10,4	12,4	12,1	9,1	9,7	9,1
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	10,3	9,3	7,4	9,6	10,5	8,3	9,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

POUR CHACUN DES SERVICES D’IMMIGRATION DU QUÉBEC À L’ÉTRANGER ET POUR CHACUN DES PAYS DESSERVIS PAR CES SERVICES, INDIQUER POUR 2016-2017 :

- a) LE NOMBRE DE DEMANDES D’IMMIGRATION PAR PAYS D’ORIGINE;
- b) LE NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS. VENTILATION PAR PAYS ET PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION;
- c) LE NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC; VENTILATION PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION;
- d) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS ADMIS QUI DÉCLARENT CONNAÎTRE LE FRANÇAIS; VENTILATION PAR PAYS ET CATÉGORIE D'IMMIGRATION

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Au 28 février 2017, le Ministère compte un Bureau d’immigration du Québec (BIQ) à l’étranger où sont traitées des demandes. Il s’agit du BIQ–Hong Kong qui couvre le territoire de l’Asie (gens d’affaires).

Les demandes d’immigration des autres territoires sont traitées par la Direction de l’immigration économique à Montréal.

- a) Nombre de demandes déposées dans le cadre de l'Immigration Économique du 1er avril 2016 au 28 février 2017

Programme des Travailleurs Qualifiés (TQ)	
Demandes déposées dans le cadre du PEQ	
Amérique du Nord	7513
Demandes reçues soumises au plafond	
Afrique subsaharienne	1 457
Amérique du Nord - Hors Québec	109
Amérique latine	925
Asie	3 151
Europe de l'Est	308
Europe de l'Ouest	482
Maghreb	1 397
Moyen-Orient	2 654
Sous total	10 483
Demandes déposées sur place hors plafond	
Amérique du Nord - Québec	2 429
Total TQ	18 625
Gens d'affaires	
Asie	1 511
Autres territoires	101
Moyen-Orient	299
Total Gens d'affaires	1 911
Total Général	20 536

Q U E S T I O N – R P 1 0 5

b)

Nombre de certificats de sélections délivrés	2016-2017*
Travailleurs qualifiés	39 801
Afrique subsaharienne	3 797
Amérique du Nord	2 547
Amérique du Nord –PEQ	8 914
Asie	11 356
Europe de l'Est	1 206
Europe de l'Ouest	1 583
Maghreb	6 811
Moyen-Orient	2 031
Amérique latine	1 556
Gens d'affaires	6 472
Asie	5 179
Autres territoires	378
Moyen-Orient	915

Note : Les données de 2016-2017* comprennent les données du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.

Rappelons que les prévisions en sélection pour 2016 et 2017 annoncées dans le plan d'immigration sont :

Programme	Nombre de personnes à sélectionner	
	Pour l'année 2016	Pour l'année 2017
Travailleurs qualifiés	40 000	38 000 à 41 000
Gens d'affaires	6 200	6 000 à 8 000

Les admissions d'une année découlent en grande partie de la sélection effectuée au cours des années précédentes. Cela varie en fonction :

- de la proportion de personnes sélectionnées qui mèneront leur projet à terme;
- du temps que mettent les candidats à concrétiser leur projet d'immigration;
- des délais de traitement et les taux de refus pour des raisons statutaires du gouvernement fédéral.

C) Le nombre d'immigrants admis au Québec

Le nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2016 s'élève à 53 084. Deux personnes immigrantes sur trois (59,5 %) admises au cours de cette année relèvent de la catégorie de l’immigration économique, dont 48,7 % de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Par ailleurs, un peu plus du cinquième (21,0 %) des personnes immigrantes admises en 2016 relève de la catégorie du regroupement familial, 17,5 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, alors que la catégorie des autres immigrants compte pour seulement 2 % des admissions.

Personnes immigrantes admises au Québec selon la catégorie d'immigration, 2016

Catégorie d'immigration	2016*	
	n	%
Immigration économique	31 600	59,5
Travailleurs qualifiés	25 858	48,7
Gens d'affaires, total	4 634	8,7
Entrepreneurs	131	0,2
Travailleurs autonomes	76	0,1
Investisseurs	4 427	8,3
Aides familiaux	1 108	2,1
Autres	0	0,0
Regroupement familial	11 124	21,0
Réfugiés et personnes en situation semblable	9 274	17,5
Sélectionnés à l'étranger	6 993	13,2
Reconnus sur place	2 281	4,3
Autres immigrants	1 086	2,0
Total	**53 084	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

**Le dépassement des admissions par rapport à la cible maximale prévue de 51 500 pour 2016 est dû à l'arrivée de réfugiés syriens admis en 2015 mais arrivés en 2016.

D) Le nombre d’immigrants admis qui déclarent connaître le français

Près de la moitié (24 791 comparativement à 53 084) des personnes immigrantes admises en 2016 déclarent connaître le français au moment de leur arrivée. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français sont la France, l’Algérie, Haïti, la Côte d’Ivoire et le Cameroun. Plus de la moitié (16 648 par rapport à 25 858) des personnes immigrantes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés déclarent connaître le français lors de leur admission.

Personnes immigrantes déclarant connaître le français¹ admises
au Québec en 2016 selon le pays de naissance

Pays de naissance	2016*	
	Connaissant le français	Total
France	4 510	4 631
Algérie	2 189	2 680
Haïti	2 015	2 375
Côte d'Ivoire	1 650	1 711
Cameroun	1 578	1 773
Maroc	1 503	1 806
Tunisie	938	1 100
Iran	710	2 577
Colombie	578	1 328
Liban	550	1 074
Rép. dém. du Congo	520	813
Chine	507	4 546
Sénégal	488	544
Syrie	441	5 504
Moldavie	429	829
Autres pays	6 185	19 793
Total	24 791	53 084

* Données préliminaires pour 2016.

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.

Personnes immigrantes déclarant connaître le français¹ admises
au Québec en 2016 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2016*	
	Connaissant le français	Total
Immigration économique	16 874	31 600
Travailleurs qualifiés	16 648	25 858
Gens d'affaires, total	209	4 634
Entrepreneurs	37	131
Travailleurs autonomes	50	76
Investisseurs	122	4 427
Aides familiaux	17	1 108
Autres	0	0
Regroupement familial	5274	11124
Réfugiés et personnes en situation semblable	1768	9274
Sélectionnés à l'étranger	537	6 993
Reconnus sur place	1 231	2 281
Autres immigrants	875	1086
Total	24 791	53 084

* Données préliminaires pour 2016.

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.

QUESTION – RP106

**LISTE DÉTAILLÉE DES SUBVENTIONS ET AUTRES SOMMES VERSÉES AUX ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES D’ACCUEIL ET D’INTÉGRATION EN 2016-2017.**

POUR CHACUN PRÉCISER :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME;**
 - B. LA RÉGION ADMINISTRATIVE;**
 - C. LE PROGRAMME CONCERNÉ;**
 - D. LE MONTANT OBTENU.**
-

Veillez-vous référer à la question RP 87

Q U E S T I O N – R P 1 0 7

LISTE DES ENTREPRISES AU QUÉBEC QUI OFFRENT DES COURS DE FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL ET QUI SONT SOUTENUES FINANCIÈREMENT POUR LE FAIRE PAR LE MINISTÈRE OU PAR LE GOUVERNEMENT EN 2016-2017

Des cours de français en milieu de travail du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion ont été offerts dans quatre entreprises entre le 1^{er} avril 2016 et le 28 février 2017.

Il importe de noter que d’autres ministères et organismes (MEES, MTESS, CPMT) soutiennent des mesures de francisation en partenariat avec des entreprises. Ces ministères et organismes exercent leur propre reddition de comptes.

Entreprises
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (Qc)
Hôpital Général Juif
TEKSystems Global Services Corp
Vêtement Peerless Clothing Inc.

QUESTION – RP 108

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2016-2017 AFIN DE PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS EN RÉGION

Les actions entreprises par le Ministère et ses partenaires en 2016-2017 visant l'attraction, l'ouverture à la diversité et l'établissement durable des personnes immigrantes dans les régions du Québec s'inscrivent principalement dans la mise en œuvre de son Programme *Mobilisation-Diversité*.

L'objectif général de ce programme est d'amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité des territoires, grâce à la mise en œuvre d'actions visant à : offrir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans des collectivités accueillantes et inclusives, notamment pour favoriser la croissance de l'immigration primaire et de la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal et appuyer le développement de milieux inclusifs favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, en encourageant l'ouverture à la diversité et des échanges interculturels ouverts et actifs.

Les actions entreprises par le Ministère dans ce programme ont été réalisées en **concertation** avec d'autres ministères, notamment le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les municipalités régionales de comté, les municipalités, les organismes à but non lucratif (OBNL) et avec d'autres partenaires concernés par les objectifs du programme.

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN RÉGION

Le Ministère a poursuivi en 2016-2017 les ententes avec les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, puis la conclusion d'ententes transitoires avec les territoires (MRC et villes) où le Ministère avait des ententes jusqu'à tout récemment avec des conférences régionales des élus, soit : Sherbrooke, Laval, la MRC Les Moulins (qui inclut Terrebonne), et la MRC de Manicouagan. Ces ententes, qui totalisent un investissement de 2 737 620 \$ du Ministère, prenaient fin le 31 mars 2017.

Afin de conclure de nouvelles ententes pour 2017-2019, le Ministère a lancé un appel de propositions à l'intention des municipalités régionales de comté le 27 janvier 2017.

Des ententes ont aussi été signées avec quatre organismes de Montréal afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal : Accueil liaison pour arrivants (ALPA), Carrefour BLE, Collectif des femmes immigrantes et Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS). Ces ententes de neuf mois (1er juillet 2016 au 31 mars 2017) représentent pour le Ministère un investissement de 315 147 \$. Afin d'assurer la continuité des actions liées à l'immigration en région, le Ministère a aussi renouvelé, pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, des ententes avec 39 organismes, incluant quatre MRC de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, pour un montant total de 1 298 305 \$. Il est prévu que les ententes avec ces organismes à but non lucratif seront reconduites pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Toutes ces ententes ont permis la réalisation de plusieurs actions spécifiques visant la promotion et l'intégration des personnes immigrantes en région telle que :

- La réalisation d'activités de promotion et de sensibilisation à l'apport de l'immigration dans les régions auprès des employeurs, des élus municipaux, du monde scolaire et de la population en général par le truchement de divers médias, de rencontres, d'activités interculturelles, de dîners-causerie, de colloques et autres événements;
- La réalisation d'activités visant le rapprochement interculturel telles que des activités culturelles, sportives et de plein air;
- La réalisation d'activités de jumelage entre des personnes immigrantes nouvellement arrivées et des Québécois et Québécoises;
- La réalisation d'ateliers de conversation et d'échanges en français pour les personnes immigrantes;
- L'organisation d'événements de remise de prix visant à reconnaître la contribution d'employeurs à l'embauche de personnes immigrantes au sein de leur entreprise ainsi que leur gestion de la diversité ethnoculturelle;
- La prestation, par les 4 OBNL de régionalisation de Montréal, de services de promotion des régions à l'extérieur de Montréal, et ce, auprès de personnes immigrantes de la région métropolitaine aux fins de leur établissement dans ces régions. Parmi les moyens utilisés, notons que des séances d'information et de promotion, adaptées aux spécificités des régions, sont offertes à Montréal.

- Dans le matériel didactique élaboré par le Ministère pour les cours de français en classe et en ligne, de nombreuses activités font connaître les aspects attractifs des régions tant en ce qui a trait au logement, qu'à la qualité de vie et à l'emploi.

Par ailleurs, le Ministère offre un service d'intégration en ligne, le SIEL, qui permet aux personnes sélectionnées par le Québec de préparer, dès l'étranger, leur projet d'intégration. Elles peuvent ainsi s'informer et explorer les possibilités de s'installer dans les régions du Québec. Le SIEL est aussi accessible aux personnes immigrantes installées au Québec depuis moins de cinq ans, notamment celles à l'extérieur des grands centres.

Q U E S T I O N – R P 1 0 9

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2016-2017 AFIN DE PROMOUVOIR L’ACCÈS À
L’EMPLOI POUR LES IMMIGRANTS EN RÉGION**

La réponse à cette question se trouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP108.

QUESTION – RP110

**DÉLAIS D'ATTENTE MOYENS POUR DES COURS DE FRANCISATION
DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :**

- a)** PAR CENTRE DE FORMATION;
 - b)** POUR TOUT LE QUÉBEC.
-

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP 24 de l'opposition officielle.

Q U E S T I O N – R P 1 1 1

NOMBRE D’ENSEIGNANTS EN FRANCISATION, DU MINISTÈRE OU EMBAUCHÉ PAR LE
MINISTÈRE, EN 2016-2017

Le nombre d'enseignants réguliers en francisation au Ministère est de 114.

Source : données du SAGIR au 28 février 2017.

Q U E S T I O N – R P 1 1 2

NOMBRE ET POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI
DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC
EN 2011-2012

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits 2017-2018.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Q U E S T I O N – R P 1 1 3

NOMBRE ET POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS 5 ANS APRÈS LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC EN 2016-2017

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne collige pas ce type d'information. Voir les fiches RP112 et RP114 pour consulter des données relatives au nombre de personnes immigrantes qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée.

QUESTION – RP 114

NOMBRE ET POURCENTAGE, PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE EN 2016-2017

Plus de la moitié (52,5 %) des personnes admises en 2016 ont déclaré ne pas connaître le français lors de leur admission. Cela représente 27 385 personnes.

Parmi les personnes immigrantes admises en 2016, le taux de personnes déclarant ne pas connaître le français lors de leur admission dans la catégorie de l'immigration économique est de 46,4 %, 51,5 % dans celle du regroupement familial, 79,9 % dans celle des réfugiés et des personnes en situation semblable et 16,0 % dans la catégorie des autres immigrants.

Personnes immigrantes déclarant ne pas connaître le français¹ admises au Québec en 2015 et 2016 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Ne connaissant pas le français ¹			
	2015		2016 [*]	
	n	%	n	%
Immigration économique	11 181	37,4	14 587	46,4
Travailleurs qualifiés	5 076	21,7	9 143	35,5
Gens d'affaires, total	5 039	93,0	4 356	95,4
Entrepreneurs	121	64,7	94	71,8
Travailleurs autonomes	39	32,8	26	34,2
Investisseurs	4 879	95,5	4 236	97,2
Aides familiaux et autres économiques	1 066	95,9	1 088	98,5
Regroupement familial	5 134	49,0	5 603	51,5
Réfugiés et personnes en situation semblable	5 128	67,9	7 028	79,9
Sélectionnés à l'étranger	3 767	82,8	6 063	91,9
Reconnus sur place	1 361	45,4	965	43,9
Autres immigrants	261	27,0	167	16,0
Total	21 704	44,4	27 385	52,5

^{*} Données préliminaires pour 2016.

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, anglais seulement ou ni français et ni anglais.

TAUX DE DÉCROCHAGE DES COURS DE FRANCISATION EN 2016-2017
AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- a) PAR CENTRE DE FORMATION;
- b) POUR TOUT LE QUÉBEC

Certaines personnes immigrantes doivent abandonner leur cours de français en raison de leur projet d’intégration qui les amène à se chercher un emploi ou à compléter une formation scolaire ou professionnelle afin d’améliorer leur employabilité, mais cela ne signifie pas nécessairement la fin de leur processus de francisation.

Le Ministère effectue l’analyse de ces phénomènes sur la base du taux de « persévérance », qui est calculé suivant le ratio du nombre de cours complétés par les élèves sur le nombre total de participations. Les taux de persévérance calculés sont stables depuis plus de 4 ans.

TEMPS COMPLET

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps complet*

Région	2013-2014 %	2014-2015 %	2015-2016 %	2016-2017 %**
Bas-Saint-Laurent	-	88,9	75,0	87,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	85,7	76,0	76,9	86,1
Capitale-Nationale	92,7	91,4	90,6	89,0
Mauricie	85,0	94,2	86,7	91,2
Estrie	90,1	88,8	92,4	90,2
Montréal	86,0	86,7	86,4	88,7
Outaouais	81,1	84,1	91,9	92,3
Abitibi-Témiscamingue	100,0	80,0	-	100,0
Côte-Nord	-	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	100,0	-	-	-
Chaudière-Appalaches	-	-	100,0	-
Laval	91,8	90,2	91,5	91,0
Lanaudière	88,5	81,3	91,9	89,7
Laurentides	80,8	89,6	84,9	92,9
Montréal	90,3	88,7	88,2	90,9
Centre-du-Québec	90,2	83,0	87,9	93,1
Total	87,5	87,5	88,0	89,7

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique et en gras s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20. Par exemple, si 2 personnes sont inscrites et qu'elles sont toutes deux présentes, le taux de persévérance est alors de 100 %. Il faut donc être prudent lorsque le taux est calculé sur un nombre d'observations inférieur à 20.

** Données préliminaires, données au 28 février 2017.

Note : Les données par centre de formation ne sont pas disponibles.

Q U E S T I O N – R P 1 1 5

TEMPS PARTIEL

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps partiel*

Région	2013-2014 %	2014-2015 %	2015-2016 %	2016-2017 %**
Bas-Saint-Laurent	98,0	93,3	92,3	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	-	100,0	92,9	100,0
Capitale-Nationale	76,0	79,6	78,3	78,0
Mauricie	85,7	78,7	81,5	78,0
Estrie	83,7	81,4	77,1	85,5
Montréal	74,9	73,8	74,8	74,0
Outaouais	68,8	64,7	72,3	80,5
Abitibi-Témiscamingue	90,0	100,0	-	-
Côte-Nord	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord-du-Québec	-	100,0	100,0	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95,8	97,1	100,0	100,0
Chaudière-Appalaches	96,6	91,7	93,6	93,1
Laval	75,0	79,5	77,5	73,5
Lanaudière	-	-	-	-
Laurentides	81,4	71,4	94,4	76,3
Montréal	74,9	72,9	74,3	76,9
Centre-du-Québec	62,1	72,4	81,4	70,2
Total	75,3	74,6	75,3	74,8

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique et en gras s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20.
** Données préliminaires au 28 février 2017.

QUESTION – RP 116

**DÉTAIL DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ENTRE LE MIDI ET LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DES RÉGIONS POUR LA PROMOTION ET LE
RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN 2016-2017**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le Ministère participe aux travaux du comité interministériel sur la promotion internationale de l'offre éducative québécoise depuis sa création à l'été 2016. Les travaux de ce comité, piloté conjointement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), permettront de développer et de mettre en œuvre une stratégie d'attraction des étudiants internationaux au Québec.

Le Ministère participe aussi aux efforts d'attraction des étudiantes et étudiants internationaux en offrant un soutien aux établissements d'enseignement du Québec dans leurs activités de recrutement (ex. : foires et salons) en France, au Mexique, au Brésil et en Colombie. Lors de ces activités, il veille à donner une information complète sur les procédures d'immigration pour les étudiantes et étudiants internationaux. Le Ministère a également participé à des salons sur les études à l'étranger en Europe et en Amérique latine.

Parallèlement, le Ministère effectue la promotion de la résidence permanente auprès des étudiantes et étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement du Québec. En 2016-2017, 62 séances d'information *Dessinez votre avenir au Québec après vos études* ont été offertes, en ligne ou en personne. Elles ont permis de joindre 2609 étudiants internationaux :

- 22 séances en ligne ont été offertes et 393 étudiantes et étudiants internationaux y ont assisté;
- 40 séances en personne ont été offertes dans des établissements d'enseignement de Montréal et 2216 étudiantes et étudiants internationaux y ont assisté.

Q U E S T I O N – R P 1 1 7

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME «IMMIGRANTS INVESTISSEURS»
POUR 2016-2017. A) INDIQUER ÉGALEMENT LE MONTANT D’ARGENT QUI EST
ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT**

Veillez-vous référer à la fiche RP11.

Q U E S T I O N – R P 1 1 8

NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS
D'AFFAIRES EN 2016-2017

Nombre de certificats de sélection délivrés pour la catégorie d'immigration - Gens d'affaires
Du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017 :

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ* délivrés
Investisseurs	6 096
Entrepreneurs	295
Travailleurs autonomes	81
Total	6 472

*CSQ : Certificats de sélection du Québec

QUESTION – RP119

NOMBRE D'IMMIGRANTS DE LA CATÉGORIE " IMMIGRANTS INVESTISSEURS" ADMIS EN 2016-2017. VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE

En 2016, plus de la moitié (54,3 %) des personnes immigrantes nouvellement arrivées admises dans la sous-catégorie d'immigration des investisseurs sont natives de la Chine. De plus, les trois principaux pays de naissance, soit la Chine, l'Iran et le Pakistan, regroupent près de huit personnes immigrantes sur dix de cette sous-catégorie.

Personnes immigrantes de la sous-catégorie des investisseurs admises au Québec en 2016 selon le pays de naissance

Pays de naissance	2016*	
	n	%
Chine	2 405	54,3
Iran	713	16,1
Pakistan	398	9,0
Bangladesh	65	1,5
Turquie	62	1,4
Inde	57	1,3
Hong Kong	52	1,2
Russie	46	1,0
Viet Nam	46	1,0
Arabie saoudite	40	0,9
Autres pays	543	12,3
Total	4 427	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

QUESTION – RP120

LE NOMBRE DE REQUÉRANTS PRINCIPAUX PAR CATÉGORIE D’IMMIGRATION, INCLUANT
LES IMMIGRANTS INVESTISSEURS EN 2016-2017

- En 2016, 28 531 personnes requérantes principales ont été admises au Québec. De 2012 à 2016, 146 213 personnes requérantes principales ont été admises durant cette période.
- Les personnes immigrantes admises en 2016 se répartissent selon les catégories d’immigration comme suit :
 - 50,5 % (14 413) des personnes nouvellement arrivées, requérantes principales, ont été admises dans la catégorie économique. Cette proportion regroupe les sous-catégories des travailleurs qualifiés (44,4 %), des gens d'affaires (4,6 %, incluant 4,4 % d'investisseurs) et des aides familiales et autres économiques (1,5 %);
 - 32,5 % (9 263) relèvent de la catégorie d’immigration du regroupement familial;
 - 14,2 % (4 057) ont été admises dans la catégorie d’immigration des réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 2,8 % (798) relèvent de la catégorie des autres immigrants.

Personnes requérantes principales admises au Québec de 2012 à 2016 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2012	2013	2014	2015	2016*		2012-2016*	
	n	n	n	n	n	%	n	%
Immigration économique	19 720	17 639	16 330	14 133	14 413	50,5	82 235	56,2
Travailleurs qualifiés	17 927	16 090	14 801	11 832	12 658	44,4	73 308	50,1
Gens d'affaires	1 329	1 146	1 091	1 553	1 325	4,6	6 444	4,4
Aides familiaux	445	397	432	747	430	1,5	2 451	1,7
Autres ¹	19	6	6	1	0	0,0	32	0,0
Regroupement familial	8 608	10 342	9 470	8 818	9 263	32,5	46 501	31,8
Réfugiés et personnes en situation semblable	2 352	2 155	2 638	3 779	4 057	14,2	14 981	10,2
Autres immigrants ²	382	318	390	608	798	2,8	2 496	1,7
Total	31 062	30 454	28 828	27 338	28 531	100,0	146 213	100,0

* Données préliminaires pour 2016.
1. Personnes immigrantes visées par une mesure de renvoi à exécution différée et candidats des provinces.
2. Cas humanitaire, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaire d'un permis ministériel.

Q U E S T I O N – R P 1 2 1

POUR 2016-2017, LES REVENUS DÉCOULANT DES DROITS EXIGIBLES RELATIFS AUX DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'IMMIGRATION

Les revenus annuels en 2016-2017 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes et les travailleurs qualifiés s'élèvent à 47 680,9 K\$ (donnée au 28 février 2017 et non finale)

N. B. : Le système comptable gouvernemental SAGIR ne permet pas de présenter les revenus par sous-catégorie d'immigration.

QUESTION – RP122

VENTILATION DES DÉPENSES ET DESCRIPTION DES PROJETS DU FONDS D’INITIATIVES RÉGIONALES EN IMMIGRATION DEPUIS 2003. NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET REFUSÉES. PLAN D’ACTION ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Depuis le 1^{er} avril 2012, quatre programmes de subventions sont entrés en vigueur, à la suite d’une refonte des programmes existants. Le **Programme Mobilisation-Diversité**, dont les crédits étaient de 6 595 100 \$ en 2016-2017, résulte de la fusion du Programme *Action Diversité* et d’une partie du Programme régional d’intégration. La dépense est de 3 454 298 \$ au 28 février 2017.

Il est destiné à soutenir des instances territoriales ou d’autres organismes afin d’appuyer leurs efforts pour bâtir des collectivités accueillantes et inclusives. Plus particulièrement, il vise à amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité des territoires. Pour 2017-2018, le budget du programme demeure à 6 595 100 \$, pour notamment financer les mesures prévues à la Stratégie d’action de la Politique québécoise en matière d’immigration de participation et d’inclusion Ensemble, nous sommes le Québec et les mesures prévues au Plan d’action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*.

Dans un souci de cohérence et afin de mieux coordonner les ententes avec les organismes à but non lucratif (OBNL) et les ententes à conclure avec des instances territoriales, dans le cadre du Programme *Mobilisation Diversité*, le Ministère souhaite conclure de nouvelles ententes d’une année, jusqu’au 31 mars 2018, avec les OBNL hors Montréal et les organismes de régionalisation de Montréal.

Par ailleurs, le Ministère a lancé, le 27 janvier 2017, un appel de propositions à l’intention des instances territoriales (municipalités et des municipalités régionales de comté) mobilisées qui souhaitent agir à l’égard des enjeux de la diversité et de l’immigration. Cet appel de propositions vise la conclusion de nouvelles ententes dans le cadre du Programme Mobilisation Diversité d’une durée de deux ans (2017-2019). 35 demandes de financement ont été reçues et sont présentement à l’étude.

Les ententes conclues en 2016-2017 sont ci-dessous énumérées.

Liste des ententes conclues en 2016-2017 dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité¹

Organisme	Montant accordé
	Au 28 février 2017
Accès Travail	46 000 \$
Accueil intégration du BSL inc.	24 160 \$
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	40 500 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) inc.	20 000 \$
Alpha Bellechasse	14 280 \$
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orien. et de form. fav. les rel. ethn. trad.	56 249 \$
Carrefour BLE	21 072 \$
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est	10 000 \$
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	20 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	18 360 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	11 560 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	20 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	8 820 \$
Centre Alpha Lira inc.	30 000 \$
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	44 728 \$

¹ Depuis 2004, le Fonds d’initiatives régionales en immigration s’appelle le Programme régional d’intégration. Depuis 2012, le Programme *Mobilisation-Diversité* a intégré une partie du Programme régional d’intégration.

Renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition 2016-2017
MIDI

Centre local de développement (CLD) de la région de Rivière-du-Loup	24 220 \$
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	17 328 \$
Collectif des femmes immigrantes du Québec	132 300 \$
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce Nord	21 080 \$
Coopérative des Travailleuses et Travailleurs de Théâtre des Bois-Francis (La)	35 000 \$
Culture pour Tous	20 000 \$
Droit à l'emploi (D.E.)	78 000 \$
Ensemble pour le Respect de la Diversité / Fondation de la Tolérance	30 000 \$
Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains	35 000 \$
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	15 000 \$
Fonds de Recherche du Québec - Société de Culture	260 000 \$
Forum-2020	75 754 \$
Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	8 840 \$
Institut du Nouveau Monde	35 000 \$
Institut Pacifique	32 000 \$
Intégration Communautaire des Immigrants (ICI)	49 640 \$
Mosaïque: Association inter-culturelle et accueil des immigrants inc. (La)	10 000 \$
Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.	20 000 \$
Municipalité Régional de Comté Bonaventure	11 769 \$
Municipalité régionale de comté d'Avignon	21 963 \$
Municipalité régionale de comté de la Matanie	16 560 \$
Municipalité régionale de comté de Manicouagan*	29 397 \$
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	7 440 \$
Municipalité régionale de comté Les Moulins*	50 000 \$
Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre (L')	49 000 \$
Petites-Mains	50 000 \$
Portes ouvertes sur le lac	92 000 \$
Pouvoir des mots Gaspé	26 560 \$
Pro-Gestion Estrie	80 000 \$
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	121 275 \$
Regroupement interculturel de Drummond inc.	67 000 \$
Réseau emploi entrepreneurship	28 080 \$
Service accès travail de Portneuf	21 000 \$
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé	17 336 \$
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	20 000 \$
Service d'aide à la famille Immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)	30 000 \$
Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)	21 000 \$
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	65 038 \$
Stratégie Carrière	68 300 \$
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs (La)	33 500 \$
Tremplin (Le), centre pour personnes immigrantes et leurs familles	46 240 \$
Ville de Gatineau*	252 833 \$
Ville de Laval**	200 000 \$
Ville de Montréal	1 900 000 \$
Ville de Québec	282 000 \$
Ville de Sherbrooke**	141 390 \$

*Ententes de 15 mois.

**Ententes de 18 mois.

Q U E S T I O N – R P 1 2 3

T A U X D E C H Ô M A G E E T D ’ E M P L O I D E S I M M I G R A N T S L O R S D E S 5 D E R N I È R E S A N N É E S

L’Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage et d’emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l’année 2016.

Pour le taux de chômage, voir les fiches RP-56 et RP-57.

En 2016, le taux d’emploi de 59,5 %.

Taux d’emploi de l’ensemble de la population et de la population immigrante au Québec, 2012-2016 (%)

	Taux d'emploi				
	2012	2013	2014	2015	2016
Total					
Ensemble de la population	59,8	60,1	59,7	59,9	60,0
Total des personnes immigrantes admises	56,6	57,2	56,4	57,7	59,5
Arrivées il y 5 ans ou moins	52,1	59,1	53,5	52,6	57,7
Arrivées il y a 5 à 10 ans	66,0	66,7	68,1	67,5	69,4
Arrivées il y a plus de 10 ans	55,9	54,3	54,5	56,5	57,2
Population née au Canada	60,4	60,7	60,4	60,3	60,2
Femmes					
Ensemble de la population	56,5	56,8	56,8	56,7	57,0
Total des personnes immigrantes admises	51,6	49,9	51,1	50,8	54,1
Arrivées il y 5 ans ou moins	45,5	48,2	44,7	40,8	46,7
Arrivées il y a 5 à 10 ans	60,6	58,6	61,6	58,0	62,1
Arrivées il y a plus de 10 ans	51,4	48,4	50,4	51,9	53,7
Population née au Canada	57,4	57,9	58,0	57,8	57,6
Hommes					
Ensemble de la population	63,2	63,5	62,6	63,1	63,0
Total des personnes immigrantes admises	61,9	64,5	61,9	64,8	65,0
Arrivées il y 5 ans ou moins	58,8	70,1	62,2	65,4	68,7
Arrivées il y a 5 à 10 ans	71,6	74,6	75,0	76,8	77,3
Arrivées il y a plus de 10 ans	60,6	60,3	58,7	61,1	60,8
Population née au Canada	63,6	63,5	62,8	62,8	62,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Q U E S T I O N – R P 1 2 4

DÉLAIS MOYENS ET PAR RÉGION/PAYS ENTRE LA DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE ET LA DATE DE L’ENTREVUE DE SÉLECTION À L’ÉTRANGER POUR LES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

Veillez vous référer à la fiche RP3.

QUESTION – RP125

SOMMES VERSÉES EN VERTU DE L’ACCORD CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL POUR LE PROGRAMME « IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS
CULTURELLES » POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

La compensation versée au Québec en vertu de l’*Accord Canada-Québec relatif à l’immigration et à l’admission temporaire des aubains* :

Année	Montant de la compensation annuelle (M\$)
2012-2013	284,5
2013-2014	320,0
2014-2015	340,6
2015-2016	345,1
2016-2017	378,2

Q U E S T I O N – R P 1 2 6

BILAN DE L'UTILISATION DES SOMMES VERSÉES AU QUÉBEC EN VERTU DE L'ACCORD
CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 2016-2017

Les informations concernant cette question ne seront disponibles qu'en juin 2017. Elles seront déposées ultérieurement à la Commission des relations avec les citoyens.

Q U E S T I O N – R P 1 2 7

VENTILATION DES TRANSFERT DES SOMMES OBTENUES DANS LE CADRE DE L’ACCORD
CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, À CHACUN DES MINISTÈRES ET
ORGANISMES DU QUÉBEC

Pour 2016-2017, les budgets initiaux alloués dans les crédits du MIDI ont été de 298,0 M\$, dont 165,7 M\$ pour les autres ministères et se répartissent comme suit :

	2016-2017 (000 \$)	Total
Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI)	132 300,0	132 300,0
Éducation, Enseignement supérieur (MEES)	78 530,0	
Travail, Emploi et Solidarité sociale (MTESS)	75 000,0	
Santé et Services sociaux (MSSS)	12 219,5	165 700,0
Total		298 000,0

Toutefois, il s'agit de budgets alloués au début de l’exercice financier 2016-2017. À chaque année, les dépenses réelles sont supérieures aux budgets initiaux alloués. Les sommes obtenues dans le cadre de l'Accord Canada-Québec doivent donc être comparées aux dépenses réelles plutôt qu’aux budgets alloués.

QUESTION – RP128

LA LISTE DES PROGRAMMES DE FRANCISATION ET INTEGRATION, DONT TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU QUÉBEC BÉNÉFICIAIRES D'UN TRANSFERT SONT RESPONSABLES, ET LA DÉPENSE RELATIVE (PROJETS SPÉCIFIQUES DÉTAILLÉS) À CHACUN DE CES PROGRAMMES EN FONCTION DES MONTANTS TRANSFÉRÉS, EN 2016-2017

PROGRAMMES DE TRANSFERT

En 2016-2017, les dépenses pour chacun des programmes, au 28 février 2017, sont les suivantes :

PROGRAMMES	CRÉDITS	DÉPENSES
Programme Réussir l'intégration (PRINT)	15 420 000 \$	15 174 576 \$
Programme Mobilisation-Diversité (PMD)	6 595 100 \$	3 454 298 \$
Programme Soutien à la mission (PSM)	1 311 600 \$	849 349 \$
Programme Accès aux ordres professionnels (PAOP)	1 850 000 \$	132 282 \$
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	17 250 000 \$	17 875 215 \$

Note : À la fermeture de l'année financière, les dépenses devraient dépasser les budgets des programmes.

Q U E S T I O N – R P 1 2 9

DÉLAI MOYEN EN NOMBRE DE JOURS OUVRABLES AU QUÉBEC LORS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES POUR L’ACCÈS À UN COURS DE FRANCISATION

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP 24 de l’opposition officielle.

QUESTION – RP130

- CONCERNANT LE COURS *OBJECTIF INTÉGRATION* EN 2016-2017 :
- A) COÛT TOTAL

B) NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

C) ORGANISMES QUI ONT DONNÉ LE COURS, NOMBRE DE SÉANCES ET NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR CHACUN

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du Programme *Réussir l'intégration*. Des ententes triennales ont été conclues avec les organismes du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019. Pour la première année de l'entente, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, la dépense totale prévue pour les sessions *Objectif Intégration* est de 766 640 \$.

Dix organismes offrent la session *Objectif Intégration*, six sont situés à Montréal et les autres sont situés à Laval, Longueuil, Québec et Gatineau.

Pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017, le nombre total de participations dans les organismes communautaires est de 3 862 alors que le nombre de personnes distinctes est de 3 566.

Nom de l'organisme	Nombre de sessions	Total de participants
Montréal		
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	43	711
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc / Horizon carrières	27	449
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	32	490
Collectif des femmes immigrantes du Québec	46	812
Fondation Ressources-Jeunesse	35	434
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	22	271
Autres villes		
Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais	8	94
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	23	234
Perspective Carrière (Laval)	18	229
Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)	16	138

La session *Objectif Intégration* est aussi offerte à la 9^e semaine des cours intermédiaires de français (FIA-330-3) régulier. Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017, le nombre de personnes distinctes ayant suivi la session dans le cadre de ces cours est de 3 453.

Q U E S T I O N - R P 1 3 1

NOMBRE DE NOUVEAUX IMMIGRANTS QUI LORS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ONT :

- a) PARTICIPÉ À UNE RENCONTRE INDIVIDUELLE DU PROGRAMME « PREMIÈRES DÉMARCHES D’INSTALLATION »;
- b) PARTICIPÉ À UNE SÉANCE DE GROUPE DU PROGRAMME « PREMIÈRES DÉMARCHES D'INSTALLATION »;
- c) PARTICIPÉ À LA SESSION « OBJECTIF INTÉGRATION »;
- d) PARTICIPÉ AU « SERVICE D’INTÉGRATION EN LIGNE »

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des années antérieures.

Nombre de personnes ayant participé à une **première rencontre individuelle** pour des services d'installation et d'intégration auprès des organismes communautaires financés par le Ministère

2016-2017 (Au 31 décembre 2016) ¹	
Nombre de personnes distinctes	32 589 (55,8 % femmes)

1. Les dernières données disponibles sont trimestrielles et couvrent la période d'avril à décembre 2016. Les données couvrant la période jusqu'au 28 février 2017 ne sont pas disponibles.

Nombre de personnes ayant participé à une séance de groupe **Premières démarches d’installation** (OBNL)

2016-2017 (Au 28 février 2017)	
Nombre de personnes distinctes	2 774 (48,6 % femmes)

Nombre de personnes ayant participé à la session **Objectif Intégration**

2016-2017 (Au 28 février 2017)	
Nombre de personnes distinctes (total) ²	6 954 (57,5 % femmes)
Nombre de personnes distinctes (OBNL)	3 566 (52,5 % femmes)
Nombre de personnes distinctes (Cours de français)	3 453 (62,8 % femmes)

2. Le total de personnes distinctes ne représente pas la somme des parties, soit la somme du nombre de personnes en OBNL et dans les cours de français, puisqu'une même personne peut suivre la session en OBNL, ainsi qu'en francisation.

Nombre de personnes ayant utilisé le **Service d’intégration en ligne**

2016-2017 (Au 28 février 2017)	
Nombre de personnes distinctes	1 731 (39,0 % femmes)

QUESTION – RP132

**BILAN DE L'ANNÉE 2016-2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
GOUVERNEMENTAL 2015-2018 : LA RADICALISATION AU QUÉBEC : AGIR, PRÉVENIR,
DÉTECTER ET VIVRE ENSEMBLE**

A) ACTIONS DÉPLOYÉES

B) SOMMES ENGAGÉES (\$) VENTILÉES PAR PROJETS/ACTIONS/OPÉRATIONS

Le Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble* pour l'exercice financier 2016-2017 sera disponible à l'été 2017 sur le site Web du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Des précisions additionnelles de réponse à cette question se trouvent dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP67.

QUESTION – RP133

**TOUT RAPPORT, ANALYSE OU NOTE ÉTABLISSANT L'OPPORTUNITÉ
DE RÉFORMER LE PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ET CONTENANT DES PISTES DE SOLUTIONS VISANT NOTAMMENT
À ACCROÎTRE LEUR RÉTENTION AU QUÉBEC**

Dans le cadre de l'exercice de la transformation, le Ministère cherche à rendre ses activités et ses programmes plus efficaces et moins coûteux, dans une perspective globale de performance et d'amélioration de ses services à la clientèle. La révision du Programme des immigrants investisseurs (PII) s'inscrit dans cette logique. À l'instar des autres programmes, il est important de s'assurer que la finalité spécifique du PII s'inscrive dans la mission, la vision et la stratégie d'ensemble du Ministère.

Trois facteurs ont conduit à la révision du programme :

- Le Gouvernement canadien a aboli ses programmes d'immigration destinés aux investisseurs et aux entrepreneurs étrangers. Les discussions bilatérales qui ont suivi cette annonce ont mené, le 16 décembre 2016, à l'entrée en vigueur de modifications au Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, permettant ainsi au Québec de maintenir ses propres programmes et d'en définir seul les paramètres et conditions.
- Le Ministère poursuit un exercice de révision en profondeur de l'action du Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion qui s'est concrétisé par l'adoption de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble nous sommes le Québec* et de sa stratégie d'action 2016-2021 ainsi que du projet de loi n° 77.
- Enfin, plusieurs pays se livrent une vive concurrence pour attirer des candidates et des candidats susceptibles de contribuer à leur essor économique, notamment par leur présence et leur apport en nouveaux capitaux. Ainsi, plusieurs programmes d'immigration ont été développés ou consolidés dans les dernières années, afin d'attirer cette clientèle.

Le Ministère a donc analysé la situation, en considérant le point de vue de l'immigrant, les bénéfices du PII pour le Québec ainsi que les aspects gouvernance et organisation du programme. Cet exercice de réflexion a permis de saisir l'opportunité de mettre en œuvre des actions pour améliorer le Programme des immigrants investisseurs.

Ces travaux de réflexion, auxquels sont associés Investissement Québec et les intermédiaires financiers autorisés à participer au programme, se déclinent en trois axes stratégiques qui couvrent, entre autres, le recrutement, la sélection, la rétention et le soutien de la pleine participation des immigrants investisseurs à la société québécoise.

Les travaux ont par ailleurs pour objectif de simplifier la gouvernance et d'assurer une plus grande cohérence, de même qu'une meilleure subsidiarité à l'échelle gouvernementale, dans le but d'offrir une prestation de services qui soit moderne, rapide, efficace et efficiente.

QUESTION – RP134

NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE QUI ONT FRANCHI LES FRONTIÈRES DU QUÉBEC EN 2014-2015, 2015-2016, ET 2016-2017. VENTILATION PAR MOIS

Une demandeuse ou un demandeur d'asile est une personne qui, à son arrivée sur le territoire ou en cours de séjour, revendique le statut de réfugié auprès du gouvernement canadien.

Le nombre de demandeuses ou de demandeurs d'asile au Québec est de 2 700 en 2014, de 3 005 en 2015 et du 1^{er} janvier au 30 novembre 2016 de 4 625.

La moyenne de demandeuses ou de demandeurs d'asile par mois est de 225 en 2014, de 252 en 2015 et de 420 pour les onze premiers mois de 2016.

Demandeuses ou demandeurs d'asile selon l'année à laquelle la demande a été reçue, 2014 à novembre 2016, Québec

	2014	2015	2016
Janvier	220	180	360
Février	180	200	295
Mars	215	185	310
Avril	175	200	305
Mai	215	200	270
Juin	205	245	340
Juillet	245	270	410
Août	180	285	485
Septembre	270	340	620
Octobre	335	310	560
Novembre	230	315	670
Décembre	235	290	
Total*	2 700	3 005	4 625**

*En raison de l'arrondissement aléatoire appliqué par Statistique Canada pour assurer la confidentialité, le total peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles.
**Donnée provisoire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

QUESTION – RP135

NOMBRE DE RÉFUGIÉS "RECONNUS SUR PLACE" ADMIS AU QUÉBEC EN 2014-2015, 2015-2016, ET 2016-2017. VENTILATION PAR MOIS

En 2016, 2 281 personnes immigrantes nouvellement arrivées ont été admises dans la catégorie des réfugiés reconnus sur place, ce qui représente une moyenne mensuelle de 190 personnes.

Ce groupe de personnes immigrantes se compose de réfugiés reconnus sur place et de membres de leur famille non reconnus réfugiés, qu’ils résident au Québec ou à l’étranger.

Personnes immigrantes de la catégorie des réfugiés reconnus sur place
admises au Québec selon le mois d'admission, 2014 à 2016

Mois d'admission	2014	2015	2016*
Janvier	180	41	92
Février	187	89	215
Mars	294	306	242
Avril	394	361	233
Mai	226	215	234
Juin	339	231	272
Juillet	279	184	223
Août	234	245	190
Septembre	224	346	187
Octobre	113	403	139
Novembre	42	325	198
Décembre	60	259	56
Total	2 572	3 005	2 281

* Données préliminaires pour 2016.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

QUESTION – RP136

- NOMBRE D’IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2016-2017, VENTILÉ :
- A) PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION;

B) PAR PAYS D'ORIGINE;

C) SELON LE SEXE;

D) PAR TRANCHE D'ÂGE;

E) PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

A) PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION

En 2016, les trois cinquièmes (59,5 %) des personnes immigrantes nouvellement arrivées ont été admises dans la catégorie de l’immigration économique, principalement dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés (48,7 %).

La catégorie du regroupement familial représente un peu plus du cinquième (21,0 %) du mouvement d’immigration, celle des réfugiés et des personnes en situation semblable compte pour 17,5 % et la catégorie des autres immigrants représente 2,0 %.

Personnes immigrantes admises au Québec selon la catégorie d'immigration, 2016

Catégorie d'immigration	2016*	
	n	%
Immigration économique	31 600	59,5
Travailleurs qualifiés	25 858	48,7
Gens d'affaires, total	4 634	8,7
Entrepreneurs	131	0,2
Travailleurs autonomes	76	0,1
Investisseurs	4 427	8,3
Aides familiaux	1 108	2,1
Autres	0	0,0
Regroupement familial	11 124	21,0
Réfugiés et personnes en situation semblable	9 274	17,5
Sélectionnés à l'étranger	6 993	13,2
Reconnus sur place	2 281	4,3
Autres immigrants	1 086	2,0
Total	53 084	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

B) PAR PAYS D'ORIGINE

Pour l'année 2016, la Syrie se retrouve au premier rang des pays de naissance avec 10,4 % des admissions, suivie par la France (8,7 %), la Chine (8,6 %), l'Algérie (5,0 %) et l'Iran (4,9 %).

Personnes immigrantes admises au Québec selon le pays de naissance, 2016

Pays de naissance	2016*	
	n	%
Syrie	5 504	10,4
France	4 631	8,7
Chine	4 546	8,6
Algérie	2 680	5,0
Iran	2 577	4,9
Haïti	2 375	4,5
Philippines	2 013	3,8
Maroc	1 806	3,4
Cameroun	1 773	3,3
Côte d'Ivoire	1 711	3,2
Autres pays	23 468	44,2
Total	53 084	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

C) SELON LE SEXE

Le mouvement d'immigration se partage à peu près également entre les femmes et les hommes en 2016, la part relative des femmes (50,8 %) étant légèrement supérieure à celle des hommes (49,2 %).

Personnes immigrantes admises au Québec selon le sexe, 2016

Sexe	2016*	
	n	%
Femmes	26 956	50,8
Hommes	26 128	49,2
Total	53 084	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

D) PAR TRANCHE D'ÂGE

En 2016, les deux tiers (66,2 %) des personnes immigrantes nouvellement arrivées ont moins de 35 ans : les enfants de moins de 15 ans comptent pour près du quart (23,6 %) des admissions, les jeunes de 15 à 24 ans totalisent 11,2 % et près du tiers (31,5 %) d'entre elles ont de 25 à 34 ans. Par ailleurs, une personne immigrante sur cinq (21,0 %) est âgée de 35 à 44 ans, alors que 12,8 % des personnes immigrantes ont 45 ans et plus.

Personnes immigrantes admises au Québec en 2016, par groupe d'âge

Groupe d'âge	2016*	
	n	%
0-14 ans	12 515	23,6
15-24 ans	5 927	11,2
25-34 ans	16 703	31,5
35-44 ans	11 123	21,0
45-54 ans	4 006	7,5
55-64 ans	1 580	3,0
65 ans et plus	1 230	2,3
Total	53 084	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

E) PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

Parmi les personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus qui ont été admises durant l'année 2016, 63,7 % détiennent une scolarisation équivalente à au moins 14 années.

Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus admises au Québec en 2016
selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	2016	
	n	%
0-6 années	4 187	10,3
7-11 années	5 516	13,6
12-13 années	5 017	12,4
14-16 années	12 186	30,0
17 années et plus	13 663	33,7
Total	40 569	100,0

* Données préliminaires pour 2016.

QUESTION – RP137

LISTE ET COPIE DE TOUS LES AVIS, JURIDIQUES PRODUITS PAR OU POUR LE MINISTÈRE EN 2016-2017.

Cette question relève du ministère de la justice.

QUESTION – RP138

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

- A) LIEU; **MONCTON**
B) DATES; **30 ET 31 MARS 2017**
C) OBJECTIFS; **FORUM IMMIGRATION FRANCOPHONE**
D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AVION 1269.63\$**
HÉBERGEMENT 171.35\$
E) AGENDA DÉTAILLÉ; LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Jeudi le 30 mars 2017

10h45 Départ vers l'aéroport Québec
18h00 Arrivée Moncton
18h00 Soirée d'ouverture participation de la communauté et les ministres
20h00 Rencontre et souper privé entre ministres et commissaires aux langues officielles

Vendredi le 31 mars 2017

7h15 Petit déjeuner huis clos, séparé Francophonie conférence ministérielle
Ministres au Forum des ministres responsables de l'Immigration
8h30 Ouverture du Forum
Présentation et examen du continuum sur l'Immigration francophone
9h30 Séance de discussion ministérielle (partie 1)
Rencontre ministérielle conjointe des ministres de la conférence ministérielle sur la francophonie canadienne du Forum des ministres responsables de l'Immigration.
11h45 Déjeuner
13h15 Séance de discussion ministérielle (partie 2)
Rencontre ministérielle conjointe des ministres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne du Forum des ministres responsables de l'Immigration.
15h30 Conférence de presse et communiqué conjoint
16h30 Départ vers l'aéroport
18h40 Arrivé à l'aéroport Montréal Trudeau

QUESTION – RP138

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

- A) LIEU; **TORONTO**
B) DATES; **LES 20 ET 21 OCTOBRE 2016**
C) OBJECTIFS; **RENCONTRE 2016 CONSEIL DES MINISTRES QUÉBEC/ONTARIO**
D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AVION: VOL NOLISÉ 1022.00\$**
HÉBERGEMENT 277.26\$

E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Jeudi le 20 octobre 2016

15h30 Arrivée Toronto
19h Souper et réception pour l'ensemble des ministres

Vendredi le 21 octobre 2016

7h Petit déjeuner
8h30 Rencontre en plénière
11h40 Lunch
13h Conférence de presse suite au conseil des ministres et cérémonie de signature d'ententes
14h Départ pour l'aéroport
15h Départ vers Montréal
16h20 Arrivée aéroport Montréal-Trudeau

QUESTION – RP138

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

A) LIEU; WINNIPEG

B) DATES; LES 11 ET 12 OCTOBRE 2016

C) OBJECTIFS; FORUM FÉDÉRAL, PROVINCIAL, TERRITORIAL DES MINISTRES DE L'IMMIGRATION

**D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; AVION: 640.42\$ ET
HÉBERGEMENT 244.81\$**

E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC

Mardi le 11 octobre 2016

15h Cérémonie d'assermentation de citoyenneté

17h30 Visite du Musée des droits de l'homme

19h Souper privé des ministres et de la sénatrice Nancy Ruth Boardroom

Mercredi 12 octobre 2016

8h Petit déjeuner des ministres

9h Remarques d'ouverture du ministre fédéral McCallum

Présentation de la vision du plan d'action et tour de table.

10h20 Pause

10h40 Priorités Immigration économique

Présentation, discussions et tour de table

12h Lunch

13h Discussion sur l'intégration des nouveaux arrivants

13h40 Discussion sur l'Immigration Francophone

14h10 Échanges et discussions sur la Reconnaissance et la Qualification

14h30 Échanges et discussions concernant les politiques de demande excessive et la mise en place d'un groupe de travail.

14h45 Pause

15h Remarque de Clôture

15h30 Conférence de presse

18h45 Départ de Winnipeg

00h15 Arrivée à l'aéroport Montréal Trudeau

QUESTION – RP138

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

- A) LIEU; **OTTAWA**
B) DATES; **26 SEPTEMBRE 2016**
C) OBJECTIFS; **RENCONTRE ENTRE MINISTRE FÉDÉRAL M. McCALLUM ET MADAME WEIL**
D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AUCUN**
E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Lundi le 26 septembre 2016

10h Rencontre concernant les travailleurs étrangers temporaires et l'Accord Canada/Québec

11h30 Départ vers Montréal

Q U E S T I O N – R P 1 3 9

**LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DU SOUS- MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.
POUR CHACUN:**

- A) LIEU**
- B) DATES;**
- C) OBJECTIFS**
- D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE;**
- E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC**

Le sous-ministre n'a effectué aucun déplacement à l'extérieur du Québec en 2016-2017.

QUESTION – RP140

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS DU CABINET DE LA MINISTRE À
L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

- A) LE NOM ET LE POSTE DE L'EMPLOYÉ; **MARIE-HÉLÈNE PARADIS, DIRECTRICE**
B) LIEU; **MONCTON**
C) DATES; **30 ET 31 MARS 2017**
D) OBJECTIFS; **FORUM IMMIGRATION FRANCOPHONE**
E) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AVION 1269.63\$ TAXI 75.00\$
HÉBERGEMENT 171.35\$ REPAS 21.55**
F) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Jeudi le 30 mars 2017

10h45 Départ vers l'aéroport Québec
18h00 Arrivée Moncton
18h00 Soirée d'ouverture participation de la communauté et les ministres

Vendredi le 31 mars 2017

7h15 Petit déjeuner huis clos, séparé Francophonie conférence ministérielle
Ministres au Forum des ministres responsables de l'Immigration
8h30 Ouverture du Forum
Présentation et examen du continuum sur l'Immigration francophone
9h30 Séance de discussion ministérielle (partie 1)
Rencontre ministérielle conjointe des ministres de la conférence ministérielle sur la
francophonie canadienne du Forum des ministres responsables de l'Immigration.
11h45 Déjeuner
13h15 Séance de discussion ministérielle (partie 2)
Rencontre ministérielle conjointe des ministres de la Conférence ministérielle sur la
francophonie canadienne du Forum des ministres responsables de l'Immigration.
15h30 Conférence de presse et communiqué conjoint
16h30 Départ vers l'aéroport
18h40 Arrivé à l'aéroport Montréal Trudeau

QUESTION – RP140

**LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS DU CABINET DE LA MINISTRE À
L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:**

- A) LE NOM ET LE POSTE DE L'EMPLOYÉ; **MARIE-HÉLÈNE PARADIS, DIRECTRICE**
B) LIEU; **OTTAWA**
C) DATES; **26 SEPTEMBRE 2016**
D) OBJECTIFS; **RENCONTRE AVEC MINISTRE FÉDÉRAL DE L'IMMIGRATION M. McCALLUM**
E) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AUCUN**
F) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Lundi le 26 septembre 2016

Rencontre entre Mme Kathleen Weil et M. McCallum

10h Rencontre concernant les travailleurs temporaires étrangérés et l'Accord Canada/Québec

11h30 Départ vers Montréal

QUESTION – RP140

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS DU CABINET DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN:

- A) LE NOM ET LE POSTE DE L'EMPLOYÉ; **MARIE-HÉLÈNE PARADIS, DIRECTRICE**
B) LIEU; **WINNIPEG**
C) DATES; **11 ET 12 OCTOBRE 2016**
D) OBJECTIFS; **FORUM FÉDÉRAL, PROVINCIAL, TERRITORIAL DES MINISTRES DE L'IMMIGRATION**
E) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE; **AVION 640.42 TAXI 73.70\$**
HÉBERGEMENT 223.49\$ BAGAGES RETOUR 28.74\$
F) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC
-

Mardi le 11 octobre 2016

15h Cérémonie d'assermentation de citoyenneté
17h30 Visite du Musée des droits de l'homme
19h Souper avec le personnel des cabinets

Mercredi 12 octobre 2016

8h Petit déjeuner
9h Remarques d'ouverture du ministre Fédéral McCallum
Présentation des décisions de la dernière rencontre, Présentation de la vision du plan d'action et tour de table.

10h20 Pause

10h40 Priorités Immigration économique
Présentation, discussions et tour de table

12h Lunch

13h Discussion sur l'intégration des nouveaux arrivants
13h40 Discussion sur l'Immigration Francophone
14h10 Échanges et discussions sur la Reconnaissance et la Qualification
14h30 Échanges et discussions concernant les politiques de demande excessive et la mise en place d'un groupe de travail.

14h45 Pause

15h Remarque de Clôture
15h30 Conférence de presse

18h45 Départ de Winnipeg
00h15 Arrivée à l'aéroport Montréal Trudeau

